This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

J. GEOFFREY ASPIN
[illegible]
LITTLE SUTTON
CHESHIRE, ENGLAND

V6. A2. 1768

TAYLOR INSTITUTION

DOMINUS ILLUMINATIO MEA

ZAHAROFF
FUND

Bengesco 1957

MONSIEUR
DE VOLTAIRE
PEINT PAR LUI-MÊME,
OU
LETTRES
DE CET ÉCRIVAIN,

DANS lesquelles on verra l'histoire de sa vie, de ses Ouvrages, de ses Querelles, de ses Correspondances, & les principaux Traits de son Caractere : avec un grand nombre d'Anecdotes, de Remarques & de Jugements Littéraires.

J'ai des Adorateurs & n'ai pas un Ami.
MARIAMNE.

A LAUSANNE,
PAR LA COMPAGNIE DES LIBRAIRES.

M. DCC. LXVIII.

21 OCT 1974

PRÉFACE.

Le caractere d'un Auteur est dans ses Ouvrages, sur-tout lorsque cet Auteur est naturellement porté à lâcher la bride à l'impétuosité de son esprit & de son humeur. Cette maxime se vérifie tous les jours à l'égard de Monsieur de Voltaire. *On a dit de lui qu'* Aristipe & Diogene *tour-à-tour, il recherchoit les plaisirs, les goûtoit & les célébroit, s'en lassoit & les frondoit; que par ses familiarités avec les Grands, il se dédommageoit de la gêne qu'il éprouvoit avec ses égaux; qu'il étoit sensible sans attachement, voluptueux sans passion, sociable sans amis, ouvert sans franchise, & quelquefois libéral sans générosité; qu'avec les personnes jalouses de le connoître, il commençoit par la politesse, continuoit par la froideur, & finissoit par le dégoût; qu'il ne tenoit à rien par choix, & tenoit à tout par boutade.*

Ces tr its paroissent peu faits pour être ensemble; mais Monsieur de Voltaire *est fait pour allier les contraires: & il n'en est que plus lui-même, dit un homme d'esprit, lorsqu'il paroît moins se ressembler: ces Lettres en seront la preuve. On l'y verra passer de la morale à la plaisanterie, de la philosophie à l'entousiasme, de la douceur à l'emportement, de la flatterie à la satyre, de l'amour de l'argent à l'amour du luxe, de la modestie à la vanité. Enfin Monsieur de* Voltaire *aime beaucoup l'antithese; & il en a mis certainement davantage dans sa conduite que dans ses Ecrits. Ainsi l'homme ressemble à l'Auteur, & l'un & l'autre ne*

sont pas dans la classe des choses ordinaires.

On sera peut-être surpris que nous n'ayons pas peint Monsieur de Voltaire *comme Poëte impie & Philosophe téméraire ; mais on ne pouvoit le montrer sous ce point de vue, qu'en citant des traits très-dangereux ; & ils auroient peut-être séduit quelques Lecteurs, qui connoissent déjà assez l'Auteur du* Dictionnaire Philosophique, *comme Pyrrhonien & incrédule.*

Les Pieces que nous citons dans cet Ouvrage sont réellement de Monsieur de Voltaire. *Il ne pourra pas nous accuser que nous l'avons défiguré, comme il le reprochoit à l'Auteur de l'*Oracle des nouveaux Philosophes. *Il n'aura qu'à se plaindre de lui-même.*

Au reste nous avons dit le bien & le mal, & nous sommes éloignés de penser que Monsieur de Voltaire *n'ait que des défauts. Nous avons montré en lui le protecteur du sang de* Corneille *& de celui de* Calas *avec encore plus de plaisir que nous n'avons dévoilé l'implacable ennemi de* Rousseau, *de Monsieur* le Franc *de* Pompignan, *&c. &c. &c.*

LETTRES

LETTRES
DE
MONSIEUR
DE VOLTAIRE
RÉLATIVES A SON HISTOIRE

LETTRE PREMIERE.

Sur sa Naissance & sa Fortune

LES Biographes qui ont écrit ma pı tendue Histoire, dont vous me p: lez, se sont un peu pressés, & ı font trop d'honneur. Il n'y a pas mot de véritable dans tout ce q ces Messieurs ont écrit. Les uns ont dit, d'apı l'équitable & véridique Abbé *des Fontaines*, q je ressemblois à *Virgile* par ma naissance, & q je pouvois dire apparemment comme lui

O fortunatos nimium, sua si bona norint,
Agricolas!

Je pense sur cela comme *Virgile*, & tout me paroît fort égal. Mais le hazard a fait que je ne suis pas né dans le pays des Eglogues & des Bucoliques. Dans une autre Vie, qu'on s'est avisé encore de faire de moi, comme si j'étois mort, on me dit fils d'un (*a*) Porte-clef du Parlement de Paris. Il n'y a point de tel emploi au Parlement. Mais qu'importe ? On ajoute une belle aventure d'un carrosse avec l'Epouse de M. le Duc de *Richelieu*, dans le temps qu'il étoit veuf. Tous les autres Contes sont dans ce goût, & j'aime autant les amours du Révérend Pere de la *Chaise* avec Mademoiselle du *Tron*. On ne peut empêcher les barbouilleurs de papier d'écrire des sottises, les Libraires Hollandois de les vendre, & les laquais de les lire.

Quoique j'aie beaucoup d'indifférence pour toutes ces pauvretés, je ne dois pas toujours rester muet lorsqu'on m'attaque sur ma naissance. Ne dois-je pas à ma famille de répondre que je suis né égal à ceux qui ont la même place (*b*) que moi, & que si j'ai parlé sur cet article avec la modestie convenable, c'est parce que cette même place a été occupée autrefois par les *Montmorenci* & par les *Chatillon*.

Mes ennemis m'ont reproché jusqu'à ma fortune, comme si elle étoit faite à leurs dé-

(a) *M.* Arouet, *Pere de M. de Voltaire, étoit Trésorier de la Chambre des Comptes de Paris ; sa probité, son esprit & son goût l'avoient lié avec plusieurs gens de Lettres. Son fils a hérité de ses vertus, mais en cadet de Normandie, réduit à la simple légitime.*

(b) *Celle de Gentilhomme ordinaire.*

gens. (*a*) Doit-on fouiller dans les affaires d'une famille pour critiquer un Poëme & une Histoire ! Quelle lâcheté ! Mais elle est trop commune. Qu'il soit permis de faire une remarque à cette occasion : c'est un spectacle qui peut servir à la connoissance du cœur humain, que de voir certains hommes de Lettres ramper tous les jours devant un riche ignorant, venir l'encenser au bas bout de sa table, & s'abaisser devant lui, sans autre vue que celle de s'abaisser. Ils sont bien loin d'oser en être jaloux ; ils le croient d'une nature supérieure à leur être. Mais qu'un homme de Lettres soit élevé au-dessus d'eux par la fortune & par ses places, ceux mêmes qui ont reçu de lui des bienfaits, portent l'envie jusqu'à la fureur. *Virgile* à son aise fut l'objet des calomnies des *Mévius*.

(a) *On pardonneroit tout au plus ces reproches aux Imprimeurs de M. de Voltaire.*

LETTRE II.

Sur son Enfance.

L'Article du Testament de mademoiselle de *Lenclos*, dont vous me parlez, n'est point un roman; elle me laissa deux mille francs; j'étois enfant (*a*); j'avois fait quelques mauvais vers qu'on disoit bons pour mon âge. L'Abbé de *Chateauneuf*, frere de celui que vous avez vu Ambassadeur à la Haye, m'avoit mené chez elle, & je lui avois plu je ne sais comment. C'est ce même Abbé de *Chateauneuf* qui avoit été son dernier Amant; mais à qui cette célebre Vieille ne donna point ses tristes faveurs à l'age de soixante & dix ans, comme on l'a dit. Vous devez d'ailleurs être persuadé que les Lettres qui courent, ou plutôt qui ne courent plus sous son nom, sont au rang des mensonges imprimés. Il est vrai qu'elle m'exhorta à faire des vers; elle auroit dû plutôt m'exhorter à n'en pas faire. C'est un métier trop dangereux, & la misérable fumée de la réputation fait trop d'ennemis & empoisonne trop la vie.

C'est ce que me disoit le Pere *Porée*, mon Professeur de Rhétorique. Sa mémoire me sera toujours chere. (*b*) Jamais homme ne rendit

(a) *C'étoit en* 1706.

(b) *Voyez la relation de la mort de Frere* Bertier, *où le P.* Porée *& les autres Jésuites reçoivent des témoignages de la reconnoissance de M. de V.*

l'étude & la vertu plus aimables. Les heures de ses leçons étoient pour nous des heures délicieuses, & j'aurois voulu qu'il eût été établi dans Paris, comme dans Athenes, qu'on pût assister à tout âge à de telles leçons : je serois revenu souvent les entendre. J'ai eu le bonheur d'être formé par plus d'un Jésuite du caractere du Pere *Porée*, pendant les sept années que j'ai passé au College de *Louis* le Grand, &c. &c.

LETTRE III.

Productions de son enfance.

VOus voulez absolument, mon cher ami, que je vous fasse part des premieres fleurs de mon printemps : je n'en connois aucune de supportable que ces Etrennes à feu Monseigneur le Dauphin ; elles lui furent présentées par un Officier des Invalides, qui obtint une gratification de vingt louis. J'avois alors à peine quinze ans.

Noble Sang du plus grand des Rois,
Dont l'amour est notre espérance ;
Vous qui, sans régner sur la France,
Régnez sur le cœur des Français,
Pourrez-vous souffrir que ma veine,
Par un effort ambitieux,
Ose vous donner une Etrenne,
Vous qui n'en recevez que de la main des Dieux ?
La nature en vous faisant naître,
Vous étrenna de ses plus beaux attraits,

Et fit voir dans vos premiers traits,
Que le fils de *Louis* étoit digne de l'être.
Tous les Dieux, à l'envi, vous firent leur présent;
Mars vous donna la force & le courage;
Minerve, dès vos jeunes ans,
Ajouta la sagesse au feu bouillant de l'âge:
L'immortel *Apollon* vous donna la beauté;
Mais un Dieu plus puissant, que j'implore en mes peines,
Voulut aussi me donner mes Etrennes
En vous donnant la libéralité.

Note sur la Lettre troisieme.

La piece qu'on vient de lire est à la vérité une des premieres de M. de *Voltaire*; mais il y en a une presque aussi ancienne dont il n'a pas parlé. C'est son *Bourbier*. M. de *Voltaire*, nommé alors *Arouet*, composa en 1714 une Ode pour le prix de l'Académie Française; elle fut mise au rebut. L'année d'après il en donna une seconde, qui ne fut pas mieux accueillie. Piqué de cette disgrace, qui lui enlevoit deux choses si cheres à son cœur, de l'or & de la gloire, il se vengea par plusieurs Satyres, dont la plus connue est la suivante:

LE BOURBIER.

Pour tous Rimeurs habitants de Parnasse,
De par *Phœbus*, il est plus d'une place;
Les rangs n'y sont confondus, comme ici,
Et c'est raison: feroit beau voir aussi
Le fade Auteur d'un Sonnet ridicule,

Sur même lit couché près de *Catulle* ;
Ou bien la *Motte* ayant l'honneur du pas,
Sur le Harpeur ami de *Mécénas*.
Trop bien *Phœbus* sait de sa République
Régler le rang & l'ordre hiérarchique ;
Et dispensant honneur & dignité,
Donne à chacun ce qu'il a mérité.
Au haut du Mont sont fontaines d'eau pure,
Riants jardins, non tels qu'à *Chatillon*
En a planté l'ami de *Crébillon*,
Et dont l'Art seul a fourni la parure ;
Ce sont jardins ornés par la nature ;
Ce sont Lauriers, Orangers toujours verds :
Là séjournés gentils Faiseurs de Vers,
Anacréon, *Virgile*, *Horace*, *Homere*,
(Vous qu'à genoux le bon *Dacier* révere)
D'un beau Laurier y couronnent leur front.
Un peu plus bas, sur le penchant du Mont,
Est le séjour de ces Esprits timides,
De la raison partisans insipides,
Qui compassés dans leur vers languissants,
A leur Lecteur font haïr le bon sens.
Adonc, Amis, si, quand ferez voyage,
Vous abordez la poétique Plage,
Et que la *Motte* ayez désir de voir,
Retenez bien lequel est son manoir.
Là ses Consorts ont leurs têtes ornées
De quelques fleurs, presqu'en naissant fanées,
D'un sol aride incultes nourrissons,
Et dignes prix de leurs fades chansons.
Cettui Pays n'est Pays de Cocagne.
Il est enfin au pied de la Montagne
Un Bourbier noir, d'infecte profondeur,
Qui fait sentir très-mal plaisante odeur

A un chacun, fors à la Troupe impure
Qui va nageant dans ce fleuve d'ordure.
Et qui sont-ils ces Rimeurs diffamés ?
Pas ne prétends que par moi soient nommés.
Mais quand verrez chansonniers, faiseurs d'odes,
Rauques Corneurs de leurs vers incommodes,
Peintres, Abbés, Brocanteurs, Jettonniers,
D'un vil café superbes Cazaniers,
Où tous les jours contre Rome & la Grece
De mal-disants se tient bureau d'adresse,
Direz alors, en voyant tel gibier,
Ceci paroît Citoyen du Bourbier.
De ces Grimauds la croupissante race
En cettui Lac incessamment croasse
Contre tous ceux qui d'un vol assuré
Sont parvenus au haut du Mont sacré.
En ce seul point cettui peuple s'accorde,
Et va cherchant la fange la plus orde
Pour en noircir les Menins d'Hélicon,
Et polluer le trône d'*Apollon*.
C'est vainement : car cet impur nuage
Que contre *Homere*, en son aveugle rage,
La Gent moderne assembloit avec art,
A retombé sur le Poëte *Houdart*,
Houdart (*) ami de la troupe aquatique,
Et de leurs vers Approbateur inique,
Comme est aussi le Tiers-état Auteur
Dudit *Houdart* unique Admirateur ;

(*) *Cet Houdart de la* Motte, *si vilipendé dans le* Bourbier, *est le même que M. de V. préfére à* Rousseau, *& dont il vient recemment de faire l'Apologie dans le* Dictionnaire Philosophique.

Houdart enfin, qui, dans un coin du Pindè,
Loin du sommet où *Pindare* se guinde,
Non loin du Lac est assis, ce dit-on,
Tout au-dessus de l'Abbé *Terrasson.*

LETTRE IV.

Son Voyage en Hollande. Ses premieres amours.

LE Marquis de *Chateauneuf*, Ambassadeur à la Haye, m'emmena avec lui en qualité de Page, en 1713. J'y vis la fille cadette de Madame du *Noyer*; elle avoit de l'esprit & des graces. Je l'aimai, comme on aime la premiere fois, avec passion, avec emportement. Je la voyois depuis quelque temps malgré sa Mere. L'Ambassadeur craignoit que cette Dame ne me fit un affront qui rejailliroit sur lui. Il m'ordonna de garder la maison, ou de partir sur le champ. J'étois au désespoir ; j'écrivis à ma Maîtresse de se déguiser en Cavalier & de venir me voir. Cette entrevue fut découverte, & j'en fus la victime. Obligé de quitter la Haye, j'arrivai à Paris la veille de Noël, le cœur rempli d'amertume.

Monsieur de *Chateauneuf* avoit écrit à mon Pere une Lettre sanglante, dans laquelle il lui faisoit part des plaintes de Madame du *Noyer*. Mon Pere irrité obtint une Lettre de Cachet pour me faire enfermer, après m'avoir déshérité ; mais mes amis l'appaiserent.

Voilà, mon cher ami, dans la plus exacte

vérité, cette aventure qu'on a tant défigurée. On m'a fait le rival de *Cavalier* (*a*), qui étoit en Hollande six ans avant moi, & qui n'y fut qu'en passant. On a noirci Mademoiselle du *Noyer* (*b*) ; mais sa vertu l'a vengée. Elle est Pensionnaire du Roi, & vit d'ordinaire dans une terre qui lui appartient, & où elle nourrit les pauvres ; elle s'est acquise, auprès de tous ceux qui la connoissent, la plus grande considération. Son âge, son mérite, ses vertus, la famille respectable & nombreuse à laquelle elle appartient, les personnes du plus haut rang dont elle est alliée, devoient la mettre à l'abri de la calomnie ; mais la malignité du cœur humain reçoit avec avidité toutes les anecdotes vraies ou fausses.

(a) *Chef des Révoltés des Cevennes.*
(b) *M. de V. n'appelle la Mere de Mademoiselle du Noyer*, *que* la du Noyer. (*Voyez ses* Mensonges imprimés ;) *mais c'est pour rendre la fille plus respectable.*

LETTRE V.

Sur sa détention à la Bastille.

IL parut à la mort de *Louis* XIV. une petite Piece imitée des *J'ai vu* de l'Abbé *Regnier*. C'étoit un Ouvrage où l'Auteur passoit en revue tout ce qu'il avoit vu dans sa vie. Cette Piece est aussi négligée aujourd'hui qu'elle étoit alors recherchée. C'est le sort de tous les Ouvrages

qui n'ont d'autre mérite que celui de la Satyre. Cette Piece n'en avoit point d'autre, elle n'étoit remarquable que par les injures grossieres qui y étoient indignement répandues ; & c'est ce qui lui donna un cours prodigieux ; on oublia la bassesse du style en faveur de la malignité de l'Ouvrage. Elle finissoit ainsi : *J'ai vu ces maux & je n'ai pas vingt ans.*

Comme je n'avois pas vingt ans alors, plusieurs personnes crurent que j'avois mis par-là mon cachet à cet indigne Ouvrage ; on ne me fit pas l'honneur de croire que je pusse avoir assez de prudence pour me déguiser. L'Auteur de cette misérable Satyre ne contribua pas peu à la faire courir sur mon nom, afin de mieux cacher le sien. Quelques-uns m'imputerent cette Piece par malignité, pour me décrier & pour me perdre. Quelques autres, qui l'admiroient bonnement, me l'attribuerent pour m'en faire honneur. Ainsi un Ouvrage que je n'avois point fait, & même que je n'avois point encore vu alors, m'attira de tous côtés des malédictions & des louanges.

Je me souviens que, passant alors par une petite Ville de Province, les beaux esprits du lieu me prierent de leur réciter cette Piece, qu'ils disoient être un chef-d'œuvre. J'eus beau leur répondre que je n'en étois point l'Auteur, & que la Piece étoit misérable, ils ne m'en crurent point sur ma parole ; ils admirerent ma retenue ; & j'acquis ainsi, auprès d'eux, sans y penser, la réputation d'un grand Poëte & d'un homme fort modeste.

Cependant ceux qui m'avoient attribué ce

malheureux Ouvrage, continuoient à me rendre responsable de toutes les sottises qui se débitoient dans Paris, & que moi-même je dédaignois de lire. Quand un homme a eu le malheur d'être calomnié une fois, il est sûr de l'être toujours, jusqu'à ce que son innocence éclate, ou que la mode de le persécuter soit passée; car tout est mode en ce Pays-là, & on se lasse de tout à la fin, même de faire du mal. Cette mode causa ma disgrace, & j'appris de bonne heure à savoir souffrir. (*a*)

(a) *Et à savoir se plaindre. Au reste les* J'ai vu *ne furent qu'un prétexte de la détention de M. de V. Il y avoit d'autres raisons; mais ce n'est pas à un Commentateur bénévole qu'il appartient de les dire.*

LETTRE VI.

Ouvrages de sa Prison; la Henriade.

AYant eu le malheur d'être prisonnier à la Bastille pendant près d'un an, sans papier & sans livres, j'y composai plusieurs Ouvrages, & les retins de mémoire. Mais la *Henriade* fut le seul que j'écrivis au sortir de la Bastille. Je n'en avois alors que six Chants, dont il ne reste aujourd'hui que le second, qui contient les massacres de la S. *Barthelemi*. Les cinq autres étoient très-foibles, & ont depuis été travaillés sur un autre plan; mais je n'ai jamais

rien pu changer à ce second Chant, qui est peut-être encore le plus fort de tout l'Ouvrage; preuve certaine que le succès est presque toujours dans le choix du sujet.

La santé que je perdis dans cette année de prison, & les infirmités continuelles dont je fus accablé depuis, ne me permirent de travailler à la *Henriade* que foiblement & de loin à loin.

En l'année 1723 il parut une Edition de ce Poëme sous le nom de la *Ligue*. L'Ouvrage étoit informe, tronqué, plein de lacunes; il y manquoit un Chant, & les autres étoient déplacés. De plus, il étoit annoncé comme un Poëme Epique, espece d'Ouvrage qui n'avoit jamais réussi dans la langue française, & dont le titre seul promettoit de l'ennui. Cependant la Mémoire de *Henri* IV est si chere aux Français, que ce Poëme fut lu avec assez d'indulgence, & on en fit même plus d'une Edition.

En l'année 1726, étant en Angleterre, j'y trouvai une protection générale & des encouragements que je n'aurois jamais pu espérer ailleurs. On y favorisa avec empressement l'impression d'un Ouvrage français écrit avec liberté, & d'un Poëme plein de vérité, sans flatterie.

La *Henriade* parut donc alors pour la premiere fois, sous son véritable nom, en dix Chants; & ce fut d'après les Editions de Londres que furent faites depuis celles d'Amsterdam, de la Haye & de Geneve, assez inconnues en France par l'interruption du commerce de la Librairie avec les Etrangers.

Cette générosité de la Nation Angloise ré-

tablit ma fortune, que des banqueroutes avoient totalement dérangée. Cependant il s'en falloit de beaucoup que je fusse traité de même par mes compatriotes. Mais Monsieur le Cardinal de *Tencin*, alors Ambassadeur de France à Rome, ayant autant de goût pour les Lettres que de génie pour les affaires, fit lire quelques morceaux de cet Ouvrage au Pape, & le Pape défendit à son Nonce de se prêter à la persécution qu'on vouloit me susciter.

Cependant environ quatre-vingt particuliers de Paris souscrivirent pour l'Edition de Londres entre les mains du Sieur *Tiriot*; mais cet argent ayant été malheureusement enlevé à ce Dépositaire, sans que ce fut sa faute, je remis entiérement cette dette, & je payai de mes deniers toutes les souscriptions de ceux qui n'eurent pas les commodités nécessaires pour faire venir l'Ouvrage d'Angleterre.

Cette Edition de Londres étoit précédée d'une Epitre dédicatoire que vous ne serez peut-être pas fâché de voir ici :

A LA REINE D'ANGLETERRE.

MADAME,

» C'est le sort de *Henri IV* d'être protégé
» par une Reine d'Angleterre; il a été appuyé
» par *Elizabeth*, cette grande Princesse qui étoit
» dans son temps la gloire de son sexe. A qui sa
» mémoire pourroit-elle être aussi bien confiée
» qu'à une Princesse dont les vertus personnel-
» les ressemblent tant à celles d'*Elizabeth*?

» Votre Majesté trouvera dans ce Livre des
» vérités bien grandes & bien importantes ; la
» morale à l'abri de la superstition ; l'esprit de
» liberté également éloigné de la révolte & de
» l'oppression ; les droits des Rois toujours as-
» surés, & ceux du peuple toujours défendus.

» Le même esprit dans lequel il est écrit me
» fait prendre la liberté de l'offrir à la ver-
» tueuse Epouse d'un Roi qui, parmi tant de
» Têtes couronnées, jouit presque seul de l'hon-
» neur sans prix de gouverner une Nation libre,
» & d'un Roi qui fait consister son pouvoir à être
» aimé, & sa gloire à être juste.

» Notre *Descartes*, le plus grand Philosophe
» de l'Europe avant que le Chevalier *Newton*
» parût, a dédié ses Principes à la célebre Prin-
» cesse Palatine *Elizabeth*, non pas, dit-il, parce
» qu'elle étoit Princesse ; car les vrais Philo-
» sophes respectent les Princes & ne les flattent
» point ; mais parce que, de tous ses lecteurs,
» il la regardoit comme la plus capable de sen-
» tir & d'aimer le vrai.

» Permettez-moi, MADAME, (sans me com-
» parer à *Descartes*,) de dédier de même la
« *Henriade* à votre Majesté, non-seulement par-
» ce qu'elle protege les Sciences & les Arts, mais
» encore parce qu'elle en est un excellent Juge.

» Je suis avec ce profond respect qui est dû
» à la plus grande vertu & au plus haut rang,
» &c. &c.

La Reine d'Angleterre accueillit favorable-
ment cette Dédicace, & le Roi m'envoya deux
mille écus, & protégea l'Auteur & l'Ouvrage.

L'un & l'autre étoient alors persécutés à Paris. On ne sauroit croire à quel point l'envie des Auteurs se signala. On écrivit cent Brochures calomnieuses contre moi ; on joua la *Henriade* sur le théatre qu'on nomme de la Comédie Italienne, & sur celui de la foire. Mais toute cette cabale & cet acharnement ne purent empêcher le succès de la *Henriade* ; on en fit plus de vingt Editions ; plusieurs chants en furent traduits en vers Italiens par le Marquis *Maffei*, par Monsieur *Ortolani* & par Monsieur *Menei* : il fut traduit entiérement en vers Anglois par Monsieur *Lokman*, & en vers Allemands par Madame *Godscheit* & par d'autres ; en vers Hollandois par Monsieur *Faitema*. La Lettre de Monsieur *Coschi*, célebre Lecteur de Pise, prouve le cas que les Italiens font de cet Ouvrage. Vous avez la traduction de cette Lettre faite par un Chambellan du Roi de Suede, qui étoit alors envoyé de Holstein à Paris.

En 1736 le Roi de Prusse, alors Prince Royal, fit commencer à Londres une Edition gravée de la *Henriade*, avec des vignettes à chaque page ; il honora même cette entreprise d'une Préface qu'il daigna composer lui-même, & cet honneur si rare fut le plus beau dédommagement de tout ce qu'eut à souffrir l'Auteur dans sa Patrie. L'avénement du Prince de Prusse au Trône, & les guerres qu'il eut à soutenir, empêcherent l'exécution d'un projet si honorable aux Arts ; mais qui exigeoit de très-grandes dépenses.

Dans le court séjour que je fis en Angleterre, j'appris assez d'Anglois pour écrire en cette

Langue. On imprima en effet à Londres, un Essai sur la Poésie Epique en Anglois, & il y en a cinq Editions. L'Abbé *des Fontaines* traduisit cet Ouvrage en Français & le fit imprimer à Paris chez *Chaubert* ; mais cet Auteur sachant médiocrement l'Anglois, fit plusieurs fautes considérables dans cette traduction, & je fus obligé d'en donner une version nouvelle moi-même ; c'est celle qu'on imprima à la fin du Poëme. J'y ai depuis changé beaucoup de choses, & c'est presque un Ouvrage nouveau aujourd'hui.

LETTRE VII.

Œdipe ; sortie de la Bastille.

J'Avois fait la Tragédie d'*Œdipe* avant que d'être renfermé à la Bastille. Je composai cette Piece à l'âge de dix-neuf ans ; elle fut jouée en 1718 quarante-cinq fois de suite. Ce fut le Sieur *Dufrêne*, célebre Acteur de mon âge, qui joua le rôle d'*Œdipe* ; Mademoiselle *Desmarès*, très-grande Actrice, joua celui de *Jocaste*, & quitta le théatre quelque temps après.

On a prétendu que je devois ma liberté à cette Tragédie. Voici ce que je lis dans une de ces Brochures dont nous sommes inondés. » Monsieur de *Voltaire* étoit à la Bastille lorsqu'on représentoit sa Tragédie d'*Œdipe*. Monsieur le Duc d'*Orléans* Régent, par ordre

» duquel il y étoit, s'étant trouvé à une des
» représentations de cette Piece, en fut si char-
» mé qu'il rendit la liberté au prisonnier.
» Monsieur de *Voltaire* vint sur le champ en re-
» mercier le Prince, qui lui dit : *Soyez sage &*
» *j'aurai soin de vous. Je vous suis infiniment*
» *obligé*, répondit Monsieur de *Voltaire*; *mais*
» *je supplie Votre Altesse de ne plus se charger*
» *de mon logement ni de ma nourriture.* «

Rien n'est plus faux, du moins par rapport à *Œdipe*. Ma liberté ne fut point une grace ; je ne la dus qu'à ma justification (*a*) ; celui qui avoit causé mon malheur, signa lui-même, les larmes aux yeux, le désaveu de sa calomnie, en présence de deux personnes de considération qui signerent après lui. Monsieur le Marquis de la V *** eut la bonté de faire voir ce certificat à Monseigneur le Régent, qui reconnut combien j'étois innocent, & qui m'honora de ses bienfaits.

Ne croyez pas que je les compte parmi les preuves de mon innocence, cette bonté pourroit n'être qu'une marque de sa clémence ; il étoit au nombre des Princes qui, par des bienfaits, savent lier à leur devoir ceux mêmes qui s'en sont écartés. Une preuve plus sure de mon innocence, c'est qu'il daigna dire que je n'étois point coupable.

Si *Œdipe* ne fut pas utile à ma liberté, il ne le fut pas davantage à mon repos. Vous savez que j'osai traiter ce sujet il y a quarante-sept ans. J'ai encore la Lettre de Monsieur *Dacier*,

(a) *C'est-à-dire à mes Parents & à leurs Protecteurs.*

à qui je montrai le troisieme Acte imité de *Sophocle*. Il m'exhorte, dans cette Lettre de 1714, à introduire les chœurs, & à ne point parler d'amour dans un sujet où cette passion est si impertinente. C'étoit me conseiller de me promener dans les rues de Paris avec la robe de *Platon*. J'eus bien de la peine seulement à obtenir que les Comédiens de Paris voulussent exécuter les chœurs qui paroissent trois ou quatre fois dans la Piece ; j'en eus bien davantage à faire recevoir une Tragédie presque sans amour. Les Comédiennes se moquerent de moi quand elles virent qu'il n'y avoit point de rôle pour l'Amoureuse. On trouva la Scene de la double confidence entre *Œdipe* & *Jocaste*, tirée en partie de *Sophocle*, tout-à-fait insipide. J'étois extrêmement jeune, je crus qu'ils avoient raison. Je gâtai ma Piece pour leur plaire, en affadissant par des sentiments de tendresse un sujet qui le comporte si peu. Le froid ressouvenir des anciennes amours de *Philoctete* & de *Jocaste* me paroît insupportable. Il y a d'ailleurs d'autres défauts, & sur-tout trop de déclamation. (*a*)

Si vous me demandez pourquoi je n'ai pas corrigé ce que je condamne, je répondrai qu'il y a souvent dans un Ouvrage des défauts qu'on est obligé de laisser malgré soi ; & d'ailleurs il y a peut-être autant d'honneur à avouer

(a) *Si M. de V. vouloit être aussi sincere sur ses autres Ouvrages, quels Eloges ne mériteroit-il point ! & que de Critiques anéantis ! Ils rentreroient dans leur état naturel, c'est-à-dire, dans le néant, dès que M. de V. feroit leur office.*

les fautes qu'à les corriger. J'ajouterai encore que j'en ai ôté autant qu'il en reste. Chaque représentation de mon *Œdipe* étoit pour moi un examen sévere, où je recueillois les suffrages & les censures du public, & j'étudiois son goût pour former le mien. Il faut que j'avoue que Monseigneur le Prince de *Conti* est celui qui me fit les critiques les plus judicieuses & les plus fines.

LETTRE VIII.

Mariamne ; querelles avec Rousseau.

LA *Mariamne* fut jouée en 1724 pour la premiere fois. *Baron*, qu'on a surnommé *l'Œsopus* des Français, joua le rôle d'*Hérode* ; mais il étoit trop vieux pour soutenir ce caractere violent. *Adrienne* le *Couvreur*, la meilleure Comédienne qui ait jamais été, représenta *Mariamne*. Je faisois mourir cette Princesse par le poison, que je lui donnois sur le théatre. C'étoit vers le temps des Rois que la Piece fut jouée ; un Petit-Maître dans le Parterre, voyant donner la coupe empoisonnée à *Mariamne*, s'avisa de crier, *la Reine boit*. Tous les Français se mirent à rire, & la Piece ne fut point achevée. On la redonna l'année suivante. On fit mourir *Mariamne* d'un autre genre de mort : la Piece eut quarante Représentations.

Le

Le Sieur *Rousseau*, qui commençoit à être un peu jaloux de l'Auteur, fit alors une *Mariamne*, d'après l'ancienne Piece de *Tristan*; il l'envoya aux Comédiens, qui n'ont jamais pu la jouer, & au Libraire *Didot*, qui n'a jamais pu la vendre. Ce fut-là l'origine de la longue querelle que j'ai eue avec lui. Il m'avoit loué jusqu'alors, mais il changea de ton.

Note sur la Lettre précédente.

Cela est vrai; voilà ce que je trouve dans une Lettre de Rousseau, datée de 1712, au sujet de M. de *Voltaire*, qu'on nommoit aussi *Arouet*. » J'ai reçu une fort jolie Lettre du jeune M. » *Arouet*, accompagnée d'une Ode dans laquelle » il y a beaucoup d'esprit. Je vous prie de lui » témoigner l'estime que je fais de sa personne » & de son mérite. « Dans une autre de 1715. » Vous me ferez plaisir de m'envoyer les Vers » de M. *Arouet*. C'est un jeune homme qui a » bien de l'esprit, & il en peut faire un bon » usage, s'il veut suivre les avis que je lui ai » donnés toutes les fois qu'il me les a deman» dés. « Dans une de 1719. » M. *Arouet* m'a » envoyé son *Œdipe* avec une fort belle Lettre; » je ne suis point surpris du grand succès de » cette Piece, elle le mérite assurément; & il » s'en faut bien peu qu'il n'ait atteint toute la » perfection dont son sujet étoit capable. « Enfin dans une autre de 1722 on trouve ces paroles remarquables. » Monsieur de *Voltaire* a » passé onze jours à Bruxelles; il a eu la bonté » de me confier son Poëme pendant cinq ou six

» jours. Je puis vous assurer que cela lui fera » un très-grand honneur. Notre Nation avoit » besoin d'un Ouvrage comme celui-là. L'éco» nomie en est admirable, & les Vers parfai» tement beaux, à quelques endroits près, » sur lesquels il est entré dans ma pensée. Je n'y » ai rien trouvé qui puisse être critiqué raison» nablement. « Je trouve encore dans une Lettre que *Rousseau* écrivit en 1719 à M. de *Voltaire* lui-même : » Il y a long-temps que je vous re» garde comme un homme destiné à faire un » jour la gloire de son siecle. « Et quelques pages après : » J'exige de vous une amitié aussi » sincere & aussi tendre que la mienne. « *Mais voyez l'Avertissement qui se trouve après la Lettre XL.*

LETTRE IX.

Brutus ; Voyage en Angleterre.

VOus avez déjà vu, mon cher ami, que j'étois en Angleterre en 1727. J'y passai deux années dans une étude continuelle de la langue & des chefs-d'œuvres des Anglois. C'est-là que naquit la Tragédie de *Brutus*. Vous vous souvenez que lorsque j'étois retiré à Wandsworth, chez mon ami Monsieur *Faukener*, ce digne & vertueux citoyen, je m'occupai chez lui à écrire en prose Angloise le premier Acte de cette Piece, à peu près tel qu'il est aujourd'hui en vers Français. Je vous en parlois quelquefois,

& nous nous étonnions qu'aucun Anglois n'eût traité ce ſujet, qui de tous eſt peut-être le plus convenable à votre Théatre. Vous m'encouragiez à continuer un Ouvrage ſuſceptible de ſi grands ſentiments. Mais à mon retour en France je me trouvai embarraſſé lorſque je voulus compoſer une Tragédie Françaiſe. Je m'étois preſque accoutumé à penſer en Anglois : je ſentois que les termes de ma langue ne venoient plus ſe préſenter à mon imagination avec la même abondance qu'auparavant ; c'étoit comme un ruiſſeau dont la ſource avoit été détournée. Enfin j'achevai *Brutus*.

Cette Tragédie fut jouée pour la premiere fois en 1730. C'eſt de toutes mes Pieces celle qui eut en France le moins de ſuccès aux Repréſentations ; elle ne fut jouée que ſeize fois, & c'eſt celle qui a été traduite en plus de langues, & que les Nations étrangeres aiment le mieux.

LETTRE X.

Lettres Philoſophiques : Querelle avec Jore.

J'Écrivis ces Lettres lorſque j'étois en Angleterre en 1727. Elles coururent longtemps manuſcrites. Monſieur *Lokman* les traduiſit en Anglois, & elles furent d'abord imprimées en cette langue. On fit enſuite de cette traduction Angloiſe une traduction Françaiſe ; ainſi de traduction en traduction, l'Ouvrage fut infiniment altéré. On y ajouta beaucoup de

choses qui n'étoient pas de moi. Enfin j'en fis une Edition avec le Sr *Jore*, Libraire de Rouen, en 1730. Un des hommes les plus respectables du Royaume, savant en Théologie comme dans les Belles-Lettres, m'avoit dit, en présence de dix personnes, chez Madame de *Fontaine-Martel*, qu'en changeant seulement vingt lignes dans l'Ouvrage, il mettroit son Approbation au bas. Sur cette confiance, je lui fis achever l'Edition. Six mois après, j'appris qu'il se formoit un parti pour me perdre, & que d'ailleurs M. le Garde des Sceaux ne vouloit pas que l'Ouvrage parût. Je fis ensevelir cette Edition, mais mon malheureux livre n'en vit pas moins le jour.

Jore m'avoit donné deux Exemplaires, dont l'un fut prêté à Madame de * * *, & l'autre, tout décousu, fut donné à F...., Libraire, qui se chargea de le faire relier pour Monsieur.... à qui il devoit être confié pour quelques jours. F...., par la plus lâche des perfidies, copia le livre toute la nuit, avec R...., petit Libraire de Paris, & tous deux le firent imprimer secretement. Ils attendirent que je fusse à la campagne, à soixante lieues de Paris, pour mettre au jour leur larcin. La premiere Edition qu'ils en firent étoit presque débitée, & je ne savois pas que le livre parût. J'appris cette triste nouvelle & l'indignation du Gouvernement qui rejaillit sur moi.

Cette malheureuse Edition fut encore la source d'une querelle entre moi & l'Imprimeur. On le porta à m'intenter un procès, & on composa sous son nom un *Factum* odieux, qui fut con-

damné & supprimé juridiquement. *Jore* reconnut son tort & le répara. Il m'écrivit une Lettre pour me témoigner son regret du mal que d'autres avoient fait en se servant de son nom. La voici.

MONSIEUR,

» Je vous supplie d'excuser le mauvais état » de ma fortune & la soustraction de tous mes » papiers, qui m'a empêché jusqu'ici de recon» noître le mauvais procédé de ceux qui ont » abusé de mon malheur pour me forcer, en » me trompant, à vous faire un procès injuste, » & à laisser imprimer un *Factum* odieux. Je » les désavoue tous deux entiérement. La malice » de votre ennemi n'a servi qu'à me faire encore » mieux reconnoître la bonté de votre caractere. » Ayez celle de me pardonner d'avoir écouté de » si mauvais conseils. Je vous jure que je m'en » suis repenti au moment même que j'avois le » malheur de laisser agir si indignement contre » vous. J'ai bien reconnu combien on m'avoit » trompé. Vous n'ignorez pas la méchanceté de » celui qui m'a conseillé; voilà à quoi elle s'est » portée: on s'est servi de moi pour vous nuire. » J'en suis si fâché que je vous promets de » ne jamais voir ceux qui m'ont forcé à vous » manquer à ce point, & je réparerai le tort » extrême que j'ai eu, par l'attachement cons» tant que je veux vous vouer toute ma vie, » comme à mon ancien bienfaiteur. Je vous » prie, MONSIEUR, de me rendre votre bien» veillance, & de croire que mon cœur n'a

» jamais eu de part à la malice de vos enne-
» mis. Oui, c'eſt mon ſeul cœur qui m'engage
» à vous le dire; & j'ai l'honneur d'être avec
» un très-profond reſpect, MONSIEUR,
» Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur.

A Paris ce 30 décembre 1738.

Note ſur la Lettre précédente.

François Jore, Imprimeur-Libraire de Rouen, logea chez lui M. de V. pendant un ſéjour de ſept mois qu'il y fit en 1731, déguiſé en Seigneur Anglois. Après avoir paſſé quelque temps à la ville, il alla rétablir ſa ſanté à la campagne, où il vécut, comme dans l'âge d'or, d'herbes, d'œufs frais & de laitage. Milord V***, reconnoiſſant envers ſon hôte, partit pour Paris, en payant ſur le pied de dix ſols par jour un valet arrêté à vingt, en donnant vingt-quatre ſols à la ſervante & ſix livres à la jardiniere qui lui fourniſſoit ces aliments champêtres.

Dès qu'il fut arrivé à la Capitale, il écrivit à *Jore* de venir le trouver pour une affaire importante; le Libraire obéit & ſe rendit chez Madame de *Fontaine-Martel*, où il avoit établi ſon domicile juſqu'à la mort de cette Dame, après laquelle il prit la maiſon du Sieur des *Moulins*, Marchand de Bled & ſon Aſſocié dans ce commerce.

La grande affaire dont il s'agiſſoit, étoit l'impreſſion des *Lettres Philoſophiques*, pour leſquelles il diſoit avoir une permiſſion verbale. Ce Livre faiſant un bruit ſcandaleux, M. de

V. trouva un expédient admirable pour se tire d'affaire. *Jore* étoit en procès avec *Ferrand* Imprimeur de Rouen, qui avoit contrefait u Livre dont son Confrere avoit le privilege M. de V. conseilla à *Jore* de faire donner sou main le manuscrit de son Ouvrage à *Ferrand*; il n manquera pas, lui dit-il, de tomber dans le piege de l'imprimer; l'Edition sera saisie à propos, & les Supérieurs instruits que le Manuscrit m'a ét volé, ne me rendront pas responsable des Edi tions qui pourront paroître. Par ce moye j'aurai la liberté de publier la mienne sans obs tacle; & nous serons l'un & l'autre à l'abri.

Cependant un Exemplaire de l'Edition de *Jo* prêté à M. de V., servit à une contrefaçon & toute l'Edition du Libraire de Rouen ayan été surprise, il fut destitué de sa Maîtrise pa un Arrêt du Conseil au mois de septembre 173. Réduit à la misere, il demanda à M. de V. l paiement de l'impression de son Livre. C Poëte, pour se mettre à couvert de toutes pou suites, avoit écrit deux Lettres au Magistrat dans lesquelles il accusoit *Jore* d'avoir mis a jour son Edition, malgré l'offre qu'il lui avo faite d'en payer le prix.

Il reçut ce Libraire assez mal; enfin, aprè plusieurs négociations, il proposa de coupe la dette par la moitié. *Jore* ne pouvant rie obtenir davantage, le fit assigner. L'illustr Poëte s'avança jusqu'à cent pistoles; on l en demandoit cent quarante. Ces offres n'étar point acceptées, il opposa à *Jore* une fin de no recevoir. Ce fut alors que cet Imprimeur pu blia le fameux Mémoire, où il devoile s

manœuvres touchant la vente de ses Ouvrages, qu'il fait imprimer à ses frais. Après en avoir détaillé par lui-même une partie, il vend, dit-il, à un Libraire le surplus de l'édition, qui tombe tout de suite par une nouvelle.

Le Mémoire de *Jore* montroit M. de V. sous des couleurs trop odieuses pour qu'il ne cherchât pas à le faire supprimer; il obtint en effet une suppression; mais ce fut après s'être arrangé avec le Libraire, qui, séduit par les espérances qu'on lui donnoit, promit d'écrire une Lettre pour réparer le tort qu'il avoit eu de lui déclarer un procès injuste. M. de V. fit lui-même le modele de la Lettre; & c'est celle qu'on a vu ci-devant. Mais cette Lettre, remede imaginaire à des maux très-réels, ne détruisit en aucune façon l'impression que les Faits avancés dans le Mémoire de *Jore*, au sujet du commerce de V. en Manuscrits, avoient fait sur le Public.

LETTRE XI.

Zaïre.

CEtte Piece fut représentée le 13 août 1732. Plusieurs Dames m'avoient reproché qu'il n'y avoit pas d'amour dans mes Tragédies. Je leur répondis que je ne croyois pas que ce fût la véritable place de l'amour; mais puisqu'il falloit absolument des Héros

amoureux, il en feroit tout comme un autre. La Piece fut àchevée en 18 jours. Elle eut un grand succès. On l'appelle à Paris *Tragédie Chrétienne*, & on l'a jouée fort souvent à la place de *Polyeucte.*

Zaïre est la premiere Piece de Théatre dans laquelle j'aie osé m'abandonner à toute la sensibilité de mon cœur. C'est la plus tendre des Tragédies que j'aie faites. Je croyois, dans l'âge même des passions les plus vives, que l'amour n'étoit point fait pour le Théatre Tragique. Je ne regardois cette foiblesse que comme un défaut charmant qui avilissoit l'art des *Sophocle.*

Je cherchai du moins à couvrir cette passion de toute la bienséance possible; & pour l'ennoblir, je crus devoir la mettre à côté de ce que les hommes ont de plus respectable. L'idée me vint de faire contraster dans un même tableau, d'un côté l'honneur, la naissance, la patrie, la Religion; & de l'autre, l'amour le plus tendre & le plus malheureux; les mœurs des Mahométans & celles des Chrétiens; la Cour d'un Soudan & celle d'un Roi de France; & de faire paroître pour la premiere fois des Français sur la Scène Tragique. Je n'ai pris dans l'Histoire que l'époque de la guerre de Saint *Louis*; tout le reste est entiérement d'invention. L'idée de cette Piece étant si neuve & si fertile, s'arrangea d'elle-même; & au lieu que le plan d'*Eriphile* (*a*) m'avoit beaucoup coûté, celui de *Zaïre* fut fait en un seul jour; &

(a) *Mauvaise Piece qui n'eut aucun succès.*

l'imagination échauffée par l'intérêt qui régnoit dans ce plan, acheva la Piece en vingt-deux jours.

Il entre peut-être un peu de vanité dans cet aveu : car où est l'Artiste sans amour-propre ? mais je devois cette excuse au Public, des fautes & des négligences qu'on a trouvées dans ma Tragédie.

LETTRE XII.

A MONSIEUR ***.

Le Temple du Goût.

VOus avez vu, & vous pouvez rendre témoignage comment cette bagatelle fut conçue & exécutée. C'étoit une plaisanterie de Société; vous y avez eu part comme un autre; chacun fournissoit ses idées; & je n'ai guere eu d'autre fonction que celle de les mettre par écrit.

Monsieur de *** disoit que c'étoit dommage que *Bayle* eût enflé son Dictionnaire de plus de deux cens Articles, de Ministres & de Professeurs Luthériens ou Calvinistes; qu'en cherchant l'article de *César*, il n'avoit rencontré que celui de *Jean Césarius*, Professeur à Cologne. Vous m'assuriez tous que vous aviez été assez ennuyés en lisant l'Histoire de l'Académie Française, &c. &c. &c.

Enfin, voilà ce qui nous amusa pendant plus de quinze jours. Les idées se succédoient les unes aux autres; on changeoit tous les soirs

quelque chose ; & cela a produit sept ou huit Temples du goût absolument différents.

Un jour nous y mettions les Etrangers, le lendemain nous n'admettions que les Français. Les *Maffëi*, les *Pope*, les *Bononcini* ont perdu à cela plus de cinquante vers, qui ne sont pas fort à regretter. Quoi qu'il en soit, cette plaisanterie n'étoit point du tout faite pour être publique.

Une des plus mauvaises & des plus infidelles copies d'un des plus négligés brouillons de cette bagatelle, ayant couru dans le monde, a été imprimée sans mon aveu ; & celui qui l'a donnée, quel qu'il soit, a très-grand tort.

Peut-être fait-on plus mal encore de donner cette nouvelle Edition : il ne faut jamais prendre le Public pour le confident de ses amusements ; mais la sottise est faite, & c'est un de ces cas où l'on ne peut faire que des fautes, &c. &c.

LETTRE XIII.

Epître sur la calomnie. Son Portrait.

CEtte Epître est de l'an 1734 ; je l'adressai à Madame la Marquise du *Châtelet*, à laquelle j'avois dédié, deux années auparavant, l'Ode sur le Fanatisme. Elle fit beaucoup de bruit ; & les amis de *Rousseau* en firent une Edition, dans laquelle on glissa le nom de *Crosat*. (a) Je ne

(a) *Sont-ce les Ennemis de M. de V. qui ont glissé tant de noms illustres dans ses Ouvrages imprimés à Geneve ?*

connoiſſois & n'avois jamais vu ni M. *Croſat* l'ainé, ni Monſieur ſon frere ; mais on vouloit me faire un ennemi de plus.

On publia vers le même temps mon Portrait, que vous avez vu depuis à la fin de l'*Oracle des nouveaux Philoſophes*. Il n'eſt pas, je crois, reſſemblant. J'ai beaucoup plus de défauts qu'on ne m'en reproche dans cet Ouvrage, & je n'ai pas les talents qu'on m'y attribue ; mais je ſuis bien certain que je ne mérite point les reproches d'inſenſibilité & d'avarice que l'on me fait. Mon amitié pour vous me juſtifie de l'un, & mon bien prodigué à mes amis me met à couvert de l'autre. Quiconque eſt tant ſoit peu homme public eſt sûr d'être calomnié ; c'eſt un privilege dont je jouis depuis long-temps. On m'a dit que quelque bonne ame avoit fait un Portrait un peu moins méchant ; mais qu'on s'eſt bien donné de garde de le laiſſer imprimer. On a raiſon, les critiques empêchent les gens de broncher, & on ſe gâte par les louanges.

LETTRE XIV.

Alzire. Anecdote ſur M. le Franc.

J'Avois compoſé cette Tragédie avec beaucoup de ſoin. Le contraſte des mœurs Européennes & des mœurs Américaines régnoit dans toute la Piece. Mais j'avois peur d'y avoir mis plus de travail que de génie. Je craignois la haine opiniâtre de mes ennemis, & je me

tenois loin de toute espece de Théatre, lorsque j'appris qu'une personne instruite du sujet de ma Tragédie en avoit parlé à M. *le Franc*, qui se hâtoit de bâtir sur mon fonds (*a*) & de faire jouer sa Piece. Je fus obligé d'écrire cette Lettre aux Comédiens, qu'il tâchoit de gagner. Je crois devoir la remettre sous vos yeux; elle porte son explication avec elle:

» Je ne sais, MESSIEURS, si vous avez lu » une Tragédie que j'avois composée il y a deux » ans, & dont je lus même chez moi les pre- » mieres Scenes à Monsieur *du Fresne*. Je n'au- » rois jamais osé la présenter au Théatre. La » singularité du sujet, la défiance où je dois tou- » jours être sur mes foibles Ouvrages, & le nom- » bre de mes ennemis, m'avoient fait prendre » le parti de ne la jamais exposer au Public. » J'ai appris que M. *L. F.* s'étant fait rendre » compte, il y a un an, du sujet de ma Piece, » en a depuis composé une à peu près sur le » même plan, & qu'il s'est hâté de vous la » lire. Vous sentez bien, MESSIEURS, que » tout le mérite de ce sujet consiste dans la » peinture des mœurs Américaines, opposée » au portrait des mœurs Européennes. Du moins » c'est-là mon seul Ouvrage. Je ne doute pas » que M. *L. F.*, qui a au-dessus de moi les talents » de l'esprit & l'imagination que donne la jeu- » nesse, n'ait embelli son Ouvrage par des

(a) *C'est une pure fable, & les alarmes de M. de V. étoient déplacées. C'est pourtant cette chimere qui a donné naissance, 25 ans après, à toutes les gentillesses dont le sage Philosophe des* Délices *a inondé Paris contre* M. L. F.

» ressources qui m'ont manqué. Mais il arriveroit » que, si sa Piece étoit jouée la premiere, la » mienne ne paroîtroit plus qu'une copie de la » sienne; au lieu que si sa Tragédie n'est jouée » qu'après, elle se soutiendra toujours par ses » propres beautés. Je n'aurois jamais travaillé » sur un plan choisi par M. *L. F.* La considé- » ration & l'estime que j'ai pour lui m'en au- » roient empêché, autant que la crainte de me » trouver son rival.

» Il s'est dispensé d'un égard que j'aurois eu. » Au reste, MESSIEURS, soyez persuadés que » si je crains de passer après lui, c'est unique- » ment parce que ma Piece ne soutiendroit » pas la comparaison de la sienne. Votre in- » térêt s'accorde en cela avec le plaisir du Pu- » blic, qui applaudira toujours à M. *L. F.* en » quelque temps que son Ouvrage paroisse, & » la justice exige que celui qui a inventé le » sujet passe avant celui qui l'a embelli. Je n'au- » rai que la préférence dangereuse & passagere » d'être exposé le premier à la censure du Public. » J'ai l'honneur d'être avec l'estime que j'ai pour » ceux qui cultivent les beaux Arts, & avec la » reconnoissance que je dois à ceux qui ont si » souvent orné mes foibles productions, & fait » pardonner mes fautes, " Votre, &c. &c. &c.,

J'obtins des Comédiens ce que je demandois d'eux. Ma Piece fut jouée & applaudie.

LETTRE XV.

Succès d'Alzire.

A MONSIEUR ***.

LE succès de mes Américains est d'autant plus flatteur pour moi, mon cher Monsieur, qu'il justifie votre amitié pour ma personne & votre goût pour mes Ouvrages. J'ose vous dire que les sentiments vertueux qui sont dans cette Piece sont dans mon cœur, & c'est ce qui fait que je compte beaucoup plus sur l'amitié d'une personne comme vous, dont je suis connu, que sur les suffrages d'un public toujours inconstant, qui se plaît à élever des idoles pour les détruire, & qui depuis long-temps passe la moitié de l'année à me louer & l'autre à me calomnier. Je souhaiterois que l'indulgence avec laquelle cet Ouvrage vient d'être reçu, pût encourager notre grand Musicien *Rameau* à reprendre en moi quelque confiance & à achever son Opéra de *Samson* sur le plan que je me suis toujours proposé. J'avois travaillé uniquement pour lui: je ne m'étois écarté de la route ordinaire dans le Poëme que parce qu'il s'en écarte dans sa Musique. J'ai cru qu'il étoit temps d'ouvrir une carriere nouvelle à l'Opéra. Comme sur la Scene Tragique les beautés de *Quinault* & de *Lully* sont devenues des lieux communs, il y aura peu de gens assez hardis pour conseiller à Monsieur

Rameau de faire de la Musique pour un Opéra dont les deux premiers Actes sont sans amour ; mais il doit être assez hardi pour se mettre au-dessus du préjugé. Il doit m'en croire & s'en croire lui-même. Il peut compter que le rôle de *Samson*, joué par *Chassé*, fera autant d'effet au moins que celui de *Zamore* joué par *Dufresne* : tâchez de persuader cela à cette tête à doubles croches. Que son intérêt & sa gloire l'encouragent ; qu'il me promette d'être entiérement de concert avec moi ; sur-tout qu'il n'use pas sa Musique en la faisant jouer de maison en maison. Qu'il orne de beautés nouvelles les morceaux que je lui ai faits. Je lui enverrai la piece quand il voudra. Monsieur de *Fontenelle* en sera l'Examinateur. Je me flatte que M. le Prince de *Carignan* le protégera, & qu'enfin ce sera de tous les Ouvrages de ce grand Musicien celui qui, sans contredit, lui fera le plus d'honneur.

A Cirey, fevrier 1736.

LETTRE XVI.

Correspondance avec le Roi de Prusse.

J'Ai reçu une Lettre bien singuliere du Prince Royal de Prusse. Je vous en enverrai une copie. Il m'écrit comme *Julien* écrivoit à *Libanius* : c'est un Prince Philosophe ; c'est un homme, & par conséquent une chose bien rare. Il n'a que

vingt-quatre ans ; il méprise le Trône & les plaisirs, & n'aime que la science & la vertu. Il m'invite à le venir trouver ; mais je lui mande qu'on ne doit jamais quitter ses amis pour des Princes, & je reste à Cirey. Si *Gresset* va à Berlin, apparemment qu'il aime moins ses amis que moi. J'ai envoyé à notre ami *Tiriot* la réponse de *Libanius* à *Julien*. Il doit vous la communiquer.

A Cirey le 10 septembre 1736.

LETTRE XVII.

L'Enfant prodigue.

CEtte Piece fut d'abord un secret entre Monsieur d'*Argental*, Mademoiselle *Quinault* & moi. Je la composai dans quinze jours ; mais le secret fut bientôt éventé. Elle fut jouée le 10 octobre 1736, & eut environ trente représentations. Les Juges peu éclairés la mirent sur le compte de diverses personnes très-estimées ; mais les gens de goût penserent qu'elle étoit de moi, quoique le style de la *Henriade* & d'*Alzire* soit si différent de celui de cette Comédie, qu'il ne permet guere d'y reconnoître la même main.

LETTRE XVIII.

Le Mondain.

CE badinage fut composé en 1736, immédiatement après le succès de la Tragédie d'*Alzire*. Ce succès anima tellement mes ennemis littéraires, que l'Abbé *des Fontaines* alla dénoncer cette petite plaisanterie à un Prêtre nommé C..... qui avoit du crédit sur l'esprit du Cardinal de *Fleury*. *Des Fontaines* falsifia l'Ouvrage, y mit des vers de sa façon, comme il avoit fait à la *Henriade*. L'Ouvrage fut traité de scandaleux, & l'Auteur de la *Henriade*, de *Mérope*, de *Zaïre*, fut obligé de s'enfuir de sa patrie. Le Roi de Prusse m'offrit alors le même asyle qu'il me donna depuis; mais j'aimai mieux alors aller retrouver mes amis dans ma patrie, après avoir fait quelque séjour en Hollande.

LETTRE XIX.

De Madame la Marquise du Châtelet à Monsieur Berger (a), *après le départ de M. de Voltaire pour la Hollande.*

VOus donnez, MONSIEUR, des conseils à Monsieur de *Voltaire*, dont il n'a pas besoin. Il n'a jamais écrit ni contre le Gouver-

(a) *Ami de Monsieur de Voltaire.*

nement ni contre la Religion. Il respecte l'un & l'autre. Tous ses Ouvrages portent le caractere d'un bon Citoyen & d'un Chrétien éclairé. Je ne citerai que la *Henriade* & *Alzire*, qui devoient servir de témoignages de sa façon de penser, & de défense contre les petits Ouvrages qu'on lui attribue, ou qu'on envenime. Votre amitié s'est emportée trop loin. Vous auriez dû observer un peu davantage que de donner de pareils conseils à votre ami, c'est le supposer coupable, & risquer que les gens qui peuvent voir vos lettres croient qu'il a mérité les injustices qu'il essuie. Il attendoit d'une amitié sage & éclairée comme la vôtre, que, bien-loin de lui reprocher un badinage innocent, que ses ennemis ont apparemment falsifié, vous vous éleveriez avec force & avec courage contre la basse jalousie & la superstition de ceux qui osent le condamner. Il n'en sent pas moins vivement l'intérêt que vous prenez à ce qui le regarde. Vous croyez bien qu'il est à présent à l'abri d'être accablé par la persécution. En quelque lieu du monde qu'il soit obligé de vivre, je suis sûre que vous n'oublierez jamais l'amitié & la considération que vous avez pour lui, & que ces deux sentiments régleront toujours vos démarches sur ce qui le regarde. Il vous aime & vous estime véritablement. Il faut espérer qu'un jour on rendra plus de justice dans son pays à un homme qui en fait la gloire, ainsi que celle de l'humanité.

TAYLOR INST. OXFORD

LETTRE XX.

Eléments de la Philosophie de Newton.

A Cirey le 14 mai 1738.

IL y a long-temps que je ne m'occupe uniquement que de Physique. Je ne comptois pas que les *Eléments de Newton* (a) parussent si-tôt. Je ne les ai point encore ; mais ce que je peux dire, c'est qu'il n'y a point d'exemple d'une audace & d'une impertinence pareille, de la part des Libraires de Hollande. Ils n'ont pas attendu la fin de mon Manuscrit. Ils osent donner le livre imparfait, non-corrigé, sans table, sans errata. Les quatre derniers Chapitres manquent absolument. Je ne conçois pas comment ils en peuvent vendre deux Exemplaires. Leur précipitation mériteroit qu'ils fussent ruinés. Ils se sont empressés, graces à l'*Auri sacra Fames*, de vendre le livre ; & le public curieux & ignorant, l'achete comme on va en foule à une piece nouvelle. L'affiche de ces Libraires est digne de leur sottise. Leur Titre n'est point assurément celui que je destinois à cet Ouvrage ; ce n'étoit pas même ainsi

(a) *Cette Edition se faisoit du consentement de M. de V., qui avoit revu une partie des planches & des épreuves ; mais quand un livre est mauvais, il est bon d'en faire retomber la sottise sur l'Imprimeur.*

qu'étoit ce Titre dans les premieres feuilles imprimées que j'ai eues & que j'ai envoyées à Monsieur le Chancellier. Il y avoit simplement : *Eléments de la Philosophie de Newton.* Il faut être un vendeur d'Orviétan pour y ajouter : *à la portée de tout le monde ;* & un imbécille pour penser que la Philosophie de *Newton* puisse être à la portée de tout le monde. Je crois que quiconque aura fait des études passables & aura exercé son esprit à réfléchir, comprendra aisément mon livre ; mais si l'on s'imagine que cela peut se lire entre l'Opéra & le souper, comme un conte de la *Fontaine*, on se trompe assez lourdement. C'est un livre qu'il faut étudier. Quand M. *Algarotti* me lut ses Dialogues sur la lumiere, je lui donnai l'éloge qu'il méritoit, d'avoir répandu infiniment d'esprit & de clarté sur cette belle partie de la Physique ; mais alors il avoit peu approfondi cette matiere. L'esprit & les agréments sont bons pour des vérités qu'on effleure. Les *Dialogues des Mondes*, qui n'apprennent pas grand'chose & qui d'ailleurs sont trop remplis de la misérable hypothese des tourbillons, sont pourtant un livre charmant, par cela même que le livre est d'une Physique peu recherchée, & que rien n'y est traité à fond ; mais si M. *Algarotti* est entré, depuis notre derniere entrevue à Cirey, dans un plus grand examen des principes de *Newton*, son Titre *Per le Dame* ne convient point du tout, & sa Marquise imaginaire devient assez déplacée. C'est ce que je lui ai dit, & voilà pourquoi j'ai commencé par ce trait qu'on me reproche, en parlant à une Philosophe plus

réelle : je n'ai eu aucune intention de choquer l'Auteur des *Mondes*, que j'estime comme un des hommes qui font le plus d'honneur à ce monde-ci. C'est ce que je déclare publiquement dans les Mémoires envoyés à tous les Journaux.

NOTE au sujet de la Lettre précédente, tirée des Mémoires sur Monsieur de Fontenelle, *par Monsieur l'Abbé* Troublet.

Comme je travaillois au Journal des Savants lorsque Monsieur de *Voltaire* publia pour la premiere fois les *Eléments de Newton*, il me fit remettre un Mémoire sur l'Edition Hollandoise de ce Livre, pour être inséré dans le Journal. Il y relevoit beaucoup de fautes de toute espece dans les premieres feuilles de cette Edition, les seules qu'il eut encore vues ; lorsqu'elles lui furent toutes parvenues, il me fit l'honneur de m'écrire que ces fautes étoient *en si grand nombre & si considérables*, que le *Mémoire* qu'il m'avoit envoyé *devenoit entiérement inutile.* Quelques jours après il me dit, dans une nouvelle Lettre, que depuis sa derniere, les *Libraires Hollandois lui avoient promis de corriger leur misérable Edition, & qu'il devoit avoir pour eux la condescendance de ne la point décrier.* Le Mémoire ne fut donc pas imprimé ; mais les *Eléments*, &c. l'ayant été ensuite plus correctement à Londres, feue Madame la Marquise du *Châtelet* m'envoya de Cirey, où Monsieur de *Voltaire* étoit alors avec elle, une Lettre concernant une espece d'Extrait de l'Ouvrage, pour être inserée dans le *Journal des Savants.* On la trouvera en septembre 1738. Cette Let-

tre & cet Extrait font de Madame du *Châtelet* même. Elle ne m'en difoit rien dans la Lettre particuliere qu'elle y joignit ; mais je la devinai. Je le lui écrivis ; dans la réponfe dont elle m'honora, elle m'avoua que j'avois bien deviné.

M. de *Voltaire* avoit ajouté à fon Mémoire un *poft-fcriptum* affez étendu fur Monfieur de *Fontenelle*. En voici l'occafion.

Les Eléments, &c. dans l'Edition Hollandoife & dans plufieurs des fuivantes, commençoient par un Avant-propos qui a difparu depuis, où l'Auteur, parlant à Madame du *Châtelet*, lui difoit :

„ Ce n'eft point ici une Marquife ni une Phi-
„ lofophe imaginaire. L'étude folide que vous
„ avez faite de plufieurs nouvelles vérités, &
„ le fruit d'un travail refpectable, font ce
„ que j'offre au Public pour votre gloire, pour
„ celle de votre fexe & pour l'utilité de quicon-
„ que voudra cultiver fa raifon & jouir fans peine
„ de vos recherches. Il ne faut point s'attendre
„ à trouver ici des agréments. Toutes les mains
„ ne favent pas couvrir de fleurs les épines des
„ Sciences; je dois me borner à tâcher de bien
„ concevoir quelques vérités, & à les faire voir
„ avec ordre & clarté. Ce feroit à vous à leur prê-
„ ter des ornements." Voici maintenant l'addition que Monfieur de *Voltaire* fit à fon Mémoire.

„ On vient de m'avertir qu'on fait une appli-
„ cation auffi mal fondée qu'injurieufe de ces
„ mots par lefquels j'avois commencé *ces Effais*
„ *fur les Eléments de Newton : Ce n'eft point ici*
„ *une Marquife, ni une Philofophe imaginaire.*
„ Je fuis fi éloigné d'avoir eu en vue *l'Auteur*

„ *de la Pluralité des Mondes*, que je déclare
„ ici publiquement que je regarde son Livre
„ comme un des meilleurs qu'on ait jamais
„ faits, & l'Auteur comme un des plus esti-
„ mables qui aient jamais été. Je ne suis pas
„ accoutumé à trahir mes sentiments ; d'ailleurs
„ je ne crois pas qu'il soit possible de penser
„ autrement.

„ Lorsque j'eus l'honneur d'entendre à Cirey
„ les Dialogues Italiens de M. *Algarotti*, dans
„ lesquels les principaux fondements de la Phi-
„ losophie de *Newton* me paroissoient établis
„ avec beaucoup d'esprit, & ceux de *Descartes*
„ ruinés avec force, je m'engageai de mon côté
„ à combattre en français pour la même cause,
„ quoiqu'avec des armes extrêmement inégales.
„ Je suppliai la personne respectable chez qui
„ nous étions de souffrir que je misse son nom
„ à la tête des Eléments d'une Philosophie
„ qu'elle entend si bien ; & M. *Algarotti* nous
„ dit que pour lui, puisque son Ouvrage étoit
„ un Dialogue supposé & dans le goût de la
„ *Pluralité des Mondes*, il le dédieroit à M.
„ de *Fontenelle*. Je dis à M. *Algarotti* que j'étois
„ très-fâché de voir une Marquise en l'air dans
„ son Ouvrage, & qu'il ne falloit point mettre
„ un Etre imaginaire à la tête des vérités so-
„ lides. Voilà ce qui donna lieu à ce commen-
„ cement de mes Eléments, comme la Dame
„ illustre & M. *Algarotti* peuvent en rendre té-
„ moignage. J'ajouterai seulement qu'il seroit
„ difficile de savoir qui de nous trois estime
„ plus l'*Auteur des Mondes* & étudie plus sou-
„ vent ses extraits de l'Académie ; ce n'est pas
moi

„ moi qui en profite le plus : voilà tout ce que „ je puis dire, & j'ai de quoi confondre toute „ application maligne qu'on voudroit faire. "

Dans la Lettre où M. de *Voltaire* m'avoit dit que son Mémoire étoit devenu inutile, il y avoit par *post-scriptum* : „ A l'égard du petit „ article sur l'estime infinie que j'ai pour M. „ de *Fontenelle*, & sur l'application qu'on fait „ du commencement de mon Livre, c'est ce qui „ me tient le plus au cœur. "

Enfin dans une Lettre que M. de *Voltaire* m'écrivit quelques jours après la précédente, je trouvai encore ce *post-scriptum.*

„ Je prie que l'article concernant l'*Auteur* „ des *Mondes* subsiste toujours. «

L'Article eut le sort du Mémoire ; il ne subsista point, & ne fut point imprimé dans le *Journal des Savants*. On sera sans doute curieux d'en savoir la raison, M. de *Voltaire* me permettra de la dire. M. l'Abbé *Bignon*, qui présidoit alors au Journal, se défiant (*a*) un peu de la sincérité de l'Article, crut que le Public s'en défieroit aussi, & en conclut qu'il ne pouvoit que faire tort à M. de *Fontenelle* & à M. de *Voltaire* même. On voit bien que je ne pensois pas comme lui, puisque je fais imprimer ce petit morceau. Je savois pourtant, comme lui, que M. de *Voltaire* avoit souvent plaisanté, tant de vive voix que par écrit, sur le compte de M. de *Fontenelle*. Je sais

(a) *Cette défiance étoit placée, car M. de* Voltaire *faisoit alors le* Micromégas, *où M. de* Fontenelle *est très-peu ménagé.*

qu'il l'a fait encore depuis, & peut-être le fera-t-il encore. Mais un bon mot ne prouve rien, pas même le ſentiment de celui qui le dit. Il ſe préſente, on le lâche: on va même juſqu'à l'écrire, juſqu'à en faire une Epigramme. Cela ne prouve pas davantage. *Le Français*, dit quelque part l'Abbé *du Bos*, *ne mépriſe pas tout ce dont il rit*, & M. de *Voltaire* eſt plus Français qu'un autre. Enfin il vaut trop lui-même, & à trop d'égards, pour ne pas ſentir tout ce que vaut M. de *Fontenelle*.

Les témoignages d'eſtime qu'il a donnés à M. de *Fontenelle* doivent paroître d'autant plus ſinceres qu'il y a mis des reſtrictions. Je ſais qu'il en eſt de malignes & d'odieuſes, qui ne reſtreignent pas ſeulement, mais qui détruiſent & anéantiſſent, & d'un éloge font une Satyre d'autant plus cruelle, qu'elle eſt plus perfide. Mais il me ſemble qu'il n'en eſt pas de même de celle de M. de *Voltaire*. Et, par exemple, voici ce que je trouve dans une Lettre qu'il m'écrivit à peu près dans le même temps.

„ Ce Pays, fertile en Romans, n'a produit „ juſqu'à préſent qu'une Philoſophie romaneſque. „ *Deſcartes* n'eſt connu, n'eſt révéré que par ſes „ fautes. Sa *Géométrie* & ſa *Dioptrique* ſont preſ- „ qu'inconnues. Son nom ſeroit ignoré s'il „ n'avoit fait que ces chefs-d'œuvres. Tout le „ monde s'entretient des Lettres du *Chevalier* „ *d'Her*..... & d'un *Ruiſſeau amant de la Prairie*; „ & dix ou douze perſonnes admirent le Livre „ de *l'Infini* en connoiſſance de cauſe. “

En citant de pareils traits ſur Monſieur de

Fontenelle, je prouve que je fais son Histoire avec autant de sincérité que je crois que M. de *Voltaire* a fait son Eloge.

LETTRE XXI.

A MONSIEUR DE MAUPERTUIS.

Sur les Eléments de Newton.

A Cirey, le 22 mai 1738.

J'Apprends dans le moment qu'on réimprime mon maudit Ouvrage ; je vais sur le champ me mettre à le corriger : il y a mille contre-sens dans l'impression. J'ai déjà corrigé les fautes de l'Editeur sur la lumiere ; mais si vous vouliez consacrer deux heures à me corriger les miennes, & sur la lumiere & sur la pesanteur, vous me rendriez un service dont je ne perdrois jamais le souvenir. Je suis si pressé par le temps, que j'en ai la vue toute éblouie : le torrent de l'avidité des Libraires m'entraine ; je m'adresse à vous pour n'être point noyé. La femme de l'Europe la plus digne, & la seule digne peut-être de votre Société, joint ses prieres aux miennes. On ne vous supplie point de perdre beaucoup de temps ; & d'ailleurs est-ce le perdre que cathéchiser son Disciple ? C'est à vous à dire, quand vous n'aurez pas instruit quelqu'un, *Amici, diem perdidi.*

Comptez que Cirey sera à jamais le très-

humble Serviteur de Kittis. Ma main ne vous a point écrit, parce que je suis dans mon lit; mais mon cœur vous dit que je vous aimerai toute ma vie, autant que je vous admirerai.

Je crois que je viens de corriger assez exactement les fautes touchant la lumiere; je tremble de vous importuner; mais au nom de *Newton* & d'*Emilie*, un petit mot sur la pesanteur & sur la fin de l'Ouvrage.

LETTRE XXII.

Le Fanatisme.

JE composai cette Piece en 1736, & dès-lors j'en envoyai une copie au Prince Royal, depuis Roi de Prusse, qui cultivoit les Lettres avec des succès surprenants, & qui en fait encore son délassement principal.

J'allai passer quelques jours à Lille en 1741. Il y avoit la meilleure Troupe d'Acteurs qui ait jamais été en Province. Elle représenta cet Ouvrage d'une maniere qui satisfit beaucoup une très-nombreuse Assemblée: le Gouverneur de la Province & l'Intendant y assisterent plusieurs fois.

Je fus encore assez heureux pour faire parvenir mon Manuscrit entre les mains d'un des premiers hommes de l'Europe & de l'Eglise, qui soutient le poids des affaires avec fermeté, & qui juge des Ouvrages d'esprit avec un goût très-sûr. Il trouva que la Piece étoit écrite avec toute la circonspection convenable. Mais des

gens mal intentionnés l'ayant dénoncée par-tout comme un Ouvrage impie & ſcandaleux, le Miniſtere me conſeilla de la retirer, après les premieres repréſentations faites en août 1742. Cette Piece fut repriſe en 1751. Il y eut un prodigieux concours ; les cabales & les perſécutions céderent au cri public, d'autant plus qu'on commençoit à ſentir quelque honte d'avoir forcé à quitter ſa Patrie un homme qui travailloit pour elle.

Note ſur la Lettre précédente.

Voici ce que m'apprend M. *Clement* dans ſes *Nouvelles Littéraires*, Lettre 85, au ſujet de la repréſentation de *Mahomet* faite en 1751. M. de *Voltaire* a voulu nous réveiller par ſon *Mahomet*, qui avoit jadis été arrêté à la quatrieme repréſentation par les intrigues de la cabale : ce qui n'avoit pas empêché le Pape d'écrire à l'Auteur une Lettre flatteuſe au ſujet de cette Piece. Le Poëte obtint la permiſſion de la remettre au Théatre ; & voici l'Annonce qui couroit les rues en attendant.

MESSIEURS ET DAMES,

Vous êtes avertis que le Grand Mahomet, *qui avoit été banni de France après avoir été expoſé pendant trois jours à la riſée du Public, s'étant rendu à Rome pour y gagner le Jubilé, a été abſous par notre Très-Saint Pere le Pape ; enſorte qu'il eſt revenu dans cette Capitale, où il opérera des merveilles que l'eſprit peut-être ne*

comprendra pas ; mais qui n'en seront pas moins admirables pour tous ceux qui, à l'exemple du vénérable Frere Nicaise (*a*) , *les considéreront avec les yeux de la foi. La liste des miracles qu'il doit faire se trouve chez la veuve* Denis. (*b*) *Le* Convulsionnaire (*c*) *continuera pour lui ses exercices. Les Dames grosses sont sur-tout invitées à le venir voir.*

(*a*) Monsieur T***. (*b*) Niece de l'Auteur.
(*c*) Le Kain.

AVERTISSEMENT sur les Lettres suivantes de M. de Voltaire *à* Benoît XIV, *& de ce Pontife à Monsieur de* Voltaire.

Il avoit déja paru une traduction (*a*) des différentes Lettres que nous publions ; mais elle est trop trainante, trop inexacte pour avoir été faite de l'aveu de M. de *Voltaire*. J'ai eu le bonheur de rencontrer une version plus digne de l'Original que les précédentes. J'ose la présenter au Public, à qui tout ce qui peut faire connoître un Pontife, un Prince, un Savant comme *Benoît XIV*, doit être précieux. On ne sera pas fâché de savoir à quelle occasion il écrivit à l'Auteur de la *Henriade*. Ce célebre Poëte ayant vu chez un de ses amis une Estampe du portrait de Sa Sainteté, fut animé tout-à-

(a) *Dans l'éd. des Œuvres de Monsieur de* Voltaire, *Paris 1757, cet Avertissement & les Lettres du Pape & de M. de* Voltaire *sont tirés d'une Brochure imprimée en 1760.*

coup de l'entousiasme qui saisit un génie supérieur à la vue d'un autre génie ; il mit au bas cet *in-promptu* latin, qu'il lui fit parvenir.

Lambertinus hic est Romæ decus, & pater orbis,
Qui mundum Scriptis docuit, virtutibus ornat.

On peut rendre ainsi ce Distique latin pour ceux qui n'entendent que le Français.

Du monde & des Romains ce Pontife est le pere ;
Sa vertu nous instruit, son esprit nous éclaire.

M. de *Voltaire* prit cette occasion pour faire lire au Pere commun des Fideles son *Mahomet*, qui est la Satyre de la cruauté d'un Apôtre barbare, & son poëme de *Fontenoi*, qui est l'éloge d'un Roi modeste au milieu de la victoire, & ami de la paix dans le sein de la guerre. *Benoît XIV* reçut avec bonté cet hommage, & gratifia l'Ecrivain qui le lui rendoit, de plusieurs Médailles dignes de l'ancienne Rome, & d'une Lettre plus précieuse encore que ces Médailles.

LETTRE de Monsieur de Voltaire *au* Pape Benoît XIV, *en lui envoyant sa Tragédie de* Mahomet.

TRES-SAINT PERE,

Votre Sainteté voudra bien pardonner la liberté que prend un des derniers fideles, mais un des plus grands admirateurs de la vertu, de consacrer au Chef de la véritable religion

un Ecrit contre le Fondateur d'une religion fausse & barbare.

A qui pouvois-je plus convenablement adresser la Satyre de la cruauté & des erreurs d'un faux Prophete qu'au Vicaire & à l'imitateur du Dieu de la vérité & de la douceur.

Que Votre Sainteté daigne permettre que je mette à ses pieds & le livre & l'Auteur. J'ose lui demander sa protection pour l'un & sa bénédiction pour l'autre. C'est dans ces sentiments de vénération que je me prosterne pour baiser ses pieds sacrés.

A Paris le 17 août 1745.

RÉPONSE de Benoît XIV *à Monsieur de* Voltaire.

Benoît XIV Pape, à son cher Fils, salut & bénédiction Apostolique.

Il y a quelques semaines qu'on me présenta de votre part votre admirable Tragédie de *Mahomet*, dont la lecture me fut très-agréable. Le Cardinal *Passionei* me donna ensuite en votre nom le beau Poëme de *Fontenoi*. Monseigneur *Leproki* me communiqua votre distique pour mon portrait ; le Cardinal *Valenti* enfin me remit hier votre lettre du 17 août. Chacune de ces marques de bonté mériteroit un remerciement particulier ; mais vous voudrez bien que j'unisse ces différentes attentions pour vous en rendre des actions de graces générales. Vous ne devez pas douter de l'estime singuliere que m'inspire un mérite aussi applaudi que le vôtre.

Dès que votre Distique fut publié à Rome on nous dit qu'un homme de Lettres françai se trouvant dans une société où l'on en parloi avoit repris, dans le premier vers, une faute quantité, le mot *hic* que vous avez employé com bref, & qui, selon lui, doit toujours être long

Nous répondîmes qu'il étoit dans l'erreu que cette syllabe étoit indifféremment breve longue dans les Poëtes, *Virgile* ayant fait mot bref dans ce vers :

Solus hic inflexit sensus, animumque labante

Et long dans cet autre :

Hic finis Priami fatorum, hic exitus illu

Pour une personne qui n'a pas lu *Virg* depuis plus de cinquante ans, cette répo nous paroît faite à propos. Quoique cette af re nous regarde personnellement, l'idée nous avons de votre franchise & de votre dr ture nous persuade que nous pouvons vous faire le juge. Il ne nous reste plus qu'à vous d ner notre bénédiction.

A Sainte Marie Majeure, à Rome, le 17 tembre 1745, & le sixieme de notre Pontifi

LETTRE de Remerciement de M. de Volta *au Pape* Benoît XIV.

TRES-SAINT PERE,

Les traits de votre Sainteté sont aussi b

exprimés dans les Médailles dont elle m'a gratifié par une bonté toute particuliere, que ceux de son esprit & de son caractere dans la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire. Je mets à ses pieds mes très-humbles & très-vives actions de graces.

Je me crois forcé de reconnoître son infaillibilité dans les démêlés littéraires, comme dans des disputes importantes. Votre Sainteté a plus d'usage de la langue latine que le Censeur Français dont elle a daigné relever la méprise. J'admire comment elle s'est rappellée si à propos de son *Virgile*. Parmi les Monarques amateurs des lettres, les Souverains Pontifes se sont toujours signalés ; mais aucun n'a uni, comme Votre Sainteté, la plus profonde érudition avec tous les agréments de la belle littérature. Si le Français qui a repris avec si peu de justesse la syllabe *hic*, avoit eu son *Virgile* aussi présent à la mémoire que Votre Sainteté, il auroit pu citer plus à propos un vers où ce mot est à la fois bref & long. Ce beau Vers me sembloit renfermer un présage des graces dont votre bonté généreuse m'a comblé. Le voici :

Hic vir, hic est tibi quem promitti sæpius audis.

Rome a dû retentir de ce vers à l'exaltation de Votre Sainteté. C'est avec les sentiments de la plus profonde vénération & de la plus vive gratitude que je baise vos pieds sacrés.

LETTRE XXIII.

Samson.

JE composai cet Opéra en 1732, & Monsieur *Rameau*, le plus grand Musicien de la France, le mit en musique. On étoit prêt de le jouer, lorsque la même cabale qui fit suspendre depuis les représentations de *Mahomet*, ou du *Fanatisme*, empêcha qu'on ne représentât l'Opéra de *Samson*; & tandis qu'on permettoit que ce sujet parût sur le théatre de la Comédie Italienne, & que *Samson* y fit des miracles conjointement avec *Arlequin*, on ne permit pas que ce même sujet fût ennobli sur le théatre de l'Académie de musique. Le Musicien employa depuis presque tous les airs de *Samson* dans d'autres compositions lyriques que l'envie n'a pu supprimer.

LETTRE XXIV.

Au sujet de Samson.

A MONSIEUR ***, Secrétaire de Monseigneur le Prince de Carignan.

A Cirey........ 1736.

VOus, Monsieur, qui êtes le très-digne Secrétaire d'un Prince qui veut bien être à la tête de nos plaisirs, & qui avez par confé-

quent le plus joli département du monde, faites-moi, je vous prie, l'amitié de me mander quand il faudra lui envoyer les paroles de *Samson*. Je n'ai fait cet Ouvrage par aucun autre motif que par celui de contribuer de fort loin à la gloire de M. *Rameau* & de servir à ses talents, comme celui qui fournit la toile & le chevalet contribue à la gloire du Peintre. Mais quoique je ne joue qu'un rôle fort subalterne dans cette affaire, cependant je voudrois bien n'avoir aucune difficulté à essuyer, & pouvoir compter personnellement sur la protection de M. le Prince de *Carignan*, soit pour la maniere dont cet Opéra sera exécuté, soit pour l'examen des paroles. Je me flatte que vous voudrez bien lui faire un peu ma cour, & que ce sera à vous à qui j'aurai l'obligation de ses bontés.

On mande ici que ces *Lettres Angloises* faisoient beaucoup plus de bruit qu'elles ne méritent ; que la plupart des ignorants qui parlent haut dans les cafés devant des gens plus ignorants qu'eux, disoient que j'avois tort sur *Newton*, dont ils ne connoissoient que le nom ; que les Jansénistes m'appelloient Moliniste ; que les Dévots disoient que je suis un Athée, parce que je me suis moqué des Quakers, & que les indignes ennemis qu'un peu de réputation m'a attirés, ne parloient que de lettres de Cachet pour se venger de ce que mon Livre leur a peut-être fait trop de plaisir, & leur a appris quelque chose. Vous pouvez compter que mon seul embarras est de savoir pour qui de tous ces animaux raisonneurs j'ai le plus grand mépris ; mais je ne suis point embarras-

te de vous dire que je suis beaucoup plus touché de votre amitié que de leurs criailleries.

LETTRE XXV.

Sur son talent pour les Opéra.

J'Ai fait une grande sottise de composer un Opéra ; mais l'envie de travailler pour un homme comme M. *Rameau* m'avoit emporté. Je ne songeois qu'à son génie & je ne m'appercevois pas que le mien (si tant est que j'en aie un) n'est point fait du tout pour le genre lyrique ; aussi je lui mandois, il y a quelque temps, que j'aurois plutôt fait un Poëme épique que je n'aurois rempli des cannevas. Ce n'est pas assurément que je méprise ce genre d'Ouvrage. Il n'y en a aucun de méprisable ; mais c'est un talent qui, je crois, me manque entiérement. Peut-être qu'avec de la tranquillité d'esprit, des soins & les conseils de mes amis, je pourrai enfin parvenir à faire quelque chose de moins indigne des talents de notre *Orphée* ; mais je prévois qu'il faudra remettre l'exécution de cet Opéra à l'hiver prochain. Il n'en vaudra que mieux & n'en sera que plus désiré du public. Notre grand Musicien, qui a sans doute des ennemis en proportion de son mérite, ne doit pas être fâché que ses rivaux passent avant lui. Le point n'est pas d'être joué bientôt ; mais de réussir. Il vaut mieux être applaudi tard que d'être sifflé de bonne heure.

Il n'y a que le plaisir de vous voir que je ne puis différer plus long-temps.

LETTRE XXVI.

Sur Pandore.

A Cirey le 26 avril 1738.

SI vous êtes curieux d'avoir *Pandore*, elle est avec sa boîte chez l'Abbé *Moussinot*, qui doit vous la remettre. Ce sera à vous à faire que, de cette boîte, il n'en sorte pas des sifflets. (*a*)

Zulime est quelque chose de si commun au théâtre, qu'il faut bien que *Pandore* soit quelque chose de neuf. Madame d'*Aiguillon*, qui l'a lue, dit que c'est un Opéra à la *Milton*. Voyez de *Rameau* ou de *Mondonville* qui vous voudrez choisir, ou qui voudra s'en charger; mais voyez auparavant si cela mérite qu'on s'en charge.

AVERTISSEMENT sur les lettres suivantes, touchant les démêlés de M. l'Abbé des Fontaines *avec M. de* Voltaire.

Les premiers nuages entre ces deux Auteurs s'éleverent à l'occasion d'une Tragédie sur laquel-

(a) *Pouvoit-il en sortir autre chose? M. de* Voltaire *est aussi propre à la Poësie lyrique, qu'à la Philosophie sage & tranquille.*

te le Poëte demanda son sentiment au Critique, & que celui-ci ne trouva pas bonne. Une réflexion juste, honnête & polie sur la Tragédie de la *Mort de César*, & un léger badinage sur le Temple du goût aigrirent encore plus M. de *Voltaire*. Il s'en plaignit par une lettre particuliere à l'Abbé *des Fontaines* lui-même, qui lui donna là-dessus toute la satisfaction qu'il pouvoit souhaiter ; il en fut content & l'écrivit à l'Abbé *des Fontaines* en 1735, dans les termes les plus affectueux. Sa lettre à ce sujet est imprimée dans le cinquieme Volume des Observations. Cependant quinze jours après la date de cette lettre de réconciliation & d'amitié, M. de *Voltaire* écrivit contre l'Abbé *des Fontaines* dans le *Mercure*, & fit courir, dit-on, des Epigrammes contre lui. Enfin il publia le *Préservatif ou Critique des observations sur les écrits modernes* ; cette brochure finissoit par une lettre où l'on disoit que M. de *Voltaire* avoit tiré l'Abbé *des Fontaines* de Bicêtre. Il est vrai que ce critique célebre y fut mis en 1725, & que M. de *Voltaire* employa pour lui ses amis ; mais le souvenir de cette aventure déplaisoit au critique.

LETTRE XXVII.

Sur l'Abbé des Fontaines.

JE ne connois l'Abbé G. *des Fontaines* que parce que M. *Tiriot* l'emmena chez moi, en

1724, comme un homme qui avoit été ci-devant Jésuite, & qui par conséquent étoit un homme d'étude. Je le reçus avec amitié, comme je reçois tous ceux qui cultivent les lettres. Je fus étonné au bout de quinze jours de recevoir une lettre de lui, datée de Bicêtre, où il venoit d'être renfermé. J'appris qu'il avoit été mis trois mois auparavant au Châtelet pour le même crime dont il étoit accusé, & qu'on lui faisoit son procès dans les formes. J'étois alors assez heureux pour avoir quelques amis très-puissants que la mort m'a enlevés. Je courus à Fontaine-Bleau, tout malade que j'étois, me jetter à leurs pieds; je pressai, je sollicitai de toutes parts; enfin j'obtins son élargissement, & la discontinuation d'un procès où il s'agissoit de la vie. Je lui fis avoir la permission d'aller à la campagne, chez M. le Président B..... mon ami. Il y alla avec M. T .... Savez-vous ce qu'il y fit? un libelle contre moi; il le montra même à M. T .... qui l'obligea de le jetter dans le feu. Il me demanda pardon, en me disant que le libelle étoit fait un peu avant la date de Bicêtre; j'eus la foiblesse de lui pardonner, & cette foiblesse m'a valu en lui un ennemi mortel, qui m'a écrit des lettres anonymes, & qui a envoyé vingt libelles en Hollande contre moi. Voilà, Monsieur, une partie des choses que je puis vous dire sur son compte, &c.

LETTRE XXVIII.

Sur le même sujet.

VOus savez, Monsieur, le plaisir que me font vos lettres. Elles me servent d'antidote contre toutes ces misérables brochures qui m'inondent. Tous ces petits insectes d'un jour piquent un moment & disparoissent pour jamais. Parmi les satyres qu'on imprime, j'ai vu avec douleur une certaine Tragédie de moi, nommée la *Mort de César*. Les Editeurs ont massacré ce César plus que n'ont jamais fait *Brutus* & *Cassius*. J'admire l'Abbé *des Fontaines* de m'imputer toutes les pauvretés, les mauvais vers, les phrases inintelligibles, les Scenes tronquées & transposées qui sont dans cette Edition. Misérable Edition ! Un homme de goût distingue aisément la main de l'Ouvrier, il sait qu'il y a certains défauts, dont un Auteur qui connoît les premieres regles de son Art est incapable. Mais il paroît que l'Abbé *des Fontaines* sait bien mal les regles du goût, de l'équité, de la raison, de la société, & surtout de la reconnoissance. Il n'y a point de Lecteur qui ne doive être indigné quand cet Abbé compare les *Stoïciens* aux *Quakers*. Il ne sait pas que les *Quakers* sont des gens pacifiques, les agneaux de ce monde ; que c'est un point de religion chez eux de ne jamais aller à la guerre, de ne porter pas même d'épée.

C'eſt avec autant d'erreur qu'il prononce que *Brutus* étoit un particulier; tout le monde ſait aſſez qu'il étoit Sénateur & Préteur ; que tous les Conjurés étoient Sénateurs, &c. Je ne releverai point toutes les mépriſes dans leſquelles il tombe ; mais je vous avoue que toute ma patience m'abandonne quand il oſe dire que la *Mort de Céſar* eſt une piece contre les mœurs. Eſt-ce donc à lui de parler des mœurs ? Quoi ! il fait imprimer une lettre que je lui ai écrite avec confiance. Il trahit le premier devoir de la ſociété. Je le priois de garder le ſecret ſur ma lettre & ſur le lieu où je ſuis, & de dire ſeulement en deux mots que cette impertinente Edition de la *Mort de Céſar* n'a preſque rien de commun avec mon Ouvrage. Au lieu de faire ce que je lui demande, il imprime une Satyre, où il n'y a ni raiſon ni équité, & au bout de cette Satyre il donne ma lettre au public. On croiroit peut-être, à ce procédé, que c'eſt un homme qui a beaucoup à ſe plaindre de moi, & qui cherche à ſe venger à tort & à travers; c'eſt cependant ce même homme pour qui je me trainai à Verſailles, étant preſque à l'agonie, pour qui je ſollicitai toute la Cour, & qu'enfin je tirai de Bicêtre. C'eſt ce même homme que le Miniſtere vouloit faire brûler, contre qui les Procédures étoient commencées ; celui à qui j'ai ſauvé l'honneur & la vie ; celui que j'ai loué comme un aſſez bon Ecrivain, quoiqu'il m'eût fort foiblement traduit ; celui enfin qui, depuis ces ſervices eſſentiels, n'a jamais reçu de moi que des politeſſes, & qui, pour toute recon-

noissance, ne cesse de me déchirer. Il ve dans les feuilles qu'il donne toutes les ser nes, tourner la *Henriade* en ridicule. Sav vous bien qu'il en a fait une Edition clan tine à Evreux, & qu'il y a mis des vers sa façon. C'étoit bien la meilleure maniere rendre l'Ouvrage ridicule. Je vous avoue ce continuel excès d'ingratitude est bien sible. J'avois cru ne trouver dans les Bel Lettres que de la douceur & de la tranquill & certainement ce devroit être leur parta mais je n'y ai rencontré que trouble & qu'ar tume.

Que-dites-vous de l'Auteur d'une Brocl contre les *Lettres Philosophiques*, qui comm par assurer que, non-seulement j'ai fait im mer cet Ouvrage en Angleterre, mais que trompé le Libraire avec qui j'ai contr Moi qui ai donné publiquement cet Ouvrag M. *Tiriot* pour qu'il en eût seul tout profit, peut-on m'accuser d'une bassesse si rectement opposée à mes sentiments & à conduite? Qu'on m'attaque comme Aute je me tais; mais qu'on veuille me faire p pour un mal-honnête homme, cette hor m'arrache des larmes. Vous voyez avec q confiance je répands ma douleur dans v sein. Je compte sur votre amitié, autant j'ambitionne votre estime.

AVERTISSEMENT sur les Lettres sui tes, au sujet des démêlés de M. de Vol *avec M. de* Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe méritoit un peu plus

l'Abbé *des Fontaines* le courroux de M. de *Voltaire*. Dans sa *Déification du Docteur Ariſtarchus Maſſo*, il s'aviſa de rappeller une ſcene fâcheuſe qui s'étoit paſſée entre un Officier & ce grand Poëte. M. de *Voltaire* n'a jamais pu pardonner le récit de cette cruelle aventure à l'Auteur du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu* ; & comme cet Ouvrage lui fit une réputation qui ſubſiſte encore, M. de *Voltaire*, pour ſe venger, a toujours écrit depuis que *Saint-Hyacinthe* n'en avoit pas fait une ligne. *Voyez les Lettres ſecretes de Voltaire*, petit vol. *in*-12.

LETTRE XXIX.

A MONSIEUR BERGER.

Sur Saint-Hyacinthe.

MOn cher Ami, voulez-vous me rendre un ſignalé ſervice ? Il faut voir *Saint-Hyacinthe*. Je ne le connois pas, direz-vous ; il faut le connoître : on connoît tout le monde quand il s'agit d'un ami. Mais *Saint-Hyacinthe* eſt un homme décrié ; & qu'importe ! Voici de quoi il s'agit. Il eſt cité dans le Livre infame de *des Fontaines*, pour avoir écrit contre moi un Libelle intitulé : *Déification d'Ariſtarchus*. Or je ne l'ai jamais offenſé ce *Saint-Hyacinthe*. Pourquoi donc imprimer contre moi des impoſtures ſi affreuſes ? Veut-il les ſoutenir ? Je ne le crois pas. Que lui coûtera-t-il de ſigner qu'il n'en eſt pas l'Auteur, ou qu'il les dé-

teste, ou qu'il ne m'a point eu en vue ? Exigez de lui un mot qui lave cet outrage & qui prévienne les suites d'une querelle cruelle. Faites-lui écrire un petit mot dont il résulte la paix & l'honneur, je vous en conjure. Courez, rendez-moi ce service. Je ne demande que le repos, procurez-le à votre Ami.

A Cirey 8 janvier 1739.

LETTRE XXX.

Sur le même sujet.

JE vous supplie, Monsieur, si-tôt la présente reçue, d'aller chez M. d'*Argental*. C'est l'ami le plus respectable & le plus tendre que j'aie jamais eu. Il fait toute ma consolation & toute mon espérance dans cette affaire, & sa vertu prend le parti de l'innocence contre l'homme le plus scélérat, le plus décrié, mais le plus dangereux qui soit dans Paris.

Comme il n'a pas toujours le temps de m'écrire & que j'ai un besoin pressant d'être instruit à temps, de peur de faire de fausses démarches, & que d'ailleurs il demeure trop loin de la grande poste, il pourra vous instruire des choses qu'il faudra que je sache. Il connoît votre probité ; parlez lui, écrivez-moi, & tout ira bien. Il s'en faut bien que je sois content de *S. Hyacinthe*. Il n'a pas plus réparé l'infame outrage qu'il m'a fait, qu'il n'est l'Auteur du *Mathanasius*. N'avez-vous pas vu l'un & l'autre Ouvrage ? N'y reconnoissez-vous pas la différence

des styles ? C'est *Salengre* & *Sgravezende* qui ont fait le *Mathanasius. Saint-Hyacinthe* n'y a fourni que sa chanson. Il est bien loin, ce misérable, de faire de bonnes plaisanteries. Il a excroqué la réputation d'Auteur de ce petit Livre, comme il a volé Madame *Lambert*. Infame Escroc & sot plagiaire, voilà l'histoire de ses mœurs & de son esprit. Il a été Moine, Soldat, Libraire, Marchand de Café, & vit aujourd'hui du profit du Biribi. Il y a vingt ans qu'il écrit contre moi des Libelles ; & depuis *Œdipe*, il m'a toujours suivi comme un roquet qui aboie après un homme qui passe sans le regarder. Je ne lui ai jamais donné le moindre coup de fouet ; mais enfin je suis las de tant d'horreurs, & je me ferai justice d'une façon qui le mettra hors d'état d'écrire.

Si vous voulez prévenir les suites funestes d'une affaire très-sérieuse, parlez-lui de façon à obtenir qu'il signe au moins un désaveu, par lequel il proteste qu'il ne m'a jamais eu en vue, & que ce qui est rapporté dans l'Abbé *des Fontaines* est une calomnie horrible. Je ne l'ai jamais offensé. Je le défie de citer un mot que j'aie jamais dit de lui. Faites-lui parler par M. *Remond de S. Mard*. Il y a à Paris une Madame *Chambonin*, qui demeure à l'hôtel de Modene ; elle est ma parente : c'est une femme serviable, active, capable de tout faire réussir ; voudriez-vous l'aller trouver & agir de concert. Comptez sur moi, mon cher *Berger*, comme sur votre meilleur ami.

A Cirey le 26 fevrier 1739.

LETTRE XXXI.

AU MÊME.

Sur le même.

Est-il vrai que vous ayez vu *Saint-Hyacinthe* ? Ce malheureux n'en vaut pas la peine. C'est un de ceux qui déshonorent le plus les Lettres & l'humanité. Il n'a guere vécu à Londres que de mes aumônes & de ses libelles. Il m'a volé & il a osé m'outrager. Escroc public, plagiaire qui s'est attribué le *Mathanasius* de *Salengre* & de *Sgravezende*, fait pour mourir par le bâton ou par la corde ; je ne dis rien de trop. Dieu merci, je n'ai des ennemis que de cette espece, & des amis que de la vôtre. Comptez sur moi pour jamais.

LETTRE XXXII.

AU MÊME.

Voyage à Bruxelles.

Nous partons demain (*a*), mon cher Correspondant. Dans quelque pays que l'ami-

(a) *Pour Bruxelles, où un procès appelloit Madame la Marquise du Châtelet.*

tié me conduise, vos Lettres me feront toujours bien du plaisir. Je vous adresse un mot pour M. de *Billy*, dont je ne sais pas la demeure. N'oubliez pas vos amis qui vont plaider dans les Pays-Bas. Adressez, je vous prie, vos Lettres à Madame la Marquise du *Châtelet*, à l'Impératrice, à Bruxelles. Je n'ai que le temps de vous renouveller les assurances de mon amitié. Je vais m'arranger pour partir.

A Cirey le...... mai 1739.

LETTRE XXXIII.

AU MÊME.

Séjour à Bruxelles.

J'Ai fait mille tours, je suis à présent fixé à Bruxelles, & réformé à la suite d'un Procès. Rien ne peut mieux, mon cher Monsieur, égayer l'ennui de la chicane que vos agréables Lettres. Les nouvelles de Paris en deviennent plus intéressantes quand elles passent par vos mains. Ma vie est ici aussi uniforme & aussi tranquille qu'elle l'étoit à Cirey, à cela près qu'on y parle beaucoup moins de *Rousseau*, qui ne se montre nulle part, & dont on ne m'a pas prononcé le nom. M. *Pallu* m'a écrit en dernier lieu qu'il étoit très-disposé à faire à M. de *Billy* tous les plaisirs qui dépendront de lui, & cela est, je vous assure, très-indépen-

dant

tant de ma chétive recommandation. Adieu, mon ami. Mes Lettres sont aussi stériles que les nouvelles de ce Pays-ci ; je vous embrasse de tout mon cœur, & j'attends de vous des Lettres aussi longues que la mienne est courte ; car qui écrit bien doit écrire beaucoup.

A Bruxelles le 17 juin 1739.

LETTRE XXXIV.

AU MÊME.

Fête donnée par Monsieur de Voltaire.

JE reçois votre Lettre du 25. Vous ne pouvez ajouter, Monsieur, au plaisir que me font vos Lettres, qu'en détruisant le bruit qui se répand que j'ai envoyé mon *Siecle de Louis XIV* à Prault. Je sais qu'on n'en a que des copies très-infidelles, & je serois fâché que les copies ou l'original fussent imprimés.

Je n'aurai jamais d'aussi brillantes nouvelles à vous apprendre que celles que vous nous envoyez. C'est ici le pays de l'uniformité. *Bruxelles* est si peu bruyant que la plus grande nouvelle d'aujourd'hui est une très-petite Fête que je donne à Madame du *Châtelet*, à Madame la Princesse de *Chimai* & à M. le Duc d'*Aremberg*. *Rousseau*, je crois, n'en sera pas. C'est sûrement la premiere Fête qu'un Poëte ait donnée à ses dépens, & où il n'y ait point de Poésie.

J'avois promis une Devise fort galante pour le feu d'artifice ; mais j'ai fait faire de grandes Lettres bien lumineuses qui disent : *Je suis du jeu ; va tout.* Cela ne corrigera pas nos Dames qui aiment un peu trop le Brélan ; je n'ai pourtant fait cela que pour les corriger.

A Bruxelles le...... 1742.

LETTRE XXXV.

AU MARQUIS MAFFÉI SUR MÉROPE, 1473.

Eloge de la Mérope du Marquis Maffei.

VOus qui avez donné à vos compatriotes des modeles en plus d'un genre, vous leur avez donné dans votre *Mérope* l'exemple d'une Tragédie simple & intéressante. J'en fus saisi dès que je la lus ; mon amour pour ma Patrie ne m'a jamais fermé les yeux sur le mérite des Etrangers ; au contraire, plus je suis bon Citoyen, plus je cherche à enrichir mon pays des trésors qui ne sont point nés dans son sein. Mon envie de traduire votre *Mérope* redoubla lorsque j'eus l'honneur de vous connoître à Paris en 1733. Je m'apperçus qu'en aimant l'Auteur, je me sentois encore plus d'inclination pour l'Ouvrage ; mais quand je voulus y travailler, je vis qu'il étoit absolument impossible de la faire passer sur notre Théatre Français. Notre délicatesse est devenue excessive ;

nous sommes peut-être des Sibarites plongés dans le luxe, qui ne pouvons supporter cet air naïf & rustique, ces détails de la vie champêtre que vous avez imités du Théatre Grec.

Ma *Mérope* fut achevée au commencement de 1736, à peu près telle qu'elle est aujourd'hui. D'autres études m'empêcherent de la donner au Théatre; mais la raison qui m'en éloignoit le plus, étoit la crainte de la faire paroître après d'autres Pieces heureuses, dans lesquelles on avoit vu depuis peu le même sujet sous des noms différents. Enfin j'ai hazardé ma Tragédie, & notre Nation a fait connoître qu'elle ne dédaignoit pas de voir la même matiere différemment traitée.

LETTRE XXXVI.

A MONSIEUR ***.

Satyre de la Mérope du Marquis Maffei.

VOus me demandez ce que pensent les Littérateurs sur la *Mérope* de M. *Maffei.* Ils pensent qu'il s'est contenté de ce que présente naturellement son sujet, & qu'il n'y a mis aucun art théatral. Les scenes souvent ne sont point liées & le théatre se trouve vuide; défaut qui ne se pardonne pas aujourd'hui aux moindres Poëtes. Les Acteurs arrivent & partent souvent sans raison; défaut non moins essentiel. Nulle vraisemblance, nulle dignité, nulle bienséance, nul art dans le dialogue,

& cela dès la premiere ſcene, où l'on voit un Tyran raiſonner paiſiblement avec *Mérope*, dont il a égorgé le mari & les enfants, & lui parler d'amour; cela ſeroit ſifflé à Paris par les moins connoiſſeurs.

En un mot, Monſieur, l'Ouvrage de *Maffëi* eſt un très-beau ſujet, & une très-mauvaiſe Piece. Tout le monde convient à Paris que ſa repréſentation n'en ſeroit pas achevée, & tous les gens ſenſés d'Italie en font très-peu de cas. C'eſt très-vainement que l'Auteur dans ſes voyages n'a rien négligé pour engager les plus mauvais Ecrivains à traduire ſa Tragédie; il lui étoit bien plus aiſé de payer un Traducteur que de rendre ſa Piece bonne.

LETTRE XXXVII.

La Mort de Céſar.

JE traduiſis en vers, il y a quelques années, pluſieurs morceaux des meilleurs Poëtes d'Angleterre, pour l'inſtruction de mes amis, & par-là j'engageai beaucoup de perſonnes à apprendre l'Anglois; enſorte qu'aujourd'hui cette langue eſt devenue familiere aux gens de Lettres. C'eſt rendre ſervice à l'eſprit humain de l'orner ainſi des richeſſes des pays étrangers.

Parmi les morceaux les plus ſinguliers des Poëtes Anglois que je traduiſis, je donnai la Scene d'*Antoine* & du peuple Romain, priſe de la Tragédie de *Jules-Céſar*, écrite il y a

cent cinquante ans par le fameux *Sakespear.* On me pria de donner le reste de la piece ; mais au lieu de traduire cet Ouvrage monstrueux, je composai dans le goût Anglois la *Mort de César*, représentée pour la premiere fois le 29 août 1743. On en avoit donné une Edition frauduleuse en 1745, & ce fut à cette occasion que j'écrivis cette Lettre à l'Abbé *des Fontaines.*

LETTRE XXXVIII.

A MONSIEUR L'ABBÉ D. F.

Sur la Tragédie de la Mort de César.

MOnsieur, je m'amusai, il y a quelques années, à faire une Tragédie en trois Actes de la Mort de *Jules-César.* C'est une Piece d'un caractere tout opposé au goût de notre Nation. Il n'y a point de femme dans cette Piece ; il n'est question que de l'amour de la Patrie : d'ailleurs elle est aussi singuliere par l'arrangement théatral que par les sentiments. En un mot elle n'est point faite pour le Public. Je l'avois confiée, il y a deux ans, à Messieurs de ***, qui la représenterent & qui eurent la fidélité de n'en garder aucune copie. J'ai eu en dernier lieu la même confiance dans M. l'Abbé A***, Proviseur d'H**, que j'aime & que j'estime ; mais il n'a pu, malgré ses soins, empêcher que quelqu'un de son College n'en ait tiré une copie.

Voilà la Tragédie imprimée, à ce que j'apprends, pleine de fautes, de transpositions & d'omissions considérables. On dit même que le Professeur de Rhétorique d'H ***, qui étoit chargé de la représentation, y a changé plusieurs vers; ce n'est plus mon Ouvrage: je sens bien cependant qu'on me jugera comme si j'étois l'Editeur, & que la calomnie se joindra à la critique. Tout ce que je demande, c'est qu'on sache que cette Piece n'est point imprimée telle que je l'ai faite, & que je suis bien loin d'avoir la moindre part à cette Edition. Je vous prie d'en dire deux mots dans l'occasion.

A Cirey près de Vassi en Champagne, ce 7 septembre 1735.

LETTRE XXXIX.

Sur le Panégyrique de Louis XV.

CE Panégyrique, d'autant plus éloquent qu'il ne paroit pas prétendre à l'éloquence, étant fondé uniquement sur les faits, est également glorieux pour le Roi & pour la Nation. Je ne crois pas qu'on puisse lui comparer celui que *Pelisson* composa pour *Louis XIV*. Ce n'étoit qu'un discours vague; celui-ci est appuyé sur les événements les plus grands, sur les anecdotes les plus intéressantes. C'est un tableau de l'Europe; c'est un précis de la

guerre; c'est un Ouvrage qui annonce à chaque page un bon Citoyen ; c'est un éloge où il n'y a pas un mot qui sente la flatterie ; il devroit avoir été prononcé dans l'Académie avec la plus grande solemnité ; & la Capitale doit l'envier aux Provinces ou il a été imprimé.

LETTRE XL.

Sur les manœuvres de ses Ennemis.

J'Ai été tenté d'avoir beaucoup de vanité, quand j'ai vu que nos grands Ecrivains en usoient avec moi comme on en avoit agi avec *Pope.* (a) Je puis dire que j'ai valu des honoraires assez passables à plus d'un Auteur. J'avois, je ne sais comment, rendu à l'illustre Abbé *des Fontaines* un léger service. Mais comme ce service ne lui donnoit pas de quoi vivre, il se mit d'abord un peu à son aise, au sortir de la maison dont je l'avois tiré, par une douzaine de libelles contre moi, qu'il ne fit à la vérité que pour l'honneur des Lettres & par un excès de zele pour le bon goût. Il fit imprimer la *Henriade*, dans laquelle

(a) Pope *étoit violent, emporté, vain, méprisant. Il dédaignoit plusieurs de ses Confreres, & ils lui rendoient dédain pour dédain. C'étoit moins sa gloire qui irritoit que son caractere. Quant à Monsieur de* Voltaire, *il ne ressemble pas du tout à* Pope; *il est doux, affable, modeste, &c. &c.*

il inféra des vers de sa façon, & ensuite il critiqua ces mêmes vers qu'il avoit faits. J'ai soigneusement conservé une Lettre que m'écrivit un jour un Auteur de cette trempe. *Monsieur, j'ai fait imprimer un libelle contre vous. Il y en a 400 Exemplaires; si vous voulez m'envoyer 400 liv., je vous remettrai tous les Exemplaires fidélement.* Je lui mandai que je me donnerois bien de garde d'abuser de sa bonté; que ce seroit un marché trop désavantageux pour lui, & que le débit de son livre lui vaudroit beaucoup davantage; je n'eus pas lieu de me repentir de ma générosité.

Il est bon d'encourager les gens de Lettres inconnus qui ne savent où donner de la tête. Une des plus charitables actions qu'on puisse faire en leur faveur, est de donner une Tragédie au Public. Tout aussi-tôt vous voyez éclore des *Lettres à des Dames de Qualité; Critique impartiale de la Piece nouvelle: Lettre d'un Ami à un Ami; Examen réfléchi; Examen par scenes:* & tout cela ne laisse pas de se vendre.

Mais le plus sûr secret pour un honnête Libraire c'est d'avoir soin de mettre à la fin des ouvrages qu'il imprime toutes les horreurs & toutes les bêtises qu'on a imprimées contre l'Auteur. Rien n'est plus propre à piquer la curiosité du Lecteur & à favoriser le débit. Je me souviens que parmi les détestables Editions qu'on a faites en Hollande de mes prétendus Ouvrages, un Editeur habile d'Amsterdam, voulant faire tomber une Edition de la Haye, s'avisa d'ajouter un recueil de tout ce

qu'il avoit pu ramasser contre moi. Les premiers mots de ce recueil disoient que j'étois un *chien rogneux*. Je trouvai ce Livre à Magdebourg entre les mains du Maître de la Poste, qui ne cessoit de me dire combien il trouvoit ce petit morceau éloquent. En dernier lieu, deux Libraires d'Amsterdam pleins de probité, après avoir défiguré tant qu'ils avoient pu la *Henriade* & mes autres Pieces, me firent l'honneur de m'écrire que si je permettois qu'on fît à Dresde une meilleure Edition de mes Ouvrages, qu'on avoit entreprise alors, ils seroient obligés en conscience d'imprimer contre moi un Volume d'injures atroces, avec le plus beau papier, la plus grande marge & le meilleur caractere qu'ils pourroient. Ils m'ont tenu fidélement parole. Ils ont eu même l'attention d'envoyer leur beau recueil à un des plus respectables Monarques de l'Europe, à la Cour duquel j'avois alors l'honneur d'être. Le Prince a jetté leur Livre au feu (*a*), en disant qu'il falloit traiter ainsi MM. les Editeurs. Il est vrai qu'en France ces honnêtes gens seroient envoyés aux galeres ; mais ce seroit trop gêner le commerce, qu'il faut toujours favoriser.

AVERTISSEMENT sur les Démêlés de M. de Voltaire *avec* Rousseau.

Au mois d'août 1710 des Dames de la connoissance de *Rousseau* le menerent voir une Tragédie des Jésuites. A la distribution des

(a) *Feroit-il la même chose aujourd'hui ?*

Prix il entendit appeller deux fois *François Marie Arouet.* Il demanda au Pere *Tarteron* qui étoit ce jeune homme. Le Pere *Tarteron* lui répondit que c'étoit un petit garçon qui annonçoit des dispositions pour la Poésie : il proposa de le faire venir ; à quoi *Rousseau* consentit. Le Jésuite l'alla chercher, & revint un moment après avec un jeune homme d'une physionomie assez mauvaise, mais vive & animée. C'étoit le petit *Arouet*, qui fut flatté des compliments & des caresses que lui fit *Rousseau.* Deux ans après, ce fameux Poëte, refugié à Soleure, en reçut une Lettre accompagnée d'une Ode qu'il avoit composée pour le prix de l'Académie Française. M. *Arouet* lui en demandoit son sentiment, qu'il ne balança pas à lui marquer avec la sincerité qu'on doit à la confiance d'un jeune homme. Cette Ode fut mise au rebut, & l'année suivante une seconde Ode, qu'il avoit faite pour prendre sa revanche, eut le même sort. Il continua d'écrire de temps en temps à *Rousseau*, toujours avec des transports d'admiration, l'appellant son *Maître* & son *Modele*, & lui adressant quelquefois des Pieces de sa façon, entr'autres sa Tragédie d'*Œdipe*, à laquelle l'*Horace* français donna des éloges, quoiqu'il y trouvât beaucoup de défauts. Il avertissoit seulement le jeune Auteur de parler désormais avec un peu plus de retenue de *Sophocle* & des autres, qu'il maltraitoit dans ses Préfaces. Il fit un voyage à Bruxelles, & ne quitta presque pas le grand *Rousseau* ; il lui confia son Poëme de la Ligue, appellé depuis la *Henriade*. *Rousseau* le lui rendit deux jours

après, en lui conseillant en homme sage & en véritable ami, d'y corriger les déclamations satyriques & passionnées où il s'emportoit à tout propos contre l'Eglise Romaine, le Pape, les Prêtres séculiers & réguliers, enfin contre tous les Gouvernements Ecclésiastiques & Politiques; le priant de songer qu'un Poëme épique ne devoit pas être traité comme une Satyre; que c'étoit le style de *Virgile* qu'on devoit s'y proposer pour modele, & non celui de *Juvénal*. Malgré cet avis, tout alloit encore assez bien entre ces deux Poëtes, lorsqu'un jour M. de *Voltaire* ayant invité *Rousseau* à une promenade hors de la ville, il s'avisa de lui réciter une certaine Epître, & dont le sujet étoit contraire à la façon de penser de *Rousseau*, qui ne put s'empêcher de lui marquer sa surprise & son mécontentement; il l'arrêta dès les premiers vers. M. de *Voltaire* voulut continuer; *Rousseau* l'interrompit encore & lui dit avec fermeté qu'il alloit descendre de carrosse s'il ne changeoit de discours. Il se tut alors, & le pria de ne point parler de cette Piece. Depuis ce jour M. de *Voltaire* fut plus réservé qu'à son ordinaire avec *Rousseau*. Il partit enfin & ne crut pas devoir ménager le grand Poëte qu'il avoit tant admiré; il se permit contre lui les propos les plus odieux dans ses conversations en Hollande & à Paris. Mais la grande époque de son ressentiment fut en 1732, à l'occasion de la Tragédie de *Zaïre*, qu'on jouoit alors. M. de *Launay*, avec qui *Rousseau* avoit fait connoissance par écrit, lui envoya cette Piece aussi-tôt qu'elle fut imprimée; il y joignit

ses réflexions sur l'Ouvrage & sur l'Auteur. *Rousseau* lui répondit sur le même ton; cette réponse courut contre son intention. M. de *Voltaire* y fut très-sensible, & dès ce moment il se mit en tête de rabaisser le grand *Rousseau*. Il fit ses premiers actes d'hostilités dans le fameux Temple du Goût, & n'a jamais depuis quitté les armes.

LETTRE XLI.

A MONSIEUR BERGER.

Sur Rousseau.

JE vous prie d'aller voir les Jésuites; le Pere *Brumoi* sur-tout: il vous recevra bien & comme vous le méritez; qu'il vous montre *Mérope*; assurez-le de mon estime, de mon amitié & de ma reconnoissance; dites-lui que je lui écrirai incessamment. Il aime *Rousseau*, mais il aime encore plus la vérité & la paix. Il me paroit un homme d'un grand mérite, mettez au net en sa présence les procédés de *Rousseau* & les miens; faites-lui sentir que depuis 50 ans *Rousseau* a déchiré maitres, bienfaicteurs, amis, tous les gens de Lettres, & que je suis le dernier à qui il a fait la guerre. Je sais me venger, mais je sais pardonner. J'ai eu des occasions d'exercer ma juste vengeance, qu'on m'en donne de montrer que je peux oublier l'injure. Assurez sur-tout les Jésuites d'une vérité

qu'ils doivent savoir, c'est qu'il n'est pas dans ma maniere d'être, d'oublier mes maitres & ceux qui m'ont élevé.

LETTRE XLII.

AU MÊME.

Sur le même.

A Cirey le..... novembre 1738.

JE vous envoie, mon cher Correspondant, un petit Ouvrage d'une main respectable; je vous prierai de le rendre public; en le faisant imprimer incessamment vous me ferez un vrai plaisir. Il faut confondre le mauvais goût comme les mauvaises mœurs; je vous prie surtout de parler au jeune Saurin; il est bien intéressé à affermir la honte d'un homme dont la réhabilitation feroit la honte du vieux Saurin pere, & la perte du fils.

LETTRE XLIII.

AU MÊME.

Sur le même.

JE vous prie de donner à M. *Saurin* le jeune & à M. de *Crébillon* des copies de l'Ode sur l'ingratitude; ils sont tous deux fils de person-

nes distinguées dans la littérature, que *Rousseau* a indignement attaquées ; ils doivent s'unir contre l'ennemi commun. Si *Rousseau* revenoit, son hypocrisie seroit dangereuse à M. *Saurin* le pere, & le contre-coup en tomberoit sur le fils ; je sais sur cela bien des particularités.

Je défie M. le Chevalier de *Villefort* d'avoir dit & même d'avoir connu combien on est heureux à Cirey. Les nuages que les *Rousseau* & les *des Fontaines* veulent élever du sein de la fange où ils rampent, ne vont pas jusqu'à moi. Je crache quelquefois sur eux, mais c'est sans y songer.

(*a*) LETTRE XLIV.

A MONSIEUR C***,

Editeur des Œuvres de Rousseau, 1741.

J'Ai reçu, Monsieur, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec votre projet de souscription pour les Œuvres du célebre Poëte dont vous étiez ami. Je me mets très-volontiers au rang des souscripteurs, quoique j'aie été malheureusement au rang de ses en-

(*a*) *Voilà une Lettre bien singuliere, après toutes les satyres que M. de* Voltaire *avoit publiées contre* Rousseau ; *mais il faut savoir qu'on le força de l'écrire, en le menaçant de publier plusieurs pieces satyriques trouvées dans le porte-feuille de* Rousseau.

nemis les plus déclarés ; je vous avouerai même que cette inimitié pesoit beaucoup à mon cœur : j'ai toujours pensé, j'ai dit, j'ai écrit que les gens de lettres devroient être tous freres. Ne les persécute-t-on pas assez ? faut-il qu'ils se persécutent encore eux-mêmes les uns les autres ? plût-à-Dieu qu'ils pussent s'aider, se soutenir, se consoler mutuellement ! Il sembloit que la destinée, en me conduisant à la ville où l'illustre & malheureux *Rousseau* a fini ses jours, me ménageoit une réconciliation avec lui. L'espece de maladie dont il étoit accablé, m'a privé de cette consolation, que nous aurions tous deux également souhaitée ; l'amour de la paix l'eût emporté sur tous les sujets d'aigreur qu'on avoit semés entre nous. Ses talents, ses malheurs, & ce que j'ai oui dire ici de son caractere, ont banni de mon cœur tout ressentiment, & n'ont laissé mes yeux ouverts qu'à son mérite. Votre amitié pour lui, Monsieur, contribue sur-tout à me réconcilier avec sa mémoire. J'attends avec impatience une Edition que votre goût rendra digne du public à qui vous la présentez ; j'en retiens deux Exemplaires, & je suis charmé que cette occasion me procure le plaisir de vous dire à quel point je vous estime, & combien j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XLV.

Sur les malheurs de Rousseau.

CEux qui ont fait imprimer le recueil des Lettres de *Rousseau* devoient pour son honneur les supprimer à jamais ; elles sont dépourvues d'esprit & très-souvent de vérité ; elles se contredisent ; il dit le pour & le contre : il loue & il déchire les mêmes personnes : il parle de Dieu à des gens qui lui donnent de l'argent, & il envoie des Satyres à *Brossette* qui ne lui donne rien.

La véritable cause de sa derniere disgrace chez le Prince *Eugene*, puisque vous la voulez savoir, vient d'une Ode intitulée la *Palinodie*, qui n'est pas assurément son meilleur Ouvrage. Cette petite Ode étoit contre un Maréchal de France, Ministre d'État, qui avoit été autrefois son protecteur. Ce Ministre marioit alors une de ses filles au fils du Maréchal de *Villars*. Celui-ci informé de l'insulte que faisoit *Rousseau* au beau-pere de son fils, ne dédaigna pas de l'en faire punir, toute méprisable qu'elle étoit. Il en écrivit au Prince *Eugene* ; & ce Prince retrancha à *Rousseau* la pension qu'il avoit sa générosité de lui faire encore, quoiqu'il crût avoir sujet d'être mécontent de lui, dans l'affaire qui fit passer le Comte de *Bonneval* en Turquie. Madame la Maréchale de *Villars*, dont je serois forcé d'attester le témoignage,

s'il en étoit besoin (*a*), peut dire si je ne tâchai pas d'arrêter les plaintes de M. le Maréchal, & si elle-même ne m'imposa pas silence, en me disant que *Rousseau* ne méritoit point de grace : voilà des faits, Monsieur, & des faits authentiques. Cependant *Rousseau* crut toujours que j'avois engagé M. le Maréchal de *Villars* à écrire contre lui au Prince *Eugene*.

Si je ne fus pas la cause de sa disgrace auprès de ce Prince, je vous avoue que je fus cause, malgré moi, qu'il fut chassé de la maison de M. le Duc d'*Aremberg*. Il prétendit dans sa mauvaise humeur, que je l'avois accusé auprès de ce Prince d'être en effet l'Auteur des couplets pour lesquels il avoit été banni de France. Il eut l'imprudence de faire imprimer dans un Journal de *du Sauzet* cette imposture. Je me sentis obligé pour toute explication d'envoyer le Journal à M. le Duc d'*Aremberg*, qui chassa *Rousseau* sur ce seul exposé. Voilà, pour le dire en passant, ce qu'a produit la déteftable & honteuse licence qu'on a prise trop long-temps en Hollande d'insérer des libelles dans les Journaux, & de déshonorer par ces turpitudes un travail littéraire imaginé en France pour avancer les progrès de l'esprit humain. Ce fut ce libelle qui rendit les dernieres années de *Rousseau* bien malheureuses. La presse, il le faut avouer, est devenue un

(a) *Oui, il en est besoin, car dès* 1718 *M. de* Voltaire *parloit de* Rousseau *d'une maniere indigne, quoiqu'il lui écrivît des Lettres en style de panégyrique.* Voyez ci-dessous une lettre à M. de *la Faye*.

des fléaux (*a*) de la société, & un brigandage intolérable.

Au reste, Monsieur, je vous l'avouerai hardiment : quoique je ne me fusse jamais ouvert à M. le Duc d'*Aremberg* sur ce que je pensois des couplets infames & de la subornation des témoins qui attirerent à *Rousseau* l'Arrêt dont il fut flétri en France, cependant j'ai toujours cru qu'il étoit coupable. Il savoit que je pensois ainsi : & c'étoit une des grandes sources de sa haine ; mais je ne pouvois avoir une autre opinion.

LETTRE XLVI.

Sur le même.

A Cirey...... 1738.

ROusseau m'a envoyé l'Ode apoplectique dont vous faites mention. Il m'a fait dire que c'étoit par humilité chrétienne qu'il m'avoit toujours estimé, & que j'aurois été son ami si j'avois voulu, &c. Je lui ai fait dire qu'il y avoit en effet de l'humilité à avoir composé cette Ode & beaucoup à me l'envoyer ; que si c'étoit de l'humilité chrétienne, je n'en savois rien : que je ne m'y connoissois

(a) *Rien n'est plus vrai ; M. de* Voltaire *ne se contente pas d'étaler de belles maximes, il fournit tous les jours des faits qui les appuient.*

pas, mais que je me connoissois fort en probité; qu'il falloit être juste (*a*) avant d'être humble; que puisqu'il m'estimoit, il n'avoit pas dû me calomnier, & puisqu'il m'avoit calomnié, il devoit se rétracter, & que je ne pouvois pardonner qu'à ce prix. Voilà mes sentiments, qui valent bien son Ode.

LETTRE XLVII.

Sur le même.

A Cirey .... 1739.

EST-il vrai que *Rousseau* est mort? il avoit trop vécu pour sa gloire & pour le repos des honnêtes gens. Je vous embrasse: je suis pourtant fâché qu'on m'ait osé imputer l'ennuyeuse & dix fois trop longue réponse aux Epitres de *Rousseau*. Il est bien lâche à celui qui l'a osé faire de n'avoir osé l'avouer. J'ai fait pis contre ce scélérat, je l'ai convaincu de calomnie par sa lettre de M. le Duc d'*Aremberg* & par vingt autres preuves. J'ai parlé de lui comme un honnête homme doit parler d'un monstre; mais en prononçant sa sentence, je l'ai signée de mon nom. Tâchez de

(a) *Il faut être l'un & l'autre; car de l'orgueil vient souvent l'injustice. M. de* Voltaire *pourroit-il le mettre en doute?*

trouver le *Prussien Gresset* (a); il va dans une Cour où *Rousseau* est regardé comme un faquin de versificateur, & où l'on m'aime comme homme & Poëte.....

(*a*) *M.* Gresset *devoit aller à Berlin, où le Roi de Prusse l'appelloit. Jamais* Frédéric *n'a pensé sur* Rousseau *comme M. de* Voltaire *le fait penser; mais il juge assez sainement de l'Auteur de la* Henriade *pour aimer le Poëte* & *détester l'Homme.*

LETTRE XLVIII.

Sémiramis.

CEtte Tragédie, représentée pour la premiere fois le 29 août 1748, est d'une espece particuliere; elle avoit été demandée par l'Infante d'Espagne Dauphine de France, qui, remplie de la lecture des Anciens, aimoit les Ouvrages de ce caractere. Si elle eût vécu, elle eût protégé les Arts & donné au théatre plus de pompe & de dignité.

AVERTISSEMENT sur la correspondance de M. de Voltaire *avec le Cardinal* Quirini *à qui* Sémiramis *est dédiée.*

Les lettres dont nous allons donner une traduction, furent écrites à l'occasion de l'Eglise que le Roi de Prusse avoit permis de bâtir pour les Catholiques de Berlin. On les imprima

en 1753 à Rome, par ordre de M. le Cardinal *Quirini*, qui avoit été un des plus ardents solliciteurs de cette permission & un des protecteurs les plus généreux des travaux qu'elle occasionna. Les justes éloges que M. de *Voltaire* donne à son Eminence avoient été précédés par la Dédicace de *Sémiramis*, & par une jolie Epître en vers. M. le Cardinal *Quirini* méritoit les lauriers dont le Poëte Français ornoit sa tête. Il protégea les Arts, il encouragea, il récompensa les Savants; il regarda ses ouailles comme sa famille & les pauvres comme ses enfants. Il étendit la gloire de la religion, il illustra la pourpre, il mourut avec les regrets du Souverain Pontife & de l'Europe.

Ce fut sur l'original Italien de 1753 que j'ai fait ma traduction. Un savant plein d'esprit qui étoit en relation avec M. le Cardinal *Quirini*, & qui étoit digne d'un tel commerce, a bien voulu me le prêter. Si sa complaisance mérite de la gratitude, son cœur ne mérite pas moins des sentiments, & son esprit des éloges.

LETTRE XLIX.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE

A MONSIEUR LE CARDINAL QUIRINI.

MONSEIGNEUR,

LA mort du Comte de *Ratembourg*, l'un des Directeurs de cette Eglise, que votre Emi-

nence favorise tant, a laissé ici les regrets les plus vifs. Je serois beaucoup étonné s'il n'avoit pas destiné par son testament une somme considérable pour la perfection de cet Edifice. Les assauts continuels de la maladie qui me mine sont un présage que je serai bientôt, avec le pauvre Comte de *Ratembourg*, dans ce pays, où l'on ne bâtit, ni pour Dieu, ni pour les hommes. L'Eglise de Berlin aura part à mes dernieres dispositions ; mais je donnerai peu (*a*) parce que j'ai peu. L'on doit se rappeller de ses parents & de ses amis avant de se souvenir des pierres d'un monument. Il est digne d'un Evêque, d'un grand Cardinal, d'un célebre Bienfaicteur tel que vous, de faire éclater sa générosité dans tous les endroits où parvient sa gloire.

Je finis avec la vénération qu'on doit à un mérite incomparable comme celui de Votre Eminence,

Votre très-humble & très-dévoué Serviteur.

VOLTAIRE.

A Berlin le 7 janvier 1752.

(a) *Monsieur de* Voltaire *avoit alors soixante mille livres de rente.*

LETTRE L.

AU MÊME.

DAignez agréer les plus vives actions de graces pour les nouveaux gages que votre Eminence me donne de sa bienveillance. Je la vois toujours attentive à répandre ses bienfaits sur l'Eglise & sur les Lettres : ses leçons instruisent le monde autant que ses exemples l'animent. Des Religieuses reçoivent en présent des Marquisats & des Duchés, un Temple Catholique, élevé au milieu de l'erreur, de l'argent & des statues.

Je l'admire de loin, toujours infirme, toujours aiguillonné par le désir de lui présenter mes respects ; mais attaché par les chaînes du repos, de la liberté & des plaisirs, par ces chaînes que les Princes font si rarement porter, auprès d'un Prince très-aimable, quoique hérétique. Je souhaiterois chanter les louanges de Votre Eminence ; mais lorsqu'on est livré à la fievre & à *Galien*, l'on perd le chant, & la voix devient rauque. Je ne suis pas moins l'admirateur de Votre Eminence.

A Postdam ce 4 juillet 1752.

LETTRE LI.

AU MÊME.

Monseigneur,

QUe pensera votre Eminence quand Elle lira cette lettre après celle du *Salomon* du Nord ? Elle pensera qu'ayant reçu l'or, l'encens & la myrrhe d'un Prince qui vaut les trois Rois de l'Epiphanie, elle veut bien jetter les yeux sur le tribut d'un Berger.

Les délices de votre Eminence sont d'élever des Eglises, mais son temple est dans la mémoire des hommes. Je voudrois joindre mes applaudissements aux éloges que font retentir les presses de *Brescia* ; mais ma voix est rauque, & mon esprit se ressent de la langueur de mon corps. Quand verrons-nous un Libraire habile faire un recueil des productions trop éparses de votre Eminence ?

N'écrivez pas vos vers sur des feuilles volantes, mais que tous vos Ouvrages soient réunis pour l'immortalité. Je présage que votre Eminence donnera encore long-temps des bénédictions aux Chrétiens & des exemples à l'Univers. Pour moi, petit ver luisant (*a*), je dois me prosterner devant une étoile si éclatante.

(a) *Les vers luisants ne piquent point ; ainsi la comparaison n'est pas tout-à-fait juste.*

Je

Je suis pour toujours, avec la soumission & le respect les plus profonds,

MONSEIGNEUR, &c.

A Postdam ce 29 septembre 1752.

LETTRE LII.

AU MÊME.

MONSEIGNEUR,

VOtre Eminence orne la raison des charmes de l'esprit, Elle éleve l'esprit par le zele, & elle met le comble au zele par les soins magnifiques. D'une main elle décore Berlin d'une Eglise, & de l'autre elle arrache au joug hérétique un savant Religieux, brebis égarée qui rentre au bercail. Votre Eminence répand avec une égale libéralité ses trésors & son encre ; elle éclaire les Savants & soulage l'indigence. Je brûle de voir vos savantes productions & vos vertus généreuses recueillies par les Imprimeurs de *Brescia* ; mais je souhaite avec encore plus d'ardeur de lui rendre mes devoirs de près, &c.

A Postdam ce 21 novembre 1752.

AVERTISSEMENT sur la réception de M. de Voltaire *à l'Académie & sur la querelle qu'elle occasionna.*

Monsieur de *Voltaire* vouloit être de l'Académie Françaiſe pour ſe mettre à l'abri des pourſuites que quelques Ouvrages peu chrétiens pouvoient occaſionner contre lui. A la repréſentation de *Mérope* il parcourut les loges & le théatre, & ſe fit proclamer Académicien au milieu des applaudiſſements que reçut ſa piece. L'occaſion étoit favorable, il fit ſes viſites aux Quarante & fut éconduit. Ce refus donna lieu à M. *Baillet* de S. *Julien* de faire un diſcours ironique prononcé à la porte de l'Académie. Cette porte avoit été fermée à M. de *Voltaire* d'une maniere aſſez déſobligeante. Il frappa de nouveau trois ans après, & on ouvrit les deux battants. L'envie voulut troubler ſa gloire ; on reſſuſcita le diſcours ironique enſeveli dans la pouſſiere, & on y joignit une piece en mauvais vers, intitulée : *Triomphe Poëtique.* M. de *Voltaire* ſe croyant outragé par cette pauvreté, fit des recherches pour en découvrir les Auteurs : il y eut une deſcente de Commiſſaire chez M. de *Mairault*, connu par une traduction de *Memeſien*, & enſuite chez *Travenol*, Violon de l'Opéra ; il s'imaginoit que ce Muſicien étoit l'Auteur du diſcours. On ne trouve que ſon pere, & M. de *Voltaire* le fait conduire à Fort-l'Evêque ; mais on le relâcha après cinq jours de détention. Le pere ayant échappé à la vengeance de M. de *Voltaire*, il penſa à perdre le fils, chez

qui on avoit trouvé deux exemplaires. Alor *Travenol* le pere demanda la réparation qu'on lui devoit pour son emprisonnement. M. de *Voltaire* fut condamné à lui payer cinq cens livres de dommages & intérêts. Les satyres qu'il vouloit faire supprimer n'en furent que plus connues, & il perdit à la fois son argent & son repos, comme il arrive dans tous les procès.

LETTRE LIII.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE.

Sur son discours à l'Académie Française.

QUoiqu'un discours à l'Académie ne soit d'ordinaire qu'un vain compliment plein de louanges rebattues, & surchargé de l'éloge d'un prédécesseur qui se trouve souvent un homme très-médiocre ; cependant ce discours, dont plusieurs personnes nous ont demandé la réimpression, doit être excepté de la loi commune, qui condamne à l'oubli la plupart de ces pieces d'appareil où l'on ne trouve rien. Il y a ici quelque chose, & les notes sont utiles.

*

LETTRE LIV.

AU R. P. DE LA TOUR, JÉSUITE, Supérieur du College de *Louis* le Grand.

N. B. Cette Lettre fut écrite lorsque M. *de* Voltaire *voulut être reçu à l'Académie : il falloit paroître bon chrétien & bon citoyen pour avoir cette place ; & comme cela est assez difficile dans le cours d'une longue vie, il abrégea cette affaire en débitant de beaux sentiments qui lui mériterent l'attestation du Jésuite.*

MON RÉVÉREND PERE,

AYant été élevé long-temps dans la maison que vous gouvernez, j'ai cru devoir prendre la liberté de vous adresser cette Lettre & vous faire un aveu public de mes sentiments dans l'occasion qui se présente. Le Gazetier Ecclésiastique m'impute des sentiments que je n'ai jamais eus, des livres que je n'ai jamais faits, ou qui ont été altérés indignement par les Editeurs. Je crois devoir lui répondre comme le grand *Corneille* dans une pareille occasion : *Je soumets mes Ecrits au jugement de l'Eglise ;* je doute qu'il en fasse autant. Je ferai bien plus ; je lui déclare, à lui & à ses semblables, que si jamais on a imprimé sous mon nom une page qui puisse scandaliser seulement le Sacristain de leur paroisse, je suis prêt de la déchirer devant lui ; que je veux vivre & mourir tranquille dans le

sein de l'Eglise catholique, apostolique & Romaine, sans attaquer personne, sans nuire à personne, sans soutenir la moindre opinion qui puisse offenser personne. Je déteste tout ce qui peut porter le moindre trouble dans la société. Ce sont ces sentiments connus du Roi, qui m'ont attiré ses bienfaits. Comblé de ses graces, attaché à sa personne sacrée, chargé d'écrire ce qu'il a fait de glorieux & d'utile pour la Patrie; uniquement occupé de cet emploi, je tâcherai, pour le remplir, de mettre en pratique les instructions que j'ai reçues dans votre maison respectable; & si les regles de l'éloquence que j'y ai apprises se sont effacées de mon esprit, le caractere de bon citoyen ne s'effacera jamais de mon cœur.

On a vu, je crois, ce caractere dans tous mes Ecrits, quelque défigurés qu'ils soient par les ridicules Editions qu'on en a faites. La *Henriade* même n'a jamais été correctement imprimée. On n'aura probablement mes véritables Ouvrages qu'après ma mort; mais j'ambitionne peu pendant ma vie de grossir le nombre des livres dont on est surchargé, pourvu que je sois au nombre des honnêtes gens, attachés à leur Souverain, zélés pour leur patrie, fideles à leurs amis dès l'enfance, & reconnoissants envers leurs premiers maîtres. C'est dans ces sentiments que je serai toujours.

A Paris, 7 fevrier 1746.

LETTRE LV.

Poëme de Fontenoi.

LE Public sait que cet Ouvrage, composé d'abord avec la rapidité que le zele inspire, reçut des accroissements à chaque édition qu'on en faisoit. Toutes les circonstances de la victoire de *Fontenoi*, qu'on apprenoit à Paris de jour en jour, méritoient d'être célébrées, & ce qui n'étoit d'abord qu'une piece de cent vers, est devenu un Poëme qui en contient plus de trois cens quarante.

Quelques étrangers ont voulu persuader au public que l'illustre *Adisson*, dans son Poëme de la campagne de *Hocsthet*, avoit parlé plus honorablement de la Maison du Roi que l'Auteur même du Poëme de *Fontenoi*. Ce reproche a été cause qu'on a cherché l'Ouvrage de M. *Adisson* à la bibliotheque de Sa Majesté, & on a été bien surpris d'y trouver beaucoup plus d'injures que de louanges : c'est vers le trois centieme vers. On ne les répétera point, & il est bien inutile d'y répondre ; la Maison du Roi leur a répondu par des victoires.

TAYLOR INST. OXFORD

LETTRE LVI.

Oreste.

CEtte Tragédie fut jouée le 12 janvier 1750. Je voulus donner à ma Nation quelque idée d'une Tragédie sans amour, sans confidents, sans épisodes. Le petit nombre des partisans du bon goût m'en surent gré, & les autres formerent des cabales pour empêcher le succès de la piece.

Note sur la Lettre précédente.

Ce ne fut point une cabale qui fit tomber *Oreste*; c'est que l'Auteur y avoit mis des déclamations au lieu d'épisodes. Il avoit devant les yeux deux des plus grands modeles qui soient au théatre; l'*Electre de Sophocle*, & celle de M. de *Crébillon*; il est vrai que cette derniere lui fatiguoit un peu la vue, quoiqu'il nous ait bien assuré du contraire dans un prologue aussi adroit que modeste, où, pour gagner la bienveillance du parterre, il le loue aux dépens de toute l'Europe. Il a suivi le premier modele autant qu'il a pu, s'est écarté du second le plus qu'il lui a été possible, & n'a égalé ni l'un ni l'autre.

Rien ne se fait ici qui n'ait été prédit.

Ce vers de la piece s'applique tout seul à

la piece même, dont la chûte avoit été annoncée par les Prophetes.

A la représentation de cette piece, on fit mettre sur les billets du parterre les lettres initiales de ce vers d'*Horace* :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

O. T. P. Q. M. V. D. Un plaisant prétendit que cela vouloit dire : *Oreste, Tragédie pitoyable que M. Voltaire donne.*

AVERTISSEMENT sur le Livre intitulé : Connoissance des beautés & des défauts de la Poésie.

Il parut en 1750 un Livre intitulé : *Connoissance des beautés & des défauts de la Poésie & de l'éloquence dans la langue Française.* M. de *Voltaire* y est extrêmement loué, & même mis au-dessus de nos meilleurs Ecrivains, sans exception. Cependant on le soupçonna d'en être l'Auteur ; il le désavoua. Mais quel Ouvrage n'a-t-il point désavoué ? Il se donne pour le seul modele dans cet Ouvrage singulier. Il est bon de rapporter quelques morceaux qui donneront une idée de sa modestie.

ARTICLE *Amour.* Je donnerai deux portraits de l'amour tirés de deux célebres Poëtes, dont l'un, qui est feu *Rousseau*, n'a pas toujours parlé avec tant de bienséance ; & l'autre, qui est M. de *Voltaire*, a, ce me semble, fait toujours aimer la vertu dans ses écrits. (*a*)

ARTICLE *Armée.* Pour prouver incontesta-

(a) *Sur-tout dans la* Pucelle *& dans* Candide.

blement la supériorité de la Poésie sur la Prose dans le même genre de beauté, considérons ce même objet d'une armée en bataille dans le huitieme Livre de la *Henriade*. Il y a dans cette description plus de pathétique encore & plus de ces portraits touchants que dans le *Télémaque*. Ce morceau :

Habitants malheureux de ces bords pleins de charmes,

forme un mélange délicieux de tendresse & d'horreur. Le Poëte met ici son art à rendre la guerre odieuse, dans le temps même qu'il sonne la charge, & qu'il inspire l'ardeur du combat dans l'ame du lecteur. La comparaison de deux mers qui se choquent étonne l'imagination ; la peinture de la bayonnette au bout du fusil, est d'un goût nouveau, vrai & noble.

Article *Assaut*. Cet art de peindre les détails & de décrire des choses que la Poésie Française évite communément, se trouve d'une maniere bien sensible dans le récit d'un assaut donné aux fauxbourgs de Paris. Il est visible que l'Auteur a ajouté contre le grand Peintre *Homere*, qui s'attache à animer tout & à peindre toutes les choses qui étoient en usage de son temps. Le Poëte Français entre dans les détails de toutes les machines dont nous nous servons ; chemin couvert, attaque, fascines portées, mines, bombes : tout est exprimé.

Article *Bataille*. Ce que j'aime dans la bataille d'*Yvry*, c'est la foule des comparaisons & des métaphores rapides. Les aventures touchantes jointes à l'horreur de l'action ; la vertu

ſtoïque de *Mornay*, oppoſée à la rage des combattants ; l'éloge même de l'amitié au milieu du carnage, la clémence après la victoire ; cela fait un tout que je ne rencontre point ailleurs.

Article *Caractere.* Le caractere de *Charles XII* m'a frappé dans un goût abſolument différent : c'eſt à la fin de l'hiſtoire de ce Monarque. Le vrai ſe fait ſentir dans cette peinture : on ſent que ce n'eſt pas-là un portrait fait à plaiſir, comme celui de *Valſtein*, qu'on a fait valoir dans *Sarrazin* ; mais qui n'eſt peut-être en effet qu'un amas d'oppoſitions & d'antitheſes, & qu'une imitation empoulée de *Salluſte.* Je vois dans ces traits un réſumé de toute l'hiſtoire de ce Monarque. L'Auteur ne peint, pour ainſi dire, que par les faits ; il n'a point envie de briller : ce n'eſt point lui qui paroît, c'eſt ſon Héros ; & quoique ſans envie de briller, il répand pourtant ſur cette image une élégance de diction & un ſentiment de vertu & de philoſophie qui charme l'ame.

Article *Comparaiſons.* De tous les Poëmes Epiques la *Henriade* eſt celui où j'en ai vu davantage ; rien de plus neuf que la plupart de celles que ce Poëme renferme...... Voilà comme un véritable Poëte fait ſervir toute la nature à embellir ſon Ouvrage, & comme la ſcience la plus épineuſe devient entre ſes mains un ornement ; mais j'avoue que je ſuis plus tranſporté encore de ſes comparaiſons moins recherchées & plus frappantes, priſes des plus grands objets de la nature, leſquels pourtant n'avoient pas encore été mis en œuvre.

ARTICLE *Dialogue.* M. de *Voltaire* dialogue infiniment mieux que M. de *Crébillon*, de l'aveu de tout le monde ; & son style est si supérieur que dans quelques-unes de ses pieces, comme dans *Brutus* & dans *Jules-César*, je ne crains point de le mettre à côté du grand *Corneille*, & je n'avance rien là que je ne prouve. Voyons les mêmes sujets traités par eux : je ne parle pas d'*Œdipe*, car il est sans difficulté que l'*Œdipe* de *Corneille* n'approche pas de l'autre ; mais choisissons dans *Cinna* & dans *Brutus* des morceaux qui aient le même fonds de pensées. J'avoue hardiment que je donne la préférence au style de *Brutus*.

ARTICLE *Enfer.* On voit dans tous les Poëtes épiques des descriptions de l'Enfer. Il y en a une aussi dans la *Henriade*, au septieme chant ; mais comme elle est fort longue & entremêlée de beaucoup d'autres idées, j'aime mieux y renvoyer le lecteur. Je dirai pourtant que j'aime mieux la peinture que l'Auteur trace des vices, qui de tout temps ont ouvert aux misérables mortels l'entrée de cette horrible demeure, que la description de *Virgile*, dans laquelle il met les remords vengeurs avec la crainte, la faim & la pauvreté.

ARTICLE *Traduction.* M. de *Voltaire* & M. *Racine* le fils ont tous deux mis en vers une apostrophe de *Satan* au soleil. Il est aisé de voir pourquoi les vers de M. de *Voltaire* sont au-dessus des autres ; c'est qu'ils sont plus remplis d'enthousiasme, de chaleur & de vie, qu'ils ont plus de nombre & de force ; qu'en un mot, ils sont d'un Poëte, & ils ont sur-tout le mérite d'être une traduction plus fidelle.

E 6

LETTRE LVII.

Jugement de Monſieur de Voltaire *ſur* Racine, Corneille & Crébillon.

CE n'eſt pas aſſez d'amener une ou deux de ces ſituations qu'on trouve dans tous les Romans, pour mériter le titre de Poëte tragique ; mais il faut être neuf ſans être bizarre, ſouvent ſublime & toujours naturel ; connoître le cœur humain & le faire parler ; être grand Poëte, ſans que jamais aucun perſonnage de la piece paroiſſe Poëte ; ſavoir parfaitement ſa langue, la parler avec pureté, avec une harmonie continue, ſans que jamais la rime coûte rien au ſens. Quiconque n'obſerve pas toutes ces regles, peut faire une ou deux Tragédies applaudies au théatre ; mais il ne ſera jamais compté au rang des bons Ecrivains : il y a très-peu de bonnes Tragédies ; les unes (*a*) ſont des Idilles en dialogues bien écrits & bien rimés ; les autres (*b*) des raiſonnements politiques qui endorment, ou des amplifications qui rebutent ; les autres (*c*) des rêves d'Energumene en ſtyle barbare, des propos interrom-

(a) *Celles de* Racine.
(b) *Les Tragédies de* Corneille.
(c) *Celles de* Crébillon. *Il n'y a donc que le grand* Voltaire *qui ſoit ſans défauts : cela eſt modeſte.*

pus, de longues apostrophes aux Dieux, parce qu'on ne sait point parler aux hommes, des maximes fausses, des lieux communs empoulés.

LETTRE LVIII.

Autre preuve de l'humilité de M. de Voltaire.

LA Lettre dont vous me parlez, & qu'on doit mettre à la tête de la *Henriade*, est de M. *Cocchi*, homme de Lettres très-estimé. Elle fut écrite à M. de *Renuccini*, Secrétaire & Ministre d'Etat à Florence : elle est traduite par le Baron *Eelderchen*. Je ne me souviens pas qu'il y ait un seul endroit où M. *Cocchi* me mette au-dessus de *Virgile*. Sa Lettre m'a paru sage & instructive. Si c'étoit ici une premiere édition de la *Henriade*, j'exigerois qu'on n'imprimât pas cette Lettre ; trop d'éloges révolteroient les Lecteurs Français ; mais après vingt éditions on ne peut plus avoir ni orgueil ni modestie sur ses Ouvrages. Ils ne nous appartiennent plus, & l'Auteur est hors de tout intérêt. Il faudra seulement échancrer les louanges dont il m'affuble. Il commence par crier, à la premiere phrase : *Il n'y a rien de plus beau que la Henriade.* Adoucissons ce terme, mettons : *Il y a peu d'Ouvrages plus beaux que*, &c. Mais comptez qu'il est bon d'avoir, en fait de Poëme épique, le suffrage des Italiens.

Mon ami *Tiriot* s'est fait peindre avec la *Henriade* à la main. Si j'ai une copie de ce

portrait, j'aurai ma maîtresse & mon ami dans un cadre.

AVERTISSEMENT sur les Querelles de M. de Voltaire avec Maupertuis.

Cette dispute fut la suite de la querelle de M. de *Maupertuis* avec *Koënig*. Celui-ci avoit cité une lettre de *Leibnitz*, par laquelle il vouloit enlever à *Maupertuis* la gloire d'une découverte. Le Président de l'Académie de Berlin somma son adversaire de produire l'original de la Lettre de *Leibnitz*; mais cette lettre ne se trouvant point, *Maupertuis* le fit déclarer faussaire par l'Académie. *Koënig* en appella au public, & renvoya sa patente d'Académicien. M. de *Voltaire*, malgré la défense que lui en avoit faite le Roi de Prusse, entra dans cette querelle. On surprit chez les Imprimeurs de Berlin plusieurs exemplaires de l'*Akakia*. On saisit même l'original, & l'Auteur ayant désavoué cet ouvrage au Roi de Prusse, ce Prince le confondit en lui montrant son manuscrit.

Cette satyre sanglante est composée de trois morceaux; le premier intitulé : *Diatribe du Docteur Akakia, Médecin du Pape*; le second, *Décret à l'Inquisition*; le troisieme, *Jugement des Professeurs du College de Sapience*. C'est une allusion perpétuelle aux ouvrages de *Maupertuis*, un tissu d'ironies, de personnalités & d'insultes, où l'on ne garde ni mesures ni bienséances; une piece à la vérité pleine de sel & d'agrément, mais qui n'en est pas moins un libelle diffamatoire dans toutes ses parties. Il

fut brûlé par la main du bourreau dans toutes les places de Berlin, le 24 décembre 1752, & l'Auteur sortit des Etats du Roi de Prusse avec tous les signes de la disgrace.

On a prétendu que ce Prince, en disgraciant l'homme de paix qu'il avoit tant désiré d'avoir à sa Cour, l'avoit accablé de ces paroles : *Je ne vous chasse point, parce que je vous ai appellé: je ne vous ôte point votre pension, parce que je vous l'ai donnée: je vous défends de reparoître devant moi.* Rien n'est plus faux, M. de *Voltaire* fut toujours libre de paroître à la Cour; Sa Majesté daigna même le nommer d'un voyage de Postdam; Elle lui rendit la clef de Chambellan & le cordon de l'ordre du *Mérite*. Mais les choses changerent ensuite, & le Roi lui écrivit cette lettre. » Vous êtes » bien le maître de quitter mon service quand » vous voudrez; mais, avant de partir, faites-» moi remettre le contrat de votre engagement, » la clef, la croix & le volume de Poésies que » je vous ai confié. Je souhaiterois que mes » ouvrages eussent été seuls exposés à vos traits » & à ceux de *Koënig*; je les sacrifie de bon » cœur à ceux qui croient augmenter leur ré-» putation en diminuant celle des autres : je » n'ai ni la folie ni la vanité de certains Au-» teurs; les cabales des gens de Lettres me » paroissent l'opprobre de la Littérature. Je » n'en estime pas moins les honnêtes gens qui » les cultivent: les chefs de cabales sont seuls » avilis à mes yeux. *Du 16 mars 1753.* «

M. de *Voltaire* quitta la Prusse au mois de mars 1753; c'est-à-dire, après trois ou quatre

ans de séjour en ce Royaume. Il se proposoit d'aller à Plombieres, & d'y attendre la saison des Eaux; mais son état de foiblesse le contraignit de s'arrêter à Leipsik, & c'est de cette Ville qu'il décocha ses principaux traits.

LETTRE LIX.

Publiée par M. de Voltaire, *sous le Titre de* Réponse d'un Académicien de Berlin, à un Académicien de Paris.

VOici l'exacte vérité qu'on demande. M. de M ***, dans une brochure intitulée : *Essai de Cosmologie*, prétendit que la seule preuve de l'existence de Dieu est, *Ar + n RB*, qui doit être un *Minimum*. (*Voyez page* 52 *de son Recueil* in-4°.) Il affirme que dans tous les cas possibles l'action est toujours un *Minimum*; ce qui est démontré faux : & il dit avoir découvert cette loi du *Minimum*, ce qui n'est pas moins faux.

M. *Koënig*, ainsi que d'autres Mathématiciens, a écrit contre cette assertion étrange, & il a été cité, entr'autres choses, un fragment d'une lettre de *Leibnitz*, où ce grand homme disoit avoir remarqué que dans les modifications du mouvement, l'action devient ordinairement un *Maximun* ou un *Minimum*.

M. de M *** crut qu'en produisant ce fragment, on vouloit lui enlever la gloire de sa prétendue découverte, quoique *Leibnitz* eût dit précisément le contraire de ce qu'il avance

Il força quelques Membres pensionnaires de l'Académie de Berlin, qui dépendent de lui, de sommer M. *Koënig* de produire l'original de la lettre de *Leibnitz*; & l'original ne se trouvant plus, il fit rendre, par les mêmes Membres, un jugement qui déclare M. *Koënig* coupable d'avoir attenté à la gloire du Sieur *Moreau de M**** en supposant une fausse lettre.

Depuis ce jugement aussi incompétent qu'injuste, & qui déshonoroit *Koënig*, Professeur en Hollande & Bibliothécaire de S. A. S. Madame la Princesse d'*Orange*, le Sieur M.... de M *** écrivit & fit écrire à cette Princesse, pour l'engager à faire supprimer par son autorité les réponses de son adversaire. M. *Koënig* s'est justifié pleinement, non-seulement en faisant voir que ce qui appartient à M. de M*** dans sa théorie est faux, & qu'il n'y a que ce qui appartient à *Leibnitz* & à d'autres qui soit vrai; mais il a donné la lettre toute entiere de *Leibnitz*, avec deux autres de ce Philosophe. Toutes ces lettres sont du même style; il n'est pas possible de s'y méprendre, & il n'y a personne qui ne convienne qu'elles sont de *Leibnitz*.

Ainsi le Sieur M.... de M *** a été convaincu à la face l'Europe savante, non-seulement de plagiat & d'erreur, mais d'avoir abusé de sa place pour ôter la liberté aux gens de Lettres, & pour persécuter un honnête homme, qui n'avoit d'autre crime que de n'être pas de son avis. Plusieurs Membres de l'Académie de Berlin ont protesté contre une conduite si criante, & quitteroient l'Académie, que le

Sieur M*** tyrannise & déshonore, s'ils ne craignoient de déplaire au Roi qui en est le Protecteur.

A Berlin le 8 septembre 1752.

AVERTISSEMENT sur la suite de la Querelle avec Maupertuis.

En réponse de la Diatribe du Docteur *Akakia*, M. de *Maupertuis* écrivit la Lettre suivante, à laquelle M. de *Voltaire* fit la Replique qui y est jointe. Il fit imprimer ces deux morceaux sous ce Titre : *l'Art de bien argumenter en Philosophie, réduit en pratique par un vieux Capitaine de Cavalerie, travesti en Philosophe.*

LETTRE de Monsieur de Maupertuis *à M. de* Voltaire.

Je vous déclare que ma santé est assez bonne pour vous venir trouver par-tout où vous serez, pour tirer de vous la vengeance la plus complete. Rendez graces au respect & à l'obéissance qui ont jusqu'ici retenu mon bras. Tremblez.

MAUPERTUIS.

LETTRE LX.

Réponse de Monsieur de Voltaire *à Monsieur de* Maupertuis.

J'Ai reçu la Lettre dont vous m'honorez; vous m'apprenez que vous vous portez bien,

que vos forces sont entiérement revenues, & vous me menacez de venir m'assassiner si je publie la Lettre de la *Beaumelle.* Ce procédé n'est ni d'un Président d'Académie, ni d'un bon Chrétien tel que vous êtes. Je vous fais mon compliment sur votre bonne santé; mais je n'ai pas tant de force que vous: je suis au lit depuis quinze jours, & je vous supplie de différer la petite expérience de Physique que vous voulez faire. Vous voulez peut-être me disséquer; mais songez que je ne suis pas un Géant des terres australes, & que mon cerveau est si petit que la découverte des ses fibres ne vous donnera aucune nouvelle notion de l'ame. De plus, si vous me tuez, ayez la bonté de vous souvenir que M. de la *Beaumelle* m'a promis de me poursuivre jusqu'aux enfers: il ne manquera pas de m'y aller chercher, quoique le trou qu'on doit creuser par votre ordre jusqu'au centre de la terre, & qui doit mener tout droit en enfer, ne soit pas encore commencé: il y a d'autres moyens d'y aller; & il se trouvera que je serai mal-mené dans l'autre monde, comme vous m'avez persécuté dans celui-ci. Voudriez-vous, Monsieur, pousser l'animosité si loin? Ayez encore la bonté de faire une petite attention. Pour peu que vous vouliez exalter votre ame, pour voir clairement l'avenir, vous verrez que, si vous venez m'assassiner à Leipsik, où vous n'êtes pas plus aimé qu'ailleurs, & où votre Lettre est déposée, vous courez quelque risque d'être pendu; ce qui avanceroit trop le moment de votre maturité, & seroit peu convenable à un Président d'Aca-

démie. Je vous conseille de faire d'abord déclarer la Lettre de la *Beaumelle* forgée & attentatoire à votre gloire dans une de vos Assemblées: après quoi il vous sera plus permis peut-être de me tuer, comme perturbateur de votre amour-propre. Au reste je suis encore bien foible: vous me trouverez au lit, & je ne pourrai que vous jetter à la tête ma seringue & mon pot de chambre. Mais dès que j'aurai un peu de force, je ferai charger mes pistolets *cum pulvere Pyrio*, & en multipliant la masse par le quarré de la vitesse, jusqu'à ce que l'action & nous soient réduits à zéro, je vous mettrai du plomb dans la cervelle; elle paroît en avoir besoin.

Il sera triste pour vous que les Allemands, que vous avez tant vilipendés, aient inventé la poudre, comme vous devez vous plaindre qu'ils aient inventé l'Imprimerie. Adieu, mon cher Président.

LETTRE LXI.

A MONSIEUR FORMEI,

Secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE ÉTERNEL,

JE vous envoie l'arrêt de mort que le Président a prononcé contre moi, avec mon appel au Public, & les témoignages de pro-

lection que m'ont donné tous les Médecins & tous les Apothicaires de Leipsik. Vous voyez que M. le Président ne se borne pas aux expériences qu'il projette dans les terres australes, & qu'il veut absolument séparer dans le nord mon ame d'avec mon corps. C'est la premiere fois qu'un Président a voulu tuer un de ses Conseillers. Est-ce là le principe de la moindre action ? Quel terrible homme que ce Président ! Il déclare faussaire à gauche, il assassine á droite, & il prouve Dieu par *A.* plus *B.* divisé par *Z.* Franchement on n'a jamais rien vu de pareil. J'ai fait, Monsieur, une petite réflexion ; c'est que quand le Président m'aura tué, disséqué & enterré, il faudra faire mon éloge à l'Académie, selon la louable coutume. Si c'est lui qui s'en charge, il ne sera pas peu embarrassé. On sait comme il l'a été avec feu M. le Maréchal de *Sch-Mettau*, auquel il avoit fait quelque peine pendant sa vie. Si c'est vous, Monsieur, qui faites mon oraison funebre, vous y serez tout aussi empêché qu'un autre. Vous êtes Prêtre, & je suis profane ; vous êtes Calviniste, & je suis Papiste ; vous êtes Auteur, je le suis aussi ; vous vous portez bien, & je suis Médecin. Ainsi, Monsieur, pour esquiver l'oraison funebre, & pour mettre tout le monde à son aise, laissez-moi mourir de la main cruelle du Président, & rayez-moi du nombre de vos Elus. Vous sentez bien d'ailleurs qu'étant condamné à mort par son arrêt, je dois être préalablement dégradé. Retranchez-moi donc, Monsieur, de votre liste ; mettez-moi avec le faussaire *Koënig*, qui a eu le mal-

heur d'avoir raison. J'attendrai patiemment la mort avec ce coupable.

Pariterque cedentes ignovere Diis.

Je suis métaphysiquement,

MONSIEUR, &c. &c.

LETTRE LXII.

A MADAME D***.

Mayence le 9 juillet 1753.

IL y avoit trois ou quatre ans que je n'avois pleuré, & je comptois bien que mes prunelles ne reconnoîtroient plus cette foiblesse, jusqu'à ce qu'elles se fermassent pour toujours.

Hier le Secrétaire du Comte de *Stadion* me trouva fondant en larmes; je pleurois votre départ & votre séjour; l'atrocité de ce que vous avez souffert perdoit de son horreur quand vous étiez avec moi; votre patience & votre courage m'en donnerent, mais après votre départ, je n'ai plus été soutenu : je crois que c'est un rêve, je crois que tout cela est arrivé du temps de *Denis de Syracuse*. Je me demande s'il est bien vrai qu'une Dame de Paris, voyageant avec un passe-port du Roi son maître, ait été traînée dans les rues de Francfort par les soldats, conduite en prison sans aucune forme de procès, sans femme de chambre,

sans domestiques, ayant à sa porte quatre soldats la bayonnette au bout du fusil, & contrainte de souffrir qu'un Commis de *Freytag*, un scélérat de la plus vile espece, passât seul la nuit dans sa chambre : quand la *Brinvillers* fut arrêtée, le bourreau ne fut jamais seul avec elle ; il n'y a point d'exemple d'une indécence si barbare. Et quel étoit votre crime ? d'avoir couru deux cens lieues pour venir conduire aux eaux de Plombieres un oncle mourant, que vous regardez comme votre pere. Il est triste sans doute pour le Roi de Prusse qu'il n'ait pas encore réparé une telle indignité, commise en son nom par un homme qui se dit son Ministre. Passe encore pour moi, il m'avoit fait arrêter pour avoir fait imprimer son livre de Poésies, dont il m'avoit gratifié, & auquel j'avois quelque droit ; il me l'avoit laissé comme un gage de sa bonté & comme la récompense de mes soins ; il a voulu reprendre ce bienfait, il n'avoit qu'à dire un mot : ce n'étoit pas la peine de faire emprisonner un vieillard qui veut prendre les eaux, il auroit pu se souvenir que depuis plus de 17 ans il m'avoit prévenu par ses bontés séduisantes, qu'il m'avoit, dans ma vieillesse, tiré de ma patrie ; que j'avois travaillé avec lui deux ans de suite à perfectionner ses talents ; que je l'ai bien servi, & ne lui ai manqué en rien ; qu'enfin il est bien au-dessous de son rang & de sa gloire de prendre parti dans une querelle Académique, & de finir, pour toute récompense, par me faire demander ses Poésies par des soldats. J'espere qu'il connoîtra tôt ou tard qu'il a été

trop loin ; que mon ennemi l'a trompé, & que ni l'Auteur ni le Roi ne doivent jetter tant d'amertume sur la fin de ma vie. Il a pris conseil de sa colere, il le prendra de sa raison & de sa bonté. Mais que fera-t-il pour réparer l'outrage abominable qu'on vous a fait en son nom ? Mylord *Maréchal* sera sans doute chargé de vous faire oublier, s'il est possible, les horreurs où *Freytag* vous a plongé.

On vient de m'envoyer ici des lettres pour vous ; il y en a une de Madame *la Fontaine*, qui n'est pas consolante : on prétend toujours que j'ai été Prussien ; si l'on entend par-là que j'ai répondu, par l'attachement & de l'enthousiasme, aux avances singulieres que le Roi de Prusse m'a faites dix-sept ans de suite, on a grande raison ; mais si on entend que j'ai été son sujet, & que j'ai cessé un moment d'être Français, on se trompe. Le Roi de Prusse ne l'a jamais prétendu ; il ne m'a donné la Clef de Chambellan que comme une marque de sa bonté, que lui-même appelle frivole dans les vers qu'il fit pour moi en me donnant cette Clef & cette Croix, que j'ai remise à ses pieds, cela n'exigeant ni serment, ni fonction, ni naturalisation. On n'est point sujet d'un Roi pour porter son ordre : M. de *Cauville*, qui est en Normandie, a encore la Clef de Chambellan du Roi de Prusse, qu'il porte avec la Croix de S. Louis. Il y auroit bien de l'injustice à ne pas me regarder comme Français, pendant que j'ai toujours conservé ma maison à Paris, & que j'ai payé la capitation. Peut-on prétendre sérieusement que l'Auteur du *Siecle*

Siecle de Louis XIV n'est pas Français ? L'oseroit-on dire devant les Statues de *Henri IV*, de *Louis XIV*, j'ajouterai de *Louis XV*, puisque je suis le seul Académicien qui fit son panégyrique, quand il nous donna la paix, & que lui-même a traduit en six langues ?

Il se peut faire que S. M. Prussienne, trompée par mon ennemi, & par un mouvement de sa colere, ait irrité le Roi mon maître contre moi ; mais tout cédera à la justice & à sa grandeur d'Ame ; il sera le premier à demander au Roi mon maître qu'on me laisse finir mes jours dans ma patrie. Il se souviendra qu'il a été mon disciple, & que je n'emporte rien d'auprès de lui que l'honneur de l'avoir mis en état d'écrire mieux que moi ; il se contentera de cette supériorité, & ne voudra pas se servir de celle que lui donne sa place, pour accabler un étranger qui l'a enseigné quelquefois, qui l'a chéri & respecté toujours. Je ne saurois lui imputer les lettres qui courent contre moi sous son nom. Il est trop grand & trop élevé pour outrager un particulier dans ses Lettres. Il sait trop comment un Roi doit écrire, il connoît trop le prix des bienséances ; il est né sur-tout pour faire connoître celui de sa bonté & de sa clémence. C'étoit le caractere de notre bon Roi *Henri IV* : il étoit prompt & colere ; mais il revenoit : l'humeur n'avoit chez lui que des moments, & l'humanité l'inspira toute sa vie.

Voila, ma chere enfant, ce qu'un oncle, ou plutôt un pere malade dicte pour sa fille ; je serai consolé un peu si vous arrivez en bonne

santé. Mes compliments à votre frere & à votre sœur. Adieu ; puissé-je venir mourir dans vos bras, ignoré des Hommes & des Rois.

MÉMOIRE de Monsieur de Voltaire *sur Monsieur de la* Beaumelle.

Du jour que j'arrivai à Postdam, *Maupertuis* m'a témoigné la plus mauvaise volonté. Elle éclata lorsque je le priai de mettre M. l'Abbé *Raynal* de son Académie. Il me refusa avec hauteur, & traita l'Abbé *Raynal* avec mépris. Je lui fis ordonner par le Roi d'envoyer des Patentes à M. l'Abbé *Raynal*; on peut croire que *Maupertuis* ne me l'a pas pardonné.

Un homme que je crois Genevois, ou du moins élevé à Geneve, nommé la *Beaumelle*, ayant été chassé de Dannemarck, arrive à Berlin avec la premiere Edition du *Qu'en dira-t-on* ou *de ses Pensées*. Dans ce Livre, devenu célebre par l'excès d'insolences qui en fait le prix, voici ce qu'on y trouvoit :

Le Roi de Prusse a comblé de bienfaits les gens de Lettres par les mêmes principes que les Princes Allemands comblent de bienfaits un Bouffon & un Nain.

C'est cet homme proscrit dans tous les pays que *Maupertuis* recherche, dès qu'il est arrivé, & qu'il va soulever contre moi. En voici la preuve dans une Lettre écrite par la *Beaumelle* à M. le Pasteur *Roques*, au pays de Hesse-Hombourg.

Fragment de la Lettre de la Beaumelle.

» *Maupertuis* vient chez moi, ne me trouve

» pas; je vais chez lui : il me dit qu'un jour, » au souper des petits appartements, M. de » *Voltaire* avoit parlé d'une maniere violente » contre moi; qu'il avoit dit au Roi que je » parlois peu respectueusement de lui dans mon » Livre; que je traitois sa Cour philosophe de » nains & de bouffons; que je le comparois » aux petits Princes Allemands, & mille fausse- » tés de cette force. M. de *Maupertuis* me » conseilla d'envoyer mon Livre au Roi en » droiture, avec une Lettre, qu'il vit & corrigea » lui-même. «

Le Roi de Prusse, qui n'a su cette anecdote que depuis quelques jours, doit être convaincu de la méchanceté atroce de *Maupertuis*, puisque Sa Majesté sait très-bien que je n'ai jamais dit à ses soupers ce qu'il m'impute. Elle me rend cette justice: & quand je l'aurois dit, ce seroit toujours un crime à *Maupertuis* d'avoir manqué au secret qu'il doit sur tout ce qui s'est dit aux soupers particuliers du Roi.

On sait quelle violence inouie il a exercé depuis contre *Koënig*, Bibliothécaire de Madame la Princesse d'Orange: on connoit les Lettres qu'il a fait imprimer, dans lesquelles il outrage tous les Philosophes d'Allemagne, & fait dire à M. *Wolf* ce qu'il n'a point dit, afin de le décrier.

On n'ignore pas par quelles affreuses manœuvres il est parvenu à m'opprimer. J'ai remis à Sa Majesté ma Clef de Chambellan, mon Cordon, tout ce qui m'est dû de mes pensions. Elle a eu la bonté de me rendre tout, & a daigné m'inviter à la suivre à Postdam, où

j'aurai l'honneur de la suivre, si ma santé me le permet.

LETTRE LXIII.

Sur ses Querelles à la Cour de Prusse.

J'Étois uniquement occupé de mon étude. Je ne connoissois presque personne des Ministres & de tout ce qu'il y avoit à la Cour; je ne rendois pas même les visites quelquefois les plus indispensables. J'avois mangé souvent à la table du Roi avec des personnes dont j'ignorois le nom. Mais quelques attentions singulieres du Roi, une grosse pension, la faveur de le voir à des heures réglées, de lire avec lui plus intimement les Ouvrages par lesquels le Roi se délasse du Gouvernement, m'ont attiré la jalousie.

LETTRE LXIV.

Sur Monsieur de la Beaumelle.

VOus m'apprenez, Monsieur, par vos Lettres, que la *Beaumelle* promet de me poursuivre jusqu'aux Enfers. Il est bien le maître d'y aller quand il voudra. Vous me faites entendre que pour mieux mériter son gîte, il imprimera contre moi beaucoup de choses personnelles, si je réfute les Commentaires qu'il a imprimés sur le *Siecle de Louis XIV*. Vous

m'avouerez que c'est un beau procédé d'imprimer trois volumes d'injures & d'impostures contre un homme, & de lui dire ensuite : *si vous osez vous défendre, je vous calomnierai encore.*

Vous me rapportez, Monsieur, dans votre Lettre du 22 mars, que la maniere dont il s'y prendra, ne pourra que me faire beaucoup de peine; & quand il auroit tout le tort du monde, le Public ne s'en informera pas, & rira à bon compte.

Sachez, Monsieur, que le Public peut rire d'un homme heureux & avantageux, qui dit, ou fait, ou écrit des sottises; mais qu'il ne rit point d'un homme infortuné & persécuté. La *Beaumelle* peut réimprimer tout ce qu'on a écrit contre moi dans plus de cinquante volumes; cela lui procurera peu de profit & peu de rieurs. Je vous réponds que ses nouveaux chefs-d'œuvres ne me feront aucune peine. Je lui donne une pleine liberté : je crois bien que la *Beaumelle* est un Ecrivain à faire rire; mais si l'Auteur de la *Spectatrice Danoise*, du *Qu'en dira-t-on* ou de *Mes Pensées*, qui a outragé tant de Souverains & de particuliers avec une insolence si brutale, & qui n'est impuni que par l'excès du mépris qu'on a pour lui, pense devenir un homme plaisant, il m'étonnera beaucoup.

AVERTISSEMENT sur les Désagréments que M. de Voltaire *essuya à Francfort.*

M. de *Voltaire* étant arrivé à Francfort, certaines circonstances relatives à son départ

de Berlin, donnerent occasion de retenir ce Poëte en arrêt civil, à la requisition du Résident de Prusse. Le Magistrat de cette Ville exigea de lui sa parole d'honneur & une promesse par écrit de ne point s'absenter sans en avoir obtenu la permission, ou avant d'avoir satisfait à ce qu'on exigeoit de lui. Malgré cet engagement, on fut surpris d'apprendre, il y a quelque temps, que M. de *Voltaire* étoit parti subitement. On fut aussi-tôt à sa poursuite, on le ramena dans la ville, & il fut gardé par dix soldats. La raison qu'il donna de son départ, fut qu'il avoit eu intention d'aller faire un tour aux eaux de Wisbaden.

DÉCLARATION de M. de Voltaire *au sujet des papiers que le Roi de Prusse exigeoit de lui.*

Je suis mourant : je proteste devant Dieu & devant les hommes, que n'étant plus au service de Sa Majesté le Roi de Prusse, je ne suis pas moins attaché à ce Monarque, ni moins soumis à ses volontés pour le peu de temps que j'ai à vivre. Il m'a fait arrêter à Francfort pour le livre de Poésies dont il m'avoit fait présent; j'y reste volontiers en prison jusqu'à ce que ce Livre soit revenu de Hambourg, où je l'ai laissé. J'ai rendu au Résident de Sa Majesté Prussienne à Francfort toutes les Lettres que j'avois reçues d'Elle, & que j'avois conservées comme de cheres marques des bontés dont Elle m'avoit honoré. Elle veut aussi ravoir un Contrat qu'Elle avoit daigné

faire avec moi ; je suis assurément prêt à le rendre comme tout le reste, dès qu'il sera retrouvé. Cet Ecrit, qui n'étoit point, à proprement parler, un Contrat, mais un pur effet de la bonté du Roi, ne tirant à aucune conséquence, ne contenoit autre chose qu'un remerciement de ma part, tant au sujet de la pension dont Sa Majesté le Roi de Prusse me gratifioit avec la permission du Roi mon Maître, que de celle qu'il accordoit à ma niece après ma mort, ainsi que pour la Croix & la Clef de Chambellan. Le Roi de Prusse avoit daigné mettre au bas de ce petit Ecrit, autant qu'il m'en souvient : *je signe de grand cœur ce marché, que j'avois envie de faire il y a quinze ans.* Ce papier, absolument inutile à Sa Majesté, à moi & au Public, sera certainement rendu, dès qu'il sera retrouvé parmi mes autres papiers ; je me déclare criminel de leze-Majesté envers le Roi de France mon maître & le Roi de Prusse, si je ne rends pas ce papier à l'instant qu'il sera entre mes mains. Ma niece, qui est auprès de moi durant ma maladie, s'engage sous le même serment à le rendre, si elle le trouve ; & en attendant que je puisse avoir communication de mes papiers à Paris, j'annulle entiérement ledit Ecrit, déclarant ne prétendre rien de Sa Majesté le Roi de Prusse ; & je n'attends rien dans l'état cruel où je suis, que la compassion que doit sa grandeur d'ame à un homme mourant, qui avoit tout sacrifié & qui a tout perdu pour s'attacher à lui, qui l'a servi avec un zele qui lui a été utile, qui n'a jamais manqué à sa Personne, & qui

comptoit sur la bonté de son cœur. Je suis obligé de dicter ceci, ne pouvant écrire, & je signe avec le plus profond respect, la plus pure innocence & la douleur la plus vive, &c.

LETTRE LXV.

Histoire universelle. Annales de l'Empire.

VOus avez dû vous appercevoir, Monsieur, que cette prétendue *Histoire universelle*, imprimée à la Haye, annoncée jusqu'au temps de *Charles-Quint*, & qui contient cent années de moins que le titre ne promet, n'étoit point faite pour voir le jour. Ce sont des recueils informes d'anciennes études, auxquelles je m'occupois, il y a environ quinze années, avec une personne respectable, au-dessus de son sexe & de son siecle, dont l'esprit embrassoit tous les genres d'érudition, & qui savoit y joindre le goût, sans quoi cette érudition n'eût pas été un mérite.

Je préparois uniquement ce canevas pour son usage & pour le mien, comme il est aisé de le voir par l'inspection même du commencement. C'est un compte que je me rends librement à moi-même de mes lectures; seule maniere de bien apprendre & de se faire des idées nettes; car lorsqu'on se borne à lire, on n'a presque jamais dans la tête qu'un tableau confus.

Mon principal but avoit été de suivre les révolutions de l'esprit humain dans celles des Gouvernements.

Je cherchois comment tant de méchants hommes, conduits par de plus méchants Princes, ont pourtant à la longue établi des Sociétés, où les arts, les ſciences, les vertus mêmes ont été cultivées.

Je cherchois les routes du commerce qui répare en ſecret les ruines que les ſauvages conquérants laiſſent après eux ; & je m'étudiois à examiner, par le prix des denrées, les richeſſes & la pauvreté d'un peuple. J'examinois ſur-tout comment les Arts ont pu renaître & ſe ſoutenir parmi tant de ravages.

Cette partie de l'Hiſtoire étoit ſans doute mon plus cher objet, & les révolutions des Etats n'étoient qu'un acceſſoire à celles des Arts & des Sciences. Tout ce grand morceau, qui m'avoit coûté tant de peines, m'ayant été dérobé il y a quelques années, je fus d'autant plus découragé que je me ſentois abſolument incapable de recommencer un ſi pénible Ouvrage.

La partie purement hiſtorique reſta informe entre mes mains. Elle eſt pouſſée juſqu'au Regne de *Philippe II*, & elle devoit ſe lier au Siecle de *Louis XIV*.

Cette ſuite d'Hiſtoire debarraſſée de tous les détails qui obſcurciſſent d'ordinaire le fond, & de toutes les minuties de la guerre, ſi intéreſſantes dans le moment & ſi ennuyeuſes après, & de tous les petits faits qui font tort aux grands, devoit compoſer un vaſte tableau, qui pouvoit aider la mémoire en frappant l'imagination.

Pluſieurs perſonnes voulurent avoir le manuſcrit, tout imparfait qu'il étoit, & il y en a plus de trente copies. Je les donnai d'autant

plus volontiers que, ne pouvant plus travailler à cet Ouvrage, c'étoit autant de matériaux que je mettois entre les mains de ceux qui pouvoient l'achever.

Lorſque M. de la *Bruyere* eut le Privilege du *Mercure de France* vers l'année 1747, il me pria de lui abandonner quelques-unes de ces feuilles qui parurent dans ſon Journal. On les a recueillies depuis en 1751, parce qu'on recueille tout. Le morceau ſur les Croiſades, qui fait une partie de l'Ouvrage, fut donné dans ce recueil comme un morceau détaché, & le tout fut imprimé très-incorrectement avec ce Titre peu convenable: *Plan de l'Hiſtoire de l'Eſprit humain.* Ce prétendu Plan de l'Eſprit humain contient ſeulement quelques Chapitres hiſtoriques touchant les neuvieme & dixieme Siecles.

Un Libraire de la Haye ayant trouvé un manuſcrit plus complet, vient de l'imprimer avec le Titre d'*Abregé de l'Hiſtoire univerſelle depuis Charlemagne juſqu'à Charles-Quint;* & cependant il ne va pas ſeulement juſqu'au Roi de France *Louis XI*; apparemment qu'il n'en avoit pas davantage, ou qu'il a voulu attendre, pour donner ſon troiſieme Volume, que ſes deux premiers fuſſent débités.

Il dit qu'il a acheté ce manuſcrit d'un homme qui demeure à Bruxelles. J'ai oui dire en effet qu'un domeſtique de Monſeigneur le Prince *Charles de Lorraine* en poſſédoit depuis long-temps une copie, & qu'elle étoit tombée entre les mains de ce domeſtique par une aventure aſſez ſinguliere. L'exemplaire fut pris dans une caſſette parmi l'équipage d'un Prince, pillé par des Huſ-

sards dans une bataille donnée en Bohême. Ainsi on a eu cet Ouvrage par le droit de la guerre, & il est de bonne prise. Mais apparemment que les mêmes Hussards en ont conduit l'impression. Tout y est étrangement défiguré; il y manque les Chapitres les plus intéressants; presque toutes les dates y sont fausses, presque tous les noms déguisés.

Il y a beaucoup de phrases qui ne forment aucun sens; d'autres qui forment un sens ridicule & indécent; les transitions, les conjonctions sont déplacées. On m'y fait dire très-souvent tout le contraire de ce que j'ai dit: & je ne conçois pas comment on a pu lire cet Ouvrage dans l'état où il est livré au Public. Je suis très-aise que le Libraire qui s'en est chargé y ait trouvé son compte & l'ait si bien vendu; mais s'il avoit voulu me consulter, je l'aurois mis en état de donner au moins au Public un Ouvrage moins défectueux; & voyant qu'il m'étoit impossible d'arrêter l'impression, j'aurois donné tous mes soins à l'arrangement de cet informe (a) assemblage, qui, dans l'état où il est, ne mérite pas les égards d'un homme un peu instruit.

Comme je ne croyois pas, Monsieur, que jamais aucun Libraire voulût risquer de donner quelque chose de si imparfait, je vous avoue que je m'étois servi de quelques-uns de ces matériaux pour bâtir un édifice plus régulier

(a) *Remarquez que cet informe assemblage est le même Livre qu'il a donné à Geneve en 1756, comme le plus beau monument du Siecle.*

& plus solide. Une des plus respectables Princesses d'Allemagne, à qui je ne peux rien refuser, m'ayant fait l'honneur de me demander des Annales de l'Empire, je n'ai point fait difficulté d'insérer un petit nombre de pages de cette prétendue Histoire universelle dans l'Ouvrage qu'elle m'a ordonné de composer.

Dans le temps que je donnois à S. A. S. cette marque de mon obéissance, & que ces Annales de l'Empire étoient déjà presque entiérement imprimées, j'ai appris qu'un Allemand, qui étoit l'année passée à Paris, avoit travaillé sur le même Sujet, & que son Ouvrage étoit prêt à paroître. Si je l'avois su plutôt, j'aurois assurément interrompu l'impression du mien. Je sais qu'il est beaucoup plus capable que moi d'une telle entreprise, & je suis très-éloigné de prétendre lutter contre lui ; mais le Libraire à qui j'ai fait présent de mon manuscrit a pris trop de peine & m'a trop bien servi pour que je puisse supprimer le fruit de son travail. Peut-être même que le goût dans lequel j'ai écrit ces Annales de l'Empire étant différent de la méthode observée par l'habile homme dont j'ai l'honneur de vous parler, les Savants ne seront pas fâchés de voir les mêmes vérités sous des faces différentes.

LETTRE LXVI.

Sur le même Sujet.

PLusieurs personnes savent que l'*Essai sur l'Histoire générale* fut entrepris vers l'an 1740, pour réconcilier avec la science de l'Histoire une Dame illustre, qui possédoit presque toutes les autres. Cette femme Philosophe étoit rebutée de deux choses dans la plupart de nos compilations historiques, les détails ennuyeux & les mensonges révoltants : elle ne pouvoit surmonter le dégoût que lui inspiroient les premiers temps de nos Monarchies modernes, avant & après *Charlemagne* ; tout lui paroissoit petit & sauvage. On entreprit donc cet Ouvrage pour l'instruire & pour s'instruire avec elle. Je ne puis trop regretter la perte des manuscrits qui contenoient la plus grande partie de l'histoire des Arts dans l'Orient. Cette partie avoit été fournie par un Grec de Smyrne, nommé M. *Dadiki*, Interprete du Roi d'Angleterre *George I*. Ces matériaux furent perdus après la mort de la personne illustre pour laquelle j'avois composé cette histoire d'un goût nouveau.

Je ne l'avois jamais destinée à être publique : vous pouvez vous flatter que je ne l'ai donnée qu'à votre priere & à l'empressement de mes amis, qui ont comme vous été frappés de l'impartialité, de la candeur & de l'esprit également philosophique & bienfaisant qui forme le caractere de l'Ouvrage.

LETTRE LXVII.

A MONSIEUR TIRIOT.

A Monrion près de Lausanne, 26 mars 1757.

MOn cher & ancien ami, de tous les éloges dont vous comblez ce foible *Essai sur l'Histoire générale*, je n'adopte que celui de l'impartialité, de l'amour extrême pour la vérité, du zele pour le bien public, qui ont dicté cet Ouvrage.

J'ai fait tout ce que j'ai pu toute ma vie pour contribuer à étendre cet esprit de philosophie & de tolérance qui semble aujourd'hui caractériser le siecle. Cet esprit qui anime tous les honnêtes gens de l'Europe, a jetté d'heureuses racines dans le pays où d'abord le soin de ma mauvaise santé m'avoit conduit, & où la reconnoissance & la douceur d'une vie tranquille m'arrêtent.

Ce n'est pas un petit exemple du progrès de la raison humaine qu'on ait imprimé à Geneve, dans cet Essai sur l'Histoire, avec l'Approbation publique, que *Calvin* avoit une ame atroce, aussi-bien qu'un esprit éclairé.

Le meurtre de *Servet* paroît aujourd'hui abominable. Les Hollandois rougissent de celui de *Barnevelt*. Je ne sais encore si les Anglois auront à se reprocher celui de l'Amiral *Bing*.

Mais savez-vous que vos querelles absurdes, & enfin l'attentat de ce monstre *Damien*, m'atti-

rent des reproches de toute l'Europe littéraire ? Eſt-ce là, me dit-on, cette Nation que vous avez peinte ſi ſage ? A cela je réponds comme je peux, qu'il y a des hommes qui ne ſont ni de leur ſiecle, ni de leur pays. Je ſoutiens que le crime d'un ſcélérat & d'un inſenſé de la lie du peuple, n'eſt point l'effet de celui du temps. *Chaſtel & Ravaillac* furent enivrés des fureurs épidémiques qui régnoient en France. Ce fut l'eſprit du fanatiſme public qui les inſpira ; & cela eſt ſi vrai que j'ai lu une Apologie pour *Jean Chaſtel* & ſes fauteurs, imprimée pendant le procès de ce malheureux. Il n'en eſt pas ainſi aujourd'hui ; le dernier attentat a ſaiſi d'étonnement & d'horreur la France & l'Europe.

Nous détournons les yeux de ces abominations dans notre pays Roman, appellé autrement le pays de Vaud, le long des bords du beau Lac Léman. Nous y faiſons ce qu'on devroit faire à Paris ; nous y vivons tranquilles ; nous y cultivons les lettres ſans cabales.

Tavernier diſoit que la vue de Lauſanne ſur le Lac de Geneve, reſſemble à celle de Conſtantinople ; mais ce qui me plaît davantage, c'eſt l'amour des arts qui anime tous les honnêtes gens de Lauſanne.

On ne vous a point trompé quand on vous a dit qu'on y avoit joué *Zaïre*, l'*Enfant prodigue* & d'autres pieces, auſſi-bien qu'on pourroit les repréſenter à Paris. N'en ſoyez point ſurpris, on ne parle, on ne connoît ici d'autre langue que la nôtre. Preſque toutes les familles y ſont françaiſes, & il y a ici autant d'eſprit & de goût qu'en aucun lieu du monde.

On ne connoit ici ni cette plate & ridicule *Histoire de la guerre de* 1741, qu'on a imprimée à Paris sous mon nom, ni cette infame rapsodie intitulée : *la Pucelle d'Orléans*, remplie de vers les plus plats & les plus grossiers que l'ignorance & la stupidité aient jamais fabriqués, & des insolences les plus atroces que l'effronterie puisse mettre sur le papier.

Il faut avouer que depuis quelque temps on a fait à Paris des choses bien terribles avec la plume & le canif.

Je suis consolé d'être loin de mes amis, en me voyant loin de toutes ces énormités, & je plains une Nation aimable qui produit des monstres.

AVERTISSEMENT *sur la Lettre précédente & sur les Lettres suivantes.*

La Lettre à M. *Tiriot*, où *Calvin* est si maltraité, causa une fermentation dans Geneve. On publia des lettres où il y avoit des choses très-mortifiantes contre M. de *Voltaire.* Il ne trouva pas de moyen plus court pour se tirer d'affaire, que de dire que la lettre à *Tiriot* étoit falsifiée ; mais comme cette réponse ne satisfit pas les critiques, il dressa le Mémoire suivant. Il fut sans effet, on trouva fort étrange que M. de *Voltaire* ne voulût pas souffrir quelques égratignures, après avoir donné de grands coups de sabre.

MÉMOIRE sur le Libelle clandestinement imprimé à Lausanne, sous le Titre de Guerre de Monsieur de Voltaire.

1° *La défense de Milord Bolinbrok* est un Ecrit formel contre la religion ; écrit très-dangereux, qu'on ne peut publier, ni faussement imputer à qui que ce soit sans crime.

2° La lettre de M. de *Voltaire*, écrite de Lausanne à M. *Tiriot* à Paris, est une lettre presque entiérement supposée, comme il est aisé de le savoir de M. *Tiriot* à Paris, rue S. *Honoré*, chez M. le Comte de *Montmorency*. C'est troubler la société d'imprimer les lettres des particuliers ; il est encore plus contre les bonnes mœurs de les falsifier.

3° Réponse à cette lettre par une Société de Génevois, est un outrage à la ville de Geneve, un libelle anonyme, qui n'a jamais été imprimé à Geneve, & qu'il n'est pas permis d'imprimer ni de débiter.

4° Une autre prétendue lettre écrite à Geneve est encore un écrit anonyme faussement imputé à un Génevois, & ne montre qu'une intention formelle, quoique très-infructueuse, de semer la discorde entre la ville de Geneve & M. de *Voltaire*, Seigneur de deux terres aux portes de cette ville, dans l'ancien dénombrement.

5° La prétendue dispute de M. de *Voltaire* avec M. *Vernet*, Professeur en Théologie, n'a jamais existé. M. de *Voltaire* est Seigneur de la terre où M. le Professeur *Vernet* a une maison de campagne ; & le brouillon qui a supposé un démêlé entre deux voisins & deux

amis, ne peut être qu'un perturbateur du repos public.

6° Le dernier Mémoire anonyme sur la mémoire de feu M. *Saurin*, ne tend qu'à désoler une famille innocente des fautes du pere, s'il en a fait, & à renouveller un scandale affreux que la prudence & la bonté de leurs Excellences daignent vouloir étouffer.

Le seul nom de l'Editeur rend bien suspect tout le reste de cet Ouvrage de ténebres, que je ne connois pas entiérement, & dont je n'ai vu que quelques fragments & quelques titres tous faux & calomnieux. C'est un nommé *Grasset*, Génevois, convaincu d'avoir volé M. *Crammer*. Je joins ici le certificat que *Grasset* a été décreté de prise de corps à Geneve. Je me réserve le droit de le poursuivre en Justice; c'est une vaine excuse de dire que son libelle est extrait d'autres libelles; des personnalités calomnieuses sont punissables; & il est faux que toutes les pieces de ce recueil soient tirées d'autres brochures, puisque les dernieres Lettres sur *Saurin* sont nouvelles.

Je requiers que cette Déclaration, signée de ma main, ensemble le certificat des Sieurs *Crammer*, & autres pieces probantes que je ferai tenir, soient produites devant les Seigneurs curateurs de l'Académie.

A Tournay près de Geneve, par moi F. de Voltaire, *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Comte de Tournay, le 12 fevrier 1759.*

Nous soussignés, déclarons que le nommé

François Graffet nous ayant volé pendant l'espace de dix-huit ans, ou à peu près, qu'il nous a servi en qualité de Commis ; le magnifique Conseil nous fit demander en 1756 une Déclaration de tout ce qui s'étoit passé ; que nous nous conformâmes à cet ordre, & la donnâmes à M. l'Auditeur de Normandie, en l'accompagnant de toutes les Pieces qui pouvoient constater ses fripponneries ; ensuite de quoi le Mi-Conseil le décréta de prise de corps.

A Geneve, le 12 fevrier 1759.

Signés, LES FRERES CRAMMER.

Cette Déclaration a été envoyée à l'Académie de Lausanne sans Lettre, & dans une simple enveloppe, avec cette adresse : *A MM. les Recteurs & Membres de l'Académie de Lausanne.*

LETTRE LXVIII.

DE M. DE VOLTAIRE A M. HALLER.

VOici, Monsieur, un petit Certificat qui peut servir à faire connoître *Craffet*, pour lequel on demande votre protection. Ce malheureux a fait imprimer à Lausanne un Libelle abominable contre les moeurs, contre la religion, contre la paix des particuliers, contre le bon ordre ; il est digne d'un homme de votre probité & de vos grands talents de refuser à un scélérat une protection qui honoreroit les gens

de bien. J'ose compter sur vos bons offices, ainsi que sur votre équité. Pardonnez à ce chiffon de papier ; il n'est pas conforme aux usages Allemands ; mais il l'est à la franchise d'un Français qui vous révere plus qu'aucun Allemand.

Un nommé *Lerveche*, ou *Perveche*, ci-devant Précepteur de M. *Constant*, est Auteur d'un Libelle sur feu M. *Saurin*. Il m'a écrit deux ou trois Lettres anonymes sous votre nom. Tous ces gens-là sont si misérables qu'ils sont bien indignes qu'un homme de votre mérite soit sollicité en leur faveur.

Je saisis cette occasion de vous assurer de l'estime & du respect avec lequel je serai toute ma vie, &c.

RÉPONSE DE M. HALLER.

J'ai été véritablement affligé de la Lettre dont vous m'avez honoré. Quoi ! j'admirerai un homme riche, indépendant, maître du choix des meilleures sociétés, également applaudi par les Rois & par le public, assuré de l'immortalité de son nom ; & je verrai cet homme perdre le repos, pour prouver qu'un tel a fait des vols & qu'un autre n'est pas convaincu d'en avoir fait !

Il faut bien que la Providence veuille tenir la balance égale pour tous les humains : elle vous a comblé de biens, elle vous a accablé de gloire ; il vous falloit des malheurs : elle a trouvé l'équilibre en vous rendant sensible.

Les personnes dont vous vous plaignez perdroient bien peu en perdant la protection d'un

homme caché dans un coin du monde, & charmé d'être sans influences & sans liaisons. Les loix ont seules ici le droit de protéger le citoyen & le sujet. M. *Grasset* est chargé des affaires de mon Libraire. J'ai vu M. *Lervèche-la-Roche* chez un Exilé, M. *May*, que j'ai visité quelquefois depuis sa disgrace, & qui passoit ses dernieres heures avec ce Ministre.

Si l'un ou l'autre a mis mon nom sur des Lettres anonymes, s'il a laissé croire que nos relations sont plus intimes, il aura vis-à-vis de moi des torts que vous sentez avec trop d'amitié.

Si les souhaits avoient du pouvoir, j'en ajouterois un aux bienfaits du destin. Je vous donnerois de la tranquillité, qui fuit devant le génie, qui ne le vaut pas par rapport à la Société, mais qui vaut bien davantage par rapport à vous-même : dès-lors l'homme le plus célebre de l'Europe seroit aussi le plus heureux.

Je suis avec l'admiration la plus parfaite,

LETTRE LXIX.

Réfutation d'un Ecrit anonyme contre la Mémoire de M. Joseph Saurin, *de l'Académie des Sciences, Examinateur des Livres, & Préposé au* Journal des Savants, *lequel Ecrit anonyme se trouve dans le* Journal Helvétique *du mois d'octobre 1758.*

SI celui qui poursuit feu M. *Saurin* jusques dans le tombeau, savoit que cet Académicien a laissé une famille nombreuse, il seroit sans doute affligé d'avoir porté le poignard dans le cœur des enfants, en remuant la cendre du pere. S'il savoit que le fils, aussi rempli de probité & de mérite que dénué de fortune, peut se voir arracher toutes ses espérances par l'opprobre dont on veut le couvrir; s'il apprenoit que cet opprobre peut priver d'établissement quatre filles vertueuses, il effaceroit par ses larmes ce que son imprudence lui a fait écrire.

Jusqu'à quand verra-t-on, non-seulement les gens de Lettres, qui doivent être humains, mais encore ceux auxquels il est ordonné d'être charitables, infecter les Journaux & les Dictionnaires, de médisances, d'offenses personnelles, de scandales que la religion réprouve & que le monde même abhorre.

On imprima il y a quelques années, dans les suppléments de *Moréri* & du célebre *Bayle*, des anecdotes concernantes feu M. *Joseph Saurin.*

On l'accuse dans ces Articles des crimes les plus infames & les plus bas ; & on cite une Lettre de lui à un Pasteur son ami, dans laquelle il lui fait la confession de son infamie. Il n'est pas naturel qu'un homme d'un grand sens & d'un esprit profond, tel qu'étoit *Saurin*, ait signé sa honte. Mais quand même il seroit possible qu'il eût écrit cette Lettre à un ami, certainement les loix de la société ne permettent ni qu'on trahisse les secrets de l'amitié, ni qu'on viole l'asyle des tombeaux, pour faire un mal public, dont il ne revient aucun bien à personne.'

Les Dictionnaires sont faits pour être les dépôts des Sciences, & non les greffes d'une Chambre criminelle. Les loix ne permettent pas même qu'on reproche à un homme d'avoir été puni par les loix, parce qu'un reproche public est une punition, & qu'il n'appartient qu'au Souverain de punir. Cependant ce scandale fut imprimé, & il fit tout son effet dans les esprits foibles, avides de la honte d'autrui.

Les enfants infortunés de l'Accusé adresserent leurs justes plaintes à un Officier de la Chambre du Roi Très-Chrétien, qui, par sa charge d'Historiographe de France, pouvoit donner quelque crédit à ces recherches, & détourner l'infamie dont on vouloit flétrir une famille innocente.

Cet homme en place à qui ils s'adresserent, étoit d'autant plus en droit de leur prêter sa voix, qu'il étoit ami du fils, & qu'il l'avoit été du pere. Il avoit passé trois années de sa jeunesse avec M. *Joseph Saurin* dans l'étude

de la Géométrie & de la Métaphysique ; & ne l'ayant point connu dans le temps de ses malheurs & des foiblesses qu'on lui objectoit ; (foiblesses dont il le crut très-incapable) il fut intimement lié avec lui dans le temps de sa vie heureuse, c'est-à-dire ignorée, retirée, occupée, frugale, austere : il le vit mourir avec une résignation courageuse, adorant Dieu en sage, se répentant de ses fautes, pardonnant celles des autres, méprisant, il est vrai, tant de faux systêmes (*a*) que des hommes vains ont ajouté à la parole de Dieu ; mais pénétré d'une religion pure, dont tout bon esprit sent la force & chérit les consolations.

C'est de quoi l'Auteur rendit compte dans la liste des Écrivains *du Siecle de Louis XIV*. Il n'a cherché dans l'Histoire de ce beau siecle, le Précepteur du siecle présent, qu'à faire valoir tous les génies, tous les Savants, tous les Arts qui le décorerent ; il a voulu, en louant les morts, exciter les vivants à leur ressembler ; il a célébré les travaux des *Fenelon*, des *Bossuet*, des *Paschal*, des *Bourdaloue*, des *Massillon*, avec la même candeur qu'il a peint *Louis XIV* unissant les deux Mers, fondant la Marine & le Commerce, établissant la Discipline militaire & la Police, prévenant par ses bienfaits les grands hommes dans toute l'Europe, & méritant, malgré ses défauts & ses fautes, le titre d'homme prodigieux, que lui donne l'homme

(a) *M. de* Voltaire *entend sans doute par ces faux systêmes les erreurs du Calvinisme, que* Saurin *avoit abandonnées.*

l'homme d'Etat *Don-Ustaris*, dans son excellent Livre de l'*Administration du royaume d'Espagne.*

Les honnêtes gens de toutes les Nations ont souscrit à ces vérités, excepté peut-être quelques ennemis invétérés, qui, dans le fond de leur cœur, admirent ce qu'ils haïssent.

Il en a été de même de tous les grands hommes dont l'Auteur du *Siecle de Louis XIV* a parlé ; l'équité du public leur a rendu justice & l'esprit de parti a murmuré.

C'est ce qui arrive à l'occasion de *Joseph Saurin*, l'un des plus beaux génies du siecle des grandes choses. De très-savants hommes éclairerent alors le monde, & aujourd'hui on s'occupe à disséquer leurs cadavres.

Si ce Philosophe étoit tombé dans des fautes graves, il faudroit les couvrir du manteau de la charité : c'est l'intérêt de la société, c'est celui de la religion. Que peut gagner un homme revêtu du saint Ministere, quand il s'acharne à prouver que son confrere a mérité la corde ?

Il parle de prudence ; y a-t-il de la prudence à déshonorer son état ? Il parle de religion ; y a-t-il de la religion à fouiller la cendre d'un homme enseveli depuis trente années, & à vouloir prouver qu'il a fini ses jours en criminel ? Quelle religion de s'acharner contre les morts & contre les vivants ! Quel fruit en reviendra-t-il à la société, à la morale, à l'édification publique, quand on aura tristement combattu des témoignages rendus en faveur de cinq enfants malheureux ?

Remarquons ici un contraste bien frappant & trop ordinaire. L'Auteur du *Siecle de Louis XIV*,

l'ami (*a*) de M. *Saurin*, de son fils & de ses sœurs, touché de leur affliction, & pressé par le devoir de l'humanité, va trouver un Gentilhomme, un ancien Officier, Seigneur de la terre dans laquelle *Joseph Saurin* étoit Ministre ; avez-vous jamais vu, lui dit-il, cette Lettre dans laquelle *Saurin* est supposé s'accuser lui-même des crimes dont on le charge ?

Non, répond cet Officier plein de franchise & de bonté, je ne l'ai jamais vue, & je ne puis approuver l'usage qu'on en fait ; toute sa famille répond la même chose. Trois Pasteurs respectables, animés des mêmes principes d'honneur, signent la même déclaration ; & voilà qu'un homme (*b*) qui n'ose pas signer son nom, s'éleve contre tous ces témoignages. Une famille entiere & trois Ministres cherchent à sauver l'honneur prostitué à la médisance ; & un Anonyme leur donne à tous un démenti ; non, leur dit-il, je ne veux pas que vous rendiez la paix à des cœurs affligés ; tous vos témoignages authentiques sont des impostures ;

(a) *Si M. de* Voltaire *étoit ami de M. Saurin, il ne devoit pas le peindre comme un homme qui avoit changé de religion, uniquement pour échapper à l'ennui & à la misere ; qui avoit trompé le grand* Bossuet, *en se disant persuadé ; qui étoit d'une humeur dure & altiere, &c.* Voyez les Articles *Saurin* & *la Motte* dans le Siecle de Louis XIV. *Ces Articles infirment entiérement ce Mémoire.*

(b) *Cet homme a tort ; mais M. de* Voltaire *lui a fourni les plus fortes armes par les Articles déja cités.*

de je veux par un Libelle sans nom déchirer pieusement ceux que vous avez généreusement consolés.

Les enfants de M. *Saurin* ne sont-ils pas en droit de dire à cet ennemi des hommes : par quelle cruauté inouie venez-vous, sans mission, sans titre, sans raison, persécuter la mémoire de notre pere que vous n'avez point connu, & poursuivre ses enfants que vous ne connoissez point ? Vous affectez, par les suppositions les plus ridicules, de douter du témoignage favorable & nécessaire dont nous avons l'Original entre les mains ; avez-vous l'Original de la Lettre qu'on impute à l'Infortuné dont nous tenons la vie ? Celui qui a été son Seigneur ne l'a pas vue, le Doyen des Pasteurs, âgé de septante ans, ne l'a pas vue ; montrez-la, ou faites-nous amende honorable ! Apprenez qu'un accusateur (*a*) doit avoir ses preuves en main, & quand il les a, il est odieux ; quand il ne les a pas, il est calomniateur.

Voilà ce que dira sans doute cette famille si indignement attaquée. Tous les honnêtes gens ajouteront : par quel excès incompréhensible avez-vous pu vous laisser emporter jusqu'à taxer de Déisme & d'Athéisme le service charitable rendu à la mémoire d'un mort & à la réputation de ses enfants ? sentez-vous toute l'absurdité & toute l'horreur de ce raisonnement ? Un homme donne un secours nécessaire à une famille persécutée ; donc il est Déiste &

(a) *Beau principe qu'il faut appliquer à son Auteur, calomniateur infatigable des hommes les plus révérés, lorsqu'ils ont eu le bonheur d'être Chrétiens.*

Athée ! Quoi ! vous qui ne ſongez qu'à nuire, vous appellez Athée celui qui ne ſonge qu'à ſervir ! Vous qui croyez faire des ſyllogiſmes, vous confondez ceux qui adorent la Divinité avec ceux qui la nient : & ne connoiſſant, ni la force des termes, ni les bienſéances, ni les hommes dont vous oſez parler, ni les loix qui peuvent vous punir, vous couvrez du nom de zele la témérité barbare de vos outrages !

C'eſt ainſi que vous parlent les plus modérés ; mais celui que vous avez voulu offenſer vous tiendra un autre langage. Il eſt content d'avoir rempli ſon devoir ; il vous pardonne, vous plaint, & vous exhorte à vous repentir.

Nous n'avons que deux jours à vivre ſur la terre : Dieu ne veut pas que ſes enfants conſument ces deux jours à ſe tourmenter impitoyablement les uns les autres. Nous ſommes prêts de paroître, vous & moi, devant ſon Tribunal. J'eſpere que je n'y tremblerai pas d'avoir ſecouru mes freres, & qu'il vous pardonnera à vous quand vous aurez gémi de leur avoir mis le couteau dans le cœur, & d'avoir déchiré leurs bleſſures.

P. S. *L'Auteur de cette Déclamation n'a répondu au Libelle anonyme inſéré dans le* Journal Helvétique *que parce qu'il s'agit de défendre l'honneur d'une famille. On lui dit qu'il y a d'autres Articles perſonnels contre lui, inſérés dans le même* Journal ; *il ne les a jamais lus, & d'ailleurs il n'y répondroit jamais, parce qu'ils ne regardent que lui.*

Fait à mon Château de Ferney par moi F. de VOLTAIRE, *Gentilhomme ordinaire actuel de la Chambre du Roi, ancien Chambellan du Roi de Prusse, des Académies de Paris, Rome, Florence, Boulogne, Londres, &c.* 15 novembre 1758.

LETTRE LXX.

Sur le même sujet.

De Ferney, ce 24 mars 1762.

MOn cher & grand Philosophe, vous avez donc lu cet impertinent petit Libelle d'un impertinent petit Prêtre qui étoit venu souvent aux Délices & à qui nous avions daigné faire trop bonne chere. Le sot Libelle de ce misérable étoit si méprisé, si inconnu à Geneve que je ne vous en avois point parlé. Je viens de lire, dans le *Journal Encyclopédique*, un Article où l'on fait l'honneur à ce croquant de relever son infamie ; vous voyez que les Presbytériens ne valent pas mieux que les Jésuites, & que ceux-ci ne sont pas plus dignes du Carcan que les Jansénistes. Vous avez fait à la ville de Geneve un honneur qu'elle ne mérite pas. Je ne me suis vengé qu'en amusant les Citoyens ; on joua *Cassandre* ces jours passés sur mon théatre de *Ferney*, non le *Cassandre* que vous avez vu croqué ; mais celui dont j'ai fait un tableau suivant votre goût. Les Minis-

tres n'ont osé y aller ; mais ils y ont envoyé leurs filles. J'ai vu pleurer Genevois & Genevoises pendant cinq Actes, & je n'ai jamais vu Piece si bien jouée, & puis un souper pour 200 spectateurs, & puis le bal. C'est ainsi que je me suis vengé.

On venoit de pendre un de leurs Prédicants à Toulouse, cela les rendoit plus doux ; mais on vient de rouer un de leurs freres accusé d'avoir pendu son fils en haine de notre Sainte Religion, pour laquelle ce bon pere soupçonnoit dans son fils un secret penchant. La ville de Toulouse, beaucoup plus sotte & plus fanatique que Geneve, prit ce jeune pendu pour un Martyr ; on ne s'avisa pas d'examiner s'il s'étoit pendu lui-même, comme cela est très-vraisemblable ; on l'enterra pompeusement dans la Cathédrale ; une partie du Parlement assista pieds nuds à la cérémonie ; on invoqua le nouveau Saint, après quoi la Chambre criminelle fit rouer le pere à la pluralité de huit voix contre cinq. Ce jugement étoit d'autant plus Chrétien qu'il n'y avoit nulle preuve contre le roué. Le roué étoit un bon bourgeois, bon pere de famille, ayant cinq enfants, en comptant le pendu. Il a pleuré son fils en mourant, il a protesté de son innocence sous les coups de barre, il a cité le Parlement au jugement de Dieu. Tous nos Cantons hérétiques jettent les hauts cris, tous disent que nous sommes une Nation aussi barbare que frivole, qui fait rouer, & qui ne fait pas combattre, & qui passe de la *S. Barthelemi* à l'Opéra comique : nous devenons l'horreur &

le mépris de l'Europe ; j'en suis fâché, car nous étions faits pour être aimables.

Je vous promets de n'aller ni à Geneve, ni à Toulouse ; on n'est bien que chez soi.

Pour l'amour de Dieu, rendez aussi exécrable que vous le pourrez, le fanatisme qui a fait pendre un fils par son pere, ou qui a fait rouer un innocent par huit conseillers du Roi.

Mandez-moi, je vous prie, quel est le Corps que vous méprisez le plus ; je suis empêché à résoudre ce problême. *Interim* vous savez combien je vous aime, estime & révere.

LES TORTS à M. de Voltaire, *au sujet de sa Lettre où* Calvin *est traité d'homme atroce.*

SErvet eut tort, & fut un sot
D'oser, dans un siecle falot,
S'avouer Anti-Trinitaire.
Et notre illustre Atrabilaire
Eut tort d'employer le fagot
Pour réfuter son Adversaire ;
Et tort notre antique Sénat
D'avoir prêté son ministere
A ce dangereux coup d'Etat !
Quelle barbare inconséquence !
O malheureux siecle ignorant !
Nous osions abhorrer en France
Les horreurs de l'intolérance,
Tandis qu'un zele intolérant
Nous faisoit brûler un errant !
Pour le Censeur Epistolaire,
Qui de son pétulant essor,

Pour exhaler sa bile amere ;
Vient réveiller le chat qui dort ;
Et dont l'inepte Commentaire
Met au jour ce qu'il eût dû taire ,
Je laisse à juger s'il a tort.
Quant à vous , célebre *Voltaire* ,
Vous eûtes tort , c'est mon avis ;
Vous vous plaisez dans ce pays ,
Fêtez le Saint qu'on y révere.
Vous avez à satiété
Les biens où la raison aspire ;
L'opulence , la liberté ,
La paix qu'en cent lieux on désire ,
Des droits à l'immortalité
Cent fois plus qu'on ne sauroit dire.
On a du goût , on vous admire ,
Tronchin veille à votre santé ;
Cela vaut bien, en vérité ,
Qu'on immole à sa sureté
Le plaisir de pincer sans rire.

LETTRE LXXI.

Sur le Poëme de la Pucelle , *que l'Auteur attribue à Monsieur de la* B ***.

ON donne tous les jours, sous mon nom, des choses que je ne connois pas. Je ne réponds de rien ; si *Chapelain* a composé dans le siecle passé le beau Poëme de la *Pucelle* ; si dans celui-ci une société de jeunes gens s'amusa , il y a trente ans , à faire une autre *Pucelle* ; si je fus admis dans cette société ; si

J'eus peut-être la complaisance de me prêter à ce badinage, en y insérant les choses honnêtes & pudiques qu'on trouve par-ci par-là dans ce rare Ouvrage, dont il ne me souvient plus du tout, je ne réponds en aucune façon d'aucune *Pucelle* : je nie d'avance à tout Délateur que j'aie jamais vu une *Pucelle.* On en a imprimé une qui a été apparemment à la place *Maubert* ou aux *Halles.* Ce sont les aventures & le langage de ce pays-là ; ceux qui ont été assez idiots pour s'imaginer qu'ils pouvoient me nuire en publiant sous mon nom cette rapsodie, devroient savoir que quand on veut imiter la maniere d'un Peintre de l'Ecole du *Titien* & du *Correge*, il ne faut pas lui attribuer une enseigne de cabaret de village.

Voici des Vers de ce prétendu Poëme, intitulé *la Pucelle* :

Chandos suant & soufflant comme un bœuf.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Il y a mille autres vers plus infames, & plus encore dans le style de la plus vile canaille, & que l'honnêteté ne permet pas de rapporter. C'est-là ce qu'un misérable ose imputer à l'Auteur de la *Henriade*, de *Mérope* & d'*Alzire.*

On sait assez quel est le malheureux qui a voulu gagner de l'argent en imprimant, sous le titre de la *Pucelle d'Orléans*, un ouvrage abo-

minable ; on le reconnoît assez au nom de *Luther* & de *Calvin*, dont il parle sans cesse, & qui certainement ne devoient pas être placés sous le Regne de *Charles VII.* On sait que c'est un Calviniste du Languedoc qui a falsifié les lettres de Madame de *Maintenon* ; qui l'outrage indignement dans sa rapsodie de la *Pucelle* ; qui a inséré dans cette infamie des vers contre les personnes les plus respectables, contre le Roi même ; qui a été deux fois en prison à Paris pour de pareilles horreurs, & qui est aujourd'hui exilé : les hommes qui se distinguent dans les Arts n'ont presque jamais que de tels ennemis.

Note sur la Lettre précédente.

Le Poëme de la *Pucelle* commença à se répandre vers l'an 1756. Il y avoit plus de trente ans qu'on savoit que M. de *Voltaire* travailloit à un Poëme Héroï-comique dans le goût de celui de l'*Arioste*. . . . .

On savoit que dans le Poëme Français des impiétés horribles & des saletés monstrueuses tenoient la place des sublimes extravagances du Poëme Italien. M. de *Voltaire* en avoit récité plusieurs morceaux à ses amis : il l'avoit prêté au *R.* de *P.* qui trembloit que l'Auteur ne le montrât. *Voyez sa lettre du 27 fevrier 1747.*

» Vous avez prêté, lui dit ce Prince, votre
» *Pucelle* à la Duchesse de *Wirtemberg* : appre-
» nez qu'elle l'a fait copier pendant la nuit.
» Voilà les gens à qui vous vous confiez, &
» les seuls qui méritent votre confiance sont

» ceux avec lesquels vous êtes en défiance. «

On sait de très-bonne part que ce Poëme fut dénoncé à M. le Chancelier de ***, comme la quintessence de tout ce que les *Julien*, les *Celse* & les *Rabins*, prédécesseurs de M. de *Voltaire*, avoient vomi de plus affreux contre le Christianisme, & les *Bocace*, les *Aretin* contre les mœurs. Ce digne Magistrat fit dire au blasphémateur que s'il paroissoit un seul vers imprimé ou manuscrit de cette horreur, il se préparât à finir ses jours dans un cul de basse-fosse. De-là les inquiétudes de M. de *Voltaire* lorsqu'il commença à se répandre; de-là ces différentes lettres pour le désavouer. On pardonne à M. de *Voltaire* de tâcher de se laver; mais on ne lui pardonnera pas de se blanchir aux dépens de M. de la *B*. Tous ceux qui ont connu cet Ecrivain savent que la Poésie badine n'est pas un talent qu'il a cultivé; il n'a jamais fait que des vers sérieux, des odes & des épîtres; & il n'en a fait que dans sa jeunesse. S'il a des dispositions aussi marquées pour la Poésie que le supposent certains morceaux de la *Pucelle*, & les plus infames, & les deux derniers chants que son ennemi lui attribue, il est bien sot ou bien modeste de les cacher.

EXTRAIT d'une Lettre sur le Poëme de la Pucelle.

Il y a trente ans que, pour m'amuser, je voltigeois sur cette corde, & deux ou trois mauvais *Gilles* en ont voulu faire autant dans le Préau de

leur foire ; je leur abandonne cette sottise à laquelle mon âge, mes maladies, ma façon de penser ne me permettent pas de faire désormais la moindre attention. (*a*)

AVERTISSEMENT sur les disputes de M. de Voltaire *avec M.* Freron, *Auteur de* l'Année Littéraire.

M. de *Voltaire* ayant été plusieurs fois attaqué dans cet Ouvrage périodique, parut d'abord insensible aux traits du *Journaliste.* Il sortit enfin de cette espece d'assoupissement, à l'occasion de l'extrait qui fut fait, dans l'*Année Littéraire*, d'une Comédie attribuée à M. de *Voltaire*, intitulée : *la Femme qui a raison*, représentée à Nancy. Il fit insérer dans le *Mercure* une lettre contre le *Journaliste* ; & depuis cette époque on a vu paroître le *Pauvre Diable*, l'*Ecossaise*, & mille autres Ouvrages satyriques dont la source ne paroît point encore être tarie.

(a) *Dans le temps que M. de* Voltaire *écrivoit ceci, il préparoit une nouvelle Edition de la* Pucelle, *qui a paru en* 1762, *in*-8°, *à Geneve.*

LETTRE LXXII.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE,

Au sujet de la Femme qui a raison, *adressée aux Auteurs du* Journal Encyclopédique.

QUelque répugnance, Messieurs, qu'on puisse sentir à parler de soi-même au Pu-

blic, & quelques vains que puissent être quelques petits intérêts d'Auteur, vous jugerez peut-être qu'il est des circonstances où un homme qui a eu le malheur d'écrire, doit au moins, en qualité de citoyen, réfuter la calomnie. Il n'est pas bien intéressant pour le public que quelques hommes obscurs aient depuis dix ans mis leurs Ouvrages sous le nom d'un homme obscur tel que moi; mais il m'est permis d'avertir qu'on m'a souvent apporté dans ma retraite des brochures de Paris qui portoient mon nom avec ce titre, *imprimé à Geneve.* Je puis protester que non-seulement aucune de ces brochures n'est de moi, mais encore qu'à Geneve rien n'est imprimé sans la permission expresse de trois Magistrats, & que toutes ces puérilités, pour ne rien dire de plus, sont absolument ignorées dans ce pays, où l'on n'est occupé que de ses devoirs, de son commerce & de l'agriculture; & où les douceurs de la société ne sont jamais aigries par des querelles d'Auteurs. Ceux qui ont voulu troubler ainsi ma vieillesse & mon repos se sont imaginés que je demeurois à Geneve.

Il est vrai que j'ai pris depuis long-temps le parti de la retraite, pour n'être plus en butte aux cabales & aux calomnies qui désolent à Paris la littérature; mais il n'est pas vrai que je me sois retiré à Geneve. Mon habitation naturelle est dans des terres que je possede en France, sur la frontiere, & auxquelles S. M. a daigné accorder des privileges & des droits qui me les rendent encore plus précieuses. C'est-là que ma principale occupation, assez connue

dans le pays, est de cultiver en paix mes campagnes, & de n'être pas inutile à quelques infortunés. Je suis si éloigné d'envoyer à Paris aucun ouvrage, que je n'ai aucun commerce, ni direct ni indirect, avec aucun Libraire, ni même avec aucun homme de lettres de Paris; & hors je ne sais quelle Tragédie intitulée : l'*Orphelin de la Chine*, qu'un ami respectable m'arracha il y a cinq ans, & dont je fis le médiocre présent aux Acteurs du Théâtre Français, je n'ai certainement rien fait imprimer dans cette ville. J'ai été assez surpris de recevoir le dernier décembre une feuille d'une brochure périodique intitulée l'*Année Littéraire*, dont j'ignorois absolument l'existence dans ma retraite. Cette feuille étoit accompagnée d'une petite Comédie qui a pour titre : *la Femme qui a raison, représentée à Karonge, donnée par M. de* Voltaire, *& imprimée à Geneve*. Il y a dans ce titre trois faussetés. Cette piece, telle qu'elle est défigurée par le Libraire, n'est assurément pas mon Ouvrage. (*a*) Elle n'a jamais été imprimée à Geneve : il n'y a nul endroit ici qui s'appelle *Karonge*, & j'ajoute que le Libraire de Paris qui l'a imprimée sous mon nom, sans mon aveu, est très-répréhensible. Mais voici une autre réponse aux politesses de l'Auteur de l'*Année Littéraire*. La piece qu'il croit nouvelle fut jouée il y a 12 ans à Lunéville, dans le Palais du Roi de Pologne, où j'avois l'honneur de demeurer. Les premieres personnes du Ro-

(a) *Si cela est, tous les détails dans lesquels entre M. de* Voltaire *sont inutiles. Un désaveu suffisoit.*

yaume pour la naissance & peut-être pour l'esprit & le goût, jouerent en présence de ce Monarque. Il suffit de dire que Madame la Marquise du *Châtelet*, *Lorraine*, représenta la *Femme qui a raison* avec un applaudissement général. On tait par respect le nom des autres personnes illustres, & qui vivent encore, ou plutôt par la crainte de blesser leur modestie. Une telle Assemblée savoit peut-être aussi-bien que l'Auteur de l'*Année Littéraire*, ce que c'est que la bonne plaisanterie & la bienséance. Les deux tiers de la piece furent composés par un homme dont j'envierois les talents, si la juste horreur qu'il a pour les tracasseries d'Auteur & pour les cabales de théatre, ne l'avoient fait renoncer à un Art pour lequel il avoit beaucoup de génie. Je fis la derniere partie de l'Ouvrage, je remis ensuite le tout en trois Actes, avec quelques changements légers que cette forme exigeoit. Ce petit divertissement en trois Actes, qui n'a jamais été destiné au public, est très-différent de la piece, qu'on a très-mal à propos imprimée sous mon nom. Vous voyez, Messieurs, que je ne suis pas le seul qui doive des remerciements à l'Auteur de l'*Année Littéraire*, pour les belles imputations de *grossiéreté tudesque*, de *bassesse* & d'*indécence* qu'il prodigue. Le Roi de Pologne, les premieres Dames du Royaume, des Princes mêmes peuvent en prendre leur part avec la même reconnoissance, & le respectable Auteur que j'aidai dans cette fête, doit partager les mêmes sentiments.

Je me suis informé de ce qu'étoit cette

Année Littéraire, & j'ai appris que c'eſt un ouvrage où les hommes les plus célebres que nous ayons dans la littérature ſont ſouvent outragés. C'eſt pour moi un nouveau ſujet de remerciement. J'ai parcouru quelques pages de ſa brochure, j'y ai trouvé quelques injures un peu fortes contre M. le *Mierre* : on l'y traite d'homme ſans génie ; de plagiaire, de joueur de gobelets, parce que ce jeune homme eſtimable a remporté trois prix à notre Académie, & qu'il a réuſſi dans une Tragédie long-temps honorée des ſuffrages encourageants du public. Je dois dire en général, & ſans avoir perſonne en vue, qu'il eſt un peu hardi de s'ériger en Juge de tous les Ouvrages, & qu'il vaudroit mieux en faire de bons. La Satyre en vers & même en beaux vers eſt aujourd'hui décriée ; à plus forte raiſon la Satyre en proſe, ſur-tout quand on réuſſit d'autant plus mal, qu'il eſt plus aiſé d'écrire dans ce pitoyable genre. Je ſuis très-éloigné de caractériſer ici l'Auteur de l'*Année Littéraire*, qui m'eſt abſolument inconnu. On me dit qu'il eſt depuis long-temps mon ennemi ; à la bonne heure : on a beau me le dire, je vous aſſure que je n'en ſais rien. Si dans la criſe où eſt l'Europe, & dans les malheurs qui déſolent tant d'États, il eſt encore quelques amateurs de la Littérature, qui s'amuſent du bien & du mal qu'elle peut produire, je les prie de croire que je mépriſe la Satyre & que je n'en fais point.

...... *janvier* 1760.

PREUVES *que Monsieur de* Voltaire *n'aime pas la Satyre.*

EXTRAIT DES JÉSUITIQUES.

Dans la bataille des Jésuites nous avons oublié le R. P. *Jean Fréron*, frere du polisson qui griffonne *l'Année Littéraire*; ce Jésuite ne périt ni par le fer ni par le feu, il fut écrasé dans la mêlée comme un insecte. M. *Wasp* (a), qui fait joliment de méchants Vers, s'est chargé du soin de son Epitaphe. On a trouvé dans le porte-feuille du Jésuite des Vers en prose au Roi *Stanislas*, un Poëme intitulé: *Arachné*, ou l'*Araignée* qui file sa propre ordure, & des chiffons orduriers contre M. de *Voltaire*. Si l'esprit est une étincelle de la Divinité, quel mortel approche plus de l'Etre suprême que l'Auteur de la *Henriade*? Les vils *Zoïles*, les *Blaise Fréron*, & les *Casuïstes réservés* feront bien de se taire sur ce grand homme: il faut deux mille ans à la nature pour produire un génie comme le sien; il ne faut que le temps de cuire un œuf frais pour produire à la fois un Casuiste, un sot, un insecte, un Fréron.

(a) *Nom sous lequel M.* Fréron *est désigné dans l'*Ecossaise.

EXTRAIT DU PAUVRE DIABLE.

ENfin un jour qu'un Surtout emprunté
Vêtit à cru ma triste nudité,
Après-midi, dans l'antre de *Procope*,
(C'étoit le jour que l'on donnoit *Mérope*)
Seul dans un coin, pensif & consterné,
Rimant une Ode, & n'ayant point dîné,
Je m'accostai d'un homme à lourde mine,
Qui sur sa plume a fondé sa cuisine;
Grand Ecumeur des bourbiers d'Hélicon,
De Loyola chassé pour ses fredaines,
Vermisseau né du cul de *des Fontaines*,
Digne en tout sens de son extraction,
Lâche *Zoïle*, autrefois laid Giton;
Cet animal se nommoit *Jean Fréron*.
J'étois tout neuf, j'étois jeune, sincere,
Et j'ignorois son naturel félon:
Je m'engageai, sous l'espoir d'un salaire,
A travailler à son Hebdomadaire,
Qu'aucuns nommoient alors patibulaire.
Il m'enseigna comment on dépéçoit
Un Livre entier, comme on le recousoit,
Comme on jugeoit de tout par la Préface,
Comme on louoit un sot Auteur en place,
Comme on fondoit avec lourde roideur
Sur l'Ecrivain pauvre & sans Protecteur.
Je m'enrôlai, je servis le Corsaire;
Je critiquai, sans esprit & sans choix,
Impunément le Théâtre & la Chaire,
Et je mentis pour dix écus par mois.
Quel fut le prix de ma plate manie?
Je fus connu, mais par mon infamie,

Comme un gredin, que la main de Thémis
A diapré de nobles Fleurs de lys,
Par un fer chaud, gravé sur l'omoplate.
Triste & honteux, je quittai mon Pirate,
Qui me vola, pour fruit de mon labeur,
Mon honoraire en me parlant d'honneur.

AVERTISSEMENT sur les Querelles de Monsieur le Franc *de* Pompignan *avec Monsieur de* Voltaire.

M. de *Pompignan*, ayant été reçu à l'Académie Françaiſe, après la mort de M. de *Maupertuis*, prononça le 10 mars 1760 ſon Diſcours de Réception. Il y prouva que l'*abus des talents, le mépris de la religion, la haine de l'autorité ſont le caractere dominant des productions des Philoſophes du jour; que tout porte l'empreinte d'une Littérature dépravée, d'une Morale corrompue & d'une Philoſophie altiere, qui ſappe également le Trône & l'Autel; que les Philoſophes déclament tout haut contre les richeſſes, & qu'ils portent envie ſecrettement aux Riches, &c.* Ce diſcours irrita étrangement M. de *Voltaire*, qui publia les *Quand*, les *Pourquoi*, les *Si*, *&c.* M. *le Franc* préſenta alors un Mémoire au Roi, dans lequel il ſe juſtifia des reproches que lui avoit fait ſon adverſaire. Ce Mémoire ne fit qu'allumer la bile du Philoſophe des *Délices*, qui écrivit Satyres ſur Satyres, & qui en écrira encore.

LETTRE LXXIII.

Sur M. le Franc *de* Pompignan.

JE veux qu'on se défende, & je sais par moi-même que si je n'étois pas si vieux, Messieurs *Fréron* & de *Pompignan* auroient à faire à moi; le premier pour m'avoir vilipendé cinq ou six ans de suite, à ce que m'ont assuré des gens qui lisent les Brochures; l'autre pour m'avoir désigné en pleine Académie comme un Radoteur qui a farci l'Histoire de fausses anecdotes. J'ai été très-tenté de le mortifier par une bonne justification, & de faire voir que l'anecdote du Masque de Fer, celle du Testament du Roi d'Espagne *Charles II*, & autres semblables, sont très-vraies; & que quand je me mêle d'être sérieux je laisse les fictions poétiques.

AVERTISSEMENT sur les Disputes de M. de Voltaire *avec le* P. Bertier, *principal Auteur du* Journal de Trévoux.

Lorsque M. de *Voltaire* publia son Panégyrique de *Louis XV*, il ne s'en déclara point l'Auteur. Les Journalistes de Trévoux, qui ne purent y discerner les traits d'un grand Maître, le regarderent comme le foible essai d'un jeune Ecolier. Ils crurent cependant y remarquer quelque disposition à bien écrire, & en conséquence ils en firent la Critique, pour avoir oc-

casion d'exhorter le jeune homme à ne pas se négliger. Le peu de cas qu'ils parurent faire de l'Ouvrage n'empêcha pas le véritable Auteur de se montrer à découvert. Il témoigna seulement son mécontentement à ceux qui l'avoient si maltraité. Il trouva leur Critique injuste & inconsidérée : ce sont les expressions dont il se sert dans sa Préface. Un homme comme M. de *Voltaire* qui se plaint, mérite d'être écouté ; il le fut, & dans un des Journaux suivants, on fit voir qu'on avoit lu le discours avec d'autres yeux, ou du moins qu'on avoit lu la Préface de M. de *Voltaire*. On fit entendre seulement que l'Auteur avoit eu tort de ne pas se nommer plutôt.

Cette réparation ne satisfit pas M. de *Voltaire*. Le mécontentement augmenta lorsque le P. *Bertier* releva plusieurs endroits répréhensibles de *l'Essai sur l'Histoire générale*. M. de *Voltaire* se déclara ouvertement contre lui dans la Brochure qu'il publia sur la mort de Madame la Markgrave de *Bareïth*.

Le P. *Bertier* repoussa ses traits avec force dans le *Journal de Trévoux*. Le Poëte crut devoir changer de batterie, & au lieu de plaintes sérieuses, il enfanta mille plaisanteries. La premiere fut sa *Relation de la Maladie, de la Confession, de la Mort & de l'Apparition du Jésuite* Bertier, *avec la Relation du voyage de Frere* Garassise, *& ce qui s'ensuit en attendant ce qui s'ensuivra*. Le ressentiment de M. de *Voltaire* a tombé sur tous les Jésuites, & il s'en faut beaucoup qu'il leur ait été favorable dans ses derniers Ouvrages.

LETTRE LXXIV.

De M. de Voltaire *sur le P.* Bertier.

Je ne ſaurois mettre au nombre des bons Journaliſtes Frere *Bertier*, qui n'eſt point du tout mon ami, & qui a attaqué mes Ouvrages & l'Encyclopédie. Il faut ſavoir qu'il y a non-ſeulement un Journal de Trévoux, mais encore un Dictionnaire de Trévoux. (*a*) Par conſéquent il y a un peu de jalouſie de métier entre les ignorants qui ont fait pour de l'argent le Dictionnaire de Trévoux, & les Savants qui ont entrepris le Dictionnaire de l'Encyclopédie, je ne ſais pourquoi. Auſſi-tôt les adverſes parties ont ſoulevé la Ville & la Cour ; on les a accuſés de cabale. Hélas ! quel temps l'Auteur du Journal de Trévoux, & ceux de ſon Parti, prennent-ils pour accuſer les Philoſophes d'être dangereux dans un Etat ! Quelques Philoſophes auroient-ils donc trempé dans ces déteſtables attentats qui ont ſaiſi d'horreur l'Europe étonnée ? Auroient-ils eu part aux Ouvrages innombrables de ces Théologiens d'Enfer, qui ont mis plus d'une fois le couteau dans des mains parricides ? Attiſerent-ils autrefois les feux de la Ligue & de la Fronde ? Ont-ils............ je m'arrête. Que le Gazetier de Trévoux ne force point des hom-

(a) *Les Auteurs du Dictionnaire de Trévoux n'ont rien de commun avec les Journaliſtes de Trévoux : ainſi cette Satyre tombe d'elle-même.*

mes éclairés à une récrimination juste & terrible ; que ses Supérieurs mettent un frein à son audace. J'estime & j'aime plusieurs de ses Confreres ; c'est avec regret que je lui fais sentir son imprudence, qui lui attire de dures vérités. Quel (a) emploi pour un Prêtre, pour un Religieux, de vendre tous les mois à un Libraire un Recueil de médisances & de jugemens téméraires !

AVERTISSEMENT sur les Querelles de M. de Voltaire *avec l'Abbé* Guyon.

L'Abbé *Guyon* publia en 1759 l'*Oracle des nouveaux Philosophes*. C'est un Recueil de conversations où M. de *Voltaire* se montre ennemi de toutes les Religions, de tous les Etats & de presque tous les Gens de Lettres. Pour le peindre sous ce point de vue l'Abbé *Guyon* n'a eu d'autre peine que celle de rassembler les principaux traits des Ouvrages de M. de *Voltaire*. Ce coup lui a été d'autant plus sensible que lui-même a fourni les armes pour sa défaite. Aussi il n'y a point d'injures qu'il n'ait vomies.

(a) *Quel Sermon, bon Dieu ! & dans quelle bouche ! O château des Délices, que vous avez été mal nommé !*

LETTRE LXXV.

Sur les reproches que fait M. l'Abbé Guyon *à Monsieur de Voltaire.*

SI j'avois de la vanité, je me croirois fort criminel sur le rapport d'un gros Livre intitulé l'*Oracle des Philosophes*, lequel est parvenu jusques dans ma retraite ; cet *Oracle*, ne vous déplaise, c'est moi ; il y auroit là de quoi crever de vaine gloire ; mais malheureusement ma vanité a été bien rabattue quand j'ai vu que l'Auteur de l'*Oracle* prétend avoir dîné plusieurs fois chez moi, près de Lausanne, dans un château que je n'ai jamais vu : il dit que je l'ai très-bien reçu ; & pour récompense de cette bonne réception, il apprend au public tous les aveux secrets qu'il prétend que je lui ai faits.

Je lui ai avoué, par exemple, que j'avois été chez le Roi de Prusse pour y établir la Religion Chinoise ; ainsi me voilà pour le moins de la Secte de *Confucius*. Je serois donc très en droit de prendre part aux injures qu'on a dit aux Philosophes.

J'ai avoué de plus à l'Auteur de l'*Oracle*, que le Roi de Prusse m'a chassé (*a*) de chez lui ; chose très-possible, mais très-fausse, & sur laquelle cet honnête homme a menti.

Je lui ai encore avoué que je ne suis point attaché

(a) *Chassé, non ; mais disgracié de façon à ne pouvoir plus rester honnêtement.*

ché à la France, dans le temps que le (a) Roi me comble de ses graces, me conserve la place de son Gentilhomme ordinaire & daigne favoriser mes terres des plus grands privileges ; enfin j'ai fait tous ces aveux à ce digne homme peut-être compté parmi les Philosophes.

LETTRE LXXVI.

Sur le même.

SI je me trouvois jamais avec l'Abbé G*** dans la rue, car je ne peux le rencontrer que là, je lui dirois : mon ami, de quel droit prétends-tu être meilleur Chrétien que moi ? Est-ce parce que tu affirmes dans un livre aussi plat que calomnieux, que je t'ai fait faire bonne chere, quoique tu n'aies jamais dîné chez moi ? Est-ce parce que tu as révélé au public, c'est-à-dire, à quinze ou seize Lecteurs oisifs, tout ce que je t'ai dit du Roi de Prusse, quoique je ne t'aie jamais parlé, & que je ne t'aie jamais vu ? Ne sais-tu pas que ceux qui mentent sans esprit, ainsi que ceux qui mentent avec esprit, n'entreront jamais dans le Royaume des Cieux.

Je te prie d'exprimer (b) l'unité de l'Egli-

(a) *Qu'est-ce que cela prouve ?* Louis XV *est le meilleur des maîtres*, & Voltaire *le plus ingrat des sujets.*

(b) *Quatre ou cinq Vers chrétiens ne décideroient rien du tout en faveur d'un homme, s'il*

se & l'invocation des Saints mieux que moi

L'Eglise toujours une, & par-tout étendue,
Libre, mais sous un Chef, adorant en tout lieu,
Dans le bonheur des saints, la grandeur de son Dieu.

Tu me feras encore plaisir de donner une idée plus juste de la Transsubstantiation, que celle que j'en ai donnée :

Le Christ de nos péchés victime renaissante,
De ses Elus chéris nourriture vivante,
Descend sur les Autels à ses yeux éperdus,
Et lui découvre un Dieu sous un pain qui n'est plus.

Crois-tu définir plus clairement la Trinité qu'elle ne l'est dans ces Vers ?

La Puissance, l'Amour, avec l'Intelligence,
Unis & divisés, composent son Essence.

Je t'exhorte toi & tes semblables, non-seulement à croire les Dogmes que j'ai chantés en Vers, mais à remplir tous les devoirs que j'ai enseignés en Prose ; à ne te jamais écarter du centre de l'Unité, sans quoi il n'y a plus que trouble, confusion, anarchie. Mais ce n'est pas assez de croire, il faut faire ; il faut être soumis dans le spirituel à son Evêque, entendre la Messe de son Curé, communier à sa Parois-

en avait fait neuf ou dix mille d'impies. M. de Voltaire *n'est pas dans ce cas, comme tout le monde sait.*

ſe, procurer du pain aux pauvres. Sans vanité (*a*) je m'acquitte mieux que toi de ces devoirs, & je conſeille à tous les poliſſons qui crient d'être Chrétiens, & de ne point crier.

(a) *Non, ſûrement il n'y a pas de vanité à dire de telles choſes, parce qu'on ſait que perſonne ne les croira.*

LETTRE LXXVII.

Sur le même.

JE ſuis fort en colere, mon cher ami, contre le miſérable Auteur d'un libelle intitulé : l'*Oracle des Philoſophes*, qui prétend avoir été admis à la table d'un homme qu'il n'a jamais vu, & dans l'*anti-chambre duquel il ne ſeroit pas ſouffert* ; qui ſe vante d'avoir été dans un château, lequel n'a jamais exiſté ; & qui, pour prix du bon accueil qu'il dit avoir reçu dans cette ſeule maiſon, divulgue les ſecrets qu'il ſuppoſe lui avoir été confiés. Ce poliſſon, nommé *Guyon*, ſe donne ainſi lui-même de gaieté de cœur pour un mal-honnête homme. N'ayant point d'honneur à perdre, il ne ſonge qu'à regagner par le débit d'un mauvais libelle, l'argent qu'il a perdu à l'impreſſion de ſes mauvais Livres. L'opprobre le couvre, & il ne le ſent pas ; il ne ſent que le dépit honteux de n'avoir pu même vendre ſon libelle.

AVERTISSEMENT sur les Querelles de monsieur de Voltaire *avec les Auteurs du* Journal Chrétien.

Un des Associés du *Journal Chrétien*, M. *Dinouard*, s'étoit adressé dans ce même Journal une Lettre, contenant l'analyse des Essais historiques de Paris, par M. de *Saint-Foix*. Il y accusoit cet Auteur d'avoir attaqué la Religion dans ses Essais, & tâché de répandre du ridicule sur ses Ministres. M. de *Saint-Foix* assigna M. *Dinouard* au Châtelet, & donna un Mémoire justificatif de son Livre, dans lequel il opposa une réponse à chaque objection du Journaliste, & conclut par demander une réparation. Les Auteurs du Journal n'attendirent pas la Sentence du Châtelet : ils firent imprimer un Ecrit dont M. de *Saint-Foix* voulut bien se contenter. M. de *Voltaire* saisit cette occasion pour tomber rudement sur les Journalistes, & sur-tout sur M. l'Abbé *Trublet*, autrefois son ami. Cet Ecrivain n'avoit pourtant eu aucune part à la critique du Livre de M. de *Saint-Foix*, son Compatriote ; mais il étoit parent de *Maupertuis* ; il avoit écrit dans ses Essais que la *Henriade* faisoit bâiller quelques gens de Lettres. Il n'en falloit pas davantage pour remuer la vase de l'estomac de M. de *Voltaire* ; il se permit une foule de plaisanteries insultantes qui n'ont fait tort qu'à lui-même.

M. l'Abbé *Trublet* ayant été reçu à l'Académie Françaife, envoya son discours de Réception à son ennemi ; & ce procédé généreux adoucit un peu l'illustre Atrabilaire de *Ferney*.

LETTRE LXXVIII.

Sur les Auteurs du Journal Chrétien.

LA multitude des faiseurs de feuilles étant augmentée depuis plusieurs années, le nombre a fait tort à la marchandise ; le public s'est lassé des critiques littéraires, les folliculaires ont pris un autre tour ; ils ont imaginé d'accuser d'Athéisme les Auteurs des Extraits, & ont crut par-là réveiller l'attention de Paris. L'Archidiacre *Trublet*, que l'on croyoit n'être que dans les *Moindres* (*a*), & les nommés *Dinouard* & *Joannet* se sont avisés de défendre la Religion chrétienne à quinze sols par feuille, espérant que la modicité du prix allécheroit les ames dévotes ; ils ont acusé le S[r] de *Saint-Foix* d'avoir mal parlé de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, & même de la Magistrature.

Le S[r] de *Saint-Foix*, qui n'entend pas raillerie, a résolu de leur donner sur les oreilles ; mais ayant considéré qu'il étoit plus chrétien de leur faire un procès criminel, il les a assignés au Châtelet, pour être reconnu bon Catholique, & serviteur du Parlement.

(a) *Quelles plaisanteries ! Et à quoi est-on réduit quand on veut être gai malgré soi !*

LETTRE LXXIX.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE,

En Réponse à celle que M. l'Abbé Trublet *lui avoit écrite en lui envoyant son Discours de Réception à l'Académie Française.*

Au Château de Ferney, 27 avril 1761.

VOtre Lettre & votre procédé généreux, Monsieur, sont des preuves que vous n'êtes pas mon ennemi, & votre Livre vous faisoit soupçonner de l'être. J'aime bien mieux en croire votre Lettre que votre Livre. Vous aviez imprimé que je vous faisois bâiller, & moi j'ai laissé imprimer que je me mettois à rire ; il résulte de tout cela que vous êtes difficile à amuser, & que je suis un mauvais plaisant ; mais enfin en bâillant & en riant vous voilà mon confrere, & il faut tout oublier en bons Chrétiens & en bons Académiciens.

Je suis fort content, Monsieur, de votre Harangue, & très-reconnoissant de la bonté que vous avez eue de me l'envoyer. A l'égard de votre Lettre, *Nardi parvus Onix eliciet cadum.* Pardon de vous citer *Horace*, que vos Héros, messieurs de *Fontelle* & de la *Motte* ne citoient guere. Je suis obligé en conscience de vous dire que je ne suis pas né plus malin que vous, & que dans le fonds je suis bon homme. Il est vrai qu'ayant fait réflexion depuis quelques

années qu'on ne gagnoit rien à l'être, je me suis mis à être un peu gai (*a*), parce qu'on m'a dit que cela est bon pour la santé. D'ailleurs je ne me suis pas cru assez important, assez considérable pour dédaigner toujours certains illustres ennemis qui m'ont attaqué personnellement pendant une quarantaine d'années, & qui, les uns après les autres, ont essayé de m'accabler, comme si je leur avois disputé un Evêché, ou une place de Fermier-Général. C'est par pure modestie que je leur ai donné enfin sur les doigts; je me suis cru précisément à leur niveau : *Et in arenam cum æqualibus descendi*; comme dit *Cicéron*.

Croyez, Monsieur, que je fais une grande différence entre vous & eux; mais je me souviens que mes rivaux & moi, quand j'étois à Paris, nous étions tous fort peu de chose, de pauvres écoliers du siecle de *Louis XIV*; les uns en vers, les autres en prose, quelques-uns moitié prose, moitié vers, du nombre desquels j'avois l'honneur d'être, infatigables Auteurs de Pieces médiocres, grands compositeurs de rien, pesants gravement des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée; je n'ai presque vu que de la petite charlatanerie. Je sens parfaitement la valeur de ce néant; mais comme je sens également le néant de tout le reste, j'imite le *Vejanius* d'*Horace*.

(a) *La gaieté est très-bonne & la méchanceté détestable; or c'est à ceux qui ont lu les Satyres de M. de* Voltaire *à dire s'il n'est que gai.*

. . . . *Vejanius armis Herculis ad postem fixis, latet abditus agro.*

C'est de cette retraite que je vous dis très-sincérement que je trouve des choses utiles & agréables dans tout ce que vous avez fait ; que je vous pardonne cordialement de m'avoir pincé ; que je suis fâché de vous avoir donné quelques coups d'épingle ; que votre procédé me désarme pour jamais (*a*) ; que *Bonhomie* vaut mieux que *Raillerie*, & que je suis, Monsieur mon cher confrere, de tout mon cœur, avec une véritable estime, & sans compliment, comme si de rien n'étoit,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,
VOLTAIRE.

AVERTISSEMENT sur les querelles de M. de Voltaire *avec l'Auteur de l'Ouvrage intitulé :* Les Erreurs de Voltaire.

Il parut en 1762, à Avignon, chez *Fez*, sous le titre de Paris, un Ouvrage intitulé : *les Erreurs de Voltaire* dans la partie dogmatique & historique. Ce receuil fait avec discernement déplut d'autant plus à l'Auteur critiqué, que son Censeur exposoit ses fautes avec beaucoup de modération. Pour décréditer l'Ouvrage, M. de *Voltaire* fit insérer dans le *Jour-*

(a) *M. de* Voltaire *a-t-il tenu sa parole ? Est-ce qu'avec de la bile & un esprit ardent on peut la tenir ?*

nal Encyclopédique, une lettre dans laquelle il supposoit que le Sieur *Fez* lui avoit proposé de lui vendre tous les Exemplaires de l'Ouvrage moyennant mille écus. Cette proposition étoit une chimere, comme on peut bien le penser : M. de *Voltaire* qui n'est pas familiarisé avec la vérité, répéta de nouveau ce mensonge dans les remarques qu'il joignit à son histoire universelle, édition de 1763. On ne peut rien ajouter à l'emportement & à l'amertume que ses observations respirent.

LETTRE LXXX.

Réponse de Monsieur de Voltaire *au Sieur* Fez, *Libraire d'Avignon.*

Aux Délices, du 17 mai 1762.

VOus me proposez, par votre lettre datée d'Avignon du 30 avril, de me vendre pour mille écus l'Edition entiere d'un recueil de mes erreurs sur les faits historiques & dogmatiques, que vous avez, dites-vous, imprimé en Terre Papale. Je suis obligé en conscience de vous avertir, qu'en faisant en dernier lieu une nouvelle Edition de mes Ouvrages, j'ai découvert dans la précédente pour plus de deux mille écus d'erreurs. Et comme, en qualité d'Auteur, je me suis probablement trompé de moitié à mon avantage, en voilà au moins pour douze mille livres ; il est donc clair que je vous ferois tort de neuf mille francs si j'acceptois votre marché. De plus, voyez ce que vous gagnerez

au débit du Dogmatique ; c'est une chose qui intéresse particuliérement toutes les Puissances qui sont en guerre, depuis la mer Baltique jusqu'à Gibraltar. Ainsi je ne suis pas étonné que vous me mandiez que l'Ouvrage est désiré universellement.

M. le Général de *Laudon* & toute l'Armée Impériale ne manqueront pas d'en prendre au moins trente mille Exemplaires, que vous vendez, dites-vous, quarante sols piece, ci 60000 liv.

Le Roi de Prusse, qui aime passionnément le Dogmatique, & qui en est occupé plus que jamais, en fera débiter à peu près la même quantité, ci . . . . 60000 liv.

Vous devez aussi compter beaucoup sur Monseigneur le Prince *Ferdinand* ; car j'ai toujours remarqué, quand j'avois l'honneur de lui faire ma cour, qu'il étoit enchanté qu'on relevât mes erreurs dogmatiques ; ainsi vous pouvez lui envoyer vingt mille Exemplaires, ci 40000 liv.

A l'égard de l'Armée Françaife, où l'on parle encore plus Français que dans les Armées Autrichiennes & Prussiennes, vous y en enverrez au moins cent mille Exemplaires, qui, à quarante sols piece, font . . . 200000 liv.

Vous avez sans doute écrit à M. l'Amiral *Anson* qui vous procurera en Angleterre & dans les Colonies le débit de cent mille de vos Recueils. . . . . 200000 liv.

Quant aux Moines & aux Théologiens que le Dogmatique regarde particuliérement, vous ne pouvez en débiter parmi eux moins de trois cent mille dans toute l'Europe, ce qui forme tout d'un coup un objet de . . . . 600000 liv.

Joignez à cette Liste environ cent mille Amateurs du Dogmatique parmi les Séculiers, pose . . . . 200000 liv.

Somme totale, un million, trois cent soixante mille livres . . . . . 1360000 liv.

Sur quoi il y aura peut-être quelques frais; mais le produit net sera au moins d'un million pour vous.

Je ne puis donc assez admirer votre désintéressement de me sacrifier de si grands intérêts pour la somme de 3000 liv. une fois payée.

A l'égard de votre Auteur anonyme, qui a consacré ses veilles à cet important Ouvrage, j'admire sa modestie. Je vous prie de lui faire mes tendres compliments, aussi-bien qu'à votre Marchand d'Encre.

AVERTISSEMENT sur la Retraite que M. de Voltaire *a donné à mademoiselle* Corneille.

Jean-François Corneille, le seul mâle qui existe de ce nom, est fils d'un cousin-germain du fameux Pierre Corneille. Son pere ne lui avoit laissé qu'un nom illustre: il vint à Paris pour changer sa triste situation. Les Comédiens Français donnerent le 10 mars 1760 une représentation de *Rodogune* à son profit. Cette représentation lui valut cinq mille livres, dont il mit une somme à part pour donner à sa fille, âgée de dix-sept ans, une éducation digne de sa naissance & de ses heureuses dispositions. M. *le Brun*, Secrétaire des Commandements de M. le Prince de *Conti*, écrivit à M. de *Voltaire* en faveur de cette petite-niece du grand

Corneille, & il en reçut la réponse suivante. Si la vie de l'Auteur de la *Henriade* étoit remplie de pareils traits, on ne pourroit lui refuser une ame aussi belle que son esprit est brillant.

LETTRE LXXXI.

DE M. DE VOLTAIRE A M. LE BRUN.

Au Château de Ferney, Pays de Gex, par Geneve, 5 novembre 1760.

JE vous ferois, Monsieur, attendre ma réponse quatre mois au moins, si je prétendois la faire en aussi beaux vers que les vôtres. Il faut me borner à vous dire en prose combien j'aime votre Ode & votre proposition. Il convient assez qu'un vieux soldat du grand *Corneille* tâche d'être utile à la petite-fille de son Général.

Quand on bâtit des châteaux & des Eglises, & qu'on a des parents pauvres à soutenir, il ne reste guere à faire ce qu'on voudroit pour une personne qui ne doit être secourue que par les plus Grands du Royaume.

Je suis vieux, j'ai une niece qui aime tous les Arts & qui réussit dans quelques-uns; si la personne dont vous me parlez, & que vous connoissez sans doute, vouloit accepter auprès de ma niece l'éducation la plus honnête, elle en auroit soin comme de sa fille: je chercherois à lui servir de pere: le sien n'auroit absolument rien à dépenser pour elle. On lui paieroit son voyage jusqu'à Lyon; elle seroit

adressée à Lyon à M. *Tronchin*, qui lui fourniroit une voiture jusqu'à mon château, ou bien une femme iroit la prendre dans mon équipage. Si cela convient, je suis à ses ordres, & j'espere avoir à vous remercier jusqu'au dernier jour de ma vie, de m'avoir procuré l'honneur de faire ce que devoit faire M. de *Fontenelle*. Une partie de l'éducation de cette Demoiselle seroit de nous voir jouer quelquefois les pieces de son grand-pere, & nous lui ferions broder les Sujets de *Cinna* & du *Cid*.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime & tous les sentiments que je vous dois,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très obéissant Serviteur,
VOLTAIRE.

LETTRE LXXXII.

Réponse de M. de Voltaire *à Mademoiselle* Corneille.

Aux Délices, 22 novembre 1760.

VOtre nom, Mademoiselle, votre mérite & la Lettre dont vous m'honorez, augmentent dans Madame *Denis* & dans moi le desir de vous recevoir & de mériter la préférence que vous voulez bien nous donner. Je dois

vous dire que nous paſſons pluſieurs mois de l'année dans une maiſon de campagne auprès de Geneve ; mais vous y aurez toutes les facilités & tous les ſecours poſſibles pour tous les devoirs de la Religion ; d'ailleurs notre principale habitation eſt en France, à une lieue de-là, dans un château très-logeable, que je viens de faire bâtir, & où vous ſerez beaucoup plus commodément que dans la maiſon d'où j'ai l'honneur de vous écrire. Vous trouverez dans l'une & dans l'autre habitation de quoi vous occuper, tant aux petits ouvrages de la main qui pourront vous plaire, qu'à la muſique & à la lecture. Si votre goût eſt de vous inſtruire de la Géographie, nous ferons venir un maître, qui ſera très-honoré d'enſeigner quelque choſe à la petite-fille du grand *Corneille* ; mais je le ſerai beaucoup plus que lui de vous voir habiter chez moi.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

LETTRE LXXXIII.

DE M. DE VOLTAIRE A M. LE BRUN.

Au château de Ferney, pays de Gex, 2 janvier 1761.

VOus m'avez accoutumé, Monſieur, à oſer joindre mon nom à celui de *Corneille* ; mais ce n'eſt que quand il s'agit de ſa niece. Nous eſpérons beaucoup d'elle, ma niece & moi ; nous prenons ſoin de toutes les parties de ſon édu-

cation jusqu'à ce qu'il nous arrive un maître digne de l'instruire........

J'espere que l'ombre du grand *Corneille* ne sera pas mécontente : vous avez si bien fait parler cette Ombre, Monsieur, que je vous dois compte de tous ces petits détails. Si Mademoiselle *Corneille* remercie tous ceux qui ont pris intérêt à elle, souffrez que je les remercie aussi. J'espere que je leur devrai une des grandes consolations de ma vieillesse, celle d'avoir contribué à l'éducation de la cousine de *Chimene*, de *Cornélie* & de *Camille*.

Il faut que je vous dise encore qu'elle remplit exactement tous les devoirs de la Religion, & que nos Curés & notre Evêque sont très-contents de la maniere dont on se gouverne dans mes terres. Les ***, les G***, Ch*** en seront peut-être fâchés, mais je ne peux qu'y faire. Les Philosophes servent Dieu & le Roi : quoique ces Messieurs en disent, nous ne sommes, à la vérité, ni Jansénistes, ni Molinistes, ni Frondeurs ; nous nous contentons d'être Français & Catholiques tout uniment. Cela doit paroître bien horrible à l'Auteur des *Nouvelles Ecclésiastiques*.

Pour ce malheureux *Fréron*, ce n'est qu'un *Marsias* qu'*Apollon* doit écorcher. Je vois assez par vos vers & par votre prose combien vous devez mépriser tous ces Gredins qui font l'opprobre de la Littérature. Je vous estime autant que je les dédaigne. Votre distinction entre le vrai public & le vulgaire, est bien d'un homme qui mérite les suffrages du public ; daignez y joindre le mien, & comptez sur la

plus sincère estime, j'ose dire sur l'amitié de

Votre obéissant Serviteur,
VOLTAIRE.

AVERTISSEMENT sur l'Edition de Corneille *par M. de* Voltaire.

M. de *Voltaire* ne s'est point contenté de donner une retraite à la petite niece du Grand *Corneille*; il l'a mariée avantageusement avec M. *Dupuis*, Capitaine de Cavalerie, & lui a cédé le fruit de la nouvelle Edition des Œuvres de son Oncle, qu'il publia l'année derniere 1764, en 12 volumes *in*-8°, avec de jolies figures. Le célebre Editeur a joint au texte des Tragédies & des Comédies, 1° Un commentaire historique & critique sur la plupart de ces pieces, & des réflexions sur celles qui ne sont plus représentées; 2° Une Traduction de l'*Héraclius* Espagnol, avec des notes au bas des pages; 3° Une Traduction littérale en vers du *Jules-César* de *Shakespear*; 4° Un commentaire sur la *Bérénice* de *Racine*, comparée à celle de *Corneille*; 5° Un autre commentaire sur les Tragédies d'*Ariane* & du Comte d'*Essex*, de *Thomas Corneille*, qui sont restées au Théatre; 6° Plusieurs Ecrits sur les pieces de Théatre de *P. Corneille*, qui n'ont point encore vu le jour. Cette belle Edition du *Sophocle* Français par l'*Euripide* de notre siecle, a été proposée par Souscription. Tout ce qu'il y a de Grand en France s'est empressé de s'assurer des Exemplaires.

LETTRE LXXXIV.

De M. de Voltaire, *de l'Académie Françaiſe, à M. l'Abbé d'*Olivet, *Chancelier de la même Académie.*

Au Château de Ferney, 20 août 1761.

VOus m'aviez donné, mon cher Chancelier, le conſeil de ne commenter que les Pieces de *Corneille* qui ſont reſtées au Théatre. Vous vouliez me ſoulager ainſi d'une partie de mon fardeau, & j'y avois conſenti, moins par pareſſe que par le déſir de ſatisfaire plutôt le Public; mais j'ai vu que dans la retraite j'avois plus de temps qu'on ne penſe; & ayant déjà commenté toutes les Pieces de *Corneille* qu'on repréſente, je me vois en état de faire quelques Notes utiles ſur les autres.

Il y a pluſieurs anecdotes curieuſes qu'il eſt agréable de ſavoir. Il y a plus d'une remarque à faire ſur la langue. Je trouve, par exemple, pluſieurs mots qui ont vieilli parmi nous, qui ſont même entiérement oubliés, & dont nos voiſins les Anglois ſe ſervent heureuſement.

Je ne finirois point ſi je voulois entrer dans le détail des phraſes heureuſes que nous avions priſes des Italiens, & que nous avons abandonnées. Ce n'eſt pas d'ailleurs que notre langue ne ſoit abondante & énergique; mais elle pourroit l'être bien davantage. Ce qui nous a ôté une partie de nos richeſſes, c'eſt cette

multitude de livres frivoles ; dans lesquels on ne trouve que le style de la conversation, & un vain ramas de phrases usées & d'expressions impropres. C'est cette malheureuse abondance qui nous appauvrit.

Je passe à un article plus important, qui me détermine à commenter jusqu'à *Pertharite*. C'est que dans ces ruines on trouve des trésors cachés. Qui croiroit, par exemple, que le germe de *Pyrrhus* & d'*Andromaque* est dans *Pertharite* ? Qui croiroit que *Racine* en ait pris les sentiments, les vers même ? Rien n'est pourtant plus vrai, rien n'est plus palpable.

Ne vous effrayez pas si tous ces commentaires produisent autant de Volumes que votre *Cicéron*. Engagez l'Académie à me continuer ses bontés, ses leçons, & sur-tout donnez-lui l'exemple. Les Libraires de Geneve qui entreprennent cette Edition avec le consentement de la Compagnie, disent que jamais Livre n'aura été donné à si bas prix. Il faut que cela soit ainsi, afin que ceux dont la fortune n'égale pas le goût & les lumieres, puissent jouir commodément de ce petit avantage. On compte même le présenter aux gens de Lettres qui ne seroient pas en état de l'acquérir. C'est d'ordinaire aux grands Seigneurs, aux hommes puissants & riches qu'on donne son Ouvrage : on doit faire précisément le contraire ; c'est à eux à le payer noblement, & c'est aussi le parti que prennent dans cette entreprise les premiers de la Nation, & ceux qui ont des Places considérables. Ils se sont fait un honneur de rendre ce qu'on doit au grand *Corneille*, près

de cent ans après sa mort, & dans les temps les plus difficiles.

Je crois même qu'il n'y a point d'exemple dans l'Histoire de notre Littérature de ce qui vient d'arriver. Figurez-vous que deux personnes que je n'ai jamais eu l'honneur de voir, à qui je n'avois même jamais écrit, & que je n'avois point fait solliciter, ont seules commencé cette entreprise, avec un zele sans lequel elle n'auroit jamais réussi.

L'une est Madame la Duchesse de *Grammont*, qui l'a protegée, l'a recommandée, a fait souscrire un nombre considérable d'Etrangers, & qui enfin, n'écoutant que sa générosité & sa grandeur d'ame, a fait pour Mademoiselle *Corneille* tout ce qu'elle auroit fait si cette jeune héritiere d'un si beau nom avoit eu le bonheur d'être connue d'elle.

Je vous avoue, mon cher Confrere, que les Pieces du grand *Corneille* ne m'ont pas plus touché que cet événement. Notre autre Bienfaicteur, le croiriez-vous, est le Banquier de la Cour, M. de la *Borde*, qui, sans me connoître, sans m'en prévenir, a procuré plus de cent Souscriptions ; & c'est une chose que nous n'avons apprise ici que quand elle a été faite.

Pendant qu'on favorisoit ainsi notre entreprise avec tant de générosité, sans que je le susse, je prenois la liberté de faire supplier le Roi notre Protecteur de permettre que son nom fût à la tête de nos Souscripteurs. Je proposois qu'il voulût bien nous encourager pour la valeur de cinquante Exemplaires ; il en prenoit deux cens. J'en demandois une douzaine à

Son Altesse Royale Monseigneur l'Infant-Duc de Parme, il a souscrit pour trente. Nos Princes du Sang ont presque tous souscrit. M. le Duc de *Choiseuil* s'est fait inscrire pour vingt.

Madame la Marquise de *Pompadour*, à qui je n'en avois pas même écrit, en a pris cinquante.

Monsieur son frere douze.

Parmi nos Académiciens, M. le Comte de *Clermont*, M. le Cardinal de *Bernis*, M. le Maréchal de *Richelieu*, M. le Duc de *Nivernois* se sont signalés les premiers.

Non-seulement M. *Watelet* prend cinq Exemplaires, mais il a la bonté de dessiner & de graver le Frontispice. Il nous aide de ses talents & de son argent.

Enfin que direz-vous quand je vous apprendrai que M. *Bouret*, qui me connoît à peine, a souscrit pour vingt-quatre Exemplaires?

Tout cela s'est fait avant qu'il y eût la moindre Annonce imprimée, avant qu'on sût de quel prix seroit le Livre

La compagnie des Fermes-générales a souscrit pour soixante.

Plusieurs autres compagnies ont suivi cet exemple: cette noble émulation devient générale. A peine le bruit de cette Edition projetée s'est répandu en Allemagne, que M. l'Electeur Palatin, Madame la Duchesse de Saxe-Gotha se sont empressés de la favoriser

A Londres nous avons eu Mylord *Chesterfield*, Mylord *Littleton*, M. *Fox* le Secrétaire d'Etat, M. le Duc de *Gordon*, M. *Crawfords* & plusieurs autres.

Vous voyez, mon cher Confrere, que tandis

que la politique divise les Nations, & que le fanatisme divise les citoyens, les Belles-Lettres les réunissent. Quel plus bel éloge des Arts, & quel éloge plus vrai! Autant on a de mépris pour des misérables qui déshonorent la Littérature par leurs infamies périodiques, & pour d'autres misérables qui la persécutent, autant on a de respect pour *Corneille* dans toute l'Europe.

Les Libraires de Geneve qui entreprennent cette Edition, entrent généreusement dans toutes nos vues; ils sont d'une famille qui depuis long-temps est dans les Conseils; l'un d'eux en est Membre. Ils pensent comme on doit penser; nul intérêt, tout pour l'honneur.

Ils ne recevront d'argent de personne avant d'avoir donné le premier Volume. Ils livreront pour deux Louis d'or douze ou treize Tomes *in*-8°, avec trente-trois belles Estampes: il y a certainement beaucoup de perte. Ce n'est donc point par vanité que j'ai osé souscrire pour cent Exemplaires; c'étoit une nécessité absolue; & sans les bienfaits du Roi, sans les générosités qui viennent à notre secours, l'entreprise étoit au rang de tant de projets approuvés & évanouis.

Je vous demande pardon d'une si longue Lettre: vous savez que les Commentateurs ne finissent point, & souvent ne disent que ce qui est inutile. Si vous voulez que je dise de bonnes choses, écrivez-moi.

VOLTAIRE.

LETTRE LXXXV.

De Monsieur de Voltaire *à Monsieur le Duc de* Bouillon.

Au Chateau de Ferney, en Bourgogne, par Geneve, le 31 juillet 1761.

VOus voilà, Monseigneur, comme le Marquis de *la Fare*, qui commença à sentir son talent pour la Poésie à-peu-près à votre âge, quand certains talents plus précieux étoient sur le point de baisser un peu, & de l'avertir qu'il y avoit encore d'autres plaisirs.

Ses premiers Vers furent pour l'amour, les seconds pour l'Abbé de *Chaulieu*. Vos premiers sont pour moi : cela n'est pas juste ; mais je vous en dois plus de reconnoissance. Vous me dites que j'ai triomphé de mes ennemis : c'est vous qui faites mon triomphe.

Aux pieds de mes rochers, au creux de mes
Valons,
Pourrois-je regretter les rives de la Seine ?
Le fille de *Corneille* écoute mes leçons.
Je suis chanté par un *Turenne*,
J'ai pour moi deux grandes Maisons,
chez *Bellone* & chez *Melpomene* ;
A l'abri de ces deux beaux noms,
On peut mépriser les Frérons,
Et comtempler gaiment leur sottise & leur haine.
C'est quelque chose d'être heureux ;

Mais c'est un grand plaisir de le dire à l'envie,
De l'abattre à nos pieds & d'en rire à ses yeux.
Qu'un souper est délicieux
Quand on brave en mangeant les griffes des
Harpies !
Que des Freres *Bertier* les cris injurieux
Sont une plaisante harmonie !
Que c'est pour un Amant un passe-temps bien
doux
D'embrasser la beauté qui subjugua son ame,
Et d'affubler encore du sel d'une Epigramme
Un rival fâcheux & jaloux !
Cela n'est pas chrétien, j'en conviens avec vous:
Mais ces gens le font-ils ? ce monde est une
guerre ;
On a des ennemis en tout genre, en tous lieux;
Tout Mortel combat sur la Terre ;
Le Diable avec *Michel* combâtit dans les Cieux.
On cabale à la Cour, à l'Eglise, à l'Armée;
Au Parnasse on se bat pour un peu de fumée,
Pour un nom, pour du vent : & je conclus au
bout,
Qu'il faut jouir en paix, & se moquer de tout. (*a*)

Cependant, Monseigneur, tout en riant, on peut faire du bien. Votre Altesse en veut faire à Mademoiselle *Corneille*. Vous voulez que je vous taxe pour le nombre des Exemplaires. Si je ne consultois que votre cœur, je vous traiterois comme le Roi ; vous en feriez pour deux cens ; mais comme je sais que vous allez par-tout semant

(a) *Qu'il est aisé de dire cela ; mais qu'il est difficile d'être supérieur à la Critique, lorsqu'on sent qu'on la mérite !*

votre argent, & que souvent il ne vous en reste guere, je me reduis à six; & j'augmenterai le nombre, si j'apprends que vous êtes devenu économe. Je supplie Votre Altesse d'agréer mon profond respect, & de conserver vos bontés au Suisse.

VOLTAIRE.

LETTRE LXXXVI.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE,

Au Sujet de ses Commentaires sur Corneille, *à un Académicien.*

VOus me reprochez, Monsieur, de n'avoir pas assez étendu ma critique dans mes Commentaires sur plusieurs Vers de *Corneille*; vous voudriez que j'eusse examiné plus sévérement les fautes contre la langue & contre le goût.

Si vous me reprochez trop d'indulgence, vous savez que d'autres ont trouvé dans mes Remarques trop de sévérité; mais je vous assure que je n'ai songé, ni à être indulgent, ni à être difficile. J'ai examiné les Ouvrages que je commentois, sans égard ni au temps où ils ont été faits, ni au nom qu'ils portent, ni à la Nation dont est l'Auteur: quiconque cherche la vérité (*a*) ne doit être d'aucun pays. Les

(a) *S'il ne faut que cela pour la trouver, M. de Voltaire l'a trouvée.*

Les beaux morceaux de *Corneille* m'ont paru au-dessus de tout ce qui s'est jamais fait dans ce genre chez aucun peuple de la terre : je ne pense point ainsi parce que je suis né en France, mais parce que je suis juste. Aucun de mes Compatriotes n'a jamais rendu plus de justice que moi aux Etrangers ; je peux me tromper, mais c'est assurément sans vouloir me tromper.

Le même esprit d'impartialité me fait convenir des extrêmes défauts de *Corneille* comme de ses grandes beautés. Vous avez raison de dire que ses dernieres Tragédies sont très-mauvaises, & qu'il y a de grandes fautes dans ses meilleures. C'est précisément ce qui me prouve combien il est sublime, puisque tant de défauts n'ont diminué ni son mérite, ni sa gloire.

Par quelle fatalité faut-il que presque tous les Arts dégénerent dès qu'il y a eu de grands modeles ? Vous n'êtes content, Monsieur, d'aucune des Pieces de Théatre qu'on a faites depuis quatre-vingt ans ; voilà presque un siecle entier de perdu. Je suis malheureusement de votre avis : je vois quelques morceaux, quelques lambeaux de Vers épars çà & là dans nos Pieces modernes, mais je ne vois aucun bon Ouvrage. J'oserai convenir avec vous hardiment qu'il y a une Tragédie d'*Œdipe* qui est mieux reçue au théatre que celle de *Corneille* ; mais toutes les autres Pieces du même Auteur me semblent très-médiocres (*a*) ; & la preuve en est que j'en oublie volontiers

(a) *Pour sçavoir à quoi s'en tenir sur cette modestie de M. de* Voltaire, *voyez ci-devant la lettre sur* Corneille, Racine *&* Crébillon.

tous les vers, pour ne m'occuper que de ceux de *Racine* & de *Corneille*.

J'ai fait toute ma vie une étude assidue de l'Art dramatique ; cela seul m'a mis en droit de commenter toutes les Tragédies d'un grand Maitre. J'ai toujours remarqué que le Peintre le plus médiocre se connoissoit quelquefois mieux en tableaux qu'aucun des Amateurs qui n'ont jamais manié le pinceau. C'est sur ce fondement que je me suis cru autorisé à dire ce que je pensois sur les Ouvrages dramatiques que j'ai commentés, & de mettre sous les yeux des objets de comparaison. Tantôt je fais voir comment un Espagnol & un Anglois ont traité à peu près les mêmes sujets que *Corneille*. Tantôt je tire des exemples de l'inimitable *Racine* : quelquefois je cite des morceaux de *Quinaut*, dans lequel je trouve, en dépit de *Boileau*, un mérite très-supérieur.

Je n'ai pu dire que mon sentiment. Ce n'est point ici un vain discours d'appareil, dans lequel on n'ose expliquer ses idées, de peur de choquer les idées de la multitude ; mais en exposant ce que j'ai cru vrai, je n'ai en effet exposé que des doutes, que chaque Lecteur pourra résoudre.

AVERTISSEMENT de M. de Voltaire *au sujet de l'Ode de monsieur* le Brun *touchant* Corneille.

Ayant vu dans plusieurs Journaux l'Ode & les Lettres de M. *le Brun*, Secrétaire de S. A. S. M. le Prince de *Conti*, avec mes Réponses

annoncées sous le titre de *Geneve*, je suis obligé d'avertir que *Duchesne* les a imprimées à Paris ; que je ne publie point mes Lettres, encore moins celles des autres ; & qu'aucun des petits Ouvrages qu'on débite à Paris sous le nom de Geneve, n'est connu dans cette Ville.

C'est d'ailleurs outrager la France que de faire accroire qu'on a été obligé d'imprimer en pays étranger l'Ode de M. *le Brun*, laquelle fait honneur à la patrie, par les sentiments admirables dont elle est pleine, & par le sujet qu'elle traite. Les Lettres dont M. *le Brun* m'a honoré, sont encore un monument très-précieux; c'est lui & M. *Titon du Tillet* (a), si connu par son zele patriotique, qui seuls ont pris soin dans Paris de l'héritiere du nom du grand *Corneille*, & qui m'ont procuré l'honneur inestimable d'avoir chez moi la descendante du premier Français qui ait fait respecter notre patrie des Etrangers dans le premier des Arts. C'est donc à Paris & non à Geneve, ni ailleurs, qu'on a dû imprimer & qu'on a imprimé en effet ce qui regarde ce grand homme. Les petits billets que j'ai pu écrire sur cette affaire, ne contiennent que des détails obscurs, qui assurément ne méritent pas de voir le jour.

Je dois avertir encore que je ne demeure, ni n'ai jamais demeuré à Geneve, où plusieurs personnes mal informées m'écrivent ; que si

(a) *Voilà des Eloges qui surprendront ceux qui auront lu les critiques que M. de* Voltaire *a faites du* Parnasse Français ; *mais on ne peut pas avoir toujours le même visage, il faut de la diversité.*

j'ai une maison de campagne dans le territoire de cette Ville, ce n'est que pour être à portée des secours dans une vieillesse infirme; que je vis dans des terres en France, honoré des bienfaits du Roi & des privileges singuliers qu'il a daigné accorder à ces terres; qu'en y méprisant du plus souverain mépris les insolents calomniateurs de la Littérature & de la Philosophie, je n'y suis occupé que de mon zele & de ma reconnoissance pour mon Roi, de ce qui intéresse mes amis, & des soins de l'agriculture.

Je dois ajouter qu'il m'est revenu que plusieurs personnes se plaignoient de ne recevoir point de Réponses de moi; j'avertis que je ne reçois aucune Lettre cachetée de cachets inconnus, & qu'elles restent toutes à la Poste.

Fait au Château de Ferney, pays de Gex, province de Bourgogne, le 12 janvier 1761.

Signé VOLTAIRE.

AVERTISSEMENT sur la Piece suivante.

Monsieur l'Evêque du Puy donna en 1763, *in*-4°, une *Instruction pastorale sur la prétendue Philosophie des Incrédules modernes*. Les erreurs de M. de *Voltaire* y sont relevées avec vivacité. Cette censure fut très-sensible à l'Auteur du *Dictionnaire Philosophique*. Il publia son *Instruction pastorale de l'Evêque d'Alétopolis*, que nous mettrons ici comme un modele de la

plus plate plaisanterie. On vit paroître vers le même temps la *Lettre d'un Quaker à M. de Pompignan*, où l'Auteur blessé ne garde aucune mesure. Pourquoi se gêneroit-il à l'âge de 72 ans ? Et qu'a-t-il à risquer ? Il est en pays libre, & il n'a plus à craindre de perdre ses amis, & de noircir sa réputation.

LETTRE LXXXVII.

*Instruction pastorale de l'humble Evêque d'*Alétopolis, *à l'occasion de l'Instruction pastorale de* Jean-George, *humble Evêque du* Puy.

MES CHERS FRERES,

MOn Confrere *Jean-George du Puy* a voulu vous instruire par un gros Volume. Vous savez que la vérité est *au fond du* (a) *Puy*; mais vous ne savez pas encore si *Jean-George* l'en a tirée. Vous vous êtes recriés d'abord en voyant les armoiries de *Jean-George* en *taille rude* à la tête de son Ouvrage. Cet écusson représente un homme monté sur un quadrupede ; vous doutez si cet animal est la monture de *Balaam*, ou celle du Chevalier que *Cervantes* a rendu fameux. L'un étoit un Prophete, & l'autre un *Redresseur des Torts* ; vous ignorez qui des deux est le Patron de mon cher Confrere. Vous êtes

(a) *Les turlupinades grossieres & forcées de cette indécente momerie étant trop fréquentes, nous nous contenterons de souligner les principales.*

étonnés que son humilité ne l'empêche pas de s'intituler MONSEIGNEUR ; mais il n'a pas craint *que sa vertu se démentît dans son cœur par ce titre fastueux*. Les Peres de l'Eglise ne mettoient pas ces enseignes de la vanité à la tête de leurs Ouvrages ; nous ne voyons pas même que les Evangiles aient été écrits par Monseigneur *Matthieu* & par Monseigneur *Luc*. Mais aussi, mes chers freres, considérez que les Ouvrages de Monseigneur *Jean-George ne sont pas paroles d'Evangile*.

Il a soin de nous avertir que de plus il s'appelle *Pompignan ;* nous avons vu à ce grand nom les fronts les plus séveres se dérider, & la joie répandue sur tous les visages, jusqu'au moment où la lecture des premieres pages a changé absolument toutes les physionomies, & plongé les esprits dans un doux repos. Et bientôt on a demandé dans la petite ville du Puy (*a*), s'il étoit vrai que *Monseigneur* étoit Auteur à Paris, & on a demandé dans Paris si cet Evêque avoit imprimé au Puy un Ouvrage.

J'avoue que tous nos Confreres ont trouvé mauvais qu'on prostituât ainsi la dignité du saint Ministere ; que sous prétexte de faire un Mandement dans un petit Diocese, on imprimât en effet un Livre qui n'est pas fait pour ce Diocese, & qu'on affectât de parler de *Newton* & de *Loke* aux habitants du Puy en Vélay. Nous en sommes d'autant plus surpris

(a) *Cette saillie est copiée d'après une Epigramme connue ; mais quand on satyrise si souvent, on ne peut pas être toujours original.*

que les Ouvrages de ces Anglois ne sont pas plus connus des habitants du Vélay que de *Monseigneur*. Enfin nous avouons *qu'après le péché mortel, ce qu'un Evêque doit le plus éviter, c'est le ridicule*.

Comme notre Diocese est extrêmement éloigné du sien, nous nous servons, à son exemple, de la voie de l'impression pour lui faire une correction fraternelle, que tous les bons Chrétiens se doivent les uns aux autres; devoir dont ils se sont fidélement acquittés dans tous les temps.

Ce n'est pas que nous voulions contester à *Jean-George* ses *prétentions Episcopales* au bel esprit; ce n'est pas que nous ne sachions estimer son zele ardent, qui, dans la crainte d'omettre les choses utiles, se répand presque toujours sur celles qui ne le sont pas. Nous convenons de son éloquence abondante, qui n'est jamais étouffée sous ses pensées; nous admirons sa charité chrétienne qui devine les plus secrets sentiments de tous ses contemporains, & qui les empoisonne, de peur que leurs sentiments n'empoisonnent le siecle.

Mais en rendant justice à toutes les grandes qualités de *Jean-George*, nous tremblons, mes chers freres, qu'il n'ait fait une bévue dans son Instruction pastorale, laquelle plusieurs malins d'entre vous disent n'être ni d'un homme instruit, ni d'un Pasteur. Cette bévue consiste à regarder les plus grands génies comme des incrédules; il met dans cette classe *Montaigne*, *Charon*, *Fontenelle* & tous les Auteurs de nos jours, sans parler de la *Priere du Deïste* de M. son frere ainé, *que Dieu absolve*.

C'eſt une entrepriſe un peu trop forte d'écrire contre tout ſiecle ; & ce n'eſt peut-être pas avoir un zele ſelon la ſcience, que de dire, mes freres, tous les gens d'eſprit & tous les Savants penſent autrement que moi, tous ſe moquent de moi ; croyez donc tout ce que je vais vous dire. Ce tour ne nous a pas paru aſſez habile.

On dit auſſi qu'il y a dans l'*in*-4° de mon Confrere *Jean-George*, un long chapitre contre la Tolérance, malgré la parole de JESUS-CHRIST & des Apôtres qui nous ordonnent de nous ſupporter les uns les autres. Mes freres, je vous exhorte, ſelon cette parole, à *ſupporter Jean-George*. Vous avez beau dire que ſon Livre *eſt inſupportable* : ce n'eſt pas une raiſon pour rompre les liens de la charité. Si ſon Ouvrage vous a paru trop gros, je dois vous dire, pour vous raſſurer, que mon Relieur m'a promis qu'il *ſeroit fort plat quand il auroit été battu*.

Nous demeurons donc unis à *Jean-George*, & même à *Jean-Jacques*, quoique nous penſions différemment d'eux ſur quelques Articles. Ce qui nous conſole, c'eſt qu'on nous aſſure de tous côtés que l'œuvre de notre confrere du Puy eſt comme l'Arche du Seigneur ; elle eſt ſainte, elle eſt expoſée en public ; & perſonne n'approche d'elle.

Bon ſoir, mes freres,

L'HUMBLE EVÊQUE D'ALÉTOPOLIS.

AVERTISSEMENT sur l'affaire des Calas.

Monsieur de *Voltaire* a eu beaucoup de part au rétablissement de cette malheureuse famille, (comme on le verra dans la lettre suivante) & il n'en a rien dit.

LETTRE LXXXVIII.

DE M. DE VOLTAIRE A M. D'AM....

Détail de ce que monsieur de Voltaire *a fait pour les* Calas.

Au Château de Ferney, 1er Mars 1765.

J'Ai dévoré, mon cher ami, le nouveau Mémoire de M. de *Beaumont* sur l'innocence des *Calas*; je l'ai admiré, j'ai répandu des larmes; mais il ne m'a rien appris: il y a long-temps que j'étois convaincu, & j'avois eu le bonheur de fournir les premieres preuves.

Vous voulez savoir comment cette réclamation de toute l'Europe contre le meurtre juridique du malheureux *Calas*, roué à Toulouse, a pu venir d'un petit coin de terre ignoré, entre les Alpes & le mont Jura, à cent lieues du théatre où se passa cette scene épouvantable. Rien ne fera peut-être mieux voir la chaîne insensible qui lie tous les événements de ce malheureux monde.

Sur la fin de mars 1762 un voyageur qui avoit paſſé par le Languedoc, & qui vint dans ma retraite à deux lieues de Geneve, m'apprit le ſupplice de *Calas*, & m'aſſura qu'il étoit innocent. Je lui répondis que ſon crime n'étoit pas vraiſemblable ; mais qu'il étoit moins vraiſemblable encore que des Juges euſſent, ſans aucun intérêt, fait périr un innocent par le ſupplice de la roue.

J'appris le lendemain qu'un des enfants de ce malheureux pere s'étoit retiré en Suiſſe aſſez près de ma chaumiere.

Je fis venir tout de ſuite le jeune *Calas* chez moi. Je m'attendois à voir un Energumêne, tel que ſon pays en a produit quelquefois. Je vis un enfant ſimple, ingénu, de la phyſionomie la plus douce & la plus intéreſſante, & qui en me parlant faiſoit des efforts inutiles pour retenir ſes larmes. Il me dit qu'il étoit à Nîmes en apprentiſſage chez un Fabriquant, lorſque la voix publique lui avoit appris qu'on alloit condamner dans Toulouſe toute ſa famille au ſupplice ; que preſque tout le Languedoc la croyoit coupable, & que, pour ſe dérober à des opprobres ſi affreux, il étoit venu ſe cacher en Suiſſe.

Je lui demandai ſi ſon pere & ſa mere étoient d'un caractere violent ; il me dit qu'ils n'avoient jamais battu un ſeul de leurs enfants, & qu'il n'y avoit point de parents plus indulgents & plus tendres.

J'avoue qu'il ne m'en fallut pas davantage pour préſumer fortement l'innocence de la famille. Je pris de nouvelles informations de deux Né-

gocians de Geneve, d'une probité reconnue, qui avoient logé à Toulouse chez *Calas* : ils me confirmerent dans mon opinion. Loin de croire la famille *Calas* fanatique & parricide, je crus voir que c'étoient des fanatiques qui l'avoient accusée & perdue. Je savois depuis long-temps de quoi l'esprit de parti & la calomnie sont capables.

Mais quel fut mon étonnement lorsqu'ayant écrit en Languedoc sur cette étrange aventure, Catholiques & Protestants me répondirent qu'il ne falloit pas douter du crime des *Calas*. Je ne me rebutai point ; je pris la liberté d'écrire à ceux mêmes qui avoient gouverné la Province, à des Commandants des Provinces voisines, à des Ministres d'Etat ; tous me conseillerent unanimement de ne me point mêler d'une si mauvaise affaire ; tout le monde me condamna, & je persistai : voici le parti que je pris. La veuve de *Calas*, à qui, pour comble de malheur & d'outrage, on avoit enlevé ses filles, étoit retirée dans une solitude où elle se nourrissoit de ses larmes, & où elle attendoit la mort. Je ne m'informai point si elle étoit attachée ou non à la Religion Protestante, mais seulement si elle croyoit un Dieu rémunérateur de la vertu & vengeur des crimes. Je lui fis demander si elle signeroit au nom de ce Dieu, que son mari étoit mort innocent ; elle n'hésita pas ; je n'hésitai pas non plus. Je priai M. *Mariette* de prendre au Conseil du Roi sa défense. Il falloit tirer Madame *Calas* de sa retraite, & lui faire entreprendre le voyage de Paris.

On vit alors que s'il y a de grands crimes

sur la terre, il y a autant de vertus ; & que si la superstition produit d'horribles malheurs, la Philosophie les répare.

Une Dame dont la générosité égale la haute naissance, qui étoit alors à Geneve pour faire inoculer ses filles, fut la premiere qui secourut cette famille infortunée ; des Français retirés en ce pays la seconderent ; des Anglois qui voyageoient se signalerent ; &, comme le dit M. de *Beaumont*, il y eut un combat de générosité entre ces deux Nations, à qui secourroit le mieux la vertu si cruellement opprimée.

Le reste, qui le fait mieux que vous ? Qui a servi l'innocence avec un zele plus constant & plus intrépide ? Combien n'avez-vous pas encouragé la voix des Orateurs qui a été entendue de toute la France & de l'Europe attentive ? Nous avons vu renouveller les temps où *Cicéron* justifioit, devant une assemblée de Législateurs, *Amerinus* accusé de parricide. Quelques personnes qu'on appelle dévotes se sont élevées contre les *Calas* ; mais pour la premiere fois, depuis l'établissement du fanatisme, la voix des Sages les a fait taire.

La raison remporte donc de grandes victoires parmi nous ! mais croiriez-vous, mon cher ami, que la famille des *Calas*, si bien secourue, si bien vengée, n'étoit pas la seule alors que la Religion accusât d'un parricide, n'étoit pas la seule immolée aux fureurs du préjugé. Il y en a une plus malheureuse encore, parce qu'éprouvant les mêmes horreurs, elle n'a pas eu les mêmes consolations ; elle n'a point trouvé des *Mariette*, des

Beaumont & des *Loiseau*.

Un Feudiste de Castres, nommé *Sirven*, avoit trois filles. Comme la Religion de cette famille est la prétendue réformée, on enleve, entre les bras de sa femme, la plus jeune de leurs filles ; on la met dans un couvent, on la fouette pour lui mieux apprendre son catéchisme ; elle devient folle, elle va se jetter dans un puits à une lieue de la maison de son pere. Aussi-tôt les zélés ne doutent pas que le pere, la mere & les sœurs n'aient noyé cette enfant. Il passoit pour constant chez les Catholiques de la Province, qu'un des points capitaux de la Religion protestante est que les peres & meres sont tenus de pendre, d'égorger ou de noyer tous leurs enfants qu'ils soupçonneront avoir quelque penchant pour la Religion Romaine. C'étoit précisément le temps où les *Calas* étoient aux fers, & où l'on dressoit leur échafaud.

L'aventure de la fille noyée parvient incontinent à Toulouse. Voilà un nouvel exemple, s'écrie-t-on, d'un pere & d'une mere parricides. La fureur publique s'en augmente ; on roue *Calas* & on décrete *Sirven*, sa femme & ses filles. *Sirven* épouvanté n'a que le temps de fuir avec toute sa famille malade. Ils marchent à pied, dénués de tout secours, à travers des montagnes escarpées, alors couvertes de neiges. Une de ces filles accouche parmi les glaçons, & mourante, elle emporte son enfant mourant dans ses bras. Ils prennent enfin leur chemin vers la Suisse.

Le même hazard qui m'amena les enfants

de *Calas*, veut encore que les *Sirven* s'adressent à moi. Figurez-vous, mon Ami, quatre moutons que des bouchers accusent d'avoir mangé un agneau. Voilà ce que je vis ; il m'est impossible de vous peindre tant d'innocence & tant de malheurs. Que devois-je faire, & qu'eussiez-vous fait à ma place ? Faut-il s'en tenir à gémir sur la nature humaine ? Je prends la liberté d'écrire à M. le Premier Président de Languedoc, homme vertueux & sage : mais il n'étoit point à Toulouse. Je fais présenter par un de vos amis un Placet à M. le Vice-Chancelier. Pendant ce temps-là on exécute vers Castres en effigie le pere, la mere, les deux filles ; leur bien est confisqué, dévasté, il n'en reste plus rien. Voilà toute une famille honnête, innocente, vertueuse, livrée à l'opprobre, à la mendicité chez les étrangers : ils trouvent de la pitié sans doute ; mais qu'il est dur d'être jusqu'au tombeau un objet de pitié ! On me répond enfin qu'on pourra leur obtenir des lettres de grace. Je crus d'abord que c'étoit de leurs Juges qu'on me parloit, & que ces lettres étoient pour eux. Vous croyez bien que la famille aimeroit mieux mendier son pain de porte en porte, & expirer de misere, que de demander une grace qui supposeroit un crime trop horrible pour être graciable ; mais aussi comment obtenir justice ? Comment s'aller remettre en prison dans sa patrie où la moitié du peuple dit encore que le meurtre de *Calas* étoit juste ? Ira-t-on une seconde fois demander une évocation au Conseil ? Tentera-t-on d'émouvoir la pitié publique que l'infortune des *Calas* a

peut-être épuisée, & qui se lassera d'avoir des accusations de parricide à réfuter, des condamnés à réhabiliter, & des Juges à confondre.

Vous dirai-je que, tandis que le désastre étonnant des *Calas* & des *Sirven* affligeoit ma sensibilité, un homme (*a*) dont vous devinerez l'état à ses discours, me reprocha l'intérêt que je prenois à deux familles qui m'étoient étrangeres! De quoi vous mêlez-vous, me dit-il? laissez les morts ensevelir leurs morts. Je lui répondis : j'ai trouvé dans les déserts l'Israëlite baigné dans son sang; souffrez que je répande un peu d'huile & de vin sur ses blessures: vous êtes Lévite, laissez-moi être Samaritain.

Il est vrai que pour prix de mes peines on m'a bien traité en Samaritain : on a fait un libelle diffamatoire sous le nom d'*Instruction pastorale* & de *Mandement*; mais il faut l'oublier; c'est un Jésuite qui l'a composé. Le malheureux ne savoit pas alors que je donnois un asyle à un Jésuite. Pouvois-je mieux prouver que nous devons regarder nos ennemis comme nos freres!

Vos passions sont l'amour de la vérité, l'humanité, la haine de la calomnie. La conformité de nos caracteres a produit notre amitié. J'ai passé ma vie à chercher, à publier cette vérité que j'aime. Quel autre des Historiens modernes a défendu la mémoire d'un grand

(a) *Cet homme ne blâmoit pas sans doute M. de* Voltaire *d'avoir secouru une famille infortunée; mais d'avoir pris cette occasion pour débiter des impiétés révoltantes dans son Traité de la* Tolérance.

Prince contre les impoſtures atroces de je ne ſais quel Ecrivain, qu'on peut appeller le calomniateur des Rois, des Miniſtres & des grands Capitaines, & qui cependant aujourd'hui ne peut trouver un lecteur.

Je n'ai donc fait dans les horribles déſaſtres des *Calas* & des *Sirven* que ce que font tous les hommes ; j'ai ſuivi mon penchant. Celui d'un Philoſophe n'eſt pas de plaindre les malheureux, c'eſt de les ſervir.

Je ſais avec quelle fureur le fanatiſme s'éleve contre la Philoſophie. Elle a deux filles qu'il voudroit faire périr comme *Calas*, ce ſont la vérité & la tolérance, tandis que la Philoſophie ne veut que déſarmer les enfants du fanatiſme, le menſonge & la perſécution.

Des gens qui ne raiſonnent pas ont voulu décréditer ceux qui raiſonnent ; ils ont confondu le Philoſophe avec le Sophiſte ; ils ſe ſont bien trompés. Le vrai Philoſophe (*a*) peut quelquefois s'irriter contre la calomnie qui le pourſuit lui-même. Il peut couvrir d'un éternel mépris le vil mercenaire qui outrage deux fois par mois la raiſon, le bon goût & la vertu. Il peut même livrer en paſſant au ridicule, ceux qui inſultent à la littérature dans le ſanctuaire où ils auroient dû l'honorer ; mais il ne connoît ni les cabales, ni les ſourdes pratiques, ni la vengeance. Il ſait, comme le Sage de *Mont-*

(a) *M. de* Voltaire *traçoit ce beau portrait de Philoſophe, tandis qu'il envoyoit à Paris ſon* Dictionnaire Philoſophique, *ſa* Philoſophie de l'Hiſtoire, *&* *ſes* Libelles.

bure; comme celui de *Voré*, rendre la terre plus fertile & ses habitants plus heureux. Le vrai Philosophe défriche les champs incultes, augmente le nombre des charrues, & par conséquent des habitants; occupe le pauvre & l'enrichit, encourage les mariages, établit l'orphelin, ne murmure point contre des impôts nécessaires, & met le cultivateur en état de les payer avec alégresse. Il n'attend rien des hommes, il leur fait le bien dont il est capable; il a l'hypocrite en horreur, mais il plaint le superstitieux; enfin il sait être ami.

Je m'apperçois que je fais votre portrait, & qu'il n'y manqueroit rien, si vous étiez assez heureux pour habiter la campagne.

LETTRE LXXXIX.

Réponse (a) *de Monsieur de* Voltaire *à M.* Diodati *de Torazzi, Auteur du livre de l'*Excellence de la langue Italienne.

JE suis très-sensible, Monsieur, à l'honneur que vous me faites de m'envoyer votre livre de l'*Excellence de la langue Italienne*: c'est envoyer à un Amant l'éloge de sa Maîtresse. Permettez-moi cependant quelques réflexions en faveur de la langue Française, que

(a) *Cette lettre est d'autant plus remarquable que M. de* Voltaire *s'y rétracte de tout ce qu'il a écrit contre la langue Française.*

vous paroissez dépriser un peu trop. On prend souvent le parti de sa femme, quand la maîtresse ne la ménage pas assez.

Je crois, Monsieur, qu'il n'y a aucune langue parfaite; il en est des langues comme de bien d'autres choses, dans lesquelles les savants ont reçu la loi des ignorants.

C'est le peuple qui a formé tous les langages; les ouvriers ont nommé tous leurs instruments. Les peuples à peine rassemblés ont donné des noms à tous leurs besoins: & après un très-grand nombre de siecles, les hommes de génie se sont servis comme ils ont pu des termes établis au hazard par le peuple. Il me paroît qu'il n'y a dans le monde que deux langues véritablement harmonieuses, la Grecque & la Latine. Ce sont en effet les seules dont les vers aient une vraie mesure, un rythme certain, un vrai mêlange de dactiles & de spondées, une valeur réelle dans les syllabes. Les ignorants qui formerent ces deux langues avoient sans doute la tête plus sonnante, l'oreille plus juste, les sens plus délicats que les autres Nations.

Vous avez, comme vous le dites, Monsieur, des syllabes longues & breves dans votre belle langue Italienne. Nous en avons aussi, mais ni vous ni nous, ni aucun peuple, n'avons de véritables dactiles & de véritables spondées. Nos vers sont caractérisés par le nombre, & non par la valeur des syllabes. *La bella lingua Toscana è la figlia primogenita del Latino*; mais jouissez de votre droit d'ainesse, & laissez à vos cadettes partager quelque chose de la succession.

J'ai toujours regardé les Italiens comme

nos maîtres; mais avouez que vous avez fait de fort bons disciples. Presque toutes les Langues de l'Europe ont aujourd'hui des beautés & des défauts qui se compensent.

Nous n'avons point, dites-vous, des diminutifs: nous en avions autant que vous du temps de *Marot* & de *Rabelais*; mais cette puérilité nous a paru indigne de la majesté d'une Langue ennoblie par les *Pascal*, les *Bossuet*, les *Fénélon*, les *Pelisson*, les *Corneille*, les *des Préaux*, les *Racine*, les *Massillon*. Nous avons laissé à *Ronsard*, à *Marot*, à *du Bartas* ces diminutifs badins en *otte* &. en *ette*, & nous n'avons guere conservé que *Fleurette*, *Amourette*, *Fillette*, *Grandelette* : encore ne les employons-nous que dans le style familier. N'imitez pas le *Buon-Matei* qui, dans sa harangue à l'Académie de la *Crusca*, que je respecte & dont j'ai l'honneur d'être, fait tant valoir l'avantage d'exprimer *corbello* & *corbellino*, en oubliant que nous avons des *corbeilles* & des *corbillons*.

Vous possédez, Monsieur, des avantages bien plus réels, celui des inversions, celui de faire plus facilement cent bons vers en Italien, que nous n'en pouvons faire dix en Français. La raison de cette facilité, c'est que vous vous permettez ces hiatus, ces bâillements de syllabes que nous proscrivons. C'est que tous vos mots finissent en *a*, *e*, *i*, *o* ; que vous avez au moins vingt fois plus de rimes que nous, & que par dessus cela vous pouvez encore vous passer de rimes.

Mais, croyez-moi, Monsieur, ne reprochez à notre Langue ni la rudesse, ni le défaut

de prosodie, ni l'obscurité, ni la sécheresse. Vos traductions prouveroient le contraire : lisez d'ailleurs tout ce que M. l'Abbé d'*Olivet* a composé sur la maniere de bien parler notre Langue ; lisez M. *Duclos* : voyez avec combien de force, de clarté, d'énergie s'expriment M. d'*Alembert* & M. *Diderot*. Quelles expressions pittoresques emploient souvent M. de *Buffon* & M. *Helvetius*, dans des Ouvrages qui n'en paroissoient pas susceptibles !

Je finis cette Lettre trop longue par une seule réflexion. Si le peuple a formé les Langues, les grands Hommes les perfectionnent par de bons Livres ; & la premiere de toutes les Langues est celle qui a le plus d'excellents Ouvrages.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec beaucoup d'estime, pour vous & pour la Langue Italienne,

VOLTAIRE.

Au Château de Ferney en Bourgogne, 24 janvier 1761.

LETTRE XC.

Sur le prétendu Testament du Cardinal de Richelieu, *à Monsieur de* Foncemagne. (*a*)

MOnsieur, comment se peut-il faire qu'étant persuadé que le Testament pré-

(*a*) *M. de* Foncemagne *ayant donné en 1764 une nouvelle Edition du Testament du Cardinal de* Richelieu, *réfuta M. de* Voltaire *qui avoit voulu démontrer dans ses* Mensonges imprimés, *que cet Ouvrage n'étoit point de ce Ministre.*

tendu n'est pas du Cardinal de *Richelieu*, que la moitié de cet Ouvrage est un tissu de lieux communs, & l'autre moitié un amas de projets impraticables, vous pensiez m'éblouir, en me disant qu'il a été loué par la *Bruyere*?

N'est-il jamais arrivé qu'un homme de Lettres se soit laissé séduire par un grand nom, par l'envie de faire sa cour à des personnes puissantes, enfin par l'erreur populaire, qui domine souvent les esprits les mieux faits? Si l'Abbé de *Bourzey* avoit donné ses idées politiques sous son nom, on en auroit ri comme des projets de M. *Ormin* & de *Caritidés*. Il sentit combien *Sosie* a raison de dire:

Tous ces discours sont des sottises,
Partants d'un homme sans éclat:
Ce seroient paroles exquises,
Si c'étoit un Grand qui parlât.

Dès qu'une fois la prévention est établie, vous savez que la raison perd tous ses droits; les noms, en tout genre, font plus d'impression que les choses.

Vous avez peut-être entendu parler de ce qui se passa dans un souper au Temple, chez M. le Prince de *Vendôme*, au sujet des Fables de la *Mothe*. Elles venoient de paroître, & par conséquent tout le monde affectoit d'en dire du mal. Le célebre Abbé de *Chaulieu*, l'Evêque de Luçon, fils du fameux *Bussi-Rabutin*, & beaucoup plus aimable que son pere; un

ancien ami de *Chapelle*, plein d'esprit & de goût, l'Abbé *Courtin*, & d'autres bons Juges des Ouvrages, s'égayoient aux dépens de la *Mothe*. Le Prince de *Vendôme* & le Chevalier de *Bouillon* enchérissoient sur eux tous, on accabloit le pauvre Auteur. Je leur dis : Messieurs, vous avez tous raison, vous jugez en connoissance de cause ; quelle différence du style de la *Mothe* à celui de la *Fontaine* ! Avez-vous vu la derniere Edition des Fables de la *Fontaine* ? Non, dirent-ils. Quoi ! vous ne connoissez pas cette belle Fable qu'on a trouvée parmi les papiers de Madame la Duchesse de *Bouillon* ? Je leur récitai la Fable ; ils la trouverent charmante ; ils s'extasioient : voilà du la *Fontaine*, disoient-ils, c'est la nature pure ; quelle naïveté ! quelle grace ! Messieurs, leur dis-je, cette Fable est de la *Mothe*. Alors ils me la firent répéter & la trouverent détestable. J'ai été souvent à portée de conter cette Histoire à propos, & je crois que c'est ici sa véritable place.

Vous pensez, Monsieur, justifier les bévues du Ministre par les miennes. Vous concluez de ce que j'ai dit des sottises, que le Cardinal de *Richelieu* a pu en dire aussi. Le cas est bien différent ; il n'est pas permis à un Ministre de se tromper quand il donne des leçons à son Maître. Je ne donne des leçons à personne ; je suis fait pour en recevoir (*a*) ; c'est à moi qu'il est permis de se tromper ; c'est à vous de me redresser.

(a) *Ce ton paroîtra singulier ; mais encore une fois :* Non vultus, non color unus.

Je ne sais pas de quelle Edition vous vous êtes servi: si je pouvois avoir encore quelque amour-propre dans ma vieillesse, en connoissant, comme je fais, le néant de la plupart des Livres, & sur-tout des miens, je pourrois me plaindre de la maniere dont on défigure tous mes Ouvrages, jusques-là que plusieurs de mes Tragédies sont remplies de vers qui ne sont pas de moi; & que je n'ai reconnu ni *Tancrede* ni *Olimpie* dans les Editions faites dans les Provinces.

Je me justifie auprès de vous, Monsieur, moins par vanité que par mon amour pour la vérité, qui assurément est égal au vôtre; amour qui ne doit jamais s'affoiblir, qui ne doit céder à aucune complaisance, contre lequel l'envie & la calomnie s'élevent trop souvent; mais qu'elles sont forcées de respecter en secret.

J'avoue que vous avez très-grande raison quand vous relevez la faute que j'avois faite de prendre un *Léopold d'Hutriche* pour un *Léopold d'Autriche* dans l'*Essai sur Histoire générale.* Que Dieu vous conserve les yeux, dont la privation presqu'entiere me fait faire bien des fautes; il m'a jusqu'ici conservé un peu de mémoire; elle m'a servi depuis long-temps à corriger cette bévue, & si vous aviez pris la peine de lire mes *Remarques sur l'Histoire générale*, imprimées en 1763, vous auriez vu ces paroles à la page 85:

» Je me suis trompé sur un Duc d'Autriche
» qui enchaina & vendit *Richard II* Roi d'An-
» gleterre. Ce n'est pas ce Duc qui fit la guerre
» aux Suisses. Il y a quelques erreurs pareilles

» dont les Lecteurs Savants s'aperçoivent;
» & dont les autres doivent être informés. «

Ainsi, Monsieur, étant d'accord avec moi sur une de mes erreurs, que vous relevez près de deux ans après moi, soyons aussi d'accord ensemble sur les fautes innombrables de MM. *Dageant* (a) & de *Bourzey*. Il y a une petite différence entr'eux & moi ; c'est qu'on loue le Cardinal de *Richelieu* d'un Ouvrage qu'ont fait ces Messieurs, & qu'on m'impute à moi tous les jours des Ouvrages dont on ne loue personne.

Jamais on ne parla à *Louis XIII* du Testament politique attribué au Cardinal de *Richelieu*, & on parle quelquefois à *Louis XV* & à sa Cour d'Ecrits qu'on m'attribue (*b*), & auxquels je n'ai pas la moindre part. Ce malheur est le partage des gens de Lettres; on les calomnie pendant leur vie, on leur rend quelquefois justice après leur mort. Je vous prie, Monsieur, de me la rendre de mon vivant, cette justice sur-tout, & d'être bien persuadé de mes sentiments respectueux pour vous, & de ma sincere estime.

.... Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti; si non, his utere mecum.

Vous semblez penser que la narration succinte

(a) *C'est à ces deux Ecrivains que M. de Voltaire attribue le Testament du Cardinal de* Richelieu.

(b) *L'Auteur a en vue le* Dictionnaire Philosophique, *qu'il désavouoit dans le même temps qu'il en envoyoit dans toute l'Europe.*

tinte fut écrite par ordre du Cardinal de *Richelieu*, & que le Testament politique a été composé en partie par *Dageant* & en partie par *Bourzey*, ou quelque autre : si vous trouvez des raisons convaincantes pour vous rétracter, je vous promets de me rétracter aussi, & de me soumettre à votre jugement.

VOLTAIRE.

Aux Délices près de Geneve le 23 octobre 1764.

LETTRE XCI,

Ecrite à l'occasion des Doutes Nouveaux *sur le Testament du Cardinal de* Richelieu.

En vous envoyant, Monsieur, la Réponse que j'ai faite à Monsieur de *Foncemagne*, je n'en sens pas moins l'extrême futilité de la plupart de ces disputes. Il m'importe guere de qui soit un Livre, pourvu qu'il soit bon. Notre véritable intérêt est d'y puiser des instructions : le nom de l'Auteur n'est qu'un objet de curiosité. Que gagnerons-nous à savoir qui sont les faussaires qui ont fabriqué les Testaments de *Louvois*, de *Colbert*, du Duc de *Lorraine*, du Cardinal *Alberoni*, du Maréchal de *Belle-Isle* ? Les Testaments politiques sont devenus si fort à la mode qu'on a fait enfin celui de *Mandrin*.

Lorsque le Testament du Cardinal *Alberoni* parut, je crus d'abord qu'il avoit été publié

par l'Abbé de *Montgnon*, parce qu'en effet il y a un chapitre sur l'Espagne beaucoup plus vrai & plus instructif que tout ce que j'ai lu dans toutes les rapsodies auxquelles on a donné le nom de Testament. Je souhaitai à l'Auteur qu'il eût été couché sur celui du Cardinal *Alberoni* pour quelque bonne pension. Il se trouva que cet Auteur étoit un Capucin échappé de son couvent, à qui personne n'avoit fait de legs, & qui n'ayant point de quoi subsister, faisoit des Testaments pour gagner sa vie.

L'Abbé de *Saint-Pierre*, d'ailleurs excellent Citoyen, s'y prenoit d'une autre façon pour faire goûter ses idées; il les donnoit à la vérité sous son nom avec franchise; mais il les appuyoit du suffrage du Duc de Bourgogne, & prétendoit que ce Prince avoit toujours été occupé de scrutin perfectionné, de la paix perpétuelle, & du soin d'établir une Ville pour tenir la Diete Européane ou Européenne ou Europaine. Il ressembloit aux anciens Législateurs qui disoient avoir reçu leurs loix de la bouche des Demi-Dieux.

Plût à Dieu, Monsieur, qu'il n'y eût de charlatanerie que dans ces projets chimériques! mais il y a des Charlatans de toute espece, & le nombre de ceux qui ont voulu tromper les hommes peut à peine se compter.

Ce qu'il y a de pis, c'est qu'on voit quelquefois des hommes du plus rare mérite soutenir avec autant d'esprit que de bonne foi les plus grandes erreurs, uniquement parce qu'elles sont accréditées. S'ils trouvent une foible lueur qui puisse favoriser la cause qu'ils embrassent,

ils ne manquent pas de la faire valoir. Si quelque lumiere plus vive éclaire le mauvais côté de leur cause, ils ferment les yeux de peur de la voir. Il est peut-être plus commun encore de se tromper soi-même que de chercher à tromper les autres.

La séduction & la charlatanerie entrent même dans les choses purement de goût, dans le jugement qu'on porte d'une Tragédie, d'une Comédie, d'un Opéra, d'une Piece de vers, d'un Discours oratoire. Tel qui sera enchanté de l'*Arioste* n'osera l'avouer, & dira en bâillant que l'*Odyssée* est divine.

Il y a une foule prodigieuse de gens d'esprit; mais les personnes d'un goût épuré, qui pensent juste, & qui disent ce qu'elles pensent, sont bien rares.

Note sur la Lettre précédente.

Lettre a M. de Voltaire.

N. B. Cette Lettre nous ayant paru curieuse, nous avons cru devoir la joindre à cet Ouvrage, d'autant mieux qu'il est question du Cardinal de Richelieu *dans la vie de* Corneille.

Vos nouveaux doutes sur le Testament du Cardinal de *Richelieu* sont un nouveau motif que vous fournissez aux hommes de se défier de leurs idées. Le ton de modération qui y régne n'a pu surprendre que vos ennemis. Le plus aimable des Philosophes doit être le plus poli des Critiques.

J'avoue que les Testateurs à la façon de 'rispin sont aussi communs que les *Projeteurs* la * *Cerisantes*. Les Testaments politiques sont ne mauvaise graine qui croit sur les tombeaux es hommes qui ont occupé pendant quelques inutes l'attention de notre Taupiniere. On e s'est point contenté de faire tester des Miistres, on accorde aujourd'hui le même honeur à tous les personnages un peu fameux,)it qu'ils aient été revêtus de la pourpre,)it qu'on les ait vu en guenilles. Je ne désespere pas de voir un jour le Testament de *Ramponeau*: mais enfin, parce que quelques alets ont pris l'habit de leur maitre, concluez-vous que les maitres n'ont jamais porté et habit ? *Boisguillebert* a fait le Testament e *Vauban*, *Courtils* celui de *Louvois*, *Maubert* celui d'*Alberoni*, *Chevrier* celui de *Belle-'sle*; mais cela prouve-t-il que le Cardinal de *Richelieu* n'ait pu faire le sien ? Au contraire celui-ci ıvoit réussi, que les petits Auteurs, peuple singe jui vit des restes de nos grands hommes, se firent es Testateurs du genre humain.

Vous ne voulez pas que *Richelieu*, amant)ublic de *Marion de Lorme*, ait prêché la chasteté à un Roi infirme: & pourquoi non ? Ne royons-nous pas tous les jours la calomnie s'élever contre la calomnie. M*oliere* malheureux en femme ne ridiculisa-t-il pas toute sa vie les maris malheureux ? Rien de plus commun que de voir la Morale à la bouche & sous la plume de ceux qui pechent par les actions.

* *Gascon célèbre.*

Il y a des choses dures, il y a des conseils violents : donc cet Ouvrage n'est pas du Cardinal ; voilà comme vous concluez, & moi je tire avec tous les Lecteurs une conclusion toute différente : donc il en est. Il écrivoit sa théorie d'après sa pratique : pouvez-vous faire valoir une telle raison, vous qui avez peint ses violences avec plus de vivacité qu'aucun autre Historien, & avec la chaleur que l'humanité dont vous faites profession devoit vous inspirer ? Relisez, je vous prie, votre Histoire universelle sous le Regne de *Louis XIII*, & vous verrez si ces *maximes impitoyables* que vous reprochez au Testateur, sont indignes du persécuteur de la Reine-Mere sa bienfaictrice, & de l'Auteur de cent autres procédés tyranniques.

Le style vous déplaît ; mais avez-vous été plus satisfait de celui des autres Ouvrages du Cardinal de *Richelieu* ? Cet enfant que vous appellez illégitime ne porte-t-il pas les traits des autres productions de son Pere ? On peut être un très-habile Ministre & un très-mauvais Ecrivain. Les grands Hommes ne le sont ni en tout temps ni en tout genre.

Richelieu aimoit à écrire ; c'étoit un calmant au milieu des agitations dont il étoit dévoré. Il peut donc avoir écrit ou du moins dicté son Testament, quelques fautes qu'il y ait. Vous aimez mieux les attribuer à l'Abbé de *Bourzeis* qu'à un grand Ministre ; mais les héritiers des papiers de cet Abbé n'ont jamais pu découvrir parmi ses nombreux brouillons, rien qui ait rapport à ce Testament. Laissons-le donc à celui dont il porte le nom. L'Ouvrage étant

mauvais, peu importe qui en est l'Auteur. Si je ne connoissois pas la source d'où sont sorties *Zaire* ou *Mérope*, je la chercherois avec avidité; mais cette recherche seroit bien ridicule à l'égard de quelques productions d'un Ecrivain du dernier ordre, &c. &c. &c. &c.

LETTRE XCII.

De Monsieur de Voltaire,

Sur Zulime.

SIc vos non vobis. Dans le nombre immense de Tragédies, Comédies, Opéra-Comiques, Discours moraux & Facéties, au nombre d'environ cinq cens mille, qui font l'honneur éternel de la France, on vient d'imprimer une Tragédie sous mon nom, intitulée *Zulime. La Scene est en Afrique.* Il est bien vrai qu'autrefois ayant été avec *Alzire* en Amérique, je fis un petit tour en Afrique avec *Zulime*, avant d'aller voir *Idamé* à la Chine: mais mon voyage d'Afrique ne me réussit point. Presque personne dans le Parterre ne connoissoit la ville d'Arsénie qui étoit le lieu de la Scene; c'est pourtant une Colonie Romaine nommée *Arsenaria*, & c'est encore par cette raison là qu'on ne la connoissoit pas. *Trémizene* est un nom bien sonore, c'est un joli petit Royaume; mais on n'en avoit aucune idée: la Piece ne donna aucune envie de s'informer du gissement

[illegible] côtes. Je retirai prudemment ma flotte : (a)

Et quæ desperat tractata nitescere posse relinquit.

Des Corsaires se sont enfin saisis de la piece & l'ont fait imprimer ; mais par droit de conquête ils ont supprimé deux ou trois cens vers de ma façon, & en ont mis autant de la leur. Je crois qu'ils ont très-bien fait ; je ne veux point leur voler leur gloire, comme ils m'ont volé mon ouvrage. J'avoue que le dénouement leur appartient, & qu'il est aussi mauvais que l'étoit le mien. Les rieurs auront beau jeu, car au lieu d'avoir une piece à siffler, ils en auront deux.

Il est vrai que les Rieurs seront en petit nombre ; car peu de gens pourroient lire les deux pieces ; je suis de ce nombre ; & de tous ceux qui prisent ces bagatelles ce qu'elles valent, je suis peut-être celui qui y met le plus bas prix. Enchanté des chefs-d'œuvres du siecle passé autant que dégoûté du fatras prodigieux de nos médiocrités, je vais expier les miennes en me faisant le Commentateur de Pierre *Corneille*. L'Académie a agréé ce travail : je me flatte que le public le secondera en faveur des héritiers de ce grand nom.

Il vaut mieux commenter *Heraclius* que de faire *Tancrede* ; on risque bien moins. Le premier jour que l'on joua ce *Tancrede*, beaucoup de Spectateurs étoient venus armés d'un

(a) *Remarquez que cette Piece fut jouée à Paris par les soins de M. de* Voltaire, *quelques mois après qu'il eut écrit cette Lettre.*

manuscrit qui couroit le monde, & qu'on assuroit être mon Ouvrage; il ressembloit à cette *Zulime*.

C'est ainsi qu'un honnête Libraire, nommé *Gosse*, s'avisa d'imprimer une Histoire générale qu'il assuroit être de moi, & il me le soutenoit à moi-même. Il n'y a pas grand mal à tout cela : quand on vexe un pauvre Auteur, les dix-neuf vingtiemes du monde l'ignorent, le reste en rit & moi aussi. Il y a trente à quarante ans que je prenois sérieusement la chose. J'étois bien sot ! Adieu, je vous embrasse.

LETTRE XCIII.

DE M. DE VOLTAIRE A M. D'ALEMBERT,

Sur divers sujets.

...... *du 4 fevrier 1763.*

MOn cher & illustre Confrere, il me semble que si quelques pédants ont attaqué en France la Philosophie, ils ne s'en sont pas bien trouvés, & qu'elle a fait une alliance avec les Puissances du Nord. Cette belle Lettre de l'Impératrice de Russie vous venge bien.

Cela ressemble à la Lettre que *Philippe* écrivit à *Aristote*, à la différence près qu'*Aristote* eut l'honneur d'accepter l'éducation d'*Alexandre*, & que vous avez la gloire de la refuser.

Je me souviens que, dans mon enfance, je n'aurois pas imaginé qu'on écrivit un jour de pareilles Lettres de Moscou à un Académi-

teur de Paris. Je suis du temps de la création, & voilà quatre femmes de suite qui ont perfectionné ce qu'un homme a commencé. Votre galanterie française doit quelques complimens au sexe féminin sur cette singularité, dont l'Histoire ne fournit qu'un exemple. La belle Lettre que celle de *Catherine*! ni Sainte *Catherine* d'Alexandrie, ni Sainte *Catherine* de Boulogne, ni Sainte *Catherine* de Sienne n'en ont jamais écrit de pareilles. (*a*) Si ces Princesses se mettent ainsi à cultiver leur esprit, la Loi Salique n'aura pas beau jeu.

Ne remarquez-vous pas que les grands exemples & les grandes leçons nous viennent du Nord? Les *Newton*, les *Locke*, les *Gustave*, les *Pierre le Grand* & gens de cette espece, n'ont pas été élevés au College de la Propagande. J'ai parcouru ces jours passés une grosse Apologie des Jésuites, pleine d'*Ythos* & de *Pathos*. On y fait le dénombrement des grands génies qui illustrent notre siecle. Ils sont tous Jésuites; c'est, dit l'Auteur, un *Perusseau*, un *Neuville* (b), un *Griffet*, un *Chapelain*, un *Rodoré*, un *Buffier*, un *des Billon*, un *Castel*, un *Laborde*, un *Briet*, un *Garnier*, un *Pezenas*, un *Simonet*, un *Huth*, & enfin ce *Bertier*,

(a) *Nous laissons subsister cette mauvaise plaisanterie, 1° pour prouver que M. de* Voltaire *veut rire de tout, & presque toujours en grimaçant; 2° qu'il choisit de préférence les objets de la Religion. A quel propos ramener ici les Saintes* Catherines*!*

(b) *Remarquez que la plupart de ces Jésuites étoient amis de M. de* Voltaire*, qui leur a fait la cour tant qu'il a eu besoin de leur témoignage.*

ajoute-t-on, qui a été si long-temps l'oracle des gens de Lettres.

Je suis assez comme M. *Chicaneau ;* je ne connois aucun de ces gens-là, excepté Frere *Bertier*, que je croyois mort sur le chemin de Versailles.

Mais enfin je suis ravi que la France ait encore tant de grands Hommes. On dit aussi que l'on compte parmi les sublimes Génies un M. *le Roi*, Prédicateur de S. *Eustache*, qui prêche contre les Philosophes avec l'éloquence du révérend Pere Garasse.

A vous parler sérieusement, je trouve que si quelque chose fait honneur au siecle, ce sont les trois *Factum* de Messieurs *Mariette*, de *Beaumont* & de *Loiseau*, en faveur de la famille infortunée des *Calas*. Employer ainsi son temps, sa peine, son éloquence, son crédit, & loin de recevoir un salaire, procurer un secours à des opprimés, c'est-là ce qui est véritablement grand, & ce qui ressemble plus au temps des *Ciceron* & des *Hortensius*, qu'à celui des *Briet*, & des *Huth* & des Freres *Bertier*. J'attends beaucoup du jugement qu'on rendra. Dieu merci l'Europe a jugé, & je ne connois de Tribunal infaillible que celui de tous les honnêtes gens de différents pays qui pensent de même. Ils composent, sans le savoir, un Corps qui ne peut errer, parce qu'ils n'ont point l'esprit de Corps.

Je ne sais ce que c'est que le petit Libelle dont vous me parlez, où l'on me dit des injures à propos d'un examen de quelques Pieces de *Crébillon*. Je ne connois ni cet examen, ni ces injures. J'aurois trop à faire si je voulois lire tous ces rogatons. *Pierre le Grand* & le

grand *Corneille* m'occupent assez ; j'en suis malheureusement à *Pertharite*, & je marie la niece pour me consoler. Nous mettrons dans le Contrat qu'elle est cousine germaime de *Chimene*, & qu'elle ne connoît pour ses parents ni *Grimoald* ni *Urnulphe*. Elle pourra bien avoir fait un enfant, avant que l'Édition ne soit achevée. Beaucoup de grands-Seigneurs ont souscrit généreusement ; les Graveurs disent que leurs noms ne sont pas des Lettres de Change. J'envoie à l'Académie l'*Heraclius* que j'ai traduit de *Calderon*, & qui est imprimé avec l'*Heraclius* français. Vous jugerez quel est l'original de *Calderon* ou de *Corneille* ; vous pousserez de rire ; cependant vous verrez qu'il y a dans ce *Calderon* de brillantes étincelles de génie. Vous recevrez aussi bientôt une certaine Histoire générale ; le Genre humain y est peint cette fois-ci de trois quarts ; il ne l'étoit que de profil aux autres Éditions. Quoique je sois bien vieux, j'apprends tous les jours à le connoître. Adieu ; mon illustre Philosophe, je suis obligé de dicter ; je deviens aveugle comme *la Mothe* : quand l'Abbé C** le saura, il trouvera mes Vers meilleurs.

AUTRES LETTRES DE M. DE VOLTAIRE, *SUR DIVERS SUJETS.*

LETTRE PREMIERE.

A MONSIEUR DE LA FAYE, 1718.

Sur la Mothe & Rousseau.

JE voudrois bien aller aussi au Parnasse, moi qui vous parle : j'aime les vers à la fureur; mais j'ai un petit malheur, c'est que j'en fais de détestables, & j'ai le plaisir de jetter tous les soirs au feu tout ce que j'ai barbouillé dans la journée. Parfois je lis une belle strophe de votre ami M. de la *Mothe*, & puis je me dis tout bas : *petit misérable, quand feras-tu quelque chose d'aussi bien ?* Le moment d'après, c'est une strophe peu harmonieuse & un peu obscure, & je me dis : *garde-toi d'en faire autant.* Je tombe sur un pseaume ou sur une épigramme orduriere de *Rousseau* : cela éveille mon odorat, je veux lire ses autres Ouvrages ; mais le livre me tombe des mains. Je vois des comédies à la glace, des opéra

fort au-dessous de ceux de l'Abbé *Pic* : une Epître au Comte d'*Ayen*, qui est à faire vomir : un petit voyage de Rouen fort insipide, une Ode à M. *Duché* fort au-dessous de tout cela ; mais ce qui me révolte & qui m'indigne, c'est le mauvais cœur qui perce à chaque ligne. J'ai lu son Epître à *Marot*, où il y a de très-beaux morceaux ; mais je crois y voir plutôt un enragé qu'un Poëte. Il n'est pas inspiré, il est possédé : il reproche à l'un sa prison, à l'autre sa vieillesse : il appelle celui-ci *Athée*, celui-là *marouffle* ; où est donc le mérite de dire en vers de cinq pieds des injures si grossieres ? Ce n'étoit pas ainsi qu'en usoit M. *des Préaux*, quand il se jouoit aux dépens des mauvais Auteurs : ainsi son style étoit doux & coulant ; mais celui de *Rousseau* me paroît inégal, recherché, plus violent que vif, & teint, si j'ose m'exprimer ainsi, de la bile qui le dévore.

EPIGRAMME ADRESSÉE A L'ABBÉ DE CHAULIEU.

Cher Abbé, je vous remercie
Des vers que vous m'avez prêtés ;
A leurs ennuyeuses beautés,
J'ai reconnu l'Académie.
La *Mothe* n'écrit pas fort bien ;
Vos vers m'ont servi d'antidote
Contre ce froid Réthoricien.
Danchet écrit comme la *Mothe*,
Mais sur-tout n'en dites rien.

LETTRE II.

DE M. DE VOLTAIRE A M. DE SGRAVESANDE,

Pour le prier d'écrire en sa faveur au Cardinal de Fleuri.

VOus vous souvenez, Monsieur, de l'absurde calomnie qu'on fit courir dans le monde pendant mon séjour en Hollande : vous savez si nos prétendues disputes sur le Spinosisme & sur des matieres de Religion ont le moindre fondement : vous avez été si indigné de ce mensonge que vous avez daigné le réfuter publiquement. Mais la calomnie a pénétré jusqu'à la Cour de France, & la réfutation n'y est pas parvenue. Le mal a des ailes, & le bien va à pas de tortue. Vous ne sauriez croire avec quelle noirceur on a écrit & parlé au Cardinal de *Fleuri*. Tout mon bien est en France, & je suis dans la nécessité de détruire une imposture que dans votre pays je me contenterois de mépriser, à votre exemple.

Souffrez donc, mon aimable & respectable Philosophe, que je vous supplie très-instamment de m'aider à faire connoître la vérité.

Je n'ai point encore écrit au Cardinal pour me justifier. C'est une posture trop humiliante que celle d'un homme qui fait son apologie; mais c'est un beau rôle que celui de prendre en main la défense d'un homme innocent. Ce rôle est digne de vous, & je vous le propose comme à un homme qui a un cœur digne de son

esprit. Ecrivez au Cardinal : deux mots & votre nom feront beaucoup, je vous en réponds.

Il en croira un homme accoutumé à démontrer la vérité. Je vous remercie, & je me souviendrai toujours de celles que vous m'avez enseignées. Je n'ai qu'un regret, c'est de n'en plus apprendre sans vous. Je vous lis au moins, ne pouvant plus vous entendre. L'amour de la vérité m'avoit conduit à Leyde ; l'amitié seule m'en a arraché.

En quelque lieu que je sois, je conserverai pour vous le plus tendre attachement, & la plus parfaite estime.

LETTRE III.

A MESSIEURS LES AUTEURS

DU NOUVELLISTE DU PARNASSE.

Sur son horreur pour la Satyre.

MEssieurs, on m'a fait tenir à la campagne où je suis, près de Kenterbury, depuis quatre mois, les lettres que vous publiez avec succès en France depuis environ ce temps.

J'ai vu dans votre dix-huitieme lettre des plaintes injurieuses que l'on vous adresse contre moi, sur lesquelles il est juste que j'aie l'honneur de vous écrire, moins pour ma propre justification que pour l'intérêt de la vérité.

Un ami, ou peut-être un parent, de feu M. de *Campistron*, me fait des reproches pleins d'amertume & de dureté, de ce que j'ai, dit-il, insulté à la mémoire de cet illustre Ecrivain dans une brochure de ma façon, & que je me suis servi de ces termes indécents, *le pauvre Campistron*. Il auroit raison, sans doute, de me faire ce reproche, & vous, Messieurs, de l'imprimer, si j'avois en effet été coupable d'une grossiéreté si éloignée de mes mœurs. C'a été pour moi une surprise également vive & douloureuse de voir que l'on m'impute de pareilles sottises. Je ne sais ce que c'est que cette brochure; je n'en ai jamais entendu parler. Je n'ai fait aucune brochure en ma vie; si jamais homme devoit être à l'abri d'une pareille accusation, j'ose dire que c'étoit moi, Messieurs.

Depuis l'âge de seize ans, où quelques vers un peu satyriques, & par conséquent très-condamnables, avoient échappé à l'imprudence de mon âge & au ressentiment d'une injustice, je me suis imposé la loi de ne jamais tomber dans ce détestable genre d'écrire. Je passe mes jours dans des souffrances continuelles de corps qui m'accablent, & dans l'étude des bons livres qui me consolent: j'apprends quelquefois dans mon lit que l'on m'impute à Paris des pieces fugitives que je n'ai jamais vues, & que je ne verrai jamais. Je ne puis attribuer ces accusations frivoles à aucune jalousie d'Auteur; car qui pourroit être jaloux de moi? Mais quelque motif qu'on ait pu avoir pour me charger de pareils Ecrits, je déclare ici, une bonne fois pour toutes, qu'il n'y a personne en France

qui puisse dire que je lui aie jamais fait voir, depuis que je suis hors de l'enfance, aucun écrit (*a*) satyrique, en vers ou en prose ; & que celui-là se montre qui puisse seulement avancer que j'aie jamais applaudi un seul de ces écrits dont le mérite consiste à flatter la malignité humaine.

(a) *Le plus grand ennemi de M. de* Voltaire *pourroit-il faire une ironie plus cruelle ? Voilà ce que c'est de parler en sage, après avoir fait des sottises. Nos excuses sont une satyre contre nous.*

TAYLOR INST. OXFORD

LETTRE IV.

A MONSIEUR DE MAUPERTUIS.

Eloge de cet Auteur.

A Cirey Kittis 22 mai 1738.

JE viens de lire, Monsieur, une Histoire & un morceau de Physique plus intéressant que tous les Romans : Madame du *Châtelet* veut le lire, elle en est plus digne que moi : il faut au moins, pendant qu'elle aura le plaisir de s'instruire, avoir celui de vous remercier.

Il me semble que votre préface est très-adroite ; qu'elle fait naître dans l'esprit du lecteur du respect pour l'importance de l'entreprise ; qu'elle intéresse les Navigateurs, à qui la figure de la terre étoit assez indifférente ; qu'elle insinue sagement les erreurs des anciennes mesures, & l'infaillibilité des vôtres ; qu'elle

donne une impatience extrême de vous suivre en Laponie.

Dés que le lecteur y est avec vous, il croit être dans un pays enchanté, dont les Philosophes sont les Fées.

Les Argonautes qui s'en allerent commercer dans la Crimée, & dont la bavarde Grece a fait des demi-Dieux, valoient-ils, je ne dis pas les *Clairaut*, les *Camus*, & les *le Monnier*, mais les Dessinateurs qui vous ont accompagné. On les a divinisés; & vous, quelle est votre récompense? Je vais vous la dire, l'estime des connoisseurs, qui vous répond de celle de la postérité. Soyez sûr que les suffrages des Êtres pensants du dix-huitieme siecle sont fort au-dessus des apothéoses de la Grece.

Je vous suis avec transport & avec crainte à travers des Cataractes, & sur vos montagnes de glace. Certainement vous savez peindre; il ne tenoit qu'à vous d'être notre plus grand Poëte, comme notre plus grand Mathématicien; si vos opérations sont d'*Archimede*, & votre courage de *Christophe Colomb*, votre description des neiges de Tornea est de *Michel-Ange* (a), & celle des especes d'aurores boréales est de l'*Albane*.

(a) *Quels éloges ! Et comment les concilier avec l'Akakia ? très-facilement. M. de* Voltaire *avoit en* 1738 *un theme à corriger, & il lui falloit* Maupertuis *pour pédagogue ; mais en 1752 il n'avoit plus de theme, le sien avoit été mis au rebut, &* Maupertuis *ne lui étoit plus bon à rien.*

LETTRE V.

A MONSIEUR L'ABBÉ DU BOS.

Sur le Siecle de Louis XIV.

A Cirey ce 30 octobre 1738.

IL y a déjà long-temps, Monsieur, que je vous suis attaché par la plus forte estime ; je vais l'être par la reconnoissance. Je ne vous répéterai point ici que vos livres doivent être le Breviaire des gens de lettres ; que vous êtes l'Ecrivain le plus utile & le plus judicieux que je connoisse : je suis si charmé de voir que vous êtes le plus obligeant, que je suis tout occupé de cette derniere idée.

Il y a long-temps que j'ai rassemblé quelques matériaux pour faire l'Histoire du *Siecle de Louis XIV.* Ce n'est point simplement la vie de ce Prince que j'écris ; ce ne sont point les annales de son Regne : c'est plutôt l'histoire de l'esprit humain, puisée dans le siecle le plus glorieux à l'esprit humain.

Cet Ouvrage est divisé en chapitres ; il y en a vingt destinés à l'histoire générale : ce sont vingt tableaux des grands événements du temps. Les principaux personnages sont sur le devant de la toile, la foule est dans l'enfoncement. Malheur aux détails ; la postérité les néglige tous ; c'est une vermine qui tue les grands Ouvrages. Ce qui caractérise le siecle, ce

qui a causé des révolutions, ce qui sera important (*a*) dans cent années : c'est-là tout ce que je veux écrire aujourd'hui.

Je ne veux que peindre, chemin faisant, les Génies qui ont excellé dans ces parties. Dieu me préserve d'employer 300 pages à l'histoire de *Gassendi.* (*b*) La vie est trop précieuse pour dire des choses inutiles. En un mot, Monsieur, vous voyez mon plan mieux que je ne pourrois vous le dessiner : je ne me presse point d'élever mon bâtiment : *pendent opera interrupta, minaeque murorum ingentes.* Si vous daignez me conduire, je pourrois dire alors, *Æquataque machina Cœlo.*

Voyez ce que vous pouvez faire pour moi, pour la vérité, pour un siecle qui vous compte parmi ses ornements.

A qui daignerez-vous communiquer vos lumieres, si ce n'est à un homme qui aime la patrie & la vérité, & qui ne cherche à écrire l'histoire, ni en flatteur, ni en panégyriste, ni en gazetier, mais en Philosophe.

Celui qui a si bien débrouillé le cahos de l'origine des Français, m'aidera sans doute à répandre la lumiere sur les plus beaux jours de la France.

Songez, Monsieur, que vous rendez service à votre disciple & à votre admirateur.

(a) *Telles sont les descriptions des Fêtes données par* Louis XIV : *quelques réponses de Valet de Chambre & autres Anecdotes intéressantes dont l'Auteur a orné son Siecle.*

(b) *Par le P. Bugerel de l'Oratoire.*

LETTRE VI.

Sur une critique de Zaïre *par* Rousseau.

J'Apprends que l'on a inséré dans les papiers hebdomadaires (le *Glaneur*) des lettres, aussi outrageantes que mal écrites, d'un Poëte, (*a*) au sujet de la Tragédie de *Zaïre*. Cet Auteur de plusieurs pieces de théatre, toutes sifflées, fait le procès à une piece qui a été reçue du public avec assez d'indulgence : & cet Auteur de tant d'Ouvrages impies me reproche publiquement d'avoir peu respecté la Religion dans une Tragédie représentée avec l'approbation des plus vertueux Magistrats; lue par Monseigneur le Cardinal de *Fleuri*, & qu'on représente déjà dans quelques maisons Religieuses. On me fera bien l'honneur de croire que je ne m'avilirai pas à répondre à cet Ecrivain.

(a) *Rousseau.*

LETTRE VII.

A MONSIEUR DE LA MARRE.

Au sujet de l'Edition qu'il avoit donnée de la Mort de César.

A Cirey le 15 mai 1736.

JE me flatte, mon cher Monsieur, que quand vous ferez imprimer quelqu'un de vos Ouvrages, vous le ferez avec plus d'exactitude que vous n'en avez eu dans l'Edition de *Jules César*. Permettez que mon amitié se plaigne que vous ayez hazardé, dans votre préface, des choses sur lesquelles vous deviez auparavant me consulter.

Vous dites, par exemple, que dans certaines circonstances le parricide étoit regardé comme une action de courage & même de vertu chez les Romains ; ce sont de ces propositions qui auroient grand besoin d'être prouvées.

Si vous m'aviez envoyé votre préface, je vous aurois prié de corriger ces bagatelles ; mais vos fautes sont si peu de chose en comparaison des miennes, que je ne songe qu'à ces dernieres : j'en ferois une fort grande de ne vous point aimer, & vous pouvez compter toujours sur moi.

LETTRE VIII.

A MONSIEUR KOENIG.

Sur les Lettres de Monsieur de Maupertuis.

A Postdam le 17 novembre 1752.

ON m'apporte un Volume de lettres que *Maupertuis* a fait imprimer, il y a un mois ; je ne peux plus que le plaindre ; il n'y a plus à se fâcher : c'est un homme qui prétend que, pour mieux connoître la nature de l'ame, il faut aller aux Terres australes disséquer des cerveaux de géants, hauts de douze pieds, & des hommes velus portants une queue de singe.

Il veut qu'on enivre des gens avec de l'Opium, pour épier dans leurs rêves les ressorts de l'entendement humain.

Il propose de faire un grand trou, qui pénetre jusqu'au noyau de la terre.

Il veut qu'on enduise les malades de poix-résine, & qu'on leur perce la chair avec de longues aiguilles, bien entendu qu'on ne paiera pas le Médecin si le malade ne guérit pas.

Il prétend que les hommes pourroient vivre encore huit à neuf cens ans, si on les conservoit par la même méthode qu'on empêche les œufs d'éclore.

La maturité de l'homme, dit-il, n'est pas l'âge viril ; c'est la mort. Il n'y a qu'à reculer ce point de maturité.

Enfin, il assure qu'il est aussi aisé de voir l'avenir que le passé ; que les prédictions sont de même nature que la mémoire ; que tout le monde peut prophétiser ; que cela ne dépend que d'un degré de plus d'activité dans l'esprit, & qu'il n'y a qu'à exalter son ame.

Tout son livre est plein, d'un bout à l'autre, d'idées de cette force. Ne vous étonnez donc plus de rien. Il travailloit à son livre lorsqu'il vous persécutoit ; & je puis dire, Monsieur, lorsqu'il me tourmentoit aussi d'une autre maniere : le même esprit a inspiré son Ouvrage & sa conduite.

Tout cela n'est point connu de ceux qui, chargés des grandes affaires, occupés du gouvernement des Etats & du devoir de rendre heureux les hommes, ne peuvent baisser leurs regards sur des querelles & sur de pareils Ouvrages. Mais moi qui ne suis qu'un homme de lettres, moi qui ai toujours préféré ce titre à tout, moi dont le métier est depuis plus de quarante ans d'aimer la vérité & de la dire hardiment, je ne cacherai point ce que je pense. On dit que votre adversaire est actuellement très-malade ; je ne le suis pas moins ; & s'il porte dans son tombeau son injustice & son livre, je porterai dans le mien la justice que je vous rends.

Je suis avec autant de vérité que j'en ai mis dans ma lettre, &c, &c.

LETTRE

LETTRE IX.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1756.)

Sur l'Histoire Universelle. Sur celle de la Guerre de 1741. Sur la Pucelle.

MEssieurs, je crois qu'il n'appartient qu'à ceux qui sont, comme vous, à la tête de la littérature, d'adoucir les nouveaux désagréments auxquels les gens de lettres sont exposés depuis quelques années.

Lorsqu'on donne une piece de théatre à Paris, si elle a un peu de succès, on la transcrit d'abord aux représentations & on l'imprime souvent pleine de fautes. Des curieux sont-ils en possession de quelques fragments d'un Ouvrage, on se hâte d'ajuster ces fragments comme on peut; on remplit les vuides au hazard, on donne hardiment, sous le nom de l'Auteur, un livre qui n'est pas le sien. C'est à la fois le voler & le défigurer. C'est ainsi qu'on s'avisa d'imprimer sous mon nom, il y a deux ans, sous le titre ridicule d'*Histoire Universelle* (*a*), deux petits volumes sans suite & sans ordre, qui ne contenoient pas l'histoire d'une ville, & où chaque date étoit une erreur. Quand

(a) *C'est exactement le même Ouvrage que M. de* Voltaire *a publié sous le titre d'*Essai sur l'Histoire générale; *il est très-bien caractérisé ici, & le public n'en appellera pas.*

on ne peut imprimer l'Ouvrage dont on est en possession, on le vend en manuscrit : & j'apprends qu'à présent on débite de cette maniere quelques fragments informes & falsifiés, des mémoires que j'avois amassés dans les Archives publiques sur la guerre (*a*) de 1741. On en use encore à l'égard d'une plaisanterie faite, il y a plus de trente ans, sur le même sujet qui rendit *Chapelain* si fameux. Les copies manuscrites qu'on m'en a envoyées de Paris sont de telle nature qu'un homme qui a l'honneur d'être votre confrere, qui sait un peu sa langue, & qui a puisé quelque goût dans votre société & dans vos écrits, ne sera jamais soupçonné d'avoir composé cet Ouvrage tel qu'on le débite. On vient de l'imprimer d'une maniere non moins ridicule & non moins révoltante.

Ce Poëme a été d'abord imprimé à Francfort, quoiqu'il soit annoncé de Louvain, & l'on vient d'en donner en Hollande deux éditions, qui ne sont pas plus exactes que la premiere ; cet abus de nous attribuer des Ouvrages que nous n'avons pas faits, de falsifier ceux que nous avons faits, & de vendre ainsi notre nom, ne peut être détruit que par le décri dans lequel ces œuvres de ténebres doivent tomber.

C'est à vous, Messieurs, & aux Académies formées sur votre modele, dont j'ai l'honneur

(a) *Ces Mémoires n'étoient point falsifiés, puisque M. de* Voltaire *les a mis presqu'en entier dans son* Histoire générale ; *mais il est bon de décrier toutes les Editions qui ne sont pas à notre profit.*

d'être associé, que je dois m'adresser. Lorsque des hommes comme vous élevent leurs voix pour réprouver tous ces Ouvrages que l'ignorance & l'avidité débitent, le public que vous éclairez, est bientôt désabusé.

Je suis avec beaucoup de respect, &c.

LETTRE X.

A Monseigneur l'Évêque d'Annecy.

Au sujet d'un procès intenté aux Vassaux de Monsieur de Voltaire.

Du 15 décembre 1758.

LE Curé d'un petit village nommé *Moëns*, voisin de ma terre, a suscité un procès à mes vassaux de Ferney; & ayant souvent quitté sa Cure pour aller solliciter à Dijon, il a accablé aisément des cultivateurs uniquement occupés du travail qui soutient leur vie. Il leur a fait pour quinze cens livres de frais pendant qu'ils labouroient leurs champs, & a eu la cruauté de compter parmi ses frais de justice, les voyages qu'il a faits pour les ruiner. Vous savez mieux que moi, Monseigneur, combien, dès les premiers temps de l'Eglise, les Saints Peres se sont élevés contre les Ministres sacrés qui emploient aux affaires temporelles le temps destiné aux Autels. Mais si on leur avoit dit : un Prêtre est venu, avec des

Sergents, rançonner de pauvres familles, les forcer de vendre le ſeul pré qui nourrit leurs beſtiaux, & ôter le lait à leurs enfants ; qu'auroient dit les *Jérôme*, les *Irenée*, les *Auguſtin*? Voilà, Monſeigneur, ce que le Curé de *Moëns* eſt venu faire à la porte de mon château, ſans daigner même me venir parler ; je lui ai envoyé dire que j'offrois de payer la plus grande partie de ce qu il exige de mes communes, & il a répondu que cela ne le ſatisfaiſoit pas. Vous gémiſſez ſans doute que des exemples ſi odieux ſoient donnés par des Paſteurs Catholiques, tandis qu'il n'y a pas un ſeul exemple qu'un Paſteur Proteſtant ait été en procès avec ſes paroiſſiens. Il eſt humiliant pour nous, il le faut avouer, de voir dans les villages du territoire de Geneve des Paſteurs hérétiques qui ſont au rang des plus ſavants hommes de l'Europe, qui poſſedent les langues orientales, qui prêchent dans la leur avec éloquence, & qui, loin de pourſuivre leurs paroiſſiens pour un arpent de ſeigle ou de vignes, ſont leurs conſolateurs & leurs peres. C'eſt une des raiſons qui ont dépeuplé le canton que j'habite ; deux de mes Jardiniers ont quitté l'année précédente notre Religion pour embraſſer la Proteſtante ; le village de Roſié avoit trente-deux maiſons, & n'en a plus qu'une ; les villages de Magni & de Boiſi ne ſont plus que des déſerts ; *Ferney* eſt réduit à cinq familles, ayant droit de communes, & ce ſont ces cinq pauvres familles qu'un Curé veut forcer d'abandonner leurs demeures pour aller chercher ſur le territoire de la floriſſante Geneve la

paix qu'on leur dispute dans les chaumieres de leurs peres. Je conjure votre zele paternel, votre religion, non pas d'engager le Curé de *Moëns* à se relâcher des droits que la chicane lui a donnés, mais à ne pas user d'un droit si peu chrétien dans toute sa rigueur, à donner les délais que donneroit le Procureur le plus insatiable, à se contenter de ma promesse, &c, &c.

LETTRE XI.

Au sujet des Mémoires de Brandebourg.

SUr ma lettre reçue du Roi de Prusse, je suis en droit de réfuter ici quelques mensonges imprimés : j'en choisirai deux dans la foule. La premiere erreur est celle d'un homme qui malheureusement a employé tout son esprit & toutes ses lumieres à pallier dans un livre plein de recherches savantes, les suites de la révocation de l'Edit de Nantes ; suites plus funestes que ne vouloit un Monarque sage ; il a voulu encore (qui le croiroit !) diminuer, excuser les horreurs de la S. *Barthélemi*, que l'Enfer ne pourroit approuver, s'il s'assembloit pour juger les hommes.

Cet Ecrivain avance dans son livre que les *Mémoires de Brandebourg* n'ont pas été écrits par le Roi de Prusse. Je suis obligé de dire à la face de l'Europe, sans crainte d'être démenti par personne, que ce Monarque seul a été l'historien de ses Etats. L'honneur qu'on me

fait ne m'est point dû ; je n'ai servi qu'à lui applanir les difficultés de notre langue, dans un temps où je parlois mieux qu'aujourd'hui ; parce que les instructions des Académiciens mes Confreres, étoient plus fraiches dans ma mémoire : je n'ai été que son Grammairien. S'il m'arracha à ma patrie, à ma famille, à mes amis, à mes emplois, à ma fortune ; si je lui sacrifiai tout, j'en fus récompensé en étant le confident de ses Ouvrages ; & quant à l'honneur qu'il daigna me faire de me demander à mon Roi, pour être au nombre de ses Chambellans, ceux qui me l'ont reproché ne savent pas que cette Dignité étoit nécessaire à un étranger dans sa Cour.

LETTRE XII.

A MONSIEUR D'ARGET.

Sur sa Réconciliation avec le Roi de Prusse & sur les agréments de sa retraite.

De Lausanne le 8 janvier 1758.

VOus demandez, mon cher ami, & compagnon de Postdam, comment *Synéas* s'est accommodé avec *Pyrrhus*. C'est premiérement, que *Pyrrhus* fit un opéra de ma Tragédie de *Mérope*, & me l'envoya ; c'est qu'ensuite il eut la bonté de m'offrir sa clef, qui n'est pas celle du Paradis, & toutes ses faveurs, qui ne conviennent plus à mon âge ; c'est qu'une de

ses sœurs (*a*), qui m'a toujours conservé ses bontés, a été le lien de ce petit commerce, qui se renouvelle quelquefois entre le Héros, Poëte, Philosophe, guerrier, brillant, fier, modeste, Roi, & le Suisse *Cynéas* retiré du monde.

Vous devriez bien venir faire quelque tour dans nos retraites, soit de Lausanne, soit des Délices; nos conversations pourroient être amusantes. Il n'y a point de plus bel aspect dans le monde que celui de ma maison. Figurez-vous quinze croisées de face en ceintre, un canal de douze grandes lieues de long que l'œil enfile d'un côté, & un autre de quatre à cinq lieues; une terrasse qui domine sur cent jardins; ce même Lac qui présente un vaste miroir au bout des miens; les campagnes de Savoie au-delà du même Lac, couronnées des Alpes, qui s'élevent jusqu'au Ciel en amphithéatre; enfin une maison où je ne suis incommodé que des mouches au milieu des plus rigoureux hivers. Madame *Denis* l'a ornée avec le goût d'une Parisienne. Nous y faisons beaucoup meilleure chere que *Pyrrhus*; mais il faudroit un estomac: c'est un point sans lequel il est difficile à *Pyrrhus* & à *Cynéas* d'être heureux. Nous récitâmes hier une Tragédie; si vous voulez un rôle, vous n'avez qu'à venir. C'est ainsi que nous oublions les querelles des Rois & celles des gens des Lettres, les unes affreuses, les autres ridicules. On nous a donné la nouvelle prématurée d'une bataille entre M. le Maréchal de

(a) *Madame la Margrave de* Bareith.

Richelieu & le Prince de *Brunswick*. Il eſt vrai que j'ai gagné aux échecs à ce Prince une cinquantaine de louis ; mais on peut perdre aux échecs & gagner à un jeu où l'on a pour ſecond trente mille bayonnettes. Je conviens, avec vous, que le Roi de Pruſſe a la vue baſſe ; mais il a le premier des talents au jeu qu'il joue, la célérité. Le fonds de ſon armée a été diſcipliné pendant quarante ans. Songez comment doivent combattre des machines régulieres, vigoureuſes, aguerries, qui voient leur Roi tous les jours, qui ſont connues de lui, & qu'il exhorte chapeau bas à faire leur devoir. Souvenez-vous comment ces drôles-là font les pas de côté & le redoublé ; comment ils eſcamotent la cartouche ; comment ils tirent ſix à ſept coups par minute.

Enfin, leur Maître croyoit tout perdu il y a trois mois ; il vouloit mourir ; il me faiſoit ſes adieux en vers & en proſe ; & le voilà qui, par ſa célérité & la diſcipline de ſes ſoldats, gagne deux grandes batailles dans un mois ; court aux Français, vole aux Autrichiens, reprend Breſlau, fait quarante mille priſonniers, & des Epigrammes. Nous verrons comment finira cette ſanglante Tragédie, ſi vive & ſi compliquée. Heureux qui regarde d'un œil tranquille ces grands événements du meilleur des mondes poſſibles !

Je ſuis, &c.

LETTRE XIII.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE

Au R. P. Vionnet, *Jésuite, qui lui avoit envoyé sa Tragédie de* Xercès.

Paris le 14 décembre 1749.

J'Ai l'honneur, mon Révérend Pere, de vous marquer une très-foible reconnoissance d'un fort beau présent. Vos manufactures de Lyon valent mieux que les nôtres ; mais j'offre ce que j'ai. Il me paroît que vous êtes un plus grand ennemi de *Crébillon* que moi ; vous avez fait plus de tort à son *Xercès* que je n'en ai fait à *Sémiramis*. Vous & moi nous combattons contre lui. Il y a long-temps que je suis sous les étendards de votre Société. Vous n'avez guere de plus mince soldat, mais aussi il n'y en a point de plus fidele. (*a*) Vous augmentez encore en moi cet attachement, par les sentiments particuliers que vous m'inspirez pour vous, & avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

(a) *Voyez les Jésuitiques.*

LETTRE XIV.

A M. le Marquis d'Ademant,

Grand-Maître de la Maison de Madame la Margrave de Bareith.

Il n'est chere que de vilain, M. le Grand-Maître : vous écrivez rarement ; mais aussi, quand vous vous y mettez, vous écrivez des Lettres charmantes. Vous n'avez pas perdu le talent de faire de jolis vers : les talens ne se rouillent pas auprès de votre adorable Princesse.

Pour moi dans la retraite où la raison m'attire,
Je goûte en paix la liberté ;
Cette sage Divinité.
Que tout mortel, ou regrette, ou désire,
Fait ici ma félicité.
Indépendant, heureux, au sein de l'abondance,
Et dans les bras de l'amitié,
Je ne puis regretter ni Berlin, ni la France,
Et je regarde avec pitié
Les traités frauduleux, la sourde inimitié,
Et les fureurs de la vengeance.
Mes vins, mes fruits, mes fleurs, ces campagnes, les eaux,
Mes fertiles vergers & mes riants berceaux,
Trois fleuves que de loin mon œil charmé contemple;
Mes Pénates brillants fermés aux envieux,
Voilà mes Rois, voilà mes Dieux :
Je n'ai point d'autre cœur, je n'ai point d'autre temple.

Loin des Courtisans dangereux,
Loin des Fanatiques affreux,
L'étude me soutient, la raison m'illumine :
Je dis ce que je pense, & fais ce que je veux ;
Mais vous êtes bien plus heureux,
Vous vivez près de Wilhelmine.

Vous devez recevoir incessamment un Chambellan de S. A. R., qui est presque aussi malade que moi; mais qui est presque aussi aimable que vous : j'ai eu l'honneur de le posséder quelquefois dans mon hermitage des Délices, où nous avons bu à votre santé. Madame *Denis*, compagne de ma retraite & de ma vie heureuse, vous aime toujours, & vous fait les plus tendres complimens. Je vous fais les miens sur votre dignité de Grand-Maître. Souvenez-vous que j'ai été assez heureux pour poser les premieres pieces de cet édifice; ne m'oubliez jamais auprès de Monseigneur & de S. A. R. Je voudrois leur pouvoir faire ma cour encore une fois avant que de mourir. Ils ont un frere qu'il faudra toujours regarder comme un grand Homme, quoi qu'il en arrive, & dont j'ambitionnerai toujours les bontés, quoi qu'il soit arrivé. Comptez, Monsieur, sur ma tendre amitié, & sur tous les sentiments qui m'attacheront à vous pour jamais.

Le Suisse VOLTAIRE.

LETTRE XV.

Sur Monsieur de Marivaux. *Caractere de ses Ouvrages.*

JE serois très-fâché de compter parmi mes ennemis M. de *Marivaux*, dont j'estime le caractere, l'esprit & la probité. Il a sur-tout dans ses Ouvrages un caractere de philosophie, d'humanité & d'indépendance, dans lequel j'ai trouvé avec plaisir mes propres sentiments. Il est vrai que je lui souhaite quelquefois un style moins recherché & des sujets plus nobles. Mais je suis bien loin de l'avoir voulu désigner en parlant des Comédies métaphysiques. Je n'entends, par ce terme, que ces Comédies où l'on introduit des personnages qui ne sont point dans la nature, des personnages allégoriques, propres tout au plus pour le Poëme épique, mais très-déplacés sur la scene, où tout doit être peint d'après nature. Ce n'est pas, ce me semble, le défaut de M. de *Marivaux*. Je lui reprocherois au contraire de trop détailler les passions, & de manquer quelquefois le chemin du cœur, en prenant des routes un peu trop détournées. J'aime d'autant plus son esprit que je le prierois de le moins prodiguer ! Il ne faut point qu'un personnage de Comédie songe à être spirituel ; il faut qu'il soit plaisant malgré lui, & sans croire l'être. C'est la différence qui doit être entre la Comédie & le simple Dialogue. Voilà mon avis, mon cher Monsieur ; je le soumets au vôtre.

LETTRE XVI.

DE M. DE VOLTAIRE AU ROI STANISLAS.

Sur les Philosophes & sur leurs Ennemis.

SIRE,

JE n'ai jamais que des graces à rendre à V. M. Je ne vous ai connu que par vos bienfaits, qui vous ont mérité votre beau titre ; vous instruisez le monde, vous l'embellissez, vous le soulagez, vous donnez des préceptes & des exemples.

J'ai tâché de profiter de loin des uns & des autres autant que j'ai pu : il faut que chacun fasse à proportion autant de bien que V. M. en fait dans ses Etats. Elle a bâti de belles Eglises Royales, j'édifie des Eglises de village. *Diogene* remuoit son tonneau quand les Athéniens construisoient des flottes. Si vous soulagez mille malheureux, il faut que nous autres petits nous en soulagions dix. Le devoir des Princes & des particuliers est de faire, chacun dans son état, tout le bien qu'il peut faire. Le dernier Livre de V. M., que le cher Frere *Menou* m'a envoyé de votre part, est un nouveau service que V. M. rend au genre humain.

Les Philosophes de ce siecle ont heureusement prévenu les soins de V. M. Elle bénit Dieu sans doute de ce que depuis *Descartes* & *Newton* il ne s'est pas trouvé un seul Athée

en Europe. V. M. réfute admirablement ceux qui croyoient autrefois que le hazard pouvoit avoir contribué à la formation de ce monde V. M. voit sans doute avec un plaisir extrême qu'il n'y a aucun Philosophe de nos jours qui ne regarde le hazard comme un mot vuide de sens; plus la Physique a fait de progrès, plus nous avons trouvé par-tout la main du Tout-Puissant.

Il n'y a point d'hommes plus pénétrés de respect pour la Divinité que les Philosophes de nos jours. La Philosophie ne s'en tient pas à une adoration stérile; elle influe sur les mœurs: il n'y a point en France de meilleurs Citoyens que les Philosophes; ils aiment l'Etat & le Monarque; ils sont soumis aux Loix; ils donnent l'exemple de l'attachement & de l'obéissance; ils condamnent, ils couvrent d'opprobres ces factions pédantesques & furieuses également ennemies de l'Autorité royale & du repos des Sujets. Il n'est aucun d'eux qui ne contribuât avec joie de la moitié de son revenu au soutien du Royaume. Continuez, Sire, à les seconder de votre autorité & de votre éloquence; continuez à faire voir au monde que les hommes ne peuvent être heureux, que quand les Philosophes sont Rois, & quand ils ont beaucoup de sujets Philosophes. Encouragez de votre voix puissante la voix des citoyens qui n'enseignent dans leurs Ecrits & dans leurs discours que l'amour de Dieu, du Monarque & de l'Etat. Confondez ces hommes insensés, livrés à la faction, ceux qui commencent à accuser d'Athéisme quiconque n'est pas de leur avis sur des choses indifférentes.

Le Docteur *Lange* dit, que tous le Jésuites sont Athées, parce qu'ils ne trouvent point la Cour de Pekin idolâtre. Le Frere *Hardouin* Jésuite dit, que les *Pascal*, les *Arnauld*, les *Nicole* sont Athées, parce qu'ils n'étoient pas Molinistes. F. *Bertier* soupçonne d'Athéisme l'Auteur de l'*Histoire génerale*, parce que l'Auteur de cette Histoire ne convient pas que des Nestoriens conduits par des nues bleues, soient venus du pays de *Jacin*, dans le septieme siecle, faire bâtir des Eglises Nestoriennes à la Chine. Frere *Berthier* devroit savoir que des nues bleues ne conduisent personne à *Pekin*; & qu'il ne faut pas mêler des Contes bleus à nos vérités sacrées. Un Breton ayant fait, il y a quelques années, des recherches sur la Ville de *Paris*, l'Abbé *Troublet* & Consorts l'ont accusé d'irréligion, au sujet de la rue *Tire-Boudin* & de la rue *Trousse-Vache*, & le Breton a été obligé de faire assigner son accusateur au Châtelet de Paris.

Les Rois méprisent toutes ces petites querelles; ils font le bien général pendant que leurs sujets, animés les uns contre les autres, font les maux particuliers. Un grand Roi, tel que vous, Sire, n'est ni Janséniste, ni Moliniste; il n'est d'aucune faction; il ne prend parti ni pour ni contre un Dictionnaire; il rend la raison respectable & toutes les factions ridicules; il rend les Jésuites utiles en Lorraine, quand ils sont chassés du Portugal; il donne douze mille livres de rente, une belle maison, une bonne cave à notre cher Frere *Menoux*, afin qu'il fasse du bien; il fait que la vertu

& la religion consistent dans les bonnes mœurs & non pas dans les disputes ; il se fait bénir & les calomniateurs se font détester.

Je me souviendrai toujours, Sire, avec la plus tendre & la plus respectueuse reconnoissance, des jours heureux que j'ai passés dans votre Palais : je me souviendrai que vous daigniez faire le charme de la Société, comme vous faisiez la félicité de vos peuples ; & que si c'étoit un bonheur de dépendre de vous, c'en étoit un plus grand de vous approcher. Je souhaite à V. M. que votre vie utile au monde s'étende au-delà des bornes ordinaires. *Aureng-Zeb* & *Muley-Ismaël* ont vécu l'un & l'autre au-delà de cent cinq ans : si Dieu accorde de si longs jours à des Princes infideles, que ne fera-t-il point pour *Stanislas* le bienfaisant ?

Je suis avec un profond respect, &c.

Aux Délices le 15 août 1760.

LETTRE XVII.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE.

Aux Auteurs de la Gazette Littéraire, *au sujet du* Dictionnaire Philosophique.

Du 24 décembre 1764.

VOus rendez tant de justice, Messieurs, aux Ouvrages qu'on fait, que j'ose vous

prier de la rendre à ceux qu'on ne fait point. J'ai appris dans ma retraite, que depuis plus d'un an on imprime sous mon nom, dans les Pays étrangers, des Ecrits auxquels je n'ai pas la moindre part. J'ignore (*a*)

(*a*) *M.* de Voltaire *est beaucoup plus instruit qu'il ne dit ; mais voici comme* Jean-Jacques Rousseau *s'explique sur le silence des Magistrats touchant les Auteurs des mauvais Livres, & sur les désaveux que ceux-ci s'avisent d'en donner.*

» Pourvu que les noms des Auteurs n'y soient
» pas, ces Auteurs, quoique tout le monde les
» connoisse & les nomme, ne sont pas connus
» du Magistrat. Plusieurs même sont dans l'usa-
» ge d'avouer ces Livres pour s'en faire hon-
» neur, & de les renier pour se mettre à
» couvert : le même homme sera l'Auteur,
» ou ne le sera pas devant le même homme,
» selon qu'ils seront à l'audience ou dans un
» soupé. C'est alternativement oui & non, sans
» difficulté, sans scrupule : de cette façon la sûre-
» té ne coûte rien à la vanité. C'est-là la pru-
» dence & l'habileté que l'Auteur des *Lettres*
» me reproche de n'avoir pas eue, & qui pour-
» tant n'exige pas, ce me semble, que pour l'a-
» voir on se mette en grands frais d'esprit.

» Cette maniere de procéder contre des Livres ano-
» nymes, dont on ne veut pas connoître les
» Auteurs, est devenue un usage judiciaire. Quand
» on veut sévir contre le Livre, on le brûle,
» parce qu'il n'y a personne à entendre, & qu'on
» voit bien que l'Auteur, qui se cache, n'est pas
» d'humeur à l'avouer, sauf à rire le soir avec
» lui-même des informations qu'on vient d'ordonner
» le matin contre lui. «

si je dois cet honneur à la malignité d'un Editeur ou à l'intérêt très-mal entendu d'un Libraire. Tout ce que je puis déclarer, c'est que je regarde comme des faussaires tous ceux qui se servent ainsi d'un nom connu pour débiter des Livres qui ne sont pas faits pour l'être. N'étant pas à portée de réprimer une pareille licence, je puis & je dois au moins m'en plaindre, & je m'adresse à vous, Messieurs, comme à des hommes à qui l'honneur de la Littérature doit être plus cher qu'à personne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XVIII.

A MADAME DU DEFANT

Sur la perte de ses Yeux.

27 janvier 1764.

OUi, je perds les deux yeux : vous les avez perdus,
O sage *du Defant* ; est-ce une grande perte ?
Du moins nous ne reverrons plus
Les Sots dont la terre est couverte.
Et puis tout est aveugle en cet humain séjour ;
On ne va qu'à tâtons sur la machine ronde ;
On a les yeux bouchés à la Ville, à la Cour ;
Plutus, la Fortune & l'Amour,

Sont trois aveugles nés qui gouvernent le monde.
Si d'un de nos cinq Sens nous sommes dégarnis,
Nous en possédons quatre; & c'est un avantage
Que la nature laisse à peu de ses amis
Lorsqu'ils parviennent à notre âge.
Nous avons vu mourir les Papes & les Rois;
Nous vivons, nous pensons & notre ame nous reste.
Epicure & les siens prétendoient autrefois
Que ce sixieme Sens étoit un don céleste,
Qui les valoit tous à la fois.
Mais quand notre ame auroit des lumieres parfaites,
Peut-être il seroit encore mieux
Que nous eussions gardé nos yeux,
Dussions-nous porter des lunettes.

Vous voyez, Madame, que je suis un Confrere assez occupé des affaires de notre petite République des *Quinze-vingt*. Vous m'assurez que les gens ne sont plus si aimables qu'autrefois. Cependant les perdrix & les gelinottes ont tout autant de fumet qu'elles en avoient dans votre jeunesse; les fleurs ont les mêmes couleurs; il n'en est pas ainsi des hommes; le fond en est toujours le même; mais les talents ne sont pas de tous les temps, & le talent d'être aimable, qui a toujours été assez rare, dégénere comme un autre.

Ce n'est pas vous qui avez changé; c'est la Cour & la Ville, à ce que j'entends dire aux Connoisseurs: cela vient peut-être de ce qu'on ne lit pas assez les *Moyens de plaire de Moncrif*; on n'est occupé que des énormes sottises qu'on fait de tous côtés.

Le raisonner tristement s'accrédite.

Comment voulez-vous que la Société soit agréable avec tout ce fatras pédantesque ? Vraiment on vous doit l'hommage d'une *Pucelle* (a); un de vos bons mots est cité dans ses Notes de cet Ouvrage théologique ; mais sachez que dans le temps présent il est impossible de faire parvenir aucun Livre imprimé, des pays étrangers à Paris. Le Ministre même, dont vous me parlez, ne veut pas que j'envoie rien, ni sous son envelòppe, ni à lui-même ; on est effarouché & je ne sais pourquoi. Prenez votre parti, & si dans quinze jours je ne vous envoie pas *Jeanne* par quelque honnête voyageur, dites à M. le Président *Hainault* qu'il vous en fasse trouver une par quelque Colporteur ; cela doit coûter trente à quarante sols ; il n'y a point de Livre de Théologie moins cher.

Je suis fâché que votre ami soit si couru ; vous en jouissez moins de sa societé, & c'est une grande perte pour tous deux. J'acheve doucement ma vie dans la retraite & dans la famille que je me suis faite. Adieu, Madame ; courage, faisons de nécessité vertu : savez-vous que c'est un Proverbe tiré de *Cicéron*?

(a) *Cette Lettre est une nouvelle preuve que M. de* Voltaire *n'a pas fait cet Ouvrage abominable. Voyez quelle foi on peut ajouter à ces désaveux !*

LETTRE XIX.

De Monsieur de V***, a M. T**.

Aux Délices 18 avril 1756.

DEpuis que vous m'avez quitté,
Je retombe dans ma souffrance.
Mais je m'immole avec gaieté
Quand vous assurez la santé
Aux Petits-Fils des Rois de France.

Votre absence, mon cher *Esculape*, ne me coûte que la perte d'une santé foible & inutile au monde. Les Français (*a*) sont accoutumés à sacrifier de tout leur cœur quelque chose de plus à leur Prince. Monseigneur le Duc d'*Orléans*, & vous, vous serez tous deux bénis dans la Postérité.

Il est des préjugés utiles,
Il en est de bien dangereux ;
Il falloit, pour triompher d'eux,
Un Pere, un Héros courageux
Secondé de vos mains habiles.
Autrefois à ma Nation
J'osai parler dans mon jeune âge
De cette Inoculation,
Dont, grace à vous, on fait usage ;

(a) *On a dit que M. de* Voltaire *étoit plus Français qu'un autre. Est-ce pour le Patriotisme ? Non. Pourquoi donc ? Pour la Satyre.*

On la reçut avec outrage,
On la traita de vision,
Tout ainsi que l'attraction.
J'étois un trop foible interprete
De ce vrai qu'on prit pour erreur,
Et je n'ai jamais eu l'honneur
De passer chez moi pour Prophete (*a*).

Comment recevoir, disoit-on,
Des vérités de l'Angleterre?
Peut-il se trouver rien de bon
Chez des gens qui nous font la guerre?
Français, il falloit consulter
Ces Anglois qu'il vous faut combattre;
Rougir-on de les imiter,
Quand on a si bien su les battre?

Egalement à tous les yeux
La vérité doit sa lumiere,
A tous les temps, à tous les lieux.
Recevons sa clarté chérie,
Et sans songer quelle est la main
Qui la présente au genre humain,
Que l'Univers soit sa Patrie.

Une vieille Duchesse Angloise aima mieux autrefois mourir de la fievre, que de guérir avec du Quinquina, parce qu'on appelloit alors ce remede, la *Poudre aux Jésuites*. Je connois des Dames Jansénistes qui seroient très-fâchées d'avoir un Médecin Moliniste. Mais, Dieu merci, Monsieur, vos Confreres n'entrent jamais dans ces querelles; ils guérissent & tuent indifféremment les gens de toute secte.

(a) *Ce n'est pas notre faute.*

On dit que vous prenez votre chemin par Lunéville ; faites vivre cent ans le Bienfaicteur de ce Pays-là, & revenez ensuite dans le vôtre.

Imitez *Hypocrate*, qui préféra sa Patrie à la Cour des Rois ; vos deux enfants sont venus me voir aujourd'hui ; je les ai reçus comme les fils d'un grand homme. Mille compliments à M. de la *B* * * *, si vous avez le temps de lui parler. Je vous embrasse tendrement.

LETTRE XX.

A Monsieur de Bastide, *Auteur du* Monde.

JE n'imagine pas, M. le Spectateur du Monde, que vous projettiez de remplir vos Feuilles du Monde physique. *Socrate*, *Epictete* & *Marc-Aurele* laissoient graviter toutes les spheres les unes sur les autres, pour ne s'occuper qu'à régler les mœurs. Est-ce donc le Monde moral que vous prenez pour l'objet de vos spéculations ? mais que lui voulez-vous à ce Monde moral, que les Précepteurs des Nations ont déjà tant sermoné avec tant d'inutilité ?

Il est un peu fâcheux pour la nature humaine, j'en conviens avec vous, que l'or fasse tout, & le mérite presque rien ; que les vrais travailleurs, derriere la Scene, aient à peine une subsistance honnête, tandis que des personnages en titre fleurissent sur le Théâtre ; que les Sots soient aux nues, & les Génies dans la fange ; qu'un pere déshérite six enfants vertueux, pour combler de bien un

premier-né qui souvent le déshonore ; qu'un malheureux qui fait naufrage, ou qui périt de quelque autre façon dans une terre étrangere, laisse au Fisc de cet Etat la fortune de ses héritiers.

On a quelque peine à voir, je l'avoue encore, ceux qui labourent dans la disette, ceux qui ne produisent rien dans le luxe ; de grands Propriétaires qui s'approprient jusqu'à l'oiseau qui vole & au poisson qui nage ; des Vassaux tremblants qui n'osent délivrer leurs moissons du sanglier qui les dévore ; les Fanatiques qui voudroient brûler tous ceux qui ne prient pas Dieu comme eux ; des violences dans le pouvoir, qui enfantent d'autres violences dans le peuple ; le droit du plus fort faisant la Loi, non-seulement de peuple à peuple, mais encore de citoyen à citoyen.

Cette scene du monde, presque de tous les temps & de tous les lieux, vous voudriez la changer ? Voilà votre folie à vous autres Moralistes. Montez en chaire avec *Bourdaloue*, ou prenez la plume avec la *Bruyere* ; temps perdu ; le Monde ira toujours comme il va. Un Gouvernement qui pourroit pourvoir à tout, en feroit plus en un an que tout l'Ordre des Freres Prêcheurs n'en a fait depuis son Institution. *Lycurgue*, en fort peu de temps, éleva les Spartiates au-dessus de l'humanité. Les ressorts de sagesse que *Confucius* imagina, il y a plus de deux mille ans, ont encore leur effet à la Chine.

Mais comme ni vous ni moi ne sommes faits pour gouverner, si vous avez de si grandes demangeaisons de réforme, réformez nos vertus, dont

dont les excès pourroient à la fin préjudicier à la prospérité de l'Etat. Cette réforme est plus facile que celle des vices. La liste des vertus outrées seroit longue, j'en indiquerai quelques-unes ; vous devinerez aisément les autres.

On s'apperçoit, en parcourant nos campagnes, que les enfants de la terre ne mangent que fort au-dessous du besoin : on a peine à concevoir cette passion immodérée pour l'abstinence. On croiroit même qu'ils se sont mis dans la tête qu'ils seront plus sains en faisant jeûner les bestiaux.

Qu'arrive-t-il ? les hommes & les animaux languissent, leurs générations sont foibles, les travaux se suspendent & la culture en souffre.

La patience est encore une vertu que les campagnes outrent peut-être : si les exacteurs des tributs s'en tenoient à la volonté du Prince, patienter seroit un devoir ; mais questionnez les bonnes gens qui nous donnent du pain, ils vous diront que la façon de lever les impôts est cent fois plus onéreuse que le tribut même. La patience les ruine, & les Propriétaires avec eux.

La Chaire évangelique a cent fois reproché aux Grands & aux Rois leur dureté envers les indigents. Cette Capitale s'est corrigée à toute outrance : les anti-chambres regorgent de serviteurs mieux nourris, mieux vêtus que les Seigneurs des Paroisses d'où ils sortent. Cet excès de charité ôte des soldats à la patrie, & des cultivateurs aux terres.

Il ne faut pas, M. le Spectateur du Monde,

que le projet de réformer nos vertus vous ſcandaliſe. Les Fondateurs des Ordres Religieux ſe ſont réformés les uns les autres.

Une autre raiſon qui doit vous encourager, c'eſt qu'il eſt peut-être plus facile de diſcerner les excès du bien, que de prononcer ſur la nature du mal. Croyez-moi, M. le Spectateur, je ne ſaurois trop vous le redire, attachez vous à reformer nos vertus; les hommes tiennent trop à leurs vices.

LETTRE XXI.

AUX AUTEURS DE LA GAZETTE LITTÉRAIRE.

Sur les Songes.

MESSIEURS,

TOus les objets des Sciences ſont de votre reſſort; ſouffrez que les chimeres en ſoient auſſi. *Nihil ſub Sole novum*, rien de nouveau ſous le Soleil; auſſi ce n'eſt pas de ce qui ſe fait en plein jour que je veux vous entretenir, mais de ce qui ſe paſſe pendant la nuit. Ne vous alarmez pas, il ne s'agit que des ſonges.

Un de mes Concitoyens (*a*) vient de faire imprimer un Livre très-profond ſur les rêves. Il diſtingue les rêves en naturels & en ſurnaturels. Ceux de cette derniere eſpece ſont rares;

(a) *Cette Lettre eſt écrite ſous le nom d'un Anglois.*

on ne les rencontre aujourd'hui que dans les Tragédies. Je félicite, mon cher Compatriote d'avoir de si beaux rêves. Je vous avoue, Messieurs, que je pense assez comme le Médecin de votre Monsieur de *Pourceaugnac ;* il demande à son malade de quelle nature sont ses songes, & M. de *Pourceaugnac*, qui nest pas Philosophe, répond qu'ils sont de la nature des songes.

Il est très-certain pourtant, n'en déplaise à votre Limousin, que des songes pénibles & funestes dénotent les peines de l'esprit & du corps, un estomac surchargé d'aliments, ou un esprit occupé d'idées douloureuses pendant la veille.

Le Laboureur qui a bien travaillé sans chagrin & bien mangé sans excès, dort d'un sommeil plein & tranquille, que les rêves ne troublent point : tant qu'il est dans cet état, il ne se souvient jamais d'avoir fait aucun rêve. C'est une vérité dont je me suis assuré, autant que je l'ai pu, dans mon *Manor* de Herefordshire. Tout rêve un peu violent est produit par un excès, soit dans les passions de l'ame, soit dans la nourriture du corps. Il semble que la nature alors vous en punisse, en vous donnant des idées, en vous faisant penser malgré vous. On pourroit inférer de-là que ceux qui pensent le moins sont les plus heureux; mais ce n'est pas-là que je veux en venir.

Il faut dire avec *Petrone : Quidquid luce fuit tenebris agit.* J'ai connu des Avocats qui plaidoient en songe, des Mathématiciens qui cherchoient à résoudre des Problêmes, des Poëtes qui faisoient des Vers : j'en ai fait moi-mê-

me qui étoient assez passables (*a*), & je les ai retenus.

Les songes me paroissent encore l'origine sensible des premieres prédictions. Qu'y a-t-il de plus naturel & de plus commun que de rêver à une personne chere, qui est en danger de mort, & de la voir expirer en songe? Quoi de plus naturel encore que cette personne meure après le rêve funeste de son ami? Les songes qui auront été accomplis sont des prédictions que personne ne révoque en doute.

On ne tient point compte des rêves qui n'auront point eu leur effet: un seul songe accompli fait plus d'effet que cent qui ne l'ont pas été. L'Antiquité est pleine de ces exemples. Combien nous sommes faits pour l'erreur! Le jour & la nuit ont servi à nous tromper.

Vous voyez bien, Messieurs, qu'en étendant ces idées, on pourroit tirer quelque fruit du Livre de mon Compatriote le Rêvasieur; mais je finis, de peur que vous ne me preniez moi-même pour un songe creux.

Je suis, Messieurs, votre, &c.

JOHN DREAMER.

(a) *Voilà une excuse que M. de* Voltaire *offre au Public pour ses Ouvrages foibles; il les a fait en rêvant.*

LETTRE XXII.

AUX AUTEURS DE LA GAZETTE LITTÉRAIRE.

Sur l'Anglomanie.

Mille gens, Messieurs, s'élevent & déclament contre l'Anglomanie; j'ignore ce

qu'ils entendent par ce mot. S'ils veulent parler de la fureur de travestir en modes ridicules quelques usages utiles, de transformer un déshabillé commode en un vêtement mal-propre ; de saisir jusqu'à des jeux nationaux pour y mettre des grimaces à la place de la gravité, ils pourroient avoir raison ; mais si par hazard ces déclamateurs prétendoient nous faire un crime du désir d'étudier, d'observer, de philosopher comme les Anglois, ils auroient certainement grand tort : car en supposant que ce désir soit déraisonnable, ou même dangereux, il faudroit avoir beaucoup d'humeur pour nous l'attribuer & ne pas convenir que nous sommes à cet égard à l'abri de tout reproche.

Je fais cette réflexion en lisant votre feuille du 24 octobre dernier, dans laquelle vous annoncez une Histoire d'Angleterre en forme de Lettre. Vous dites que ce que les Anglois savent le mieux, c'est l'Histoire d'Angleterre ; & j'ajoute que ce que les Français savent le moins c'est l'Histoire de France. Otez à la plupart ce qu'ils ont ramassé dans des anecdotes forgées par la malignité, dans des Mémoires platement rédigés, dans des Romans sans imagination, & il ne leur restera pas même la notion la plus imparfaite d'une science très-importante

L'étude de l'Histoire seroit pourtant aussi nécessaire à Paris qu'à Londres. Si nous apprenions quelle est l'origine & la bonté de notre Gouvernement, le Patriotisme nous ranimeroit. Les temps de calme & d'obéissance, comparés aux temps de trouble & de vertige,

feroient une leçon admirable de douceur & de soumiſſion. Les faits bien vus feroient tomber cette fureur pour la diſpute, dont l'âcreté augmente en raiſon de l'obſcurité & de l'inutilité des objets ſur leſquels elle s'exerce ; ils feroient revivre cet eſprit de franchiſe & de loyauté qui vaut bien l'eſprit d'intrigue & de cabale ; ils nous forceroient à appliquer les hommes & les événements paſſés aux hommes & aux événements actuels : nous travaillerions à devenir meilleurs, & nous gagnerions infiniment du côté des hommes & des choſes.

On me dira que nous n'avons point d'Hiſtoriens ; que pour un *de Thou*, il y a cent mauvais Compilateurs ; qu'il eût été à ſouhaiter que l'Auteur de *l'Eſſai ſur l'Hiſtoire générale* ſe fût attaché à l'Hiſtoire de ſon Pays ; que c'eſt à un homme d'Etat & à un Philoſophe à écrire l'Hiſtoire, parce qu'il faut connoître les hommes pour les peindre, & participer au Gouvernement, ou avoir les qualités propres à ce grand métier, pour en développer les reſſorts ; ces raiſonnements ſont vrais : je les ai faits.

J'ai vu dans preſque tous les Hiſtoriens Romains l'intérieur de la République ; ce qui concerne la religion, les loix, la guerre, les mœurs, m'a été clairement dévoilé ; je ne ſais même ſi je n'ai pas plus diſtinctement connu ce qui s'eſt paſſé au dedans, que ce qui s'eſt exécuté au dehors. Pourquoi cela ? c'eſt que l'Ecrivain tenoit à la choſe publique ; c'eſt qu'il pouvoit être Magiſtrat, Prêtre, Guerrier, & que, s'il ne rempliſſoit pas les premie-

res fonctions de l'Etat, il devoit au moins s'en rendre digne. J'avoue qu'il ne faut point songer à obtenir chez nous un pareil avantage ; notre propre constitution y résiste ; mais je n'en conclus point qu'il ne faille pas étudier notre Histoire.

Contentons-nous de ces Historiens simples qui, comme dit *Montaigne*, n'apportent que le soin & la diligence de ramasser tout ce qui vient à leur notice, & d'enregistrer à la bonne foi toute chose sans choix ni triage, nous laissant le jugement entier. Si nous en avons de tels, félicitons-nous & lisons-les avec un esprit philosophique ; si notre instruction n'est ni élevée ni profonde, elle sera proportionnée à notre génie & pourra suffire à nos besoins.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXIII.

AUX AUTEURS DE LA GAZETTE LITTÉRAIRE.

Au Sujet des Eléments de Critique.

JE ne sais pas, Messieurs, s'il vous est tombé entre les mains un Ouvrage Anglois, intitulé *Eléments de Critique*, publié l'année derniere en Angleterre par M. *Henri Home Lord Kaims*. Permettez-moi de vous soumettre quelques singularités curieuses sur cet Ouvrage.

On ne peut avoir une plus profonde connoissance de la nature & des arts que ce Phi-

losophe, & il fait tous ses efforts pour que le monde soit aussi sçavant que lui. Il nous prouve d'abord que nous avons cinq Sens, & que nous sentons moins l'impression douce faite sur nos yeux & sur nos oreilles par les sons & par les couleurs, que nous ne sentons un grand coup sur la jambe ou sur la tête.

Il nous instruit de la différence que tout homme éprouve entre une simple émotion & une passion de l'ame. Il nous apprend que les femmes passent quelquefois de la pitié à l'amour. Il pouvoit citer l'exemple d'*Angélique* dans l'*Arioste*, si bien imité par *Quinault* :

La pitié pour Médor *a trop su m'attendrir;*
Ma funeste langueur s'augmentoit à mesure
Qu'il guérissoit de sa blessure,
Et je suis en danger de n'en jamais guérir.

Mais tout Ecossois qu'est M. *Home*, il aime mieux citer une Tragédie Angloise; c'est *Othello*, ce Maure de Venise si fameux à Londres. Il falloit que la maîtresse d'*Othello* fût bien pitoyable pour devenir amoureuse d'un Negre qui lui parloit de cavernes, de déserts, de Cannibales, d'Antropophages, & qui lui disoit qu'il avoit été sur le point de se noyer.

Delà, passant à la mesure du temps, M. *Home* conclut mathématiquement, que le temps est long pour une fille qu'on va marier, & court pour un homme qu'on va pendre. Puis il donne des définitions de la beauté & du sublime. Il connoît si bien la nature de l'un & de l'autre, qu'il réprouve totalement ces beaux Vers d'*Athalie* :

La douceur de sa voix, son enfance, sa grace,

. . . .

. . . .

Il trouve que le Monologue de *Don Diegue* dans le *Cid*,

O rage ! O déſeſpoir ! O vieilleſſe ennemie, &c.

eſt un morceau déplacé & hors d'œuvre, dans lequel *Don Diegue* ne dit rien de ce qu'il doit dire. Mais en récompenſe le *Critique* nous avertit que les Monologues de *Shakeſpear* ſont les ſeuls modeles à ſuivre, & qu'il ne connoît rien de ſi parfait. Il en donne un bel exemple tiré de la Tragédie de *Hamlet*. En voici quelques traits traduits à peu près Vers pour Vers & très-exactement.

HAMLET.

Oh ! ſi ma chair trop ferme ici, pouvoit ſe fondre ;
Se dégeler, couler, ſe réſoudre en roſée, &c !

Quelques Lecteurs ſeront ſurpris peut-être des jugements de M. *Home*, Lord *Kaims*, & quelques Français pourront dire que *Gilles* dans une foire de Province s'exprimeroit avec plus de décence & de nobleſſe que le Prince *Hamlet*. Mais il faut conſidérer que cette Piece eſt écrite il y a deux cens ans ; que les Anglois n'ont rien de mieux ; que le temps à conſacré cet Ouvrage, & qu'enfin il eſt bon d'avoir une preuve auſſi publique du pouvoir de l'habitude & du reſpect pour l'antiquité.

Le fond du discours de *Hamlet* est dans la nature ; cela suffit aux Anglois. Le style n'est pas celui de *Sophocle* & d'*Euripide* ; mais la décence, la noblesse, la justesse des idées, la beauté des Vers, l'harmonie, sont peu de chose, & M. *Home*, qui est Juge en Ecosse, peut dire ici que le fond l'emporte sur la forme.

C'est avec le même goût & la même justesse qu'il trouve ces Vers de *Racine* ridiculement empoulés :

Mais tout dort, & l'armée, & les vents & Neptune.

Ce sublime simple, qui exprime si bien le calme funeste par lequel la flotte des Grecs est arrêtée, ne plait pas au *Critique* ; un Officier, dit-il, ne doit pas s'exprimer ainsi.

Il faut s'en tenir au beau naturel de *Shakespear*. On commence dans *Hamlet* par relever une sentinelle : le soldat *Bernardo* demande au soldat *Francisco* si tout a été tranquille ? *Je n'ai pas vu trotter une souris*, répond *Francisco*. Convenons qu'une Tragédie ne peut commencer avec une simplicité plus noble & plus respectueuse. C'est *Sophocle* tout pur.

M. *Home* porte ainsi sur tous les Arts des jugements qui pourroient nous paroître extraordinaires.

C'est un effet admirable des progrès de l'esprit humain, qu'aujourd'hui il nous vienne d'Ecosse des regles du goût dans tous les Arts, depuis le Poëme épique jusqu'au jardinage. Il est vrai qu'on aimeroit mieux encore voir de grands Artistes dans ces pays-là, que de

grands Raisonneurs sur les Arts ; on trouvera toujours plus d'Ecrivains en état de faire des *Eléments de Critique*, comme Milord *Kaims*, qu'une bonne Histoire, comme ses Compatriotes M. *Hume* & M. *Robertson*.

Il est aisé de dire son avis sur le *Tasse* & l'*Arioste*, sur *Michel-Ange* & *Raphaël* ; il n'est pas si aisé de les imiter, & il faut avouer qu'aujourd'hui nous avons plus besoin d'exemples que de préceptes, aussi-bien en France qu'en Ecosse.

Au reste, si M. *Home* est si févere envers tous nos meilleurs Auteurs, & si indulgent envers *Shakespear*, il faut avouer qu'il ne traite pas mieux *Virgile* & *Horace*. S'il veut donner l'exemple de quelque balourdise, c'est dans *Virgile* qu'il va la chercher.

M. *Home* (*a*) donne toujours son opinion pour une loi, & il étend son despotisme sur tous les objets. C'est un Juge à qui toutes les causes ressortissent.

Ses Arrêts sur l'Architecture & sur les Jardins ne nous permettent pas de douter qu'il ne soit de tous les Magistrats d'Ecosse le mieux logé, & qu'il n'ait le plus beau Parc. Il trouve les bosquets de Versailles ridicules ; mais s'il fait jamais un voyage en France, on lui fera les honneurs de Versailles ; on le promenera dans ces bosquets ; on fera jouer les eaux

(a) *Cette Lettre satyrique est une preuve que M. de* Voltaire *ne ménage pas plus les Auteurs Anglois que les Français ; & nous l'en félicitons. Il est bon de se faire des amis par-tout.*

pour lui, & peut-être alors ne sera-t-il pas si dégoûté.

Après cela s'il se moque de nos bosquets de Versailles & des Tragédies de *Racine*, nous le souffrirons volontiers. Nous savons que chacun a son goût ; nous regardons tous les gens de Lettres de l'Europe comme des Convives qui mangent à la même table ; chacun a son plat, & nous ne prétendons dégoûter personne.

(a) LETTRE XXIV.

AUX AUTEURS DE LA GAZETTE LITTÉRAIRE.

Sur l'Histoire Romaine.

VOus avez dit, Messieurs, en rendant compte de l'Ouvrage de M. *Hocke*, que l'Histoire Romaine est encore à faire parmi nous ; & rien n'est plus vrai. Il étoit pardonnable aux Historiens Romains d'illustrer les premiers temps de la République par des fables qu'il n'est plus permis de transcrire que pour les réfuter. Tout ce qui est contre la vraisemblance doit au moins inspirer des doutes ; mais l'impossible ne doit jamais être écrit.

On commence par nous dire que *Romulus* ayant rassemblé trois mille trois cens bandits,

(a) *Nous mettons cette Lettre pour donner une preuve du Pyrrhonisme de M. de V*** ; heureux s'il ne l'avoit pas fait éclater dans des Sujets plus graves !*

bâtir le bourg de Rome de mille pas en quarré : or mille pas en quarré suffiroient à peine pour deux métairies ; comment trois mille trois cens hommes auroient-ils pu habiter ce bourg ?

Quels étoient les prétendus Rois de ce ramas de quelques brigands ? N'étoient-ils pas visible- ment des chefs de voleurs, qui partageoient un Gouvernement tumultueux avec une petite horde féroce & indisciplinée.

Ne doit-on pas, quand on compile l'Histoire ancienne, faire sentir l'énorme différence de ces Capitaines de bandits avec de véritable Rois d'une Nation puissante ?

Il est avéré, par l'aveu des Ecrivains Romains que pendant près de quatre cens ans l'Etat Ro- main n'eut pas plus de dix lieues en longeur & autant en largeur. L'État de Genes est beaucou plus considérable aujourd'hui que la Républiqu Romaine ne l'étoit alors.

Ce ne fut que l'an 360 que Veïes fut prise après une espece de siege & de blocus qui avoi duré dix années. Veïes étoit auprès de l'endroit o est aujourd'hui Civita-Vecchia, à cinq ou six lieue de Rome ; & le terrein autour de Rome, Ca- pitale de l'Europe, a toujours été si stérile que l peuple voulut quitter sa patrie pour aller s'é- tablir à Veïes.

Aucune de ses gerres jusqu'à celle de *Pyr- rhus*, ne mériteroit de place dans l'histoire, elles n'avoient été le prélude de ses grande conquêtes. Tous ces événements jusqu'au temp de *Pyrrhus* sont pour la plupart si petits & obscurs qu'il fallut les relever par des prod- ges incroyables ou par des faits destitués d

vraisemblance, depuis l'aventure de la *louve* qui nourrit *Romulus* & *Remus*, & depuis celle de *Lucrece*, de *Clélie*, de *Curtius*, jusqu'à la prétendue lettre du Médecin de *Pirrhus*, qui proposa, dit-on, aux Romains d'empoisonner son maitre, moyennant une récompense proportionnée à ce service. Quelle récompense pouvoient lui donner les Romains, qui n'avoient alors ni or ni argent, & comment soupçonne-t-on un Médecin Grec d'être assez imbécille pour écrire une telle lettre?

Tous nos compilateurs recueillent ces contes sans le moindre examen; tous sont copistes, aucun n'est Philosophe. On les voit tous honorer du nom de vertueux des hommes qui au fond n'ont jamais été que des brigands courageux; ils nous répetent que la vertu Romaine fut enfin corrompue par les richesses & par le luxe, comme s'il y avoit de la vertu à piller les Nations, & comme s'il n'y avoit de vice qu'à jouir de ce qu'on a volé. Si on a voulu faire un traité de morale au lieu d'une histoire, on a dû inspirer encore plus d'horreur pour les déprédations des Romains, que pour l'usage qu'ils firent des trésors ravis à tant de Nations qu'ils dépouillerent l'une après l'autre.

Nos Historiens modernes de ces temps reculés auroient dû discerner au moins les temps dont ils parlent; il ne faut pas traiter le combat peu vraisemblable des *Horaces* & des *Curiaces*, l'aventure romanesque de *Lucrece*, celle de *Clélie*, celle de *Curtius*, comme les batailles de Pharsale & d'Actium.

Il est essentiel de distinguer le siecle de

Cicéron de ceux où les Romains ne savoient ni lire ni écrire, & ne comptoient les années que par des clous fichés dans le Capitole. En un mot, toutes les histoires Romaines que nous avons dans les Langues modernes n'ont point encore satisfait les lecteurs.

Personne n'a encore recherché avec succès ce qu'étoit un peuple attaché scrupuleusement aux superstitions, & qui ne sut jamais régler le temps de ses fêtes; qui ne sut même, pendant près de cinq cens ans, ce que c'étoit qu'un cadran au Soleil : un peuple dont le Sénat se piqua quelquefois d'humanité, & dont ce même Sénat immola aux Dieux deux Grecs & deux Gaulois pour expier la galanterie d'une de ses Vestales; un peuple toujours exposé aux blessures, & qui n'eut au bout de cinq siecles qu'un seul Médecin, qui étoit à la fois Chirurgien & Apothicaire.

Le seul art de ce peuple fut la guerre pendant six cens années; & comme il étoit toujours armé, il vainquit tour-à-tour les Nations qui n'étoient pas continuellement sous les armes.

L'Auteur du petit volume sur la *Grandeur & la Décadence des Romains*, nous en apprend plus que les énormes livres des Historiens modernes; il eût seul été digne de faire cette Histoire, s'il eût pu résister sur-tout à l'esprit de systême & au plaisir de donner souvent des pensées ingénieuses pour des raisons.

Un des défauts qui rendent la lecture des nouvelles Histoires Romaines peu supportable, c'est que les Auteurs veulent entrer dans des

détails comme *Tite Live*. Ils ne songent pas que *Tite Live* écrivoit pour sa Nation, à qui ces détails étoient précieux.

C'est bien mal connoître les hommes d'imaginer que des Français s'intéresseront aux marches & aux contre-marches d'un Consul qui fait la guerre aux Samnites & aux Volsques, comme nous nous intéressons à la bataille d'Ivri & au passage du Rhin à la nage.

Toute Histoire ancienne doit être écrite différemment de la nôtre, & c'est à ces convenances que les Auteurs des histoires anciennes ont manqué. Ils répetent & ils allogent des harangues qui ne furent jamais prononcées; plus soigneux de faire parade d'une éloquence déplacée, que de discuter des vérités utiles. Les exagérations souvent puériles, les fausses évaluations des monnoies de l'antiquité & de la richesse des Etats, induisent en erreur les ignorants & font peine aux hommes instruits.

On imprime de nos jours qu'*Archimede* lançoit des traits à quelque distance que ce fût; qu'il élevoit une galere du milieu de l'eau, & la transportoit sur le rivage, en remuant le bout du doigt; qu'il en coûtoit six cens mille écus pour nettoyer les égouts de Rome, &c.

Les histoires plus anciennes sont encore écrites avec moins d'attention. La saine critique y est plus négligée; le merveilleux, l'incroyable y domine; il semble qu'on ait écrit pour des enfants plus que pour des hommes; le siecle éclairé où nous vivons exige dans les Auteurs une raison plus cultivée.

LETTRE XXV.

A MONSIEUR BERGER.

A Cirey, 1737.

J'Apprends avec beaucoup de plaisir que M. de *Crébillon* (a) est sorti du vilain séjour où on l'avoit fourré. Il a donc vu

Cet horrible château, palais de la vengeance,
Qui renferme souvent le crime & l'innocence.

Le Roi le nourrissoit & lui donnoit le logement ; je voudrois qu'il se contentât de lui donner la pension. J'admire la facilité avec laquelle on dépense douze ou quinze cens livres par an pour tenir un homme en prison, & combien il est difficile d'obtenir une pension de cent écus. Si vous voyez le grand enfant de *Crébillon*, je vous prie, Monsieur, de lui faire mille compliments pour moi & de l'engager à m'écrire.

S'il faut se réjouir avec l'Auteur de l'*Histoire Japonoise*, il faut s'affliger avec l'Auteur de *Titon* & *l'Aurore*. Si je savois où le prendre, je lui écrirois pour lui faire mon compliment de condoléance de n'être plus avec un Prince, & pour le féliciter d'avoir retrouvé sa liberté.

(a) *M.* de Crébillon *le fils fut mis à la Bastille pour son Roman de* Tanzaï & Néadarné, Histoire Japonoise.

Vous voyez ſans doute M. *Rameau*. Je vous ſupplie de l'aſſurer qu'il n'a point d'ami ni d'admirateur plus zélé que moi, & que ſi dans ma ſolitude & dans ma vie philoſophique, je trouve quelqu'étincelle de génie, ce ſera pour le mettre avec le ſien.

Quand vous n'aurez rien à faire de mieux, vous voudrez bien continuer à me donner de vos nouvelles ; vous me ferez un extrême plaiſir. Quand on n'a pas le plaiſir de vous voir, rien ne peut conſoler que vos lettres.

Eſt-il vrai que le Comte de *Charolois* ait écrit la lettre dont on a parlé ! Eſt-il vrai que l'Auteur de *Titon* ait été diſgracié pour avoir vieilli en un jour de quelques années auprès de........ ? Eſt-il vrai que l'Abbé d'*Houtteville* ait fait une longue harangue, & le Duc de *Villars* un compliment fort joli ! eſt-il vrai que vous ayez toujours de l'amitié pour moi !

LETTRE XXVI.

DE M. CAILHAVA DE STANDOUX,

AUTEUR DU TUTEUR DUPÉ.

Au château de Ferney le 30 novembre 1765.

JE ne puis trop vous remercier, Monſieur, de la bonté que vous avez eue de me faire partager le plaiſir que vous avez donné à tout Paris. Je n'ai point été étonné du ſuccès de

votre piece ; non-seulement elle fournit beaucoup de jeu de théatre, mais le dialogue m'en a paru naturel & rapide. Elle est aussi bien écrite que bien intriguée. Il est à croire que vous ne vous bornerez pas à cet essai, & que la scene Française s'enrichira de vos talents. Ma plus grande consolation dans ma vieillesse languissante est de voir que les beaux arts, que j'aime passionnément, sont soutenus & embellis par des hommes de votre mérite

DISPUTE de Monsieur de Voltaire *avec Monsieur* Rousseau *de Geneve.*

M. de *Voltaire*, amateur passionné du théatre, vouloit faire établir une troupe de Comédiens à Geneve : la plupart des Citoyens paroissoient disposés à la recevoir. C'étoit la démarche la plus dangereuse qu'on pût faire dans une petite République, qui ne peut subsister qu'en écartant tout ce qui peut entretenir le luxe & la corruption des mœurs. M. *Rousseau* le sentit, & il s'en expliqua vivement dans sa *lettre* à M. d'*Alembert* ; elle étoit trop forte, trop éloquente pour ne pas faire impression. Les Genevois ne voulurent plus de théatre, & M. de *Voltaire* au désespoir s'est soulagé depuis, lors de son chagrin, en répandant des feuilles satyriques contre l'Auteur de la lettre à M. d'*Alembert*. Voici un morceau qui ne fait que d'éclore, il paroîtra bien étrange à ceux qui connoissent les éloges que M. de *Voltaire* a donnés autrefois à M. *Rousseau*.

LETTRE sur M. Rouſſeau *de Geneve.*

Le Czar Pierre n'avoit pas le vrai génie. Ces paroles ſont tirées d'une Brochure intitulée ; le *Contrat Social*, ou inſocial, du peu ſociable *Jean-Jacques Rouſſeau.* Il n'eſt pas étonnant qu'ayant fait des miracles à Veniſe, il ait fait des prophéties ſur Moſcou ; mais comme il ſait bien que le bon temps des miracles & des prophéties eſt paſſé, il doit croire que ſa prédiction contre la Ruſſie n'eſt pas auſſi infaillible qu'elle lui a paru dans ſon premier accès. Il eſt doux d'annoncer la chûte des grands Empires, cèla nous conſole de notre petiteſſe. Ce ſera un beau gain pour la Philoſophie quand nous verrons inceſſamment les Tartares Nogais, qui peuvent, je crois, mettre juſqu'à douze mille hommes en campagne, venir ſubjuguer la Ruſſie, l'Allemágne, l'Italie & la France. Mais je me flatte que l'Empereur de la Chine ne le ſouffrira pas ; il a déjà accédé à la paix perpétuelle ; & comme il n'a plus de Jéſuites chez lui, il ne troublera point l'Europe. *Jean-Jacques*, qui a, comme on croit, le vrai génie, trouve que *Pierre le Grand* ne l'avoit pas.

Les Ruſſes, dit *Jean-Jacques*, ne ſeront jamais policés ; j'en ai vu du moins de très-polis, & qui avoient l'eſprit juſte, fin, agréable, cultivé, & même conſéquent ; ce que *Jean-Jacques* trouvera fort extraordinaire.

Comme il eſt très-galant, il ne manquera pas de dire qu'ils ſe ſont formés à la Cour de l'Impératrice *Catherine*, que ſon exemple a influé ſur

eux; mais que cela n'empêche pas qu'il n'ait raison, & que bientôt cet Empire sera détruit.

Ce bon homme nous assure dans un de ses modestes Ouvrages, qu'on doit lui dresser une Statue. Ce ne sera probablement ni à Moscou ni à Petersbourg qu'on s'empressera de sculpter *Jean Jacques*.

Je voudrois en général que, lorsqu'on juge les Nations du haut de son grenier, on fût plus honnête & plus circonspect. Tout pauvre diable peut dire ce qu'il lui plaît des Athéniens, des Romains & des anciens Perses. Il peut se tromper impunément sur le Tribunat, sur les Comices, sur la Dictature; il peut gouverner en idée deux ou trois mille lieues de pays, tandis qu'il est incapable de gouverner sa servante. Il peut dans un Roman recevoir un baiser âcre de sa Julie, & conseiller à un Prince d'épouser la fille d'un bourreau. Il y a des sottises sans conséquences; il y en a d'autres qui peuvent avoir des suites fâcheuses.

Les fous de Cour étoient fort sensés; ils n'insultoient par leurs bouffonneries que les foibles, & respectoient les Puissants: les fous de village sont aujourd'hui plus hardis.

On répondra que *Diogene* & l'*Arétin* ont été tolérés; d'accord: mais une mouche ayant vu un jour une hirondelle, qui en volant emportoit des toiles d'*araignées*, en voulut faire autant; elle y fut prise.

FIN.

NOTA. *Nous aurions pu grossir cet Ouvrage, si M.* D. L. B *ne nous avoit prévenu en publiant les* lettres secretes de Voltaire, *que nous avons retranché de notre recueil, afin de ne pas le grossir inutilement.*

TABLE.

LETTRE I. *Sa Naissance & sa Fortune*, Page 5
LET. II. *Son enfance*, 8
LET. III. *Productions de son enfance*, 9
LET. IV. *Son voyage en Hollande. Ses premieres amours*, 13
LET. V. *Sa détention à la Bastille*, 14
LET. VI. *Ouvrages de sa prison. La Henriade*, 16
LET. VII. *Œdipe. Sortie de la Bastille*, 21
LET. VIII. *Mariamne. Querelles avec Rousseau*, 24
LET. IX. *Brutus. Voyage en Angleterre*, 26
LET. X. *Lettres philosophiques. Querelle avec Jore*, 27
LET. XI. *Zaïre*, 32
LET. XII. *Le Temple du goût*, 34
LET. XIII. *Epître sur la calomnie. Son portrait*, 35
LET. XIV. *Alzire. Anecdotes sur M. le Franc*, 36
LET. XV. *Succès d'Alzire*, 39
LET. XVI. *Correspondance avec le Roi de Prusse*, 40
LET. XVII. *L'Enfant Prodigue*, 41
LET. XVIII. *Le Mondain*, 42
LET. XIX. *De Madame la Marquise du Châtelet, au sujet du départ de M. de* Voltaire *pour la Hollande*, ibid.
LET. XX. *Eléments de la Philosophie de Newton*, 44
LET. XXI. *Sur les Eléments de Newton*, 51
LET. XXII. *Le Fanatisme*, 52
Avertissement sur les Lettres de Voltaire *à Benoît XIV, suivi des Lettres de* Voltaire *& de la réponse de ce Pontife*, 54
LET. XXIII. *Samson*, 59
LET. XXIV. *Sur le même sujet*, ibid.
LET. XXV. *Sur son talent pour les Opéra*, 61
LET. XXVI. *Sur Pendore*, 62
Avertissement sur le démêlé de M. de Voltaire *avec*

l'Abbé des Fontaines, ibid.
LET. XXVII. *Sur l'Abbé des Fontaines*, 63
LET. XVIII. *Sur le même sujet*, 65
Avertissement sur les Démêlés de M. de Voltaire *avec M. de Saint Hyacinthe*, 67
LET. XXIX. *Sur Saint Hyacinthe*, 68
LET. XXX. *Sur le même sujet*, 69
LET. XXXI. *Sur le même*, 71
LET. XXXII. *Voyage à Bruxelles*, ibid.
LET. XXXIII. *Séjour à Bruxelles*, 72
LET. XXXIV. *Fête donnée par M. de* Voltaire, 73
LET. XXXV. *Mérope. Eloge de celle de M. Maffei*, 74
LET. XXXVI. *Satyre de la Mérope de M. Maffei*, 75
LET. XXXVII. *La mort de César*, 76
LET. XXXVIII. *Sur le même sujet*, 77
LET. XXXIX. *Panégyrique de Louis XV*, 78
LET. XL. *Manœuvres de ses ennemis*, 79
Avertissement sur les Démêlées de M. de Voltaire *avec Rousseau*, 81
LET. XLI. *Sur Rousseau*, 84
LET. XLII. *Sur le même*, 85
LET. XLIII. *Sur le même*, ibid.
LET. XLIV. *A l'Editeur des Œuvres de Rousseau*, 86
LET. XLV. *Sur les malheurs de Rousseau*, 88
LET. XLVI. *Sur le même*, 90
LET. XLVII. *Sur le même*, 91
LET. XLVIII. *Sémiramis*, 92
Avertissement sur la Correspondance de M. de Voltaire *avec le Cardinal Quirini*, ibid.
LET. XLIX, L., LI, LII. *A ce Cardinal*, 93
Avertissement sur la Réception de M. de Voltaire *à l'Académie, & sur la Querelle qu'elle occasiona*, 98
LET. LIII. *Discours à l'Académie*, 99
LET. LIV. *Sa Profession de Foi*, 100
LET. LV. *Poëme de Fontenoi*, 102

LET. LVI. *Oreste*, 103
Avertissement sur la connoissance des défauts & des beautés de la Poésie, 104
LET. LVII. *Jugement de M. de* Voltaire *sur Racine, Corneille & Crébillon*, 108
LET. LVIII. *Autre preuve de l'humilité de M. de* Voltaire, 109
Avertissement sur les Querelles de M. de Voltaire *avec M. de Maupertuis*, 110
LET. LIX. *Réponse d'un Académicien de Berlin à un Académicien de Paris*, 112
Avertissement sur la Suite de la Querelle avec M. de Maupertuis, avec quelques Pieces concernant cette Querelle, 114
LET. LX. *Réponse de M. de* Voltaire *à M. de Maupertuis*, ibid.
LET. LXI. *A monsieur Formei*, 116
LET. LXII. *A madame D****, 118
Mémoire sur M. de la Beaumelle, 122
LET. LXIII. *Sur ses Querelles à la Cour de Prusse*, 124
LET. LXIV. *Sur M. de la Beaumelle*, ibid.
Avertissement sur les désagrements que M. de Voltaire *essuya à Francfort*, 125
Déclaration du même, 126
LET. LXV. *Histoire Universelle. Annales de l'Empire*, 128
LET. LXVI. *Sur le même sujet*, 133
LET. LXVII. *A M. Tiriot*, 134
Avertissement sur la Lettre précédente & sur les Lettres suivantes, 136
Mémoire sur une brochure intitulée : Guerre de M. de Voltaire, 137
LET. LXVIII. *A M. Haller*, 139
Réponse de M. Haller, 140
LET. LXIX. *Réfutation d'un Ecrit contre la Mémoire de M. Saurin*, 142
LET. LXX. *Sur le même sujet*, 149
Les Torts de M. de Voltaire, 151
LET. LXXI. *Sur la Pucelle*, 152

Avertissement sur les disputes de M. de Voltaire *avec M. Freron*, 156
LET. LXXII. *Au sujet de la femme qui a raison*, ibid.
Preuves que M. de Voltaire *n'aime pas la Satyre*, 161
Avertissement sur les Querelles de M. de Pompignan avec M. de Voltaire, 163
LET. LXXIII. *Sur M. de Pompignan*, 164
Avertissement sur les Démêlés de M. de Voltaire *avec le Pere Bertier*, ibid.
LET. LXXIV. *Sur le Pere Bertier*, 166
Avertissement Sur les Querelles de M. de Voltaire *avec M. l'Abbé Guyon*, 167
LET. LXXV. *Sur les reproches que fait l'Abbé Guyon à M. de* Voltaire, 168
LET. LXXVI. *Sur le même*, 169
LET. LXXVII. *Sur le même*, 171
Avertissement sur les Querelles de M. de Voltaire *avec les Auteurs du Journal Chrétien*, 172
LET. LXXVIII. *Sur les Auteurs du Journal Chrétien*, 173
LET. LXXIX. *A M. l'Abbé Trublet*, 174
Avertissement sur les Querelles de M. de Voltaire *avec le Censeur de ses erreurs*, 176
LET. LXXX. *Au Sieur Fez, Libraire d'Avignon*, 177
Avertissement sur la retraite que M. de Voltaire *a donnée à Mademoiselle Corneille*, 179
LET. LXXXI. *A Monsieur le Brun*, 180
LET. LXXXII. *A Mademoiselle Corneille*, 181
LET. LXXXIII. *A Monsieur le Brun*, 182
Avertissement sur l'Edition de Corneille, 184
LET. LXXXIV. *A M. l'Abbé d'Olivet. Détail sur cette Edition*, 185
LET. LXXXV. *A M. le Duc de Bouillon*, 190
LET. LXXXVI. *Au sujet des Commentaires sur Corneille*, 192
Avertissement de M. de Voltaire *au sujet de l'Ode de M. le Brun sur Corneille*, 194
Avertissement sur la Piece suivante, 196
LET. LXXXVIII. *Instruction pastorale de l'humble Evêque d'Aletopolis*, 197

Avertissement sur l'affaire des Calas, 201
LET. LXXXVIII. *Détail de ce que M. de Voltaire a fait pour les Calas*, ibid.
LET. LXXXIX. *Réponse à M. Diodati, sur la Langue Italienne & Française*, 209
LET. XC. *Sur le prétendu Testament du Cardinal de Richelieu*, 212
LET. XCI. *Sur le même sujet*, 217
LET. XCII. *Sur Zulime*, 222
LET. XCIII. *A M. d'Alembert, sur la Lettre de l'Impératrice de Russie, sur Calas & Corneille*, 224

AUTRES LETTRES DU MÊME.

LETTRE I. *A M. de la Faye, sur la Motte & Rousseau*, Page 228
LET. II. *A M. de S'gravezande, pour le prier d'écrire au Cardinal de Fleuri*, 230
LET. III. *A Messieurs les Auteurs du Nouvelliste du Parnasse, sur son horreur pour la satyre*, 231
LET. IV. *A M. de Maupertuis. Eloge de cet Auteur*, 233
LET. V. *A M. l'Abbé du Bos, sur le Siecle de Louis* XIV, 235
LET. VI. *Sur une Critique de Zaïre par Rousseau*, 237
LET. VII. *A M. de la Marre, sur l'Edition de la mort de César*, 238
LET. VIII. *A M. Koënig, sur les Lettres de M. de Maupertuis*, 239
LET. IX. *A l'Académie Française. Désaveu de divers Ouvrages*, 241
LET. X. *A M. l'Evêque d'Annecy, au sujet d'un procès intenté aux vassaux de M. de V.* 243
LET. XI. *Au sujet des Mémoires de Brandebourg*, 245
LET. XII. *A M. d'Arget, sur sa réconciliation avec le Roi de Prusse, & sur les agréments de sa retraite*, 246
LET. XIII. *Au Pere Vionet, sur la Tragédie de Xercès*, 249
LET. XIV. *A M. le Marquis d'Adémare*, 250

LET. XV. *Sur M. de Marivaux. Caractere de ses Ouvrages.* 252
LET. XVI. *Au Roi Stanislas, sur les Philosophes & leurs Ennemis,* 253
LET. XVII. *Désaveu de quelques Ouvrages,* 256
LET. XVIII. *A Madame du Defant, sur la perte de ses yeux,* 258
LET. XIX. *A M. Tiriot,* 261
LET. XX. *A M. de Bastide,* 263
LET. XXI. *Sur les Songes,* 266
LET. XXII. *Sur l'Anglomanie,* 268
LET. XXIII. *Sur un livre Anglois,* 271
LET. XXIV. *Sur l'Histoire Romaine,* 276
LET. XXV. *A M. Berger, sur la sortie de M. de Crébillon qui avoit été mis à la Bastille,* 281
LET. XXVI. *A M. Cailhava de Standoux, Auteur du Tuteur dupé,* 282
Dispute de M. de Voltaire *avec M. Rousseau de Geneve,* 283
Lettre sur M. Rousseau de Geneve, 284

FIN.

74750368

UDD